

SPÉCIAL AUTO

(Pages 21, 22, 23)

POUR VOUS MESDAMES

(Pages 24, 25)

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01 LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE FONDÉ EN 1738

LE JOURNAL

Berne interroge cantons, partis et associations faitières de l'économie

Notre système d'éducation

en voie de transformation

LES RAPPORTS À CE SUJET ENTRE CONFÉDÉRATION ET CANTONS DOIVENT ÊTRE ENTIÈREMENT REVISÉS

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a autorisé le département fédéral de l'intérieur à soumettre pour avis aux cantons, aux partis politiques, aux associations faitières de l'économie ainsi qu'à d'autres organisations intéressées un avant-projet de nouvelle rédaction des articles 27 et 27 bis de la Constitution fédérale (articles sur l'enseignement et la recherche).

Les principales raisons matérielles postulant la révision des articles 27 et 27 bis sont les suivantes: les modifications de nos structures sociales, le développement de l'économie, les progrès des sciences pédagogiques et le rapide accroissement des besoins dans le secteur de l'enseignement exigent une révision globale de l'ensemble de notre système d'éducation ainsi que le développement des institutions d'enseignement à tous les degrés. Les rapports existant actuellement entre la Confédération et les cantons en matière d'enseignement doivent donc être entièrement repensés. De plus, il est indispensable de donner à la Confédération des compétences constitutionnelles formelles en matière d'encouragement de la recherche.

LA TENDANCE

A ce sujet notre correspondant de Berne par intérim nous écrit: Si l'on voulait une preuve que l'enseignement et la recherche tiennent dans notre vie nationale une place toujours plus grande, on la trouverait dans le fait que se dessine une tendance certaine pour reviser la Constitution fédérale peu écartée sur ce point. Il s'agit d'introduire deux nouveaux articles (27 et 27 bis) fort complets, en remplacement de ceux, fort discrets qui y figurent.

La tendance en ce sens s'était manifestée notamment par plusieurs interventions parlementaires aux Chambres fédérales. On est également sous le coup d'une initiative en suspens des jennes du PAB concernant la coordination scolaire. Cette coordination est précisément visée par le concordat intercantonal, signé par des chefs des départements de l'instruction publique des cantons, concordat qui entrera en vigueur dès que dix cantons l'auront ratifié. La chose est imminente.

(Lire la suite en avant-dernière page)

J. E.

LES IDÉES ET LES FAITS

Allemagne fédérale et tiers monde

L'Allemagne fédérale, en dépit de quelques mécomptes, continue à s'intéresser beaucoup aux pays en voie de développement. Elle le fait par philanthropie, bien entendu, mais aussi - qui oserait lui jeter la pierre? - parce que c'est un pays industriel qui pense à son avenir. Telle nation sous-développée d'aujourd'hui peut devenir un jour ou l'autre un partenaire économique intéressant... Il faut savoir semer pour récolter, fût-ce à longue échéance.

Mais l'Allemagne fédérale n'entend pas non plus jeter son argent par la fenêtre et tient à ce que ses deniers - ceux des contribuables - soient bien employés. C'est la raison pour laquelle le ministre de la coopération économique, Eppler, vient de mettre au point un plan d'ensemble destiné à rendre cette aide plus efficace tout en évitant certaines erreurs du passé.

La R.F.A. s'efforcera dorénavant, plus qu'elle ne le fit jusqu'ici, d'instaurer une véritable collaboration avec les Etats qui sollicitent son appui et cela si possible dans des entreprises susceptibles d'être reprises progressivement, par la suite, par les pays intéressés. Pour employer une formule à la mode outre-Rhin, on s'efforcera de remplacer de plus en plus l'assistance pure et simple par une collaboration (Partnerschaft) réelle. Tous les projets seront examinés et classés par ordre de priorité, en tenant compte des efforts faits par le pays en voie de développement lui-même et si possible en accord avec les grandes institutions internationales d'entraide et les autres nations industrielles.

Les différentes formes d'aide (crédits, garanties officielles aux investissements privés, envoi d'experts et d'auxiliaires bénévoles) seront accordées tout aussi largement, mais avec plus de circonspection que par le passé; on s'efforcera aussi de les mieux coordonner pour soutenir en premier lieu les secteurs économiques et les régions qui auront donné des preuves de leurs capacités et de leur volonté de tirer le meilleur parti possible de l'appui étranger.

Préférence sera donnée aux projets intéressant de larges couches de la population et susceptibles d'encourager la formation professionnelle et de réduire le chômage endémique de la plupart des pays sous-développés. L'agriculture recevra sa part, mais là seulement où la structure économique et sociale du pays laisse entrevoir des résultats tangibles. Une place de choix sera enfin faite au développement du tourisme, source importante de revenus pour de nombreux pays asiatiques et africains, et Bonn se déclare prêt à aider matériellement les jeunes Etats désirant instaurer une politique efficace de « planning familial ».

Le « plan Eppler », qui coûtera annuellement à la République fédérale jusqu'à cinq milliards de marks, sera revu et réadapté tous les deux ans.

Leon LATOUR



JOURS DE GRÈVE À PALERME

Depuis plusieurs jours, les éboueurs de Palermo sont en grève et l'on estime que 2500 tonnes de déchets n'ont pas été collectés. Voici le spectacle (Téléphoto AP)

SUPERCERN: BERNE A DONNÉ LE FEU VERT

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral vient d'approuver un message concernant la participation de la Suisse au projet de construction d'un accélérateur de 300 gev par l'Organisation européenne et pour la recherche nucléaire (CERN).

Le 19 février de cette année, le conseil du CERN a décidé de construire un grand accélérateur de particules d'une

capacité initiale d'environ 300 milliards d'électrons-volts, appelé SUPERCERN. Ce projet, dont la réalisation se fera dans le cadre d'un programme de huit ans, coûtera 1124 millions de francs. Il consistera en la construction, à proximité immédiate des installations du CERN, à cheval sur territoire suisse et français, d'un synchrotron à protons dont seul un petit segment se trouvera sur notre sol.

La plus grande partie de l'ouvrage, de même que la déflexion des faisceaux et les zones d'expérimentation, seront situées sur territoire français. Le terrain nécessaire (412 hectares pour la France et 68 hectares pour la Suisse, sera mis à la disposition de l'organisation par les deux pays intéressés. La Suisse assumera pour sa part la construction des conduites d'eau de refroidissement, tandis que la France se chargera de l'amenée d'électricité jusqu'au site.

DÉJÀ

La construction du grand accélérateur, à laquelle participeront dix douze Etats que compte le CERN, va donner une impulsion nouvelle à l'organisation. Elle ouvrira d'intéressantes perspectives dans le domaine de la physique des hautes énergies, science qui a atteint un haut niveau de développement dans notre pays. Si l'on tient compte du fait que notre pays avait manifesté, en 1969 déjà, son intérêt de principe au projet du SUPER-CERN dont l'implantation n'était pas encore envisagée, à l'époque, sur notre sol, il est tout indiqué que nous participions à ce projet.

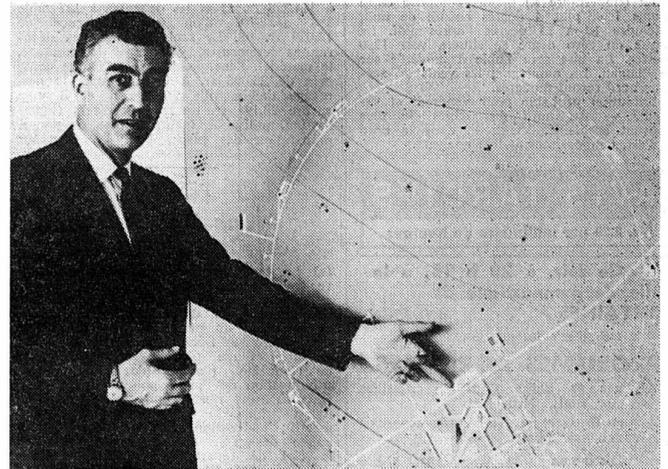
Population suisse: 840,000 personnes de plus en dix ans

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral vient de soumettre aux Chambres fédérales un message concernant l'homologation des principaux résultats du recensement fédéral de la population du 1er décembre 1970. La population résidante avec 6.269.783 personnes est supérieure d'environ 13.000 unités à celle qu'indiquaient les résultats provisoires publiés à la fin de décembre 1970.

Au cours des dix dernières années la population résidante s'est donc accrue d'environ 840.000 personnes soit de 15,5 pour cent. Les plus fortes augmentations absolues ont été enregistrées dans les cantons de Zurich (155.484), Berne (93.773), Vaud (82.339), Genève (72.365) et Argovie (72.344).

En valeur relative les progressions les plus marquées sont celles de Bâle-campagne (38,2 pour cent), de Zoug (29,5 pour cent), de Genève (27,9 pour cent) et du Tessin (25,5 pour cent).

Le canton de Glaris est le seul dont la population résidante ait diminué (d'environ 2000 personnes ou de 5 pour cent).



Le directeur du CERN, M. Adams, montre la maquette de ce gigantesque projet. (Archives.)

Davantage de drogue que de chewing-gum au Viet-nam ?

WASHINGTON (Reuter). — 10 % des militaires américains au Viet-nam se droguent avec des produits violents que l'on trouve plus facilement dans ce pays que des cigarettes ou du chewing-gum, indique un rapport d'une sous-commission des forces armées américaines.

Le rapport, qui décrit en termes vigoureux l'étendue du problème de la drogue parmi les militaires, affirme que les soldats américains servant au Viet-nam se droguent de plus en plus à l'héroïne, à l'opium et à la morphine parce que ces produits peuvent être facilement obtenus - généralement de laboratoires installés au Laos, en Thaïlande et à Hong-kong.

Tous les efforts pour réduire la consommation d'héroïne

ne au Viet-nam ont été inefficaces, déclare le rapport, en raison de la complicité des fonctionnaires locaux dans le trafic de la drogue.

« Tous les témoignages recueillis indiquent que 50 à 60 % des hommes sous les drapeaux ont goûté au moins une fois de la drogue - principalement la marijuana », déclare le rapport.

Selon l'agence américaine Associated Press, la drogue a tué 160 soldats américains l'an dernier, dont 40 au Viet-nam. Elle pourrait être également à l'origine de la mort suspecte de 56 autres militaires.

Le rapport note que les trois armes ont enquêté sur 16.466 affaires de drogue dans les six premiers mois de 1970 dont 4877 au Viet-nam.

Le crime du Prédame devant les Assises jurassiennes

Libres opinions biennoises: à qui profitent les logements subventionnés (Page Bienne - Jura)

Genève aura son onzième siège au Conseil national (Page 31)

Informations régionales:

- pages 2, 3, 6, 9, 11 et 13
Arts et spectacles: page 14
Les sports: pages 17 et 19
Les carnets du jour: page 27
Actualité nationale: page 31

LE PROCHAIN VIRAGE

« Il est sage de scruter sans trêve l'avenir, afin de pouvoir sans trop de mal se plier aux lois inéluctables qu'il nous dictera », a dit jadis Winston Churchill.

La parole mérite réflexion au moment où, pour le présent, le Conseil fédéral informe les Chambres des résultats du dernier recensement. Premier facteur à retenir: l'accroissement de la population, qui s'est élevé à plus de 800.000 personnes au cours des dix dernières années. L'augmentation va se poursuivre, mais à un rythme moins rapide. L'Union suisse des arts et métiers, citant les principaux bureaux d'étude du marché l'a évaluée à 0,7 % l'an pour le futur. Dans une vingtaine d'années, en 1990, il y aura donc plus de sept millions d'habitants en Suisse.

Selon les mêmes sources, sur cent habitants, on comptera alors 51 femmes et 49 hommes. L'influence féminine, dans tous les domaines, aura tendance à s'accroître. C'est un élément important à retenir pour toutes les branches de l'industrie et des services.

Fait aussi important, sinon plus marquant pour l'équilibre économique de la Suisse: l'espérance de vie augmentera de cinq ans d'ici à 1990. L'âge moyen auquel les femmes pourront espérer arriver alors sera de 79 ans, tandis que les hommes atteindront la 74ème année. Conséquence dont la gravité ne semble pas encore être comprise par la majeure partie de la population: le nombre des Suisses et des Suissesses de plus de 65 ans d'âge doublera d'ici à 1990.

En d'autres termes, moins de la moitié de la population, soit environ trois millions et demi de personnes, devront travailler pour subvenir aux besoins de près de quatre millions de jeunes et de gens du troisième âge. Cela nécessitera un accroissement substantiel de la productivité et, sans doute aussi, un effort sérieux en matière d'heures de travail à fournir pour chacun des membres de la population active.

Les perspectives dans ce domaine sont néanmoins empreintes d'optimisme. Sauf crise grave, guerres, etc., et en calculant une augmentation de la productivité de 2,3 % par an, la production nationale aura progressé d'environ 50 % dans vingt ans.

La tendance enregistrée de nos jours (la ville pour le travail, la campagne pour l'agrément), va répartir la population selon les proportions suivantes: 65 % pour les agglomérations urbaines, 35 % pour les autres contrées.

Aucun chef d'entreprise, aucun citoyen responsable, ne peut rester indifférent devant ces perspectives sous peine de manquer le prochain « virage de l'avenir ».

R. A.

A Neuchâtel et dans la région

Avis mortuaires

Il me fait reposer dans de verts pâturages et me mène le long des eaux paisibles.

Psaume de David.

Madame Lucien Brillard et ses enfants Michel et Nicole, les familles parentes et alliées, annoncent avec chagrin le décès de

Monsieur

Louis DESAULES

leur cher père, grand-père, beau-frère et oncle, enlevé dans sa 87^{me} année.

2034 Peseux, le 27 avril 1971. (Avenue Fomachon 23)

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu vendredi 30 avril, à 13 heures.

Culte pour la famille au domicile à 12 h 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Les familles parentes, amies et connaissances,

ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Jules PERRENOUD

survenu dans sa 80^{me} année.

Neuchâtel, le 28 avril 1971. (Erhard-Borel 5)

Mon âme bénis l'Eternel et n'oublie aucun de ses bienfaits.

Ps. 103 : 2.

L'incinération aura lieu vendredi 30 avril. Culte à la chapelle du crématoire à 16 h.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Madame Frida Jeannot, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes, amies et connaissances,

ont la douleur de faire part du décès de

Mademoiselle

Jeanne BLOESCH

survenu subitement, à l'âge de 68 ans.

2000 Neuchâtel, le 27 avril 1971. (Charles-Knapf 22)

Dieu a tant aimé le monde, qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.

Jean 3 : 16.

L'incinération aura lieu vendredi 30 avril. Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame René Elzingre-Solozio ; Madame veuve Roland Gigandet-Elzingre et ses fils Flavien et Olivier ; Madame Gilberte Balmer-Elzingre ; Monsieur et Madame Herbert Solozio, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur Max Jégendorf-Solozio, ses enfants et petits-enfants ; Madame Marguerite Kindermann-Elzingre et ses fils ; Madame Micheline Bass-Elzingre et son fils ; le docteur et Madame Daniel Jichlinski-Elzingre et leurs enfants ; Monsieur et Madame Georges Elzingre-Barbey, leurs enfants et petits-enfants ; les familles Elzingre, Maigné et Messelier, ont le douloureux devoir de faire part du décès de

Monsieur René ELZINGRE

leur très cher époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et cousin qui s'est éteint paisiblement dans sa 82^{me} année.

Crostand, le 27 avril 1971. (2205 Montmollin)

Dieu est amour

L'incinération aura lieu à Neuchâtel le jeudi 29 avril.

Culte à la chapelle du crématoire à 15 h.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur et Madame Léon-Alex Martenet et leurs enfants Sylvie et Didier, à Genève ; Madame Hélène Vitus-Martenet à Neuchâtel, ses enfants et petits-enfants, à Genève et Lausanne ; Monsieur Frédéric Martenet, à Serrières ; Monsieur et Madame Louis Thiébaud-Martenet, leurs enfants et petits-enfants, à Bôle ; Monsieur et Madame Alex Weill-Martenet à Bôle, leurs enfants et petits-enfants, à Fleurier et Lausanne ; les enfants et petits-enfants de feu Charles Martenet, à Neuchâtel ; Monsieur Rodolphe Sahli, à Boudry ; Monsieur et Madame Fritz Hubacher-Sahli, à Berne, leurs enfants et petits-enfants, à Berne et Mexico ; Mademoiselle Alice Sahli, à Boudry, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

André MARTENET

leur très cher papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 81^{me} année, après une longue et pénible maladie.

2003 Serrières-Neuchâtel, le 27 avril 1971. (Rue Erhard-Borel 5)

Maintenant l'Eternel, mon Dieu, m'a donné le repos.

I Rois 5 : 4.

L'incinération aura lieu vendredi 30 avril. Culte à la chapelle du crématoire, à 15 h.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La direction et le personnel des Maisons Torre et Arts ménagers S. A., à Genève, Lausanne et Neuchâtel, ont le regret de faire part du décès de

Monsieur

André MARTENET

père de leur estimé collaborateur et ami, Monsieur Léon-Alex Martenet.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Neuchâtel, le 27 avril 1971.

Profondément touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées, Monsieur et Madame Edouard Cloutt expriment leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui ont pris part à leur douloureuse épreuve.

Cornaux, avril 1971.

La famille de

Madame Louise NEUKOM

profondément touchés des nombreux et amicaux témoignages reçus à l'occasion de son grand deuil, exprime sa très vive reconnaissance à tous ceux qui y ont pris part.

Un merci tout particulier s'adresse à Monsieur le pasteur J.-R. Läderach, ainsi qu'aux locataires et voisins de l'immeuble Port-Roulant 34.

Neuchâtel, avril 1971.

Profondément touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées, Monsieur et Madame Edouard Cloutt expriment leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui ont pris part à leur douloureuse épreuve.

Cornaux, avril 1971.

253604 ou 331720

POMPES FUNÈRES

Evard-Flühmann

Neuchâtel Toutes formalités

Transports en Suisse et à l'étranger

Epargnez

à votre famille frais et formalités au décès.

Devenez

membre de la Société de crémation de Neuchâtel,

avenue des Alpes 84, tél. 25 53 52.

« Le Monde » juge sévèrement les distributions gratuites de journaux

On lit dans l'Echo de la presse et de la publicité (Paris) : « Sensation dans la presse parisienne ! « Le Monde », le sérieux, le grave, le mesuré, le confraternel « Monde » est parti en guerre contre « Le Figaro » qu'il accuse ni plus ni moins de faire du dumping par ses distributions massives de journaux dans les hôtels, Jacques Fauvet, directeur du « Monde » y est allé d'un éditorial en première page et Jacques Sauvageot d'un article fortement charpenté à l'intérieur. Jacques Fauvet écrit : « Ces distributions gratuites de journaux s'apparentent au dumping. Elles constituent toujours une concurrence déloyale, mé-

me si en définitive la qualité paie et se paie, comme l'indépendance. Loin de préparer le lecteur à payer tôt ou tard, le journal à son prix, ces pratiques le déshabituent tout simplement de l'acheter et le détournent, de surcroît des points de vente où il pourrait se procurer d'autres publications. (...) Elles portent atteinte, nous en sommes convaincus, au crédit de la presse française sans remédier, tout au contraire, aux causes de son déclin. » Ces vérités sont bonnes à dire non seulement à Paris mais aussi à Neuchâtel, où, circonstance aggravante, c'est la Ville qui montre le mauvais exemple en éditant une feuille gratuite.

Informations horlogères

Le deuxième séminaire horloger suisse s'est terminé hier à Neuchâtel

Il était normal, dans ce canton, que tout se termine par une fondue. Voilà pourquoi six Russes et des spécialistes de l'industrie horlogère suisse se sont retrouvés autour de quelques caquelons, hier soir à Saint-Aubin... Cette fondue mettait un terme au deuxième séminaire horloger helvético-russe qui s'est tenu à Neuchâtel au début de cette semaine et qu'avait précédé une visite de deux jours à la Foire de Bâle. Ce séminaire fait suite à un premier qui avait été organisé à Moscou en octobre dernier, les séminaires s'inscrivent dans le cadre des dispositions convenues lors de la signature, le 19 juin dernier, du protocole de collaboration entre, d'une part, le comité d'Etat du Conseil des ministres de l'URSS pour la science et la technique, et d'autre part la Chambre suisse de l'horlogerie.

On peut rappeler que l'accord horloger soviéto-suisse repose sur trois piliers d'égal importance : — une collaboration économique destinée à développer les échanges commerciaux mutuels ; — une collaboration dite juridique, c'est-à-dire celle qui porte sur la protection de la propriété industrielle devant conduire à mener une lutte en commun contre les abus de marques et les fausses indications d'origine ; — une collaboration scientifico-technique.

Si le séminaire de Moscou fut consacré à des sujets d'ordre général, notamment aux perspectives de développement de l'industrie horlogère, celui de Neuchâtel a porté principalement sur des questions techniques. Ce furent, par exemple, la montre classique ou différentes méthodes de contrôle des normes (choc, étanchéité, etc.). La délégation russe, que dirigeait M. Georgi Arsentiev, vice-directeur du ministère de la construction des instruments, appareils d'automatisation et systèmes de production — ministère dont dépend l'industrie horlogère — comprenait des collaborateurs de l'Institut de recherches horlogères de Moscou et des ingénieurs des entreprises de Minsk et de Penza. Quant à la délégation suisse, dont faisait partie M. Yann Richter, vice-directeur de la Chambre suisse de l'horlogerie et secrétaire général de la commission horlogère chargée des relations avec l'URSS, elle était présidée par M. Paul Dinichert, directeur du Laboratoire suisse de recherches horlogères.

On comprend mieux l'importance de cette collaboration entre les deux pays si l'on sait que l'URSS est, avec quelque 40 millions de pièces produites annuellement, le second producteur du monde. Pour le moment, cette production se limite sur-

tout à l'approvisionnement du marché intérieur, marché qui, on s'en doute, est très loin d'être saturé et dans lequel l'industrie horlogère suisse peut prendre pied. Pour mieux définir l'industrie horlogère soviétique, on peut dire qu'avec le double de personnel, elle fabrique deux fois moins de montres que la Suisse. On voit que des problèmes de rationalisation se posent et qu'ils seront vraisemblablement l'objet de prochaines discussions.

LES MONTRES MOSER...

Cette industrie horlogère, des Suisses en furent les créateurs, installant notamment leurs fabriques dans la région de Moscou et de Saint-Petersbourg. Après la révolution, une nouvelle industrie se créa en URSS mais, à peine avait-elle vu le jour qu'elle dut payer un lourd tribut à la guerre. Des fabriques furent détruites, d'autres repliées dans l'Oural et orientées uniquement sur la production de matériel destiné à l'armement. Depuis 1945, l'URSS a dû remettre sur pied cette branche et les résultats sont plus que probants.

Une anecdote, enfin. A leur arrivée en Suisse, la semaine dernière, les techniciens soviétiques ont demandé à visiter une certaine fabrique Moser. Mieux allongés des Suisses qui durent bien expliquer à leurs hôtes que cette marque n'existait pas ici et qu'elle n'avait sans doute jamais existé. Peu à peu, les langues se délièrent et on put ainsi apprendre que le Suisse Moser, qui s'était installé au siècle dernier en Russie, avait fabriqué de si bonnes montres que beaucoup marchent encore aujourd'hui. Et sans le moindre pépin... Cl.-P. Ch.

Lire d'autres informations neuchâteloises en page Montagnes.

Avis mortuaire

Tes souffrances sont passées. Repose en paix.

Monsieur Robert Jeanneret, à Cressier ; Mademoiselle Patricia Jeanneret, à Cressier, les familles Béguelin, Grimm, Egli, Crelier, Isler, Chautems, Aebischer, Fleury, parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Robert JEANNERET

née Nelly BÉGUELIN

leur chère épouse, maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui à l'âge de 52 ans, après de grandes souffrances supportées avec courage.

Cressier, le 28 avril 1971. (Prélards 24)

Mon âme bénis l'Eternel et n'oublie aucun de ses bienfaits.

Ps. 103 : 2.

L'enterrement aura lieu le vendredi 30 avril 1971.

Culte à la chapelle à 14 heures.

Départ du domicile à 13 h 45.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

REMERCIEMENTS

La famille de

Madame Louise NEUKOM

profondément touchés des nombreux et amicaux témoignages reçus à l'occasion de son grand deuil, exprime sa très vive reconnaissance à tous ceux qui y ont pris part.

Un merci tout particulier s'adresse à Monsieur le pasteur J.-R. Läderach, ainsi qu'aux locataires et voisins de l'immeuble Port-Roulant 34.

Neuchâtel, avril 1971.

Profondément touchés des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées, Monsieur et Madame Edouard Cloutt expriment leurs sincères remerciements à toutes les personnes qui ont pris part à leur douloureuse épreuve.

Cornaux, avril 1971.

253604 ou 331720

POMPES FUNÈRES

Evard-Flühmann

Neuchâtel Toutes formalités

Transports en Suisse et à l'étranger

Assemblée de la Société protectrice des animaux

La protection des animaux et de l'environnement

Une discussion animée par Pierre Lang

Hier soir au buffet de la Gare, l'assemblée générale de la Société protectrice des animaux de Neuchâtel et environs s'est déroulée sous la présidence de Mme Pierrette Bauer. A cette occasion, M. Pierre Lang, de la Télévision romande, animateur de l'émission « Rendez-vous » a conduit un débat sur la défense de la nature, rassemblant ainsi dans un même chapitre la protection des bêtes et de l'environnement en général. Un passionnant échange de vues s'est prolongé entre le conférencier et ses auditeurs. Ce fut l'occasion de faire certaines mises au point sur la façon la meilleure de défendre la cause des bêtes dans le monde d'aujourd'hui.

Parlant des chats, M. P. Lang estime qu'il faut encourager la stérilisation des nouveaux-nés. Dans les refuges, on a souvent affaire d'autre part, à des chiens très fortement traumatisés par des changements de maîtres successifs.

Il faut donc bien réfléchir avant d'en adopter un, car il se donne pour la vie, c'est un cœur à quatre pattes !

Il y a à toute une éducation de l'homme à faire et elle commence sur les bancs de l'école. C'est notre espoir. La télévision fait ce qu'elle peut. Pour ce qui est des bêtes sauvages, il est cruel de vouloir leur imposer une vie d'homme !

Un ours qui est présenté dans un bar de Neuchâtel a suscité une abondante discussion et M. F. Gaudard, agent de la Société protectrice des animaux a signalé à ce propos que son intervention avait permis d'améliorer la cage de l'animal et lui donner davantage d'espace vital.

Mais les moyens mis à disposition des autorités manquent en faveur des animaux maltraités. Cependant une est en gestation comme le rappelle entre autres M. Philippe Mayor, président de la ville.

DES BACS POUR LES BESOINS DES CHIENS

En donnant un aperçu de la liste insupportable des interventions qui se révèlent nécessaires au jour le jour, M. Gaudard releva quelques nouveautés parmi les actions de la Société protectrice des animaux. C'est ainsi que cette dernière a payé la taxe pour chien de certaines personnes économiquement faibles.

La société a demandé d'autre part de placer des bacs pour les besoins des chiens tout en remarquant que trop souvent des chiens mal éduqués indisposent les passants par leurs excréments.

Baudelaire disait l'humanité en deux groupes, les amis des chiens et les amis des chats. Ils se sont affrontés hier soir ensemble et Pierre Lang a tenté avec patience de les mettre d'accord ! Le problème des os pour le chien a aussi été débattu ! Peut-on donner des petits os à broyer à son chien ? Une enquête faite à l'échelle européenne semble admettre que le risque d'accident est négligeable.

Mais M. Ph. Mayor, président de la ville, a fait une expérience qui infirme ce résultat. Il ne donnera pas d'os de poulet à son chien !

La question de la dissection ou de la vivisection a été aussi abordée. M. P. Lang a tenu à ce propos à bien mettre

les choses au point. Ce qui est répréhensible ce sont les mauvais traitements mais non les expériences nécessaires pour la recherche scientifique. Enfin les animaux sont les grandes victimes de l'inconscience humaine et de la pollution envahissante. Les cris d'alarme se multiplient mais sans que la grande prise de conscience universelle nécessaire se réalise. Et pourtant selon A. Bombard, il reste quinze années seulement pour sauver la Terre d'une pollution irréversible détruisant le biotope des animaux et finalement peut-être de l'homme lui-même.

Pour revenir finalement à une question administrative, ajoutons que la Société protectrice des animaux de Neuchâtel et environs comptait au mois de mars de cette année 676 membres. La cotisation qui était de 4 fr. par an a été portée hier à 6 fr. minimum. J.-P. G.

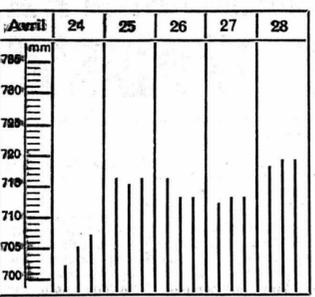
Solidarité avec les étudiants neuchâtelois

L'Union nationale des étudiants de Suisse (UNES) a publié mercredi un communiqué par lequel elle exprime son soutien aux étudiants de l'Université de Neuchâtel dans leur combat contre la nouvelle loi sur les réformes universitaires, adoptée par le Grand conseil neuchâtelois.

L'UNES estime que cette lutte revêt une importance fondamentale pour les étudiants suisses car « le caractère autoritaire et technocratique de la nouvelle loi est symptomatique des grands principes qui président à la réforme des universités telle que la souhaitent les professeurs et les institutions universitaires ».

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 28 avril 1971. — Température : Moyenne : 8,4 ; min. : 4,8 ; max. : 12,4. Baromètre : Moyenne : 719,4. Eau tombée : 0,5 mm. Vent dominant : Direction : nord, nord-ouest ; force : faible jusqu'à 6 heures, ensuite est, nord-est faible à modéré. Etat du ciel : très nuageux à nuageux jusqu'à 11 h, ensuite légèrement nuageux à clair.



Niveau du lac 28 avril à 6 h 30 : 428,98
Température de l'eau (28 avril) 10 degrés

Prévisions météorologiques. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : le temps sera en majeure partie ensoleillé avec quelques résidus nuageux en montagne.

La température en plaine, comprise entre moins 1 et plus 4 degrés en fin de nuit, atteindra 10 à 15 degrés l'après-midi. La limite du zéro degré se situera vers 1200 mètres. La bise sera faible à modérée sur le Plateau. En montagne, les vents du secteur nord seront modérés.

Evolution probable pour vendredi et samedi. — Au nord des Alpes le plus souvent ensoleillé. Vendredi, dans le nord et l'est, temporairement très nuageux.

AVIS TARDIFS

Fr. 220 par millimètre de hauteur

Ce soir, à 20 h 15, à la halle de gymnastique de FONTAINES

Débat sur les

PROBLÈMES AGRICOLES

par ● Blaise CLERC, conseiller aux Etats, Neuchâtel, et ● Georges THEVOZ, conseiller national, Missy.

Discussion Entrée libre

NEUCHÂTEL

STADE DE LA MALADIÈRE

Samedi 1er mai à 17 heures

Neuchâtel Xamax

URANIA

Dès 15 h 15 match des réserves

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Faculté des sciences

SOUTENANCE DE THÈSE DE DOCTORAT

Jeudi 29 avril 1971, à 16 h 15, au grand auditorio de l'Institut de physique

« Cinétique des recombinaisons excitoniques dans CsI »

Candidat : M. Eric SAURER

Concombre

la pièce 1.-

avec timbres COOP

CABARET-DANCING LA ROTONDE NEUCHÂTEL

Les prestations de la Ville lors de la Fête des vendanges

Dans son postulat du 8 mars, M. J.-P. Ghelfi (soc.) demandait au Conseil communal de chiffrer le montant des prestations gratuites de la commune à l'occasion de la Fête des vendanges et de le communiquer au Conseil général.

Dans un rapport d'information destiné au législatif qui se réunira lundi, le Conseil communal présente des comptes très détaillés qui englobent absolument toutes les prestations de la ville, y compris les charges sociales qui s'ajoutent aux salaires du personnel employé. Seules les prestations de fonctionnaires qui travaillent à l'organisation de la fête durant leur horaire de bureau ou qui tiennent certains comptes n'y figurent pas.

Le compte des recettes et dépenses établi pour la circonstance concerne l'année 1970, très mauvaise météorologiquement parlant, ce qui est certaines répercussions néfastes sur les recettes.

Les recettes se montent, tout compris, à 114.258 fr. 65 et les dépenses à 127 mille 288 fr. 10, d'où une différence de 13.029 fr. 45. Le seul éclairage des décorations lumineuses, y compris le montage, le matériel, l'énergie, la main-d'œuvre coûte près de 25.000 fr. à la commune, y compris encore 28.194 fr. de travaux divers (signalisation, utilisation d'autres corps de police, préparation des plans, etc.). La taxe sur

les spectacles rapporte 28.900 fr., celle payée par les forains 31.000 fr., par les tenanciers d'échoppes 27.900 fr.

Des crédits pour le futur lotissement du « Pré-des-Acacias »

C'est un crédit de 575.000 francs que demande le Conseil communal pour réaliser des travaux d'infrastructure nécessaires à la construction de bâtiments localisés au « Pré-des-Acacias », à Pierre-à-Bot ; la majeure partie de ce crédit sera utilisée pour la correction du tronçon inférieur de la route de Chaumont, la construction d'un collecteur, l'aménagement d'une boucle de retournement pour la ligne d'autobus 9 et l'extension de l'éclairage public. Enfin, 115.000 fr. sont prévus pour l'extension des réseaux d'eau, de gaz et d'électricité.

BOUDRY Le Conseil général siègera le 7 mai

Le Conseil général de Boudry siègera le 7 mai. L'ordre du jour de cette séance comprend les comptes de la commune pour 1970, une modification du règlement du CESCOLE, l'achat d'une parcelle de terrain rue des Vermondins et deux demandes de crédit. Le premier, d'une somme de 18.500 francs, est destiné à l'extension du réseau d'eau à Areuse, le second, d'un montant de 105.000 fr., servira à la réalisation d'une ligne souterraine à haute tension allant du futur poste de transformation « Collège » à la station en construction aux Ets Mikron-Hasler. Enfin, le Conseil général devra nommer deux membres du Conseil communal en remplacement de MM. Ernest Duscher et Maurice Kull, démissionnaires, et de deux délégués, en remplacement de deux autres personnes, au Syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux usées de Boudry-Cortailod.

CORTAILLOD Assemblée du parti socialiste

(c) Le parti socialiste de Cortailloclod a tenu son assemblée générale, suivie d'un souper, à l'Hôtel de Commune. Le conseiller communal et Mme Rémy Allemann, de Neuchâtel, étaient invités d'honneur.

Nouvelles financières

HEUER-LEONIDAS S.A.

Sous la présidence de M. Walter Ryser, s'est tenue, hier à Bienne, la première assemblée générale publique des actionnaires de Heuer-Leonidas S.A. L'assemblée a approuvé le rapport de gestion pour l'exercice écoulé ainsi que les comptes, elle a décidé, sur proposition du conseil d'administration, le versement d'un dividende de 15 % sur l'ensemble du capital de 3.000.000 fr., ce qui représente un montant brut de 37 fr. 50 pour les actions au porteur (valeur nominale : 250 fr.) et de 15 fr. pour les actions nominatives (valeur nominale 100 fr.), une somme de 250.000 fr. a été attribuée à la réserve spéciale.

FAN

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel

Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20 - 178

Nos guichets sont ouverts au public
de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10
sauf le samediTous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de
7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors
de ces heures, une permanence est ouverte, du diman-
che au vendredi soir, de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction
répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.Délai de réception
de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent
paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les
grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le
vendredi avant 9 heures et les petites annonces le ven-
dredi également, avant 11 heures. Pour le mardi, le
lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus
à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et
jusqu'à 23 heures ils peuvent être glissés dans la boîte
aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4,
dans le passage.

Tarif de la publicité

ANNONCES: 44 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces
locales 34 c., min. 25 mm. Avis tardifs et réclames
urgentes, Fr. 220 le mm. Réclames Fr. 150 le mm.
Naissances, mortuaires, 70 c. le mm. Petites annonces
non commerciales, 30 c. le mot, min. 10 mots.Pour les annonces de provenance extra-cantonale:
Annonces Suisses S.A., «ASSA», agence de publicité,
Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienna, Fribourg, Genève,
Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-
Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthur, Zurich.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures.
Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus
que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum
à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif des abonnements

SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
64.—	33.50	17.50	6.50

ÉTRANGER

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
110.—	46.—	24.—	8.50

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Yougoslavie
et les pays d'outre-mer:

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
140.—	52.—	27.—	10.—

* Taxes postales internationales majorées depuis le 1.7.71.

Délais pour les changements d'adresse

(minimum une semaine)

la veille avant 8 h 30.

Pour le lundi: le vendredi avant 8 h 30.

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits.

A l'étranger: frais de port en plus.

L'EXPRESS

AVIS OFFICIELS

L'Institut de Physique de l'Université
de Neuchâtel offre à repourvoir un poste demécanicien
de précisionNous cherchons un jeune collaborateur consi-
cientieux et d'esprit ouvert pour participer à
la construction d'appareils de recherche et d'en-
seignement en physique. Ce travail exige de
la précision et une conception rapide des pro-
blèmes.

Entrée: Dès que possible ou à convenir.

Faire offres manuscrites, avec certificats et cur-
riculum vitae, à la Direction de l'Institut de
Physique, Université de Neuchâtel, rue A.-L. Bre-
guet 1, 2000 Neuchâtel.UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté des sciences

Soutenance de thèse de doctorat

Jeudi 6 mai 1971, à 16 h 15
au grand auditorio
de l'Institut de physiqueCandidat: M. Hagen LAMATSCH,
physicien diplômé de l'Université
de Munich

SUJET DE LA THESE:

« Propriétés optiques
des excitons dans CsI »

La séance est publique

IMMEUBLES

A vendre, de particulier,
une occasion rare à saisir,

VILLA

à Neuchâtel: 2 appartements de
6 pièces, tout confort, balcon, garage,
beau jardin clôture, 480,000 fr.
Belle situation, vue imprenable sur
le lac et les Alpes.Ecrire sous chiffres FI 748 au bu-
reau du journal.

A vendre à Bôle (NE)

ANCIENNE FERME
RESTAURÉE7 pièces, verger et pelouse, piscine, avec bar,
nombreuses dépendances. Terrain 3200 m². Pour
visiter, écrire sous chiffres KH 936 au bureau du
journal.

VAL-DE-TRAVERS

à 1 km à l'est de Travers
maison familiale
de 2 appartements et dé-
pendances avec chauffage
central. Situation tranquille.

NODS

Terrain
3880 m², zone villas, vue
étendue, services publics à
proximité.

Tél. 25 13 13

Neuchâtel

Orangerie 8

offre à vendre

Maison de vacances
neuveavec 900 m² de terrain, 3 ou
4 chambres, avec cheminée, cui-
sinière électrique, W.-C., salle de
bains, garage, cave et balcon.
Eau, canalisation, électricité et
accès à la route.Situé au lac Noir, centre de ski,
vue magnifique.

Prix Fr. 64.000.—

Les intéressés sont priés de

s'adresser à:

PILLER AEBISCHER, construction

de chalets, 1715 Alterswil (FR).

Tél. (037) 44 16 74, de 9 à 12

heures.

A vendre

immeuble locatif

à l'ouest de Neuchâtel, bâti-
ment de 26 logements.
Rendement brut 7 %.

S'adresser:

Fiduciaire SEILER & MAYOR

Trésor 9, 2000 Neuchâtel.

Tél. (038) 24 59 59.

Parcelles de terrain à bâtir
de 800 à 1200 m²
pour maison de vacancesentièrement aménagé. Eau, cana-
lisation, électricité et accès à la
route.Situation magnifique et très belle
vue, dans les Préalpes fribour-
geoises, au lac Noir, centre de
ski. Prix avantageux: Fr. 15.— le
mètre 2.Les intéressés
sont priés de téléphoner au
(037) 44 16 74 de 9 à 12 heures.

A vendre

immeubles locatifs

à l'ouest de Neuchâtel, bâtiments
de 9 et 21 logements, excellente
situation.

S'adresser: Fiduciaire Leuba &

Schwarz, fbg de l'Hôpital 13,

2001 Neuchâtel,

tél (038) 25 76 71.

A vendre, à Portalban, magnifique

terrain à bâtir

en bordure de falaise, avec vue impre-
nable sur le lac, de près de 3700 m².Téléphoner au (022) 34 79 86, après 19 h 30
ou écrire sous chiffres KM 985 au bu-
reau du journal.

A VENDRE

AUX HAUTS-GENEVEYS

MAISON

comprenant: trois logements, une
cuisine, trois chambres, dépen-
dances, jardin et verger.
Place 1446 m².

Visite du bâtiment:

8 mai et 15 mai 1971

de 14 à 16 heures.

Pour tout renseignement, s'adres-
ser à Me Paul JEANNERET,
notaire, à Cernier.

ENCHÈRES

Enchères publiques de bétail
à ChambrelieuLe vendredi 30 avril 1971, dès 14 heures, M. Paul RENAUD,
agriculteur, domicilié à Chambrelieu, exposera par voie
d'enchères publiques, à son domicile, le bétail de race
brune ci-après:6 vaches portantes, 1 vache fraîche, 5 génisses, dont 2
portantes.Bétail indemne de tuberculose et brucellose, vacciné con-
tre la fièvre aphteuse.Une machine à traire de marque Alfa Laval sera égale-
ment mise à l'enchère.

Paiement comptant.

Le greffier du Tribunal:

MANNWILLER

A LOUER

Vacances à

Verbier

dans chalet Papajo,
bel appartement
moderne, grand
confort, belle vue,
tout près du centre.
Quartier tranquille,
aménagement
terrain plat.Tél. (038) 24 12 16
ou (026) 7 12 36,
samedi-dimanche.

A louer joli

chalet

à Fiesch (VS),
1100 m d'altitude,
à partir du 15 mai
jusqu'au 23 juillet.
Tout confort et
garage.Egalement libre
dès le 12 septembre
1971.

Tél. (028) 3 21 48.

A louer, au chemin des Adoz,
à Boudry, pour le 24 juillet 1971,

appartement

de 3 pièces, tout confort.

Loyer mensuel 390 fr., charges
comprises.Pour tout renseignement, s'adres-
ser à la

Fondation d'ébauches S.A.

Tél. (038) 25 74 01.

A louer, à partir du 1er juin ou
pour date à convenir,

immeuble de fabrique

env. 160 m² locaux de bureauxenv. 300 m² locaux d'ateliersenv. 300 m² locaux d'entrepôts

Prix très avantageux.

SELECTA S.A., 3280 MORAT

Tél. (037) 71 35 35.

DEMANDES A LOUER

En vue de l'ouverture d'un cabi-
net dentaire, je chercheLOCAUX
100 à 120 m²dans un endroit bien situé et
central.Adresser offres écrites à CE 977
au bureau du journal.Pour étudiant
participant aux cours de vacan-
ces du 11 juillet au 7 août 1971,
on demande à louer

chambre

à 1 ou 2 lits, à proximité de
l'université.Faire offres détaillées sous chif-
fres HJ 982 au bureau du jour-
nal.Nous cherchons à louer à Neuchâtel, ou dans
les environs immédiats, des locaux à l'usage

d'entrepôt de papier

Ces locaux doivent être sains, d'accès facile,
situés de préférence de plain-pied ou au sous-
sol. Charge au m²: 1500 kg. Surface: environ
300 m². Faire offres écrites à la direction
technique de l'Imprimerie Centrale et de la
Feuille d'avis de Neuchâtel, 4, rue Saint-Mau-
rice, Neuchâtel.

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise de Travaux publics
cherche pour entrée immédiate ou date
à convenir:

1 chauffeur de camion

Catégorie D

ayant de la pratique dans la conduite de camions lourds

1 chauffeur

véhicules légers. Catégorie A.

Nous demandons:
Personnes sérieuses et de bonne moralité. Sens des responsabilités.Nous offrons:
Situation stable, salaire approprié, fonds de pension et autres pres-
tations sociales intéressantes.
Semaine de 5 jours.Adresser offres à P. Andrey & Cie S.A./H.R. Schmalz S.A.,
rue de l'Hôpital 11, 2000 Neuchâtel. Tél. (038) 24 06 22.Société Horlogère Rodé, Terte 4,
2000 Neuchâtel,
cherchejeune fille
ou damepour différents travaux de montage.
Formation assurée par nos soins.Tél. bureau 25 67 01, interne 55,
privé 31 67 17.

Le restaurant BEAULAC 1re classe cherche:

chef de rang
commis de rang
garçon de cuisine
sommelier
ou sommelièreTéléphoner au 24 42 42 ou
se présenter au restaurant.Entreprise commerciale de la place cherche, pour date
à convenir, un(e)

COMPTABLE

disposant d'une solide expérience, âge 30 à 50 ans,
bonnes références, capable d'un travail sûr et indépen-
dant

Responsabilités:

comptabilité complète, salaires, lcha, assurances, fac-
turation (contrôle), matériel.

Prestations:

correspondant aux normes industrielles les plus avan-
cées. Sécurité d'une entreprise solidement établie et
saine.Veuillez soumettre votre offre détaillée, avec curriculum
vitae et copies de certificats (discrétion assurée), sous
chiffres P900119 N à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel,
en indiquant votre numéro de téléphone, afin que nous
puissions vous contacter rapidement.

L'hôpital de Montreux cherche:

une SECRÉTAIRE MÉDICALE et
quelques NURSES DIPLÔMÉES

Date d'entrée à convenir.

Adresser offres de service à la Direction de
l'hôpital, 1820 Montreux.QUARTIER
Fabrique de moteursNous cherchons pour travaux d'élec-
tro-mécanique:MÉCANICIENS
OUVRIERS D'ATELIERPlaces stables et bien rémunérées.
Avantages sociaux.Faire offres ou s'adresser à:
Fabrique de moteurs QUARTIER
2015 Areuse, tél. 42 12 66.Fabrique d'horlogerie en pleine expansion, sur la
place de Bienna, engage tout de suite ou pour
date à convenir, un jeuneemployé supérieur
de commercedynamique et possédant les langues espagnole,
portugaise, éventuellement anglaise, pour occuper
poste indépendant à responsabilités dans le sec-
teur vente / exportation.Les intéressés sont priés d'adresser leurs offres,
avec documents usuels, sous chiffres AS 3463 J
aux Annonces Suisses S.A., 2501 Bienna.

FAN

Corcelles (NE)

Nous cherchons pour début mai, un (e)

porteur (euse) de journaux

alerte, disposant éventuellement d'un aide ou d'un
véhicule, pour la distribution de notre journal dans
un secteur de Corcelles.Mise au courant. Horaire de distribution: 5 à 7 heu-
res, environ.
Bonne rétribution. Frais de déplacement si néces-
saire.Adresser offres à l'administration de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
4, rue Saint-Maurice
2001 NEUCHÂTEL - Tél. 25 65 01



Si tant de femmes portent des sandales Scholl, ce n'est pas sans raisons.

Les sandales Scholl ont vraiment un effet étonnant. Elles activent la circulation sanguine, maintiennent les muscles du pied jeunes et élastiques, défatiguent les jambes, les rendent

fines, élancées et séduisantes. C'est là le secret de Scholl: Le relief breveté Scholl favorise les mouvements naturels du pied et lui conserve vitalité, force et souplesse.

Sandales Pescurette



élégantes - aérées - confortables

Cuir véritable, quatre coloris mode dès Fr. 37,80

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE



F. TRIPET

SEYON 8 — NEUCHÂTEL — ☎ 24 66 33



L'annonce reflète le vivant du marché

GOUT DES MOINES
GODET VINS AUVERNIER



Poissons frais
du lac de Neuchâtel

BAISSE sur les filets de perches
Profitez!

Lehnherr frères
POISSONNERIE
Place des Halles Neuchâtel
Tél. 25 30 92

Notre tuyau pour nos prêts personnels

Le nouveau crédit ultra-rapide Renco présente des avantages décisifs. C'est pourquoi

vous devez accorder toute votre attention à nos derniers «tuyaux».

Tuyau no 4 N'examinez pas seulement le coût des intérêts, mais aussi la largeur de vue de votre partenaire pour le cas où il vous arriverait de ne pas pouvoir tenir vos engagements ponctuellement. Tout retard peut sans cela vous coûter beaucoup d'argent et beaucoup d'ennuis.

Et rappelez-vous: il existe déjà des crédits Renco avec un intérêt de 5% seulement sur le capital initial, c'est-à-dire 9% par an. Toute personne se trouvant dans une situation financière ordonnée peut obtenir chez nous un prêt de fr. 1000.- à fr. 25000.-.

Crédit Renco

1211 Genève 1, 31, rue du Rhône 8021 Zurich, Widdergasse 1
Téléphone 022/24 63 53 Téléphone 051/23 03 34

Bulletin de commande
Veuillez m'envoyer sans retard, et sans engagement, vos formules de demande de crédit.

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NP Domicile _____ T/ 391



PHOTO-CINÉ TORRE-AMSA ENCORE MIEUX QU'UN DISCOUNT!!!

prix et choix fantastiques * les meilleures marques * ... et des avantages exclusifs!!!

FILMS

Une offre TORRE fantastique: FILMS COULEUR «3M» 3 POUR 2

3 films «3 M» 135/20 négatifs couleur 20 poses 24 x 36. Avec BONS de développement gratuit. **7.90** au lieu de 11.85

3 films «3 M» 126/20 cassettes négatifs couleur 20 poses 24 x 36. Avec BONS de développement gratuit. **7.90** au lieu de 11.85

FILMS DE GRANDE MARQUE À DES PRIX INCROYABLES!

- KODAK VERICHROME 126/12 noir/blanc, cassette, avec BON de développement gratuit **1.85**
- KODACOLOR cassette 126/20 20 poses négatif couleur, avec BON de développement gratuit **4.-**
- KODACOLOR 135/20, 20 poses négatif couleur 24 x 36, avec BON de développement gratuit **4.-**
- KODACOLOR 135/36, 36 poses négatif couleur 24 x 36, avec BON de développement gratuit. **6.50**
- KODACHROME II 126/20 cassette 20 poses, développement compris, avec dias montés **10.-**
- KODACHROME II 135/20, 20 poses 24 x 36, développement compris, avec dias montés **10.-**
- KODACHROME II 135/36, 36 poses 24 x 36, développement compris, avec dias montés **14.-**
- KODACHROME II DOUBLE 8 mm (USA), développement compris **11.50**
- KODACHROME II SUPER 8 mm (USA), développement compris **12.50**

... en rayon toutes les plus grandes marques mondiales: KODAK - 3 M - AGFA - ILFORD - PERUTZ - POLAROID - FUJICOLOR

TRAVAUX

ATTENTION!!!

TOUTES VOS GRANDES COPIES COULEUR DE FORMAT 7 x 10 ou 9 x 9 ou 9 x 13

60 ct. la pièce

GRANDES COPIES COULEUR «SANS BORDS» (plein format) POUR FILMS CASSETTES 126 ET NÉGATIFS COULEUR 24 x 36 FORMATS 9 x 9 ou 9 x 13

70 ct. la pièce

POUR VOS FILMS CASSETTE 126 COULEUR, CHOISISSEZ ENTRE:

- a) système «BONUS PHOTO»: chaque vue reproduite en 1 copie couleur 9 x 9 + 1 copie couleur 6 x 6;
- b) système «TRIPRINT»: chaque vue reproduite en 1 copie couleur 9 x 9 plus 2 copies couleur 4 x 4. ... de quoi faire beaucoup d'heureux!

70 ct. la pièce

ASSURANCE RÉUSSITE PHOTO

vous ne payez pas les photos que vous avez «ratées» si vous ne les emportez pas!

DÉVELOPPEMENT GRATUIT

De tous vos films noir-blanc ou négatif couleur achetés à nos rayons, et dont vous nous confiez le développement et les tirages de copies simultanément.

Notre magasin est ouvert de 8 h à 12 heures et de 13 h 30 à 18 h 30. Le samedi sans interruption de 8 heures à 17 heures. Fermé le lundi matin.

APPAREILS

Nouveau: plus besoin de pile!

KODAK 133 X nouvelle version du célèbre «Instamatic»: les flash-cubes deviennent «MAGI-CUBES» et fonctionnent sans pile. Encore plus pratique et plus sûr qu'avant, le 133 X fait la joie de toute la famille!

Notre prix Torre: **49.-**

Un nouveau polaroid à cassette!

POLAROID C.P. 80: en quelques secondes vous avez votre photo noir/blanc, en moins d'une minute une magnifique photo couleur grand format 8,2 x 8,5 cm impeccable: l'exposition est réglée électroniquement!

Notre prix Torre: **135.-**

Léger, pratique, efficace:

OLYMPUS PEN EE 52 appareil photographique de poche, robuste, pratique, d'emploi très facile, pour vues 18 x 24 demi-format. Temps d'exposition et diaphragmes réglés automatiquement. Objectif très lumineux.

Valeur 245.-

Notre prix Torre: **185.-**

Technique d'avant-garde

YASHICA LYNX 5000 E cet appareil photographique est muni d'un œil électronique et d'un «circuit intégral» qui réglent automatiquement temps de pose et diaphragmes... même au 1/1000 de seconde!

Valeur 445.-

Prix Torre fantastique: **278.-**

Prestige et qualité:

ZEISS IKON ICAREX 35 appareil de photo à visée reflex avec jeu de verres de visée, obturateur de 1/2 sec. à 1/1000, dispositif de retardement, monture à baïonnette pour les objectifs.

Notre prix Torre: **325.-**

Nouveauté: un Rollei de poche!

ROLLEI 35, une petite merveille munie de toutes les sécurités désirables, d'une cellule CDS, d'un objectif Zeiss Tessar 40 mm f/3,5, prises pour flashes. Format 24 x 36.

Notre prix Torre: **598.-**

Surprenante caméra, prix renversant

CAMÉRA BOLEX 160 MACROZOOM La première caméra à zoom électrique qui filme de 3 cm à l'infini! Possibilités fantastiques de filmer à volonté de très loin ou tout près sur films super 8. Valeur 1250.-

Notre renversant prix Torre: **895.-**

... avec monopied gratuit (valeur 58.-!)

TORRE-AMSA - AUX ARTS MÉNAGERS S.A.

Le plus grand centre spécialisé de toute la région neuchâteloise

A NEUCHÂTEL: 5, rue des Fausses-Brayes (à côté des Terreaux)
Téléphone: 25 76 44 (3 lignes)

A GENÈVE: TORRE «RIVE GAUCHE» 3, rue de Rive - TORRE «RIVE DROITE» 5, rue Rousseau
A LAUSANNE: AUX ARTS MÉNAGERS S.A., 11 et 30, Petit-Chêne

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

117^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Les agriculteurs de la Montagne de Buttes sont mécontents!

Manifestent-ils publiquement samedi?

De notre correspondant :

Au mois de janvier, M. Werner Wenger, fromager à la Montagne-de-Buttes, avisait la Société de laitier de sa décision de cesser son activité le 30 avril. D'autre part, l'année passée, il y avait déjà eu pas mal de remue-ménage au moment où on voulait fermer le local de coulage au Mont-de-Buttes. Les paysans s'y opposèrent et obtinrent satisfaction.

Pour clarifier les positions, il convient de relever deux choses. D'abord, il existe une société des producteurs de lait à la Montagne-de-Buttes et une autre au Mont-de-Buttes. L'entente n'est malheureusement pas parfaite entre les associations précitées.

Mardi après-midi, une séance s'est tenue à la montagne. Elle groupait les propriétaires producteurs et non producteurs et des fermiers. Y prirent également part MM. Crot, de la division fédérale de l'agriculture, Jacques Béguin, conseiller d'Etat, Boss, président et Belsler, directeur de la Fédération laitière neuchâteloise, Kaufmann, conseiller d'exploitation au service technique du département cantonal de l'agriculture.

TOUJOURS DES PROMESSES...

Depuis vingt ans, on réclame des améliorations à la fromagerie de la Montagne-de-Buttes, fort vétuste il faut l'admettre. Rien n'a été fait. Si ce ne sont des promesses... Mais celles-ci ne suffisent pas à apaiser certaines rançunes. Après la démission de M. Wenger, une séance s'était tenue il y a une quinzaine de jours et des plans avaient été élaborés. La construction d'une nouvelle fromagerie était dévisée à un demi-million de francs. Le représentant fédéral avait fait miroiter de coquettes subventions.

— Or, avant-hier, dit M. Armand

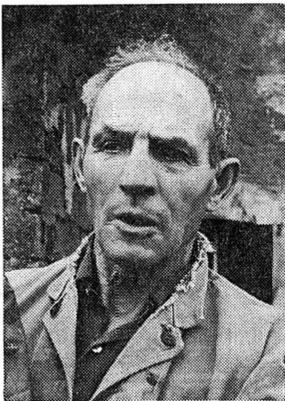
Chollet, c'était une autre chanson... Les autorités fédérale et cantonales ne voulaient plus entendre parler d'une nouvelle fromagerie et d'une porcherie à la Montagne-de-Buttes. Devant le fait (presque) accompli, nous avons décidé de livrer notre lait à la Côte-aux-Fées. Cependant, la solution était boiteuse.

— Pensez aux difficultés de transports en hiver, ajoute M. Jacques Huguenin. Si je dois me lever à 3 heures du matin pour traire, descendre à la Côte-aux-Fées et remonter chez moi, en faisant deux fois le trajet par jour, je ne pourrais rien faire d'autre. Nous imposons de livrer le lait à la Côte-aux-Fées, c'est une atteinte à la liberté du commerce. Pourquoi l'autorisation de vendre le lait à des sociétés industrielles ne nous a-t-elle pas été donnée? Nous aurions pu tenter un essai et peut-être obtenir des conditions plus avantageuses...

Tous les agriculteurs de l'endroit regrettent la fermeture de leur fromagerie. La solution « Côte-aux-Fées » a été préconisée à titre provisoire. Mais, on le sait, dans les administrations, le provisoire devient vite définitif... Non seulement la suppression de la fromagerie aura des conséquences immédiates désagréables pour les paysans, mais elle peut en avoir de plus lointaines et néfastes pour la commune de Buttes. En effet, les fermes actuelles ne seront-elles pas un jour ou l'autre abandonnées à cause des transports du lait et ne deviendront-elles pas de simples alpages? Buttes en fera alors les frais du point de vue démographique et financier. Enfin, les décisions imposées mardi semblent avoir manqué d'un certain sens psychologique.

MANIFESTATION?

Hier matin, M. Armand Chollet rédi-



M. Werner Wenger.
(Avipress - Schelling.)

geait un texte de protestation. Il proposait aux agriculteurs de se livrer samedi matin, jour du 1er mai, à une démonstration. C'est-à-dire de verser le contenu d'une bolle sur la route et de donner toute la production du lait à l'hôpital de Fleurier ce jour-là.

— Nous le savons, disait-il, nous devons livrer le lait à la Côte mais ce n'est pas une solution...

Pour tenter d'apaiser les esprits, le comité de la Société de laitier de la Montagne-de-Buttes a tenté mercredi peu avant midi, une démarche auprès de M. Wenger, lui demandant de reprendre son travail pendant six mois au moins.

— Je suis âgé de 64 ans, nous a confié M. Wenger. Je suis à la Montagne-de-Buttes depuis 1938. J'ai refusé catégoriquement l'offre de poursuivre ma tâche même momentanément.

Demain soir donc, M. Wenger mettra la clé sous le paillason de la fromagerie de la Montagne-de-Buttes où étaient livrés annuellement plus de 500,000 litres de lait. Hier après-midi, une nouvelle conférence s'est tenue entre MM. Kaufmann et Belsler d'une part, et deux représentants de chacune des sociétés de laitier d'autre part.

Selon M. Alfred Biatty, il aurait été convenu que l'étude d'une nouvelle fromagerie à la Montagne-de-Buttes pourrait continuer mais que des plans financiers devraient également être mis sur pied. Du reste, un rapport sur cette entrevue doit être présenté aux agriculteurs intéressés.

G. D.



Fromagerie de la Montagne-de-Buttes.

Les spéléologues suisses à Môtiers

La commission des stages de la Société suisse de spéléologie, présidée par M. Pierre Catin de la Chaux-de-Fonds, organisera en cette année 1971, quatre stages de deux jours chacun à Môtiers, dont les alentours présentent l'avantage de réunir presque toutes les conditions idéales pour l'enseignement des techniques sportives et scientifiques.

Le premier de ces quatre stages dont la structure propre a été transformée par rapport à celle des années précédentes, aura lieu samedi et dimanche. Il sera dirigé par MM. Claude Magnin, de Lausanne et F. Claude Mamin de la Tour-de-Peilz et consacré aux techniques d'exploration.

Le programme des deux journées a été défini comme suit: l'après-midi: techniques de base sur le terrain; le soir: théorie en salle sur les techniques d'exploration sur la base des exercices de l'après-midi. La journée du dimanche débutera par une nouvelle théorie sur le matériel

personnel et le matériel d'exploration collectif.

Au cours de l'après-midi auront lieu des exercices en falaise.

BUTTES

Blessé en forêt

(sp) Alors qu'il travaillait en forêt, M. Gaston Parrod s'est gravement blessé à une main. Il a été conduit chez un médecin.

Soirée de la musique

(sp) Samedi soir a eu lieu au collège de Buttes la soirée de la musique. Après quelques interprétations, des villageois jouèrent une pièce en deux actes, « A la recherche d'une femme ».

COUJET

Collision

(sp) Mardi soir à 19 h 45, M. D. V. de Fleurier, circulant en auto sur la route cantonale entre Boveresse et Couvet. Au « Gibet », il tenta de dépasser la voiture pilotée par M. P.-A. A. de Saint-Sulpice. Voyant venir un camion en sens inverse, M. D. V. se rabattit sur la droite. Son véhicule se mit en travers de la chaussée dérapa, et toucha l'auto de M. P.-A. A. qui fut projetée sur le côté et se renversa sur le flanc droit. Quant à la voiture de M. D. V. elle termina sa course dans un champ. Pas de blessé. Importants dégâts matériels.

Cours E.P.G.S.

(c) Des cours EPGs sont organisés à la salle de gymnastique de Couvet, les mardi, jeudi et vendredi de 18 h 30 à 20 heures, à l'intention de jeunes gens âgés de 16 à 20 ans.

L'EXPRESS

Président
du conseil d'administration :
Maro WOLFARTH
Rédacteur en chef :
Jean HOSTETTLER

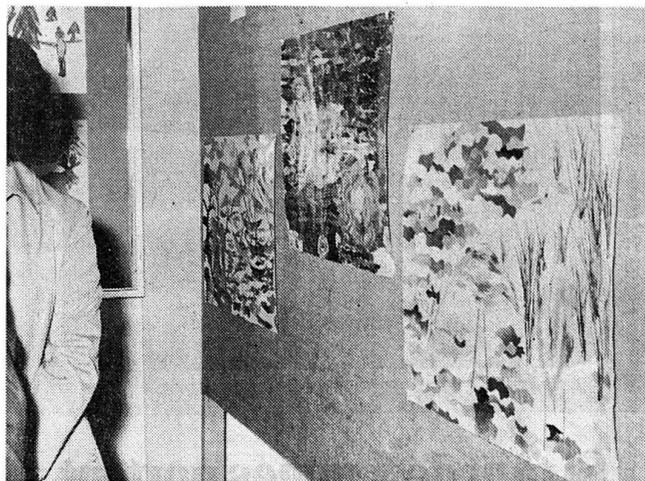
Exposition des travaux primés lors du concours S.O.S. nature

(sp) En présence de Mme et MM. Anita Presset, André Junod, Emile Wenger et Francis Peyer, conseillers communaux de Fleurier, Jacques Guye, administrateur communal et président de la commission scolaire des Bayards, André Maumary, président de la commission scolaire de Fleurier, Gabriel Angétoz, curé de Fleurier, François Jacot, pasteur de Fleurier, et de membres du corps enseignant secondaire de Fleurier et Couvet, a eu lieu mardi après-midi, dans le hall du collège régional de Fleurier, le vernissage de l'exposition des travaux scientifiques et des dessins primés lors du concours scolaire neuchâtelois de l'année de la nature 1970.

Après avoir salué les hôtes du collège régional et souhaité que les bonnes intentions prises au cours de l'année de la nature demeurent vivaces à l'avenir, M. Pierre Monnier, directeur, a présenté le délégué du département de l'instruction publique, M. Eric Laurent, chef du Centre neuchâtelois de documentation pédagogique.

M. Laurent a prononcé un vibrant plaidoyer en faveur de la sauvegarde de la nature sous toutes ses formes, rappelant que notre planète est malade par la faute des hommes qui, heureusement, ont maintenant pris conscience de l'impérieuse nécessité de mettre un terme aux divers crimes commis contre la faune, la flore, les sites et la vie en général. En réponse à l'appel des promoteurs de l'année européenne de la nature 1970, le département de l'instruction publique a pris très au sérieux l'idée que seule l'éducation de l'homme d'aujourd'hui et de demain (donc les élèves actuels) peut prévenir à long terme les dangers que représentent les nuisances contemporaines qui atteignent l'air, l'eau, le sol, le sous-sol de la Terre. Et M. Laurent de redouter un printemps silencieux, un cauchemar total, si la protection de la nature ne se double pas d'une protection de la vie et de l'homme en particulier.

Ayant souligné le rôle important joué l'an dernier par la commission spéciale désignée par le DIP et présidée par M. Marc Burgat, des Geneveys-sur-Coffrane, M. Laurent a évoqué les principales ma-



Les travaux présentés.

(Avipress - Schelling.)

nifestations concrètes entreprises en 1970 à l'instar des autorités scolaires neuchâteloises: nettoyage des sites, reboisement (10,000 plants), leçons spéciales données dans les écoles par un grand connaisseur de la nature, diffusion d'un abondant matériel d'information, notamment du film tourné pour la Ligue suisse, « Nous autres fossiles », et organisation du concours dont les meilleurs travaux font l'objet de l'exposition de Fleurier. A ce propos, trois catégories d'âge avaient été fixées de 6 à 10 ans, individuellement ou en groupe, les élèves devaient illustrer une histoire relative à une louve ou à un enfant désireux de devenir un petit

lapin; de 11 à 13 ans, la flore et la faune du canton pouvaient être évoquées par le biais de timbres-poste, un animal sauvage pouvait être étudié à travers quatre tableaux, etc.; enfin, de 14 à 15 ans, un rapport écrit et illustré pouvait être soumis au jury sur le thème « Architecture-nature », un livre, « Nature en danger » pouvait être illustré, ou quatre tableaux pouvaient être conçus qui évoquaient un milieu naturel.

Quelque 2000 élèves et 150 classes ont pris part au concours. Parmi les autres lauréats, on citera: Stéphane Audétat, de Fleurier; Fabienne Jeanneret, de Couvet, et le professeur Gilbert Vuillème. Un vin d'honneur, servi dans le hall du rez-de-chaussée du collège régional, a mis un terme à ce vernissage.

A propos de l'exposition proprement dite, on remarquera la grande variété des techniques utilisées et des matériaux employés: brochage, papiers découpés, dessin, gouache, simili-mosaïque, reliefs, laine, ouate, bois, aiguilles de sapin, écorce, fourrure, feutrine, raphia, velours, timbres-poste, feuilles végétales, etc. De même, on sera frappé de la diversité des sujets traités: blaireau, chauve-souris, écureuils, mulot, renard, escargot, sanglier, grenouille, pollution de l'eau, chasse, animaux nuisibles, etc. Une exposition à voir!

E.-A. K.

Les amis des gorges de la Pouëta-Raisse en difficulté

De notre correspondant :

Le comité de la société des sentiers de la Poëta-Raisse s'est réuni à Fleurier, sous la présidence de M. René Müller, de Môtiers. Les comptes des exercices 1969 et 1970, vérifiés par M. Pierre Coulot et présentés par M. Eugène Favre, ont été adoptés à l'unanimité.

Un important point n'a pu être résolu. M. René Müller étant démissionnaire, il n'a pas été possible de lui trouver un successeur pour le moment, le vice-président étant absent. M. Müller a relevé l'appui donné par le département cantonal des travaux publics à la société dans le cadre de la protection de la nature. Par suite de circonstances spéciales, les travaux projetés n'ont pu être exécutés l'an passé. Ils seront mis en chantier cette année.

Plusieurs milliers de francs seront nécessaires pour les mener à bien et le capital de l'association sera fortement mis à contribution. Comme il devient toujours de plus en plus difficile d'obtenir le concours de la jeunesse pour la vente de cartes aux membres, le comité envisage, dans un avenir proche, de faire appel à la contribution des communautés de droit public.

Si la société ne pouvait plus compter sur certains appuis financiers, les sentiers des magnifiques gorges de la Poëta-Raisse seraient voués à l'abandon. Ce serait infiniment regrettable. En raison de la situation financière actuelle, il est prévu de lancer un appel spécial l'automne prochain.

Assemblée du H.-C. Noiraigue

Vendredi passé, le Hockey-club de Noiraigue a tenu son assemblée générale sous la présidence de M. Bernard Muller. Une trentaine de membres de la société ont assisté à cette séance dont en particulier trois membres d'honneur: Mme Gilberte Hotz, MM. Jules-F. Joly et Ernest Rätz. L'activité du H.C. Noiraigue au cours de la saison 1970-1971 a été passée en revue. Le fait de jouer en 1re ligue a posé des problèmes; il y eut des heures d'enthousiasme et aussi des moments pénibles, ceux-ci étant à mettre sur le compte d'un défaut de cohésion dans l'équipe, ce qui provoqua la chute en 2me ligue.

Le président Bernard Muller et l'entraîneur Roland Leuba ont fait une rétrospective de cette saison en 1re ligue et en ont tiré des conclusions pertinentes. L'ancien président et membre d'honneur, M. Ernest Rätz a lancé un appel aux joueurs, leur demandant de ne pas se laisser aller au défaitisme mais de reprendre la lutte avec courage et discipline.

En ce qui concerne la saison 71-72, l'entraîneur Roland Leuba a fait part de son intention de démissionner et le joueur Jeanmairet des Ponts-de-Martel a demandé un congé d'une année en raison de ses études. Grâce à des appuis et à une gestion prudente, les comptes de la société sont équilibrés. Le caissier Eric Montandon a présenté la situation financière du club qui, malgré de fortes dépenses, est satisfaisante. Sur rapport des vérificateurs, les comptes ont été acceptés.

NOMINATIONS

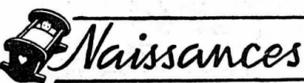
Le comité du H.C. Noiraigue a été constitué comme suit:

MM. Roger Rätz, président; Bernard Muller, vice-président; Marcel Jacot, fils, secrétaire; Eric Montandon, caissier; Jean-Hugues Schulz, assesseur; Raphaël Rey, chef du matériel; Francis Gachet, convocateur; Ulysse Montandon, membres. Les comptes seront vérifiés par MM. Jules-F. Joly et Ernest Rätz.

L'entraîneur Roland Leuba, de Fleurier, qui s'est démis sans compter pour le club néraoui, a reçu la plaquette de membre d'honneur de la société.

ACTIVITÉ 1971-1972

La société organisera les 28 et 29 août 1971, la marche populaire des Gorges de l'Areuse; le H.C. Noiraigue inscrira une équipe pour le championnat de 2me ligue et l'équipe des novices, appelée à assurer la relève, sera suivie par des membres dévoués et compétents.



Monsieur et Madame
Jean LUSSU-BÉGUIN ont la joie d'annoncer l'heureuse naissance de leur fils

Fabien

Fleurier, le 28 avril 1971

Maternité 1, rue Bovet-de-Chine



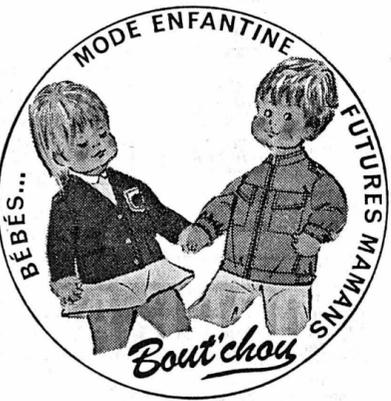
Service jeunesse

Divertir, informer et dans une certaine mesure — car dans sa forme actuelle la télévision est avant tout moyen de communication — éduquer son immense public, telles sont les tâches qui incombent au « Service jeunesse » de la Télévision romande. Public de 3 à 16 ans, divisé en quatre tranches correspondant à notre système scolaire, âge préscolaire, degrés élémentaire, moyen et supérieur. Il semble bien que ces quatre catégories correspondent à des stades précis du développement mental de l'enfant et les responsables des programmes ont, à juste titre, mis sur pied un certain nombre d'émissions correspondant à ces tranches, assez vaste éventail à disposition de la jeunesse. Jusque-là donc, l'enfant, puis le jeune adolescent, devraient en principe trouver sujets à leur convenance. C'est à partir de 14 à 16 ans, qu'il n'existe plus rien. Conséquence: dédain du jeune adulte envers la télévision jusqu'au jour où, père de famille, ses obligations familiales le pousseront peut-être à regarder son poste de télévision. C'est de cela que devront se préoccuper les responsables: trouver une forme de télévision susceptible de retenir l'attention du jeune de 18 ans dont les exigences intellectuelles ne peuvent en aucun cas se satisfaire du feuilleton familial ou d'autres émissions qui lui sont en principe destinées, tel « Regards », dont le style télévision de papa prêterait à rire, si l'on veut préparer des téléspectateurs critiques pour plus

tard. Les jeunes enfants sont à l'heure actuelle favorisés à la Télévision romande. Il convient de temps à autre — car la critique TV ne peut passer sa journée à regarder le petit écran de 17 heures à 23 heures, sous peine d'asphyxie — de féliciter les responsables du Service jeunesse qui, bon an mal an, ont su diversifier les émissions. Parmi quelques titres, citons « Le Jardin de Romarin », faisant appel à la participation active des enfants et c'est important, qu'ils soient derrière ou devant le petit écran, par imitation, « La Boîte à surprises », plus distractive et informative qu'éducative puisque destinée à des enfants soumis à un gros effort scolaire ce qui n'empêche pas l'abord de problèmes scientifiques mis au niveau d'enfants de 7 ans, par Raphaël Carreras, spécialiste de vulgarisation au C.E.R.N.

Alors que « Flash » cherche à promouvoir la chanson de qualité, « Cap sur l'aventure » présente chaque mois un personnage digne d'enthousiasmer les jeunes, ethnologues, pionniers, médecins, etc., cette dernière émission nous paraissant être ce que l'on fait de mieux actuellement.

Dans un domaine strictement éducatif, « Bilder auf Deutsch » est à recommander aux élèves du degré secondaire. Diffusée régulièrement, cette émission assure une agréable transition en attendant la reprise officielle de la télévision scolaire. R. Z.



Cadeau d'ouverture
à chaque cliente

BOUT'CHOU = CHOIX... QUALITÉ... PRIX

M. Krier
2114 Fleurier

Après Fleurier - Sainte-Croix - Le Locle

OUVERTURE À NEUCHÂTEL

VENDREDI 30 AVRIL

Rue du Seyon 11 (Magasin Singer)

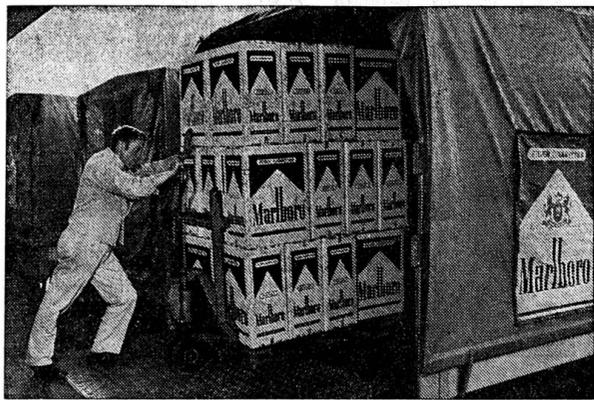
TOUS LES ARTICLES DE LA MODE ENFANTINE ACTUELLE
(modèles de Paris)

Chemises - Pantalons - Manteaux pluie - Chapeaux
Vêtements garçonnetts et fillettes
Robes de grossesse - Layettes bébés - Trousseaux naissances -
Voitures d'enfants

OFFRES D'EMPLOIS

FTR

FABRIQUES DE TABAC REUNIES SA NEUCHATEL



Nous plaçons l'homme au premier plan

Nos différents départements de production offrent des possibilités d'emploi intéressantes pour du

PERSONNEL de MANUTENTION

Venez nous voir. Notre service du personnel se tient à votre disposition pour vous donner tout renseignement à ce sujet.

OFFRES ET RENSEIGNEMENTS:
SERVICE DU PERSONNEL
TEL. 038/211145 2003 NEUCHATEL

CADRAL S.A.
HAUTERIVE - NEUCHÂTEL
FABRIQUE DE CADRANS
engage tout de suite ou pour date à convenir

OUVRIÈRES

suisses et étrangères.
Travaux faciles à l'atelier.
La mise au courant est assurée par nos soins.
Possibilité de travailler à la demi-journée.
Tél. (038) 33 33 22.

On cherche

mécanicien-auto

Place stable et bien rémunérée.
Se présenter aux
Garages Schenker,
agence Volvo, Hauterive, bus No 1.

CISAP
S. A. CRESSIER (NE)
Fabrique de produits alimentaires engage

électricien d'entretien

sachant travailler de manière indépendante. Activité très variée.
Tél. (038) 47 14 74, interne 17.

Coop se dépense pour vous

Etes-vous « tisanophile »?...
Voulez-vous le devenir ?

Alors que, depuis longtemps déjà, l'amateur de café, pressé, peut immédiatement saisir la boîte de café soluble et obtenir sa boisson préférée, l'amateur de tisane, lui — d'ailleurs tout aussi pressé — se trouvait, jusqu'à maintenant, désavantagé lorsqu'il voulait jouir de sa tasse de tisane. A partir de maintenant, il ne se sentira plus le « parent pauvre » du marché, car il y a désormais

La tisane de qualité, immédiatement soluble.

QUICK TEA est une poudre granulose. Diluée dans l'eau chaude ou froide, une boisson aromatique se trouve immédiatement prête pour votre plaisir.

QUICK TEA est uniquement composé de produits naturels, contient du sucre de raisin et des vitamines C.

QUICK TEA se conserve plusieurs mois durant.

Vous avez le choix entre 4 sortes de tisanes :

QUICK TEA — thé noir au citron, un excellent thé noir au citron, sucre, sucre de raisin et vitamine C.

QUICK TEA — cynorrhodons cynorrhodons, fleurs d'hibiscus, sucre, sucre de raisin.

QUICK TEA — menthe composé de la meilleure menthe, sucre, sucre de raisin.

QUICK TEA — Herbula — diverses plantes composé de 20 plantes médicinales, sucre de raisin, miel et vitamine C.

Une boîte de **QUICK TEA** suffit pour 20 tasses et ne coûte en ce moment que Fr. 2.—.

bd DE LUXE — un produit Beldam

Le prix de la beauté et de la jeunesse

On connaît cette histoire — vraie d'ailleurs — : une firme de cosmétiques avait lancé sur le marché un nouveau rouge à lèvres. Il devait être un cheval de bataille et accessible à toutes les bourses. Malgré l'habituelle publicité, malgré la jolie présentation et la bonne qualité, le nouveau rouge à lèvres n'était pas acheté. En fin de compte et sur les conseils d'un habile psychologue de vente, on augmenta de façon considérable le prix de vente. Résultat : d'un jour à l'autre, on se l'arrachait. — Les spécialistes intéressés en conclurent que :

- Les femmes n'achètent pas un produit particulier mais bien plutôt un rêve de beauté et de jeunesse
- Beauté et jeunesse — croient les femmes — ne peuvent pas être bon marché
- Par conséquent, les cosmétiques doivent être chers. Seuls les produits chers font croire à leur efficacité.

Soyons sincères : aujourd'hui encore, de nombreuses femmes pensent ainsi — du moins, elles agissent comme tel. Tout de même, nos femmes modernes — dans ce domaine aussi — grâce aux éclaircissements de diverses organisations de consommateurs, sont

devenues plus critiques et plus attentives. Un nombre croissant de femmes soignées choisit des produits dont la qualité est offerte à un prix raisonnable. Un nombre croissant de femmes achète vraiment une crème, une lotion, un lait démaquillant et non plus un rêve de jeunesse et de beauté éternelles. De moins en moins, les femmes sont prêtes à sacrifier des montants fantaisistes pour être soignées.

Nos produits bd DE LUXE — lait démaquillant, lotions, crèmes, etc. — ont été créés à l'intention de la femme moderne, consciente des prix et qui est prête à payer le prix correspondant à une excellente qualité, mais pas plus.

Les produits bd DE LUXE existent, aujourd'hui déjà, dans environ 150 des plus grands centres Coop.

Pour tous les nouveaux magasins Coop, un « Beldam-corner » est prévu de sorte que de nouvelles possibilités d'achat sont continuellement offertes à nos clientes. Et ce, par la même occasion, en réponse à diverses questions adressées à la boîte aux lettres PR et qui nous prouvent combien nos produits bd trouvent écho et donnent satisfaction.

Et si jamais vous ne connaissiez pas encore bd DE LUXE : alors... faites un essai. Vous aussi, vous trouverez ce qu'il faut pour votre peau.

bd DE LUXE, pour la femme moderne, la femme soignée.

Fraîcheur permanente avec Beldam

Beldam Classic, spray déodorant dans les notes parfumées « fresh » et « flair » actuellement 2 boîtes de 120 g pour

2.80 au lieu de 3.60

Beldam Classic, serviettes rafraichissantes légèrement désinfectantes, rafraichissent et nettoient. Discrètement parfumées, idéales pour le voyage, le camping, la plage, les sportifs et les mamans d'enfants turbulents.

2 sachets de 10 serviettes rafraichissantes actuellement

1.20 au lieu de 1.80

bd DE LUXE: lait démaquillant Fr. 3.80 * Lotion Fr. 3.80 * Crème de jour Fr. 4.50 * Crème de nuit Fr. 6.50 * Crème spéciale à l'huile de vison Fr. 12.50 *

BOREL SA

fabrique de fours électriques industriels engagerait plusieurs

OUVRIERS-MANŒUVRES

dont un pour la manutention et l'emballage, si possible avec permis de conduire A, et d'autres pour divers travaux d'atelier pour lesquels ils seraient spécialisés.

Offres à la direction de BOREL S.A. 2034 Peseux (NE), tél. (038) 31 27 83.

ELECTRONA

entreprise jeune et dynamique cherche, afin de faire face à son expansion :

monteurs d'appareils électroniques et de télécommunications

pour travaux de contrôle et dépannage dans son département de contrôle d'appareils électriques et électroniques ;

mécanicien-électricien ou installateur-électricien

pour travaux de contrôle et réparations ;

mécanicien

pour l'entretien de son parc de machines et pour la fabrication d'outils et de gabarits.

Nous offrons : Situations stables, ambiance de travail agréable ; prestations sociales d'une grande entreprise. Semaine de 5 jours.

Les candidats parlant le français ou l'allemand, possédant les connaissances requises ou désireux de les acquérir, sont priés de faire leurs offres à

ELECTRONA S.A., 2017 BOUDRY (NE).
Tél. (038) 42 15 15.

Importante entreprise commerciale de la place de Neuchâtel cherche, pour entrée à convenir,

SECRÉTAIRE

habile sténodactygraphe, possédant une bonne formation professionnelle.

Cette nouvelle collaboratrice doit être à même d'exécuter divers travaux de correspondance et de suivre certains dossiers.

Nous offrons :
un travail varié
un bureau moderne
un salaire en rapport avec les capacités
un horaire agréable adapté à la semaine de 5 jours.

A réception de votre offre sous chiffres AS 630 N, Annonces Suisses S.A., « ASSA » 2000 Neuchâtel, nous nous ferons un plaisir de vous recevoir pour un entretien personnel.

ZURICH

Importante fabrique de produits en papier cherche

employée de bureau

pour la correspondance française et l'établissement des devis.

Nous désirons : Employée habile et consciencieuse, ayant, si possible, quelques connaissances d'allemand.

Nous offrons : Ambiance de travail jeune et dynamique, excellente occasion pour perfectionner connaissances d'allemand. Semaine de 5 jours, avantages sociaux.

Prière de téléphoner au chef du personnel, M. Glaus, tél. (051) 62 16 00, pendant les heures de bureau, ou le soir au (051) 56 63 59.

WAGNER & CIE, fabrique de produits en papier, Badenerstrasse 820, 8021 Zurich.

NOTRE FEUILLETON

LA PERLE ET LE GRANIT

par SUZANNE CLAUSSE 15

Dès lors, leurs relations redevenaient affectueusement amicales. Adroitement, Nelly menait le jeu difficile, contrôlant ses moindres réflexes, s'attachant à offrir à Renaud, en toute circonstance, un visage serein sur lequel sa perspicacité la plus attentive, la plus aiguë, ne pouvait rien lire. Aussi ignora-t-elle tout de la discipline que s'imposait la jeune femme. Mais lorsqu'elle se retrouvait seule, un amer désenchantement s'emparait d'elle, coupé de temps à autre, de soudaines poussées d'espoirance dès que l'attitude du jeune homme semblait se relâcher.

De ce passé récent, Nelly revivait chaque minute. Sur sa joue brûlante, elle écrivait une dernière larme. Maintenant, une sorte de rage s'emparait d'elle, rage impuissante, stérile. Pourquoi n'avait-elle pas cherché à retenir Renaud, quand il lui avait fait part de son désir de quitter Paris pour aller se reposer quelques jours en province ? Au cours de cette absence, elle n'avait reçu de lui que de brèves nouvelles. A son retour, elle l'avait trouvé changé, sans qu'elle pût très bien définir en quoi. Lors de sa dernière visite à Mme Desforges, Nelly s'était aperçue que celle-ci considérait

son fils avec un regard plein d'inquiétude. Quelques jours plus tard, elle avait appris à la jeune veuve que Renaud était reparti en Touraine, afin de conclure l'achat d'un château qui se nommait Boisrivière et qui lui plaisait follement. Elle n'avait rien ajouté de plus, mais la jeune femme se rendait compte maintenant, que déjà il devait y avoir des projets de mariage en train.

Aujourd'hui, tout s'expliquait, sauf l'attitude de Renaud. Pourquoi n'était-il pas venu lui-même annoncer son prochain mariage ? Sa mère alléguait dans sa lettre de fréquents voyages d'affaires. A son retour, viendrait-il la voir ?

Nelly eut un sourire amer. Dans ses yeux dorés, un peu de fièvre montait. Sa résolution était prise. Puisque Renaud n'avait pas éprouvé le désir de lui faire part d'une chose aussi importante, elle ne reverrait pas le jeune homme. C'était pour elle une question de dignité. Dès le lendemain, elle partirait pour sa chère Provence. Là-bas, elle tâcherait de s'habituer à l'idée que, jamais, Renaud ne lui appartiendrait. Elle essaierait d'oublier la douceur d'un rêve tendrement caressé, qui avait été si longtemps sa raison de vivre. En elle-même, la jeune veuve savait qu'un tel arrachement serait long, douloureux. Mais le temps finirait bien par poser, sur la blessure de son cœur, son baume inévitable. Si un jour elle devait affronter Renaud et la femme inconnue qu'il s'était choisie pour compagne, elle espérait être alors assez forte pour que ni l'un ni l'autre ne puissent déceler sa peine secrète.

CHAPITRE II

Immobile, au milieu de l'avenue, Christine regardait une dernière fois Boisrivière. Le matin même, elle avait épousé Renaud et, maintenant, après avoir pris congé de Mme Desforges, qui allait demeurer quelques jours auprès de tante Laure et de Max, la jeune femme allait se disposer à suivre son mari. En attendant, elle se

tenait très droite, les yeux fixés sur le décor qui avait été celui de ses jeunes années. Perdue dans sa contemplation mélancolique, elle tressaillait tout à coup en sentant la main de Renaud sur son épaule.

— Allons, Christine, soyez raisonnable, il est temps de partir !

D'un mouvement vif, elle se dégagea. Des larmes roulaient maintenant sur son visage pâli. Sa voix s'étrangla pour répondre :

— Laissez-moi tranquille ! Je n'ai que ces quelques instants pour contempler Boisrivière et vous... oh ! j'ai tellement le temps d'être avec vous ! Ne le comprenez-vous pas ?

Elle le regardait avec des yeux pleins d'une telle amosité que le jeune homme, à son tour, se sentit païr. Saisissant sa femme par le bras il déclara, les dents serrées sur une colère naissante :

— Il me paraît un peu tard pour vous consumer en regrets stériles, ma chère !

Rudement, il entraîna la jeune femme et la fit monter dans l'auto. Son démarrage fut si brutal qu'elle faillit donner de la tête dans le pare-brise. Oubliant de s'excuser, il modéra cependant l'allure de la voiture. La première partie du chemin se fit dans un silence total. Chacun des époux suivait le cours de ses propres pensées. Christine, froissée, regardait droit devant elle, semblant ignorer son compagnon. Elle ne s'apercevait pas des coups d'œil fréquents qu'il jetait vers elle. La nuit était venue. Bercée par le ronronnement du moteur, la jeune femme avait fini par s'endormir. Un cahot la rejeta contre Renaud sans l'éveiller. Rencontrant son épaule, sa tête s'y appuya d'instinct. Etrangement ému, le jeune homme voyait dans le rétroviseur le petit visage incliné auquel le sommeil donnait une expression de douceur qu'il ne lui connaissait pas. Les paupières closes voilaient le regard aux tons changeants. La longue frange des cils sombres frémissait doucement sur les joues pâlies. La

jeune femme semblait terrassée par la fatigue. Il continua à conduire sans chercher à se débarrasser de son léger fardeau. Un cahot plus violent réveilla Christine qui rougit, en s'apercevant qu'elle s'était endormie, appuyée contre son mari. Elle se redressa sans voir le long regard dont il l'enveloppait. Elle tressaillait un peu lorsqu'il lui dit :

— Si vous vous sentez trop fatiguée, Christine, nous pouvons nous arrêter !

Surprise de cette sollicitude, vaguement attendrie, elle fut sur le point d'accepter, mais un mauvais démon la poussa à refuser. Elle répondit froidement, sans le regarder :

— Je ne suis pas fatiguée le moins du monde et je désire continuer.

— Comme vous voudrez, fit Renaud en appuyant sur l'accélérateur.

Le voyage de noces fut une trêve bienfaisante dans la vie de Desforges et de sa jeune femme. Malgré ses préventions et son antipathie, Christine dut vite reconnaître que son mari se conduisait avec elle avec une correction parfaite. Lorsqu'ils avaient été sur le point de monter dans l'avion qui allait les emporter vers l'Italie du sud, Renaud s'était approché de la jeune femme, charmante dans son élégant tailleur de sport. En silence il l'avait contemplée, puis, ses yeux cherchant le regard clair, il avait dit, d'une voix où vibraient un accent de gentillesse communicative :

— Puisque nous devons désormais vivre ensemble, Christine, pourquoi ne pas essayer de nous comprendre ? Ne pouvons-nous être amis ?

Et comme elle demeurait silencieuse, le front baissé, il avait ajouté :

— Allons, acceptez, Christine ! Ne gâchons pas, de propos délibéré, des instants qui peuvent être très agréables.

(A suivre)

OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS

DU NOUVEAU À MAILLEFER



Pour compléter
notre équipe de vente
à Maillefer, nous engageons encore :

2 BOUCHERS
1 VENDEUSE
EN CHARCUTERIE
2 CAISSIÈRES
2 VENDEUSES

Faire offres ou téléphoner Portes-Rouges 53
tél. (038) 25 37 21

LE SOIR

Pour vous être agréable, nous recevons
également le soir et le samedi matin.
Tél. (038) 33 19 55

LE SOIR

Seulement le soir et
le samedi matin



PRESTATIONS SOCIALES COOP = SÉCURITÉ

L'imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de
Neuchâtel S.A. engage pour son atelier des apprêts

personnel féminin

Entrée immédiate ou à convenir.

Semaine de 44 heures en 5 jours. Durée de l'en-
gagement environ 2 mois.

Conditions d'engagement: Suissesses ou étran-
gères avec permis «C». Bon salaire. Travail pro-
pre. Se présenter à la réception, 4, rue Saint-
Maurice ou téléphoner au 25 65 01, interne 254.

VACHER BERGER

Retraité ou couple

est demandé pour garde de 50 têtes de bétail.

Très bon gage. Bonnes conditions de vie, loge-
ment à disposition.

S'adresser à M. Auguste Laager, 2014 Bôle.
Tél. (038) 41 19 13.



cherche pour Neuchâtel
(camion-frigo) un

chauffeur

en possession du permis de con-
duire D pour poids lourds.

Horaire de travail régulier,
semaine de 5 jours.
Bonnes conditions de salaire.
Caisse de retraite.

Faire offres à
BELL S.A., Charrière 80,
La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 22 49 45.

GARAGE DE LA PLACE
cherche

employé de bureau

pour facturation - statistiques -
téléphones et divers travaux.

Ambiance agréable et travail va-
rié.

Ecrire sous chiffres IK 983 au
bureau du journal.



S. A. CRESSIER (NE)

Fabrique de produits alimentaires

Nous créons nous-mêmes la majo-
rité de nos chaînes de production
pour produits alimentaires prêts à
l'emploi.

A cet effet nous engageons un

dessinateur- constructeur

qui, après mise au courant, exécu-
te non seulement les dessins, mais
surveille également l'application de
ses idées dans l'usine.

Cette activité demande quelques
années de pratique en qualité de
constructeur sur machines, appareils
ou installations de transport.

Nous vous donnons volontiers tout
renseignement complémentaire.

Tél. (038) 47 14 74, interne 17.



cherche un

GÉRANT

pour l'un de ses magasins du Jura-Sud.

Nous offrons :

- bon salaire
- avantages sociaux modernes
- place stable
- horaire régulier

Faire offres à COOP LA CHAUX-DE-FONDS,
direction des ventes, rue du Commerce 96,
La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 26 12.

On cherche :

manceuvre de garage laveur-graisseur

Semaine de 5 jours.
Salaire selon capacités.

Téléphoner ou se présenter :
Garage des Falaises S.A.,
94, route des Falaises.
Tél. 25 02 72.

Importante entreprise de Neuchâtel, cher-
che, pour son administration

employée de bureau

de langue maternelle française, capable de
travailler de manière indépendante, ayant,
si possible une certaine expérience ou pou-
vant justifier d'une bonne formation de ba-
se.

Faire offres, avec curriculum vitae, sous
chiffres P 21062 N, à Publicitas S.A.
Saint-Honoré 2, 2000 Neuchâtel.
Une entière discrétion est garantie.

Suchard

Nous engageons un

jeune homme de confiance

pour assurer le service du courrier interne et postal.

Si vous vous intéressez à une activité stable et variée, n'hésitez pas à nous
appeler au No de tél. (038) 21 11 55, interne 456.

Nous vous renseignerons volontiers, et sans engagement de votre part sur les
possibilités qu'offre cet emploi.

AMBIANCE AGRÉABLE - TRAVAIL PLUS AISÉ!

CHOCOLAT SUCHARD S.A., Service du personnel, 2003 Neuchâtel - Serrières

VOUS INTÉRESSEZ-VOUS À UN «APPRENTISSAGE» RAPIDE?

Si vous avez entre 16 et 46 ans

MIGROS NEUCHÂTEL

vous offre cette possibilité.

En effet, par un cours organisé au sein de notre entreprise, nous
vous formerons comme :

BOUCHER-DÉSOSSEUR

Pendant une DURÉE DE 8 MOIS, vous suivrez des leçons pra-
tiques et théoriques, données par des personnes expérimentées.
Vous obtiendrez ainsi un bon bagage professionnel et si vous dési-
rez ultérieurement être en contact avec la clientèle, la possibilité
vous sera donnée, d'être formé en tant que

VENDEUR EN BOUCHERIE

Dès le début de votre engagement, vous bénéficierez des avan-
tages d'une grande entreprise moderne et dynamique, avec un salaire
au-dessus de la moyenne et des prestations sociales exemplaires,
telles que caisse de pension et la nouvelle

M-PARTICIPATION

Si notre offre vous intéresse, veuillez adresser vos offres ou télé-
phoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du
personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 33 31 41.

Je cherche, pour entrée immédiate ou date à
convenir,

un ouvrier

capable de travailler de façon indépendante, pour
mon dépôt de pneus. Bon salaire assuré.

Téléphoner à M. L. Kluser, commerce de pneus,
à Marin. Tél. (038) 33 26 43.

Seulement
30 c. le mot!

C'est le prix
d'une petite an-
nonce au tarif
réduit dans la
« Feuille d'avis
de Neuchâtel »



Le Centre de Psychologie appliquée cherche, pour
une entreprise rattachée à un très important grou-
pement industriel des branches annexes de l'horlo-
gerie, un

jeune ingénieur technicien ETS

en mécanique ou en micromécanique

désireux et capable d'accéder à un poste à res-
ponsabilités. La direction projette d'élargir l'équipe
des jeunes cadres qui devront plus tard occuper
des postes supérieurs.

Plutôt que d'offrir d'emblée une activité bien
délimitée, elle propose, pendant un premier temps,
à un jeune ingénieur doué, l'étude d'un certain
nombre de questions en organisation, gestion, mé-
thodes, etc. de manière qu'il acquière une connais-
sance approfondie de l'entreprise et s'y intègre
parfaitement.

La nature des problèmes posés et les perspectives
de développement, de même que la personnalité,
les méthodes et les objectifs des dirigeants actuels,
justifient pleinement ce mode de recrutement. Les
ingénieurs techniciens que cette manière de poser
le problème et cette perspective intéressent sont
invités à faire parvenir leurs offres, accompagnées
d'un curriculum vitae détaillé, de copies de certi-
ficats et d'une photographie à M. Jeannet, psycho-
sociologue conseil, Vy-d'Etraz 5, 2014 BOLE (NE).

Nous assurons une entière discrétion et ne trans-
mettons les offres à l'entreprise qu'avec l'accord
formel des intéressés.

Le poste de

chef du département galvanique

d'une fabrique de cadrans en plein développement est à repour-
voir pour date à convenir.

Le titulaire, après environ une année d'activité dans la maison
mère à Bienne, devra assumer la responsabilité de l'atelier gal-
vanique et de traitement de surface d'une nouvelle fabrique à Sion.

Nous exigeons :

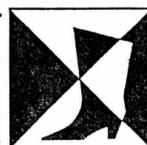
Maîtrise absolue du métier de galvanoplaste, avec si pos-
sible de l'expérience dans la fabrication du cadran ;
caractère de chef.

Nous offrons :

salaire adapté aux exigences de l'emploi ;
prestations sociales d'une entreprise moderne ;
frais de déménagement.

Les personnes intéressées sont priées de bien vouloir faire leurs
offres, accompagnées d'un curriculum vitae, sous chiffres 80.0.19020
aux Annonces Suisses S.A., « ASSA », 2501 Bienne.

Chaussure-Coop



Chaussures
Diana

cherche, pour entrée immédiate ou à convenir.

vendeuse auxiliaire

pour 1 ou 2 après-midi par semaine et pour le samedi.

Se présenter sur rendez-vous à : Chaussures Diana, Concert 2,
NEUCHÂTEL. Tél. 25 29 54.



LE LOCLE - LE LOCLE

LE LOCLE - LE LOCLE

Pour sauver le «Casino-théâtre», il faudra dépenser un demi-million de francs...

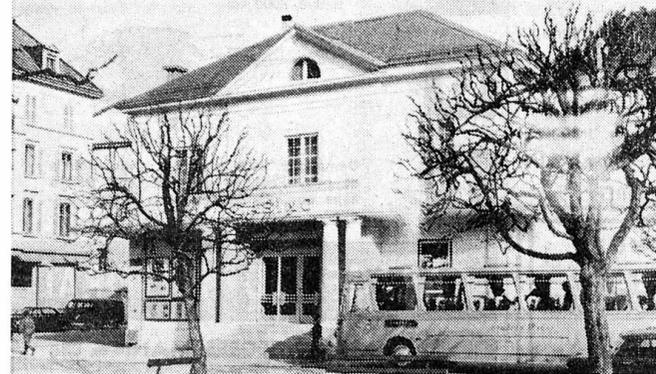
QUE DÉCIDERA LE CONSEIL GÉNÉRAL ?

De notre correspondant :

Le législatif examinera mardi prochain, un ordre du jour qui comporte notamment des nominations. Ce sera l'occasion d'accueillir un nouveau conseiller et d'accorder quelques crédits : 20,000 fr. pour la réfection du chemin de la Pluie ; 65,000 fr. pour la réfection du chemin de la Ranconnière et 93,000 fr. pour installer les chauffages dans des immeubles.

ge dans la salle, la pose d'un treuil électrique pour le rideau de scène, etc. Les travaux extérieurs (notamment la pose d'enseignes, coût : 5400 fr.) nécessitent un supplément de 11,750 fr. ; les travaux intérieurs : un dépeçage de 162,200 fr. et les intérêts intercalaires sur compte de construction : un supplément de 1004 francs.

Le total s'élève à 174,954 fr., soit un excédent de dépenses qu'il faut ajouter aux 400,000 fr. prévus au départ. La somme atteinte ainsi 574,954 francs. Des travaux vont être encore exécutés : pose de nouveaux gradins au balcon et de fauteuils. D'autres objets figurent sur une liste qui atteignent finalement 34,000 francs.



CASINO. — Une réfection qui s'impose. (Avipress - Nydegger.)

Une erreur... de prix !

Le 2 avril 1971, le Conseil général accordait un crédit de 54,000 fr. pour la désaffectation de deux anciens secteurs du cimetière et pour préparer leur réouverture. Comble de malchance, on n'avait pas tenu compte des frais relatifs à l'abatage d'arbres, à l'enlèvement de monuments et au nivellement du terrain dans le deuxième secteur.

installations de chauffage et de ventilation ont été modifiées. En outre, les dépenses incombant à la Société anonyme du Casino-théâtre et concernant des travaux pour l'épuration des eaux, n'ont pas été prévus dans le devis. Et l'affaissement du bâtiment doit être stoppé d'urgence.

Signalons que la Société Cinéma-Casino-Théâtre a renoncé à exploiter le cinéma et qu'elle a cédé ce droit à M. Huguenin, tenancier du restaurant. Les droits des sociétés locales pour l'organisation de leurs spectacles, concerts et soirées seront sauvegardés, précise l'exécutif. Parmi les modifications non prévues, relevons l'aménagement de deux chambres pour le personnel, le remplacement des installations d'éclairage.

A l'ordre du jour

- Nomination d'un membre du bureau du Conseil général, d'un membre de la commission des comptes 1970, et d'un membre de la commission des agrégations.
● Rapports du Conseil communal au Conseil général à l'appui des demandes de crédits suivants : réfection des chemins de la Pluie et de la Ranconnière ; installation du chauffage général dans les immeubles rues Jeanne nos 35 et Concorde nos 3-5 ; travaux de désaffectation et d'aménagement au secteur des inhumés du cimetière de Mon-Repos (crédit complémentaire) ; exécution de réparations aux immeubles rue Tertre nos 11, 13, 15 et 17 et à la façade ouest des salles de gymnastique des Jeannerets ;
● Rapport du Conseil communal au Conseil général concernant une demande de crédit supplémentaire pour la réfection du Casino-théâtre.
● Rapport de la commission chargée de l'examen du programme financier.

FRANCE VOISINE

Expérience tentée en Franche-Comté « Pilule » pour Montbéliardes

Les vaches montbéliardes prendront-elles la pilule ? L'expérience, qui fut signalée au cours de la dernière assemblée générale de la CIA de la Belle-Etoile, est en cours. Sous l'égide du laboratoire de recherches vétérinaires de Maisons-Alfort, le même qui poursuit des recherches sur la prédétermination des sexes, dont nous avons parlé récemment, 97 génisses et onze vaches allaitantes ont été traitées dans le Doubs, de façon à obtenir un « groupe de chèvres ».

Le principe, là aussi, est simple. Il s'agit simplement de bloquer chez l'animal un cycle œstrien et de le débloquent au moment choisi. De la sorte, on peut inséminer l'animal à une date précise et prévue à l'avance, et non point courir au téléphone pour alerter l'insémineur dès que l'on constate que le quadrupède entre dans une période de fécondation.

Besançon possédera bientôt un Musée national de l'horlogerie

De notre correspondant : Ainsi que nous l'avons annoncé, Besançon possédera bientôt un musée national de l'horlogerie digne de ce nom. Au cours d'une récente réunion, présidée par le préfet de la région de Franche-Comté, M. Chadeau a donné des précisions. C'est le maire de Besançon qui sera maître d'œuvre et disposera d'un crédit de 400,000 fr. auxquels s'ajoutent les participations du comité interprofessionnel de la montre, 45,000 fr., du ministère du développement industriel et scientifique, 25,000 fr. et enfin du Conseil général du Doubs qui n'a pas encore fixé le montant de son aide.

précision. Il sera complété par deux annexes : un fond documentaire horloger qui regroupera toutes les archives, graphiques et dessins racontant l'histoire de la montre et actuellement dispersés entre les archives départementales des bibliothèques municipales, universités et particuliers. La seconde annexe sera un fichier central des pièces d'horlogerie détenues dans des collections publiques et privées. Un tel fichier qui existe déjà en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Suisse, n'a pas encore été créé en France.

Plus tard, ce musée de l'horlogerie sera installé définitivement dans le cadre merveilleux du palais Granvelle. Il a été décidé que le musée français de l'horlogerie de Besançon comporterait trois sections : mouvements d'horlogerie et instruments de travail, montres du XVIe au XVIIIe siècle, objets de mécanique de

Nouveau conseiller général

(c) Le Conseil communal vient de nommer conseiller général M. Henri Corti, en remplacement de Mlle Eugénie Ischy, démissionnaire.

Dans la Béroche fleurie...

(c) Une quarantaine de pensionnaires de la maison de retraite « La Résidence », dont le bâtiment s'élève au No 24 de la rue de la Côte, sont partis en excursion hier. Sous la direction de M. Pingeon, président de la « Résidence » et chancelier communal, les participants ont gagné la Béroche fleurie. Après une halte à Gorgier, ils arrivèrent au Locle vers 18 heures.

LES BRENETS

Démission du président de la commission scolaire

(c) La commission scolaire des Brenets a siégé sous la présidence de M. E. Reichenbach, vice-président. Elle a pris note de la démission du président, l'abbé Vermot, déjà en congé pour raison de santé. Des raisons personnelles sont à l'origine de cette décision ; l'intérim sera assuré par M. Reichenbach. Les cours d'école, le mobilier des classes et la correspondance abondante du département de l'instruction publique, concernant l'année longue, retiennent l'attention des commissaires.

Le point principal de l'ordre du jour se rapporte à l'organisation de la Fête de la jeunesse qui avait subi en 1970 une refonte (suppression de la fête le samedi, remplacée par une manifestation faisant suite au cortège aux flambeaux le vendredi soir). La commission a décidé que les élèves participeraient à nouveau aux fêtes sportives organisées par la commune du Locle, lors de la semaine précédant les vacances ; ces fêtes remplaceront les jeux organisés d'ordinaire le samedi après-midi dans le préau de la salle.

VAL-DE-RUZ - VAL-DE-RUZ

Principaux résultats de la 17me course d'orientation

De notre correspondant : Organisée par la société des Caballeros de Boudevillers, la 17me course d'orientation a connu un franc succès, plus de 80 coureurs s'étaient inscrits. Contrairement aux années précédentes, il s'agissait d'une « course aux points », comportant 29 postes placés dans les forêts de Bussy et de Serroue. Après le départ en ligne des 40 équipes, les coureurs choisissent les postes en fonction du maximum de points et du temps imposé. Cela a permis à l'équipe Vuillomenet-Hilty, élite, d'obtenir 499 points sur 670, en 1 h 15, alors que les juniors

en obtenaient 455 en 1 heure. Voici les principaux résultats. A.M.
● Catégorie élite (15 équipes) - maximum 670 points en 1 h 15 min : 1. Henri Vuillomenet - Jean-Pierre Hilty, les Yaacks (Fontainemelon) 499 points ; 2. Jean-Claude Schnerr - Patrice Jacot, les Caballeros (Boudevillers) 498 p. ; 3. Miroslaw Halaba - J.-P. Blandinier, les Caballeros (Boudevillers) 470 p.
● Catégorie juniors (3 équipes) - maximum 670 points en 1 heure : 1. Blaise Mon-

nier - Michel Duruz, les Yaacks, 455 points ; 2. André Rossier - Gérard Buchs, CA Rosé, 263 p. ; 3. Bruno Brachl - Raymond Brachl 102 p.
● Catégorie cadets (10 équipes) - maximum 670 points en 50 minutes : 1. Alain Juan - Jean Joggi, Hauterive, 342 points ; 2. Didier Leuba - Jean-Louis Guillaume, Virus (le Pâquier) 281 p. ; 3. Yves Cochand - Jean-François Wehrli, Neuchâtel, 200 p.
● Catégorie minimes (3 équipes) - maximum 265 points en 50 minutes : 1. Florian Strimann - Olivier Faton (Fenin) 190 p. ; 2. Claude Marina - Pierre Hirschi (Dombresson) 115 ; 3. Denis Jeanrenaud - Dominique Socchi (la Fliche) 75 p.
● Catégorie benjamins (1-équipe) - maximum 265 points en 45 minutes : 1. Pierre-Alain Matthey - Christian Chiffelle (les Caballeros) 75 points.
● Catégorie dames (3 équipes) - maximum 670 points en 55 minutes : 1. Liliane Gerber - Graciella Linder (OLG Oberwil) 121 p. ; 2. Marguerite Rossier - Elisabeth Nicolet (CA Rosé) 91 p. ; 3. André Corpataux - Eliane Rossier (CA Rosé) 78 points.
● Catégorie jeunes filles (5 équipes) - maximum 265 points en 45 minutes : 1. Marie Cuche - Christiane Cuche (Virus) 125 p. ; 2. Eliane Kenig - Monique Juan (la Coudre) 115 p. ; 3. Françoise Gay - Jocelyne Rupp (SFG Boudry) 95 points. Hors concours : Geneviève Steiner, les Hauts-Genèveys, 7 points.

COFFRANE

La foire

(c) Actuellement, c'est un peu la fête au village. Les agriculteurs viennent des environs pour discuter, s'entretenir de leurs problèmes, etc. Sur le champ de foire, deux pièces de gros bétail, de nombreuses machines agricoles agissent la curiosité de tout un chacun. Par ailleurs, la traditionnelle vente en faveur des missions a connu un réel succès ; le temps légèrement pluvieux y était sans doute pour quelque chose.

LES GENEVEYS s/COFFRANE

Cultes

(c) Le Collège des anciens a fixé l'ordre des cultes à la chapelle : dimanche 9 mai, à 10 heures ; jeudi 20 mai (Ascension) à 20 heures ; dimanche 23 mai à 20 heures. Une assemblée relative au renouvellement des autorités paroissiales aura lieu dimanche 16 mai, après le culte de 10 heures à Coffrane.

Générosité

(c) Le chœur mixte paroissial s'est rendu à la fin de la semaine dernière, à l'hôpital de Landevaux pour y chanter pour les malades. Le chœur a remis une somme de 100 fr. aux malades.

Une cigogne !

(c) Depuis quelques jours, les habitants des villages environnants observent le vol d'une cigogne. Planant d'abord au-dessus des maisons, cet oiseau que nous ne voyons que rarement dans notre ciel, se laisse descendre jusqu'au sol et trouve refuge enfin dans les champs.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier ; Piervoganni, Fontaines. Permanences médicale et dentaire : votre médecin habituel.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Les « Louisiana Dandies » au Free Jazz club

EXCELLENTE soirée samedi soir, au Free Jazz club, passée en compagnie des « Louisiana Dandies ». Cette intéressante formation genevoise aligne 10 musiciens et utilise une trompette, un cornet, un trombone, toute la gamme des anches, un piano, un banjo, une batterie, une contrebasse et un tuba. L'orchestre puise avec bonheur dans le répertoire de King Oliver, de Fletcher Henderson, de Luis Russel et du Duke. C'est dire qu'il s'exprime dans le langage des années 26-30, l'âge d'or du jazz.



Comme au temps de King Oliver... (Avipress - G. Vuilleumier.)

On peut se demander parfois s'il vaut la peine de rejouer avec plus ou moins de fidélité une musique qui a été créée voilà déjà un bon demi-siècle. En écoutant les « Louisiana Dandies », l'affirmative s'impose. Avec eux, ni message socio-révendicatif, ni contestation hermétique, mais une musique directe, proprement jouée, pleine de couleur, de punch et de gaieté communicative. C'est là peut-être la force de cet orchestre. Il s'est trouvé un « son » et une souplesse rare dans ce genre de formation. Quant aux solistes, inégalement mais tous valables, ils ne s'écartent pas de l'esprit du « band », ce qui donne au tout une homogénéité remarquable. En deuxième partie, quelques musiciens des « Louisiana Dandies » restent sur scène, rejoints par un nouveau venu au sax soprano et à la clarinette. L'orchestre ainsi formé se présente sous le nom de Feetwars. Ce nom, Bechet l'avait donné à une de ses meilleures formations. Celle qui se présentait samedi soir

ne reniait pas ses sources d'inspirations. Daniel Mingot au soprano et à la clarinette fit preuve d'un beau tempérament et d'une imagination jamais en défaut. Le concert s'achevait avec une nouvelle prestation des « Louisiana Dandies » que le public enthousiaste n'avait guère envie de voir partir. J.-B. W.

Etre pasteur aux Ponts-de-Martel...

De notre correspondant : Par un matin pluvieux, le pasteur et Mme Sully Perrenoud sont arrivés aux Ponts-de-Martel, le 5 juillet date à laquelle fut célébré le culte d'installation. Durant les deux premières années, M. Perrenoud prit en main les nombreuses charges qui lui étaient destinées jusqu'au jour où il tomba malade. En quelque temps, il perdit la vue. Malgré de nombreux traitements, les médecins et les spécialistes durent s'avouer battus. M. Perrenoud envisagea d'appréhender la lecture Braille, mais un miracle se produisit : l'état du malade s'améliora soudain. Vers 1936, il reprit son activité.

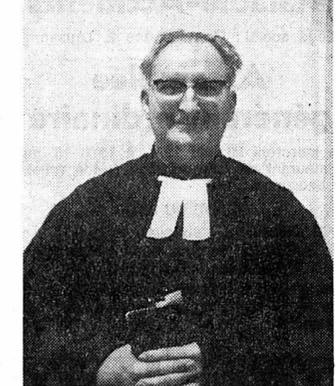
tèmes, mariages, services funèbres et cultes. Par ailleurs, il fut aumônier des sourds-parlants et depuis son arrivée aux Ponts-de-Martel, il y a 18 ans, il préside l'Alliance évangélique et organise les soirées anniversaires du Réveil-des-Ponts chaque année en février.

DÉPART POUR L'EGYPTE

Plus tard, M. Perrenoud et M. Maurice-Edmond Perret, assumèrent durant plusieurs mois, par intérim, le poste de chef spirituel à Noiraigue. En septembre 1966, le couple partit pour le Caire et l'Alexandrie, où deux importantes communautés protestantes les attendaient. M. Perrenoud, cinéaste amateur réalisa de nombreux films, dont l'un témoigne de l'intense activité navale dans le canal de Suez, quelques jours seulement avant sa fermeture.

SECRET PASTORAL Pour M. Perrenoud, il existe un secret pastoral : il consiste à toujours donner l'impression d'être libre et disponible dans toutes les situations.

Dans toutes ses entreprises, M. Perrenoud est secondé par sa femme, animatrice de l'Union chrétienne féminine, responsable du secrétariat paroissial, Mme Perrenoud observe également cette règle de l'accueil et de la disponibilité. MM. Perrenoud et Perret ont su instituer au sein de la paroisse, une harmonie admirable. De tempérament différent, ils ont pourtant une optique théologique semblable. Ainsi, ils purent, dès leur arrivée aux Ponts, mettre au point un catéchisme uniforme et un enseignement pour enfants en âge de scolarité. G.-A. Md.



Le pasteur Sully Perrenoud. (Avipress - Michaud.)

ACTIVITÉ DÉBORDANTE

M. Perrenoud créa un Centre de culture et un Ciné-club. Il fonda également, en collaboration avec les autorités ecclésiastiques le Foyer de jeunesse. M. Perrenoud organisa régulièrement des excursions pour les personnes âgées ou seules, et fut le promoteur du Club des loisirs pour les personnes du troisième âge.

Durant deux ans, il présida la commission chargée de mettre sur pied ce club, qui voit aujourd'hui de nombreuses personnes fréquenter ses séances. Enfin, le pasteur Perrenoud organisa un service d'aide familiale adapté aux personnes âgées. Dans le domaine pastoral, il s'est vu confier, en 1960, un pasteur-stagiaire africain, le premier pasteur du tiers monde à suivre un stage dans le canton et le premier à qui l'on ait confié les services d'une paroisse : baptême, mariages, services funèbres et cultes.

LA CHAUX-DE-FONDS

POUR LA PREMIERE FOIS : Office de communion dans un temple

(c) A la demande de plusieurs paroissiens, les paroisses de l'Abéille (protestante) et de Notre-Dame-de-la-Paix (catholique romaine) organisent une communion acuménique samedi à 20 h 15, au temple de l'Abéille. Il ne s'agit pas d'une intercommunion, mais de deux communions parallèles. Ainsi donnera-t-on à quelques chrétiens souffrant de la division des églises, aux ménages mixtes en particulier, l'occasion de communier sous le même toit. Cet office marque une étape importante dans la collaboration acuménique des deux paroisses qui travaillent ensemble depuis quelques années.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds du mardi 27 avril 1971

NAISSANCES : Stafini Karine, fille de Cipriano-Cornelio, mécanicien et de Ina, née Agostinis. Jobin Olivier-Gérard, fils de François-Xavier-Michel, horloger et de Nelly-Cécile, née Oeuvery. Laneve Nicole, fille de Calogero-Giuseppe, employé et de Jesseline-Berthe, née Mathez. Diaz Jolanda, fille de Viktor-Manuel, confiseur et de Jelisava, née Stupar. Landry Laurent, fils de Johnny-Maurice, secrétaire et de Paoli Lydia, née Geering. Paratte Frédéric, fils de Roland-Robert, graveur et de Dominique-Aline-Virginie, née de Landtsheer. Duris Isabelle, fille de Paul-André, ouvrier et de Madeleine-Christiane, née Feller. Jaquet Frédéric, fils de Jean-Michel, étudiant et de Marie-Rose, née Imobersteg.

ANNÉE JAQUET-DROZ : On recherche un portrait !

(c) Pour l'exposition Jaquet-Droz, le président du Musée artisanal et paysan régional, M. Pierre-Arnold Borel, est à la recherche d'un portrait du beau-père de Pierre Jaquet-Droz, son compagnon du célèbre voyage d'Espagne, dont il a relaté les péripéties dans son journal que possède la bibliothèque de la Chaux-de-Fonds. Ce portrait a été exécuté par Emmanuel Witz, auteur d'un portrait d'un des frères Gagnebin de la Ferrière, qui possède Mlle Brandt, leur descendante. Le tableau est daté de 1758 (année du voyage en Espagne) et mesure 58 sur 72 cm. On a retrouvé sa trace jusqu'en 1916, où il était la propriété de Mme Marie Wurflin, née Sandoz, parente de M. Jean-Louis Wueflein et qui habitait la ville. Il s'agit maintenant de partir à la chasse au portrait...

Etat civil de la Chaux-de-Fonds (Mercredi 28 avril)

NAISSANCES : Cattin Yannick-Charles, fils de Joseph-Marcel, employé de commerce, et de Anne-Marie-Marthe, née Sester. Moor, Benjamin, fils de Claude-Marcel, employé de commerce, et de Marie-Claire, née Lehot. Matthey-de-Endroit, Céline, fille de Charles-Henri, électronique, et de Sonia-Christiane, née Mäder. Degen, Régis, fils de Rémy-Philippe, mandataire commercial, et de Monique-Danièle, née Jeanneret. Brahier, Vincent-Philippe, fils d'Aimé-Luc, fonctionnaire cantonal, et de Jacqueline-Jeanne, née Chavanne. Bois, Matthieu-Didier, fils de Philippe, avocat, et de Beatrix-Katharina, née Fuchs. Boillat, Steve Olivier, fils de Jacques-René, garagiste, et d'Anne-Marie-Suzanne, née Gagnebin. Von Känel, Dave-Nicolas, fils de Walter, chef de vente et d'Yvette-Raymonde, née Krebs. PROMESSES DE MARIAGE : Basalo, José, et Calvelo Josefa. Amerio Alain-Gabriel-Joseph, et Dévaud Janine-Madeleine. Fragnière Jean-Claude, et Mathys Francine-Nelly. Zürrbrugg Paul-Louis-Edouard, et Robert-Nicoud-Francine. Grand-Guillaume-Perrenoud Philippe-Henri et Gylli Anita.

Accrochage

Au volant de sa voiture, Mme A. D., des Brenets, circula avenue Léopold-Robert, hier, vers 10 h 40. Près du carrefour Moreau, la conductrice voulut bifurquer à gauche, malgré le disque d'interdiction. Sa voiture coupa ainsi la route à une fourgonnette, conduite par M. C. D.-S., domicilié en ville, qui roulait sur la piste de gauche, dans la même direction. Dégâts. Pas de blessés.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

● A LA CHAUX-DE-FONDS CINÉMAS. — Corso : 20 h 30, Comptes à rebours. Eden : 20 h 30, Mont-Dragon. Plaza : 20 h 30, la fille de Ryan. EXPOSITIONS. — Musée des beaux-arts : 10 h - 12 h, 14 h - 17 h, sculptures de l'Afrique noire. Galerie du Manoir : dessins de Clea Vignando-Bloch. TOURISME : bureau officiel de renseignements, Léopold-Robert 84, tél. (039) 23.26.43. Ouverture : 8 h 30 - 12 h, 14 h - 18 h 30. Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22.10.17. Pharmacie d'office : Centrale, Léopold-Robert 57, jusqu'à 21 heures, ensuite tél. 11. ● AU LOCLE CINÉMA. — Casino : 20 h 30, Le secret du rapport Zuller. TOURISME : bureau officiel de renseignements, Henry-Grandjean 5. Tél. (039) 31.22.43. Ouverture : 8 h - 12 h 30 ; 14 h - 18 h 15. Pharmacie d'office : Coopérative, Pont 6. Dès 21 h, tél. 17. Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31.52.52.

VOS VÊTEMENTS PROPRES ET BIEN REPASSÉS

Advertisement for BAECHER featuring a stylized figure and the text 'le sourire de la propreté'. It lists various services and locations in the region.

ANNUAIRE TÉLÉPHONIQUE



1971-1972

NEUCHÂTEL ET ENVIRONS
vient de paraître
ou prix de Fr. 3.70

- Dépôtaires :
- Boudry :** Droguerie H. Grandjean
 - Cressler :** Bazar-chaussures Ch. Leuba
 - Le Landerson :** Droguerie Perrin
 - Neuchâtel :** Pafus-Tabacs, rue Saint-Maurice
Imprimerie A. & W. Seiler, tél. 25 15 17
 - Peseux :** Tabacs Orville Martini
 - Saint-Blaise :** Radio Télémo S. A.

Caisse Mutuelle Maladie-Accidents

Siège social : Grand-Chêne 2, Lausanne

Assemblée générale ordinaire

le mercredi 26 mai 1971, à 18 h 15, au restaurant du Grand-Chêne (salon rose), à Lausanne.

ORDRE DU JOUR

- Opérations statutaires
 - Election de deux administrateurs
 - Propositions individuelles
- Seuls les sociétaires porteurs de leur carte de membre seront admis à l'assemblée.

Véhicules à moteur et accessoires

A vendre
**bateau
acajou**

type glisseur,
avec moteur 35 CV
et bâche.
Prix : Fr. 3000.—
Tél. (038) 41 10 27.

A vendre
**caravane
pliante**

marque André
Jamet, 5 places.
Tél. 24 57 87
ou 25 62 12.

A vendre
Simca 1100 DE Commerciale
expertisée, modèle 1968.

Simca 1500
modèle 1965. Expertisée.
Garage de la Place-d'Armes
Paul JOSS, Fleurier, tél. 61 11 72.

A vendre
**Triumph
Spitfire**
1969. Tél. 31 73 66,
après 18 heures.

A vendre
**Skoda
1000 MB**
de luxe, 1967,
46.000 km, en
parfait état et
expertisée.
Prix très intéressant.
Garage Belcar,
Reto Gabriel,
2520 la Neuveville.
Tél. (038) 51 25 59
ou 51 20 58.

A vendre de
particulier
**Opel
Kadett
caravane**
modèle 1969,
50.000 km.
Prix à discuter.
Tél. 33 27 72.

**Sunbeam Minx
station-
wagon**
1970, neuve,
rabais spécial.
Garage A. Waldherr
Rue des Parcs 147
2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 12 65.

A vendre
**Vauxhall
Cresta DL**,
modèle 1967,
blanche, en bon
état. Garage du
Val-de-Ruz,
Boudevillers.
Tél. (038) 36 15 15.

Pour bricoleurs
fourgonnette
**Simca
Aronde**
modèle 1959,
moteur Rusch,
très bon état.
Tél. (038) 51 22 66.

Bateau
Coque polyester
6 m x 2 m ponté
acajou, avec
Johnson 75 CV,
vitesse 60 km/h.,
complètement
équipé, pour cause
de départ.
Fr. 7000.—
Chantier Naval
Fischer, Auvernier.
Tél. (038) 31 34 08.

Particulier vend
Opel Manta SR
1900, rouge,
11.000 km, valeur
neuve 12.690 fr.,
cédée pour cause de
double emploi à
10.200 fr., avec
radio Blaupunkt.
Tél. (021) 22 81 79
23 35 49.

OCCASIONS EXPERTISÉES

- MERCEDES 220**
1968,
nouvelle forme Fr. 12.800.—
 - TRIUMPH SPITFIRE**
1965 Fr. 3800.—
 - ALFA SPIDER**
1600, 5 vitesses Fr. 3800.—
 - OPEL ASCONA**
1700 Fr. 4900.—
 - PEUGEOT 204**
1969 Fr. 5800.—
 - AUSTIN 1100**
1968 Fr. 4400.—
 - FIAT 850**
1966 Fr. 2800.—
 - VW 1300 L**
1970 Fr. 5900.—
 - RENAULT R 10**
1967 Fr. 3800.—
 - SIMCA 1000**
1967 Fr. 2800.—
 - FORD 2000 RS Sport**
1968 Fr. 6400.—
 - FORD CORTINA**
1200 Fr. 2300.—
- AUTO-MARCHÉ CORNAUX**
Tél. 47 16 12

RABAIS - JUGER PRIX OFFICIELS ? PRIX ERNEST RAMSEIER

- PONTIAC - Firebird**
Formula 400
Fr. 31.000.— Fr. 23.000.—
 - CAMARO Luxe - RS - SS**
Fr. 28.000.— Fr. 23.000.—
 - CHEVROLET - IMPALA**
Fr. 31.700.— Fr. 24.500.—
 - OLDSMOBILE Cutl-Sup**
Fr. 28.900.— Fr. 24.200.—
 - BARRACUDA Convertible**
Fr. 34.000.— Fr. 24.000.—
 - TORONADO**
Fr. 41.200.— Fr. 34.500.—
 - BUICK - SKYLARK**
Fr. 27.000.— Fr. 21.000.—
 - THUNDERBIRD**
Fr. 43.450.— Fr. 35.100.—
 - MACH I**
Fr. 29.500.— Fr. 23.000.—
- Ces voitures ont toutes les options et, selon les modèles, l'air conditionné
- Service après-vente et garantie
Voitures vendues avec et sans douane
- Ernest RAMSEIER**
Grand Garage des Hôtels,
21, rue Plantamour
GENÈVE
Tél. (022) 31 33 30
1971 - NEUVES

A vendre
DKW
Junior. En parfait état.
Tél. (037) 77 16 93, le soir.

A vendre
Moth Europe
construction Lanverre, voile Fragnière. Parfait état, avec porte-bateau adaptable sur 2 CV. Prix 1000 fr. S'adresser à Francine Brahier, rue des Moulins No 14, 2800 Delémont Tél. (066) 22 71 29

A vendre de particulier
Ford Capri 1300GT
1969, 30.000 km, expertisée. Facilités de paiement. Tél. (038) 25 16 28.

Austin 1100
expertisée
Prix : 2800 fr. Auto-Marché, Cornaux, tél. 47 16 12.

Mini Mill
1970, 14.000 km. Prix : 4900 fr. Auto-Marché, Cornaux, tél. 47 16 12.

VW 1200
expertisée. Prix : 1450 fr. Auto-Marché, Cornaux, tél. 47 16 12.

Macul-ture en vente au bureau du journal

OCCASIONS EXPERTISÉES ET GARANTIES

- 204 1966 6 CV**, pastel, toit ouvrant, intérieur simili, radio.
- 204 1967 6 CV**, eau vive, intérieur drap, peinture neuve, 53.000 km.
- 304 1970 7 CV**, rouge, toit ouvrant, intérieur drap, 50.000 km.
- 404 1966 9 CV**, pastel, intérieur simili, excellent état, 69.000 km. Injection
- 404 SUPERLUXE INJECTION 1967 9 CV**, beige métallisé, toit ouvrant, intérieur cuir.
- 404 BREAK 1968 9 CV**, beige, 5 portes, intérieur simili, 60.000 km.
- 504 AUTOMATIQUE 1969 10 CV**, blanche, toit ouvrant, intérieur drap, 50.000 km.
- 504 INJECTION 1970 10 CV**, blanche, toit ouvrant, intérieur drap, 50.000 km.
- 504 AUTOMATIQUE 1970, 10 CV**, verte, toit ouvrant, intérieur tabac, comme neuve, 8000 km.



Demandez liste complète avec détails et prix. Facilités de paiement. Essais sans engagement, même à votre domicile.

GARAGE DU LITTORAL

M. et J.-J. SEGESSEMAN & Cie
Distributeur PEUGEOT depuis 40 ans
Pierre-à-Mazel 51 - Neuchâtel ☎ 25 99 91

- A vendre
YAMAHA
125 cm3, modèle 1970, 6000 km, excellent état.
Tél. (039) 36 11 51.
- A vendre auto
MG Midget
expertisée, parfait état de marche.
Prix : Fr. 1500.—
Tél. (038) 66 16 59.
- A vendre gros
bateau
aluminium, avec ou sans moteur.
Tél. (038) 25 17 40, Neuchâtel.
- À vendre
VW 1500
expertisée, 2000 fr.
Tél. 25 06 16.

OCCASIONS

Ford Cortina 1300
1967 - 40.000 km.

Expertisée
Achat - Vente - Reprise
Facilités de paiement
par crédit G.M.A.C.

GARAGE DU ROG

MAINTIENNE NE DISTR GENERAL MOTORS TEL 33 11 W

Alfa Romeo
1800 TI
1965-40.000 km

Autobianchi Primula
1969-21.000 km

Hillman
1967-85.000 km

Fiat 1100
1962-87.000 km

Bus VW
1963-44.000 km
Garage BARDO Neuchâtel.
☎ 24 18 42.

A vendre superbe coupé sport
Triumph GT 6
modèle 1969
Expertisée
Garantie
Grandes facilités de paiement
Echange possible
Garage R. WASER
Rue du Seyon 34-38
Tél. (038) 25 16 28

Au 1er étage de notre garage



VISITEZ NOTRE EXPOSITION PERMANENTE

de voitures d'occasion Un choix pour toutes les bourses...

- Jusqu'à Fr. 3000.-**
- | | | |
|--------------------|------|------------|
| CORTINA | 1966 | Fr. 2500.— |
| FORD 12 M | 1964 | Fr. 1900.— |
| FIAT 1100 | 1964 | Fr. 2400.— |
| VW 1500 | 1962 | Fr. 1800.— |
| RENAULT 4 L | 1967 | Fr. 2200.— |

- De Fr. 3000.- à Fr. 5000.-**
- | | | |
|------------------------------|---------------|------------|
| ESCORT 1100 | 1968 | Fr. 4200.— |
| NSU 110 | 1966 | Fr. 3300.— |
| FORD 17 M | 1966 4 portes | Fr. 3500.— |
| VW VARIANT S | 1965 | Fr. 3800.— |
| FORD 20 M Coupé | 1966 | Fr. 4800.— |
| PEUGEOT 404 Injection | 1965 | Fr. 4500.— |
| SIMCA 1000 | 1966 | Fr. 3400.— |
| FORD 12 M | 1967 | Fr. 4000.— |
| AUSTIN COOPER | 1968 | Fr. 4600.— |
| SIMCA 1000 | 1968 | Fr. 3600.— |

- De Fr. 5000.- à Fr. 8000.-**
- | | | |
|----------------------------|------|------------|
| RENAULT 16 | 1966 | Fr. 5200.— |
| FULVIA Coupé | 1967 | Fr. 7000.— |
| FORD 12 M | 1969 | Fr. 6000.— |
| ZEPHYR S | 1967 | Fr. 7500.— |
| FIAT 125 | 1969 | Fr. 6500.— |
| SIMCA 1501 S | 1969 | Fr. 7700.— |
| PEUGEOT 304 | 1970 | Fr. 7900.— |
| VW 1300 | 1969 | Fr. 5500.— |
| ALFA ROMEO 1600 GTV | 1967 | Fr. 7800.— |
| AUSTIN COOPER | 1969 | Fr. 5800.— |

- De Fr. 8000.- et plus**
- | | | |
|---------------------------|---------------|------------|
| FORD 20 M RS | 1969 4 portes | Fr. 9800.— |
| FULVIA Berline GTE | 1969 | Fr. 8800.— |
| FORD 17 M | 1969 4 portes | Fr. 8400.— |
| CAPRI 2000 GT XLR | 1970 | Fr. 9800.— |
| FIAT 125 | 1970 | Fr. 9200.— |

**REPRISES AU PLUS HAUT PRIX DU JOUR
CRÉDIT IMMÉDIAT ET SANS COMPLICATIONS
ESSAIS SANS ENGAGEMENT**

GARAGE DES 3 ROIS | Neuchâtel
La Chaux-de-Fonds
Le Locle
J.-P. et M. Nussbaumer

Ouvert le samedi toute la journée

OCCASIONS OCCASIONS

- | | |
|---|--|
| CITROËN DS 21 , 1966 rouge Fr. 6600.— | FIAT 124 S , 1970 verte Fr. 7400.— |
| CITROËN ID 19 , 1967 grise Fr. 5700.— | FIAT 124 , 1967 bleue Fr. 3600.— |
| CITROËN ID 19 , 1966 bleu métallisé Fr. 5200.— | FORD CORTINA GT , 1966 bordeaux Fr. 4300.— |
| BMW Coupé 2000 , 1967 beige Fr. 9400.— | Break CORTINA , 1967 beige Fr. 4800.— |
| BMW 2002 , 1970 verte Fr. 11.500.— | Coupé AUTOBIANCHI , 1969 rouge Fr. 7900.— |
| FORD MUSTANG , 1966 blanche Fr. 6900.— | HUMBER SCEPTRE , 1965 verte Fr. 3900.— |
| VW 1500 Scarabée , 1967 blanche Fr. 4200.— | SIMCA 1501 Break , 1969 gris métallisé Fr. 8600.— |
| VAUXHALL VX 4/90 , 1967 brune Fr. 3600.— | AUSTIN 1000 , 1968 verte Fr. 3900.— |
| FIAT 850 , 1968 bleue Fr. 4200.— | DYANE 6 , 1968 blanche Fr. 3900.— |
| AMI 6 Break , 1968 bleue Fr. 4200.— | FORD 20 M, 4 portes , 1969 beige Fr. 9700.— |

Garages Henri Favre S.A.

Apollo

Fbg Lac Neuchâtel ☎ 038 241212

GARAGE DE LA CÔTE S.A. PESEUX

Tél. 312385



Distributeur officiel
CHRYSLER - SIMCA - SUNBEAM

Nous sommes spécialisés dans la remise en état et la vente des
VOITURES D'OCCASION
... c'est pour vous, une **GARANTIE!**
Voitures en stock, expertisées et livrables immédiatement :

- Voitures de service :**
- **MATRA M 530** jaune, 1970
 - **CHRYSLER 180** or métallisé, 1971
 - **SIMCA 1000** rallye, 1971

- Voitures d'occasion :**
- **SIMCA 1501** blanche, 1968
 - **SIMCA 1100 GLS** beige, 1968
 - **FORD 17 MS** bleue, 1967
 - **FORD 17 RS 2,3** blanche, 1969
 - **CITROËN 2 CV** grise, 1966
 - **PEUGEOT 404** grise, 1963
 - **PEUGEOT 404** bleue, 1964
 - **FORD CORTINA GT** beige, 1968
 - **FORD CORTINA GT** grenat, 1965
 - **FORD CORTINA 1200** grise, 1965
 - **CITROËN DYANE 6** bleue, 1970
 - **SIMCA 1501 Break** grenat, 1967
 - **SIMCA 1301** rouge, 1967
 - **SIMCA 1301** verte, 1967
 - **SIMCA 1000** bleue, 1970
 - **OPEL KADETT** blanche, 1966
 - **OPEL REKORD 1700** grise, 1963
 - **CORVAIR MONZA** blanche, 1965
 - **FIAT 850** bleue, 1968
 - **RENAULT R 16 TL** bleue, 1969
 - **LANCIA FLAVIA Coupé** bleue, 1965
 - **SUNBEAM IMP** or, 1969
 - **DATSUN 1600** grise, 1968
 - **PEUGEOT 404** verte, 1965

Nos voitures sont provisoirement exposées à

L'HÔTEL-RESTAURANT DE LA CHARRUE VILARS (NE)
☎ 36 12 21

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

Avant la session du Grand conseil bernois

LA PERCEPTION DES IMPÔTS PAR TRANCHES

Les députés au Grand conseil dont la session s'ouvre le lundi 3 mai auront entre autres à se prononcer sur la perception des impôts par tranches.

Actuellement le terme général d'échéance des impôts d'Etat était fixé au 10 décembre. Ils étaient payés dans un délai de 30 jours aux communes. Passé ce délai le recouvrement des arriérés s'effectuait par les soins de la Recette de district.

Les communes touchaient pour cet encaissement un pourcentage de 1%. Pour l'année 1969 l'Etat de Berne a restitué aux communes une somme de 4 millions de francs. Le contribuable qui paye ses impôts d'Etat avant le terme touche un intérêt de 4 1/2% (pour 1971).

Durant l'année dernière 90 millions de francs d'impôts ont été payés d'avance (17,5% des 515,2 millions d'impôts directs cantonaux) exigeant une bonification de plus de 3 millions de francs.

Tout au long de l'année l'Etat doit régler ses factures. La perception de l'impôt en fin d'exercice oblige les autorités à recourir à des emprunts, à des crédits en compte-courants, ce qui en 1969 a coûté 6 millions d'intérêts. Si l'introduction de l'encaissement des impôts d'Etat par tranches était adoptée, cela supprimerait tout ou partie des frais et l'Etat ferait une économie estimée à 12 millions de francs.

La base légale de la perception des impôts par tranches: Cette base est constituée par l'article 159 bis de la loi sur les impôts. D'après cette disposition, qui fut adoptée dans le cadre de la loi du 29 septembre 1968 concernant la compensation financière et portant modification des prescriptions relatives aux subventions et aux redevances, compétence est donnée au Grand conseil d'introduire, par voie de décret, la perception des impôts par tranches.

«Ce décret prescrira le nombre des tranches, leur calcul et leur échéance, l'assujettissement à l'intérêt moratoire et le paiement d'un intérêt sur les montants d'impôts à restituer».

Juridiquement, la mise en vigueur de la perception par tranches n'implique aucune difficulté particulière. Il suffira de fixer ses principes dans le décret. En revanche, l'exécution de cette mesure soulève, quant à la pratique, de nombreux problèmes administratifs et techniques.

DÉCRET

L'article premier pose comme principe que les impôts ordinaires de l'Etat (des personnes physiques et des personnes morales) seront perçus en deux à quatre tranches; il charge en outre le Conseil exécutif de fixer le nombre des tranches et leur échéance.

La commission extraparlamentaire estime qu'il serait rationnel de prévoir trois tranches, comportant chacune un

tiers de la redevance totale et arrivant à échéance resp. le 1er juin, le 1er septembre et le 1er ou le 10 décembre. Plus la tranche est petite, plus grande est en effet la perspective qu'elle soit réglée en temps voulu.

La décision définitive concernant le nombre des tranches doit cependant être laissée ouverte. Il n'est nullement exclu que l'on commence avec deux tranches seulement, pour vaincre plus facilement les difficultés techniques du début.

Pendant la première année de la période de taxation, le montant de la créance fiscale n'est pas encore connu. Il ne peut être tablé sur la déclaration personnelle du contribuable, parce que les nouvelles déclarations ne rentrent que successivement et que, d'après l'article 32, alinéa 2, du décret concernant la taxation, les communes ont jusqu'à fin mai pour les transmettre. Attendu que les bordereaux des tranches seront établis au moyen d'un ordinateur, tous les montants des déclarations personnelles devraient être transposés sur des cartes perforées, ce qui ne saurait entrer en considération pour des questions de temps.

L'article 2 prévoit par conséquent que, pour la première année de la période de taxation, les tranches seront calculées d'après l'impôt que le contribuable devait pour l'année précédente. Ce montant se trouve mémorisé dans l'ordinateur et peut donc être consulté en tout temps.

En règle générale, les rentes doivent représenter, au total, 100% du montant d'impôt de l'année précédente. Pour pouvoir tenir compte cependant d'une modification notable des conditions générales de revenu, la Direction des finances est autorisée à ordonner un calcul des tranches donnant un total supérieur ou inférieur au 100% du montant d'impôt de l'année précédente.

Concernant la deuxième année de la période de taxation, les tranches seront calculées selon l'impôt dû pour cette année même (alinéa 3), car la taxation sera à ce moment-là à disposition.

L'alinéa 4 donne à la Direction des finances la possibilité d'exclure de la perception par tranches les montants d'impôt minimes. De l'avis de la commission extraparlamentaire, seules les redevances annuelles dépassant 90 francs devraient être soumises à la perception par tranches.

FONCTIONNEMENT

Pour chacune des tranches, le contribuable recevra une invitation au paiement, sous forme d'une carte de versement semblable à celle utilisée pour les taxes téléphoniques (art. 4). Le bordereau d'impôt proprement dit ne sera notifié qu'en mars de l'année suivante. Il s'agira en même temps d'un décompte

final, important avant tout pour la première année de la période de taxation, mais qui sera remis également pour la deuxième année fiscale (voir chiffre IV-2 lettre c, ci-après).

L'article 5 fixe à 30 jours de délai de paiement des différentes tranches et du solde dû selon décompte final; il règle en outre l'assujettissement à l'intérêt moratoire. Le contribuable qui aura versé, sous forme de tranches, un montant supérieur à l'impôt dû recevra la restitution du trop-perçu, avec bonification d'un intérêt calculé dès le jour du paiement. Comme c'est déjà le cas actuellement, le taux des intérêts moratoires et rémunérateurs sera fixé par le conseil exécutif (art. 155 LI).

Conformément à la pratique adoptée jusqu'ici, les intérêts moratoires qui n'atteindront pas le minimum à fixer par la Direction des finances ne seront pas recouvrés.

Possibilité est donnée aux communes de se rallier, pour leurs impôts, à la perception des impôts d'Etat par tranches. La perception en commun des impôts de l'Etat et des communes devrait conduire à une rationalisation profitant aussi bien aux contribuables qu'aux administrations cantonales et communales.

En introduisant la perception des impôts par tranches, le canton de Berne ne fera nullement œuvre de pionnier. Toute une série d'autres cantons, parmi lesquels figurent Argovie, Lucerne, Saint-Gall, Vaud et Zurich, appliquent ce mode d'encaissement avec succès, pour une part depuis des années.

FRAIS

Il n'est pas possible de faire un calcul exact des frais aujourd'hui déjà. En revanche, l'Intendance cantonale des impôts devra engager 3 à 4 employés supplémentaires (notamment pour la perforation des cartes). Quant aux Recettes de district auxquelles sera confiée la perception des impôts par tranches, il n'est pas exclu qu'elles puissent s'en tirer avec leur effectif de personnel actuel, car cet encaissement sera largement automatisé.

Les frais pour l'acquisition ou la location des postes d'interrogation, ainsi que pour les imprimés, tels que les cartes de versement destinées au paiement des tranches, avec enveloppes, etc., peuvent être supputés très approximativement à 600.000 francs.

Inversement, on enregistrera la suppression de la bonification d'intérêt, se chiffrant à quelque 3 millions de francs, pour les paiements volontairement effectués avant terme. S'ajoutera à cela l'indemnité à verser par les communes qui adopteront la perception des impôts d'Etat par tranches. Ces deux postes feront donc plus que compenser les frais supplémentaires occasionnés par la perception par tranches.

Ce qui importe dans l'introduction de la perception des impôts par tranches est que cette mesure entraîne une meilleure répartition des recettes fiscales dans le temps et permet par ailleurs une rationalisation notable dont profiteront l'Etat et les communes, tout en constituant à l'égard du contribuable une concentration hautement désirable de la procédure d'encaissement. Il s'agit dès lors de passer à la réalisation du projet qui fournira ces avantages.

Dernier spectacle de l'abonnement:

«Le Joueur» de Regnard

Pour la première fois depuis longtemps, et avec un singulier plaisir, on a revu la troupe de La Comédie de Genève dans une pièce classique jouée par des gens sachant dire les vers.

Joueur lui-même (comme Dostoïevski), mais hasardant surtout sa propre existence, Jean-François Regnard nous charme par sa bonne humeur constante. Improvisateur de génie, rimeur souvent superficiel, il prend son bien où il le trouve, emprunte à Molière et même à Racine, fait passer tout au long de ses pièces des silhouettes allègrement croquées. Sans elles, «Le Joueur» finirait

sans doute par ennuyer: ce Valère oublie sa fiancée Angélique quand il gagne au jeu, l'aime à la folie dès qu'il perd, et qui finit par l'éloigner définitivement de lui par son indécatesse, c'est certainement un personnage réel, vivant, presque tragique dans son inconscience.

Mais il fallait des comparses — l'usurière, le faux marquis, la sœur aînée qui croit chacun amoureux d'elle (rappel de Bélise des «Femmes savantes», Hector laquais de Valère, Nérine suivante d'Angélique, etc. — pour faire rebondir une action somme toute assez

mince. Pièce bien menée d'ailleurs, qui passe volontairement à côté du «happy end» par souci de véacité.

Tout en faisant du valet Hector une création très amusante, Jean Piat, sociétaire de la Comédie-Française nous présente une mise en scène intelligente et plausible, étouffant l'action sans la ralentir, sachant mettre en évidence l'invention comique de l'auteur sans tomber dans la vulgarité. Deux autres sociétaires de la Comédie - Française étaient à ses côtés: Jacques Toja, Valère foncièrement instable séduisant, naturel, et ses grands élan de colère et de tendresse; Jean Weber, qui donna une composition haute en couleur, presque trop criarde du faux marquis. Mais les autres acteurs ne démentirent en aucune façon: Françoise Engel, sœur extravagante de la tendre et sensible Angélique (Antoinette Martin), Marguerite Cavadoski, truculente et un peu inquiétante marchande à la toilette, Marcel Vidal père noble et indigné, avec André Faure, son frère, dont la constance et la dignité finissent par triompher, dans le cœur d'Angélique, du velléitaire neveu.

Représentation excellente, parfois même brillante, avec quelques passages à vide, mais dont on gardera un très bon souvenir.

CARNET DU JOUR

- Apollo** (tél. 2 31 23), à 15 h et 20 h 15: Butch Cassidy et le Kid, jusqu'au 4 mai.
- Capitole** (tél. 2 25 47), à 20 h 15: Les Brebis du Révérend, jusqu'au 29 avril.
- Elite** (tél. 3 67 97), à 15 h et 20 h: Madame, je suis un éléphant, jusqu'au 29 avril.
- Lido** (tél. 3 66 55), à 15 h et 20 h 15: Des fraises et du sang.
- Méto** (tél. 2 28 87), à 20 h, mercredi, samedi, dimanche à 15 h: Quintana — Adieu l'Ami, jusqu'au 4 mai.
- Palace** (tél. 2 32 22), à 15 h et 20 h: Wer Zuletz Lacht, Lacht am Besten.
- Rex** (tél. 2 26 25), à 15 h et 20 h: La Chouette et le Pussycat jusqu'au 4 mai.
- Scala** (tél. 2 26 45), à 14 h 30 et 20 h: Les Héros de Yucca.
- Studio** (tél. 2 17 37), à 15 h et 20 h 15: Grausames Afrika.

DIVERTISSEMENTS

- Astoria**: L'orchestre Lechtaler Buam.
- Bonne Auberge**: Chaque samedi soir, divertissement musical.
- Café-bar Saint-Pauli**: mercredi, vendredi, samedi et dimanche: divertissement musical. Mercredi soirée dansante.
- City Center**: Vendredi, samedi soir ainsi que dimanche après-midi: Disc-Jockey François Bauder.
- Chambord Night-Club**: Le pianiste Tony Cirasa.
- Domino**: L'orchestre Denis and the Jaguars.
- Fantasio**: Orchestre 7 Mladichs.
- Seefeld**: Disc-Jockey Rongo, Light-show.
- Hôtel Rotonde**: Samedi, dimanche, divertissement musical.
- Stadthaus Nidau**: Le pianiste Renato Chezzi.
- La Chartreuse**: Bar à l'étage, tous les soirs, ambiance créée par des pianistes amateurs.
- Club-Hôtel Palace**: Le pianiste Jean Gravedi.
- Galerie Flury**: H. Erni, M. Hunziker, A. Carigiet.
- EXPOSITIONS**
- Palais des congrès**: Expositions Roberto Bort jusqu'au 30 avril.
- Galerie Lydie Ray**, rue Centrale 14: Exposition permanente d'œuvres de Fofoli, Friboulet, Rummel, Kischka, Lambert.
- Galerie d'Art, Lyss**: Exposition Willy Meschler, jusqu'au 16 mai.
- Cave du Ring**: Exposition de photos et sculptures de C. Fleury et A. Rouillier jusqu'au 16 mai.
- Dentiste**: Dimanche, tél. 7 23 85 et 11.

NATATION: NETTE VICTOIRE DE BIENNE CONTRE LUCERNE

Les nageurs bernois avaient remporté les 2 premières éditions du challenge Ingruth, dans le courant de l'année passée. Cependant, on craignait que, cette fois-ci, la victoire leur échappât. Deux raisons à cela: d'une part, les progrès réalisés par les nageurs du bord du lac des Quatre-Cantons depuis l'ouverture de leur piscine couverte et d'autre part, un affaiblissement des cadres bernois, causé par l'arrêt de compétition de plusieurs nageurs (Bourquin, Siegwart, Sutter), et par l'absence du chef de file, Mario Merazzo. Au fur et à mesure du déroulement des courses, la suprématie des Bernois s'affirmait cependant ce qu'il allait quelque peu à l'encontre des pronostics. La surprise fut complète lorsque, au décompte final, l'écart des points s'avérait plus important encore que lors de la rencontre de Bienne, en automne dernier.

L'explication est simple: mis à part une forme parfaite de presque tous les nageurs, ce qui laisse entrevoir une brillante saison, l'arrivée chez Swim Boys de deux nouveaux nageurs fut déterminante. Il s'agit de Theres et Barbara Maurer, transférées des Dauphins de Bienne. La première, née en 1959, remportait les courses de brasse et de dos, et prenait la seconde place en dauphin et en crawl. La seconde, gagnait facilement le 100 m dos, et approchait le record bernois de brasse quelques dixièmes. Enfin, la figure marquante de cette rencontre fut le jeune Bernois Christian Jungen, récemment sélectionné dans les espoirs suisses. Agé de 15 ans à peine, Jungen nageait le 100 m nage libre en 1'01", précédant par ailleurs deux autres Bernois. Il est véritablement en passe de devenir le successeur de Mario Merazzo. En résumé: on savait que les Lucernois allaient dominer chez les garçons; on supposait que les courses seraient assez équi-

librées chez les hommes; on connaissait la supériorité bernoise chez les dames. En conséquence, c'est chez les filles des catégories jeunesse III à V que tout se jouerait. Bien emmenées par Theres Maurer et Laurance Capitaine, ces cadettes bernoises allaient creuser l'écart décisif, en classant dans tous les styles deux de leurs dans les trois premières places. Résultat final: Lucerne: 134 points; Bienne: 169 points.

- Meilleurs résultats:
- Dames: 100 m dos: 1) B. Maurer (Bienne) 1'22"4; 2) P. Gisler (Bienne) 1'24"; 100 m brasse: 1) B. Maurer (Bienne) 1'28"6; 2) A. Cometta (Bienne) 1'30"5.
 - 100 m dauphin: 1) A. Insom (Bienne) 1'19"7; 2) S. Longatti (Bienne) 1'20"0.
 - 100 m crawl: 1) A. Insom (Bienne) 1'11"7; 2) R. Hollenstein (Lucerne) 1'12"4.
 - Messieurs: 100 m dos: 1) C. Briccafiore (Bienne) 1'15"6; 2) C. Jungen (Bienne) 1'17"4.
 - 100 m brasse: 1) F. Stotzer (Bienne) 1'17"4; 2) D. Thum (Bienne) 1'18"9.
 - 100 m dauphin: 1) M. Saia (Lucerne) 1'11"3; 2) A. Pilecki (Bienne) 1'12"2.
 - 100 m crawl: 1) C. Jungen (Bienne) 1'01"1; 2) D. Thum (Bienne) 1'01"8.
 - 3) A. Pilecki (Bienne) 1'02"7.
 - Garçons: 50 m dos: 1) A. Schläpfer (Lucerne) 41"6; 50 m brasse: 1) D. Albißer (Lucerne) 43"3; 50 m crawl: 1) D. Albißer (Lucerne) 35"6; 50 m dauphin: 1) D. Albißer (Lucerne) 42"4.
 - Filles: 50 m dos: 1) T. Maurer (Bienne) 44"5; 50 m brasse: 1) T. Maurer (Bienne) 47"4; 50 m crawl: 1) A. Keslin (Lucerne) 39"8; 50 m dauphin: 1) L. Capitaine (Bienne) 51"3.

c'est frais

Macarons

5 pièces

120

Avec timbres Coop

c'est Coop

Vous remboursez un prêt comptant de fr.4000.- en 30 versements mensuels de fr.156.70 par exemple. Vous fixez vous-même le montant et le nombre de mensualités. L'intérêt et les frais sont compris dans les mensualités.

4000.- prêt comptant

Nom: _____ 15 Je m'intéresse à un prêt 4
 Adresse: _____ comptant et désire
 recevoir la documentation par retour du courrier.

Veillez découper et adresser ce talon-réponse à la Banque Populaire Suisse, Centrale PrC, Case postale 3000 Berne 23.

Banque Populaire Suisse

Elégante comme un coupé pratique comme un break...

Vauxhall Viva Estate

... pratique comme un break

Sa large porte arrière s'ouvre sur un grand espace de chargement; espace immense (1,46 m³) lorsque la banquette arrière est rabattue: idéal pour les vacances, le camping, les sports et pour tous les jours. Sa suspension est spécialement renforcée, son moteur - 1159 cm³, 73 CV - infatigable. Vauxhall VIVA ESTATE, Fr. 9050.-* seulement. Et un crédit avantageux grâce à GMAC Suisse S.A.

* prix indicatif

Vente et Service VAUXHALL en Suisse romande: Ardon Neuwerth & Lattion (027) 8 17 84, Chippis L. Tschopp (027) 5 12 99, Courtételle Garage et Carrosserie du Moulin S.A. (066) 22 71 56, Eysins G. Jaquier (022) 61 17 03, Fribourg Garage du Stadthof (037) 22 41 29, Genève Autos-Import S.A. (022) 42 58 00, Lausanne Garage de Saint-Martin S.A. (021) 20 54 51, Neuchâtel M. Facchinetti (038) 24 21 33, Payerne P. Ducry (037) 61 20 42, Porrentruy W. Affoller (066) 66 68 22, Saint-Cierges A. Freymond (027) 95 61 19, Saint-Imier Garage du Chasseral (039) 41 26 75, Yverdon P. et J.-P. Humbertet fils (024) 2 35 35, et nos agents locaux à: Agarn (027) 6 66 21, Glis-Brigues (028) 3 12 81, Bulle (029) 2 84 63, Carrouge (021) 93 15 15, Genève 161, route de Meyrin (022) 41 13 10, 78, avenue de la Roseirie (022) 46 27 19, 21-23, rue Pré-Jérôme (022) 25 23 13, 3 bis, avenue de Chamonix (022) 36 89 73, Lausanne (021) 25 72 75, La Tour-de-Peilz (021) 54 23 62.

André Pieyre de Mandiargues et Bona

Symphonie érotique par Pierre Ancenis

SYMPHONIE ÉROTIQUE (1), voilà, n'est-il pas vrai, un titre bien suggestif, propre à effrayer bien des lecteurs de chez nous! Faut-il répéter avec Pierre Ancenis qu'il a voulu faire la satire des mœurs d'aujourd'hui? Oui, bien sûr. Mais c'est infiniment plus qu'une satire; c'est l'évocation à la fois impertinente et délicate de la vie à deux — on ose à peine dire de la vie conjugale! — dans une perspective de raillerie fine et infiniment spirituelle. Un livre contre l'amour, et aussi, presque sournoisement, un hymne à l'honneur de l'amour éternel. Car il n'est guère possible de parler aussi gaiement et aussi chaudement de l'amour sans en célébrer secrètement la grâce et la beauté.

On sait, ce qu'était « l'objet aimé » du temps de Teopffer. Aujourd'hui c'est une jeune fille scout, à la jupe, extrêmement courte, aux jambes insinuantes et magnifiques. Bref, d'embellie Philibert est conquis par cette beauté éclatante et païenne. Et avant même qu'il ait eu le temps, et peut-être l'idée, de se fiancer, à la première promenade qu'ils font ensemble, il est culbuté, et sans savoir ce qui lui arrive, il est déjà devenu son amant.

L'auto, c'est naturellement Vivienne qui la conduit. Elle presse avec rage sur l'accélérateur, et la voiture démarre « en saut de carpe », image extrêmement parlante. Heureuse de n'avoir aucun complexe, la jeune fille bouscule parfois une vieille femme, mais sans lui faire trop de mal. Elle n'est pas comme Philibert, qui, lui, conduit trop lentement, trop prudemment; c'est ainsi que se produisent les accidents. La loi sur la route, c'est Vivienne qui la fait. Une splendide fille et déjà une maîtresse femme!

Vient la présentation aux parents. Si Belle-maman est une imposante Junon, Beau-papa est un de ces « authentiques Vaudois, solides, costauds, ronds, promis à une longue vieillesse, car leurs cheveux dès la trentaine grisonnent, leur ventre dès la vingtaine bedonne, état qu'ils provoquent et entretiennent par force radicale de leurs excellents crus ». Resté seul en face de Beau-papa devenu soudain sérieux « comme une épithape ou comme une étiquette du meilleur cru vaudois », Philibert apprend qu'il doit commencer par acheter sa femme 30.000 francs. Qu'est-ce que cette somme? Une bagatelle. Il est ravi.

C'est ensuite le mariage à l'église. Pauvre pasteur qui doit faire semblant de croire au christianisme qu'il

prêche! Sa mission étant de « croire pour les autres », il se charge lui-même de tout: dogmes, prières, actions de grâce. Les objections de sa raison ne regardent que lui; il vit pour servir. Comme disait Valéry, il « abnègue ». Il avertit, morigène, encourage les jeunes mariés, et le tour est joué.

Enfin c'est le voyage de noces. En Italie, comme il se doit. On va d'une ville à l'autre, de Civita-Campagnola à Castello-Fortunato, puis on échoue sur une plage à la mode. Lune de miel qui se poursuit au retour. Philibert apprend qu'il lui faut tout offrir à sa jeune femme, robes, fourrures, bijoux, bals, sorties, opéras italiens, musique dodécaophonique. Il se ruine. Il est enchanté.

Puis la ronde des plaisirs se corse encore. On repart en vacances, on fait du camping, et là on se lie avec un autre couple. On boit, on rit, on plaisante à n'en plus finir, et de fil en aiguille on en arrive à échanger les épouses. C'est la partie carrée. Au premier moment, Philibert est bien un peu surpris, mais comme il a bon caractère et qu'il désire vivre avec son temps, il fait semblant de trouver cela tout naturel. En fait, il est très étonné de voir que cela ne dure pas. Le lendemain, ces chers amis ont disparu, sans même un au revoir. C'est incroyable! Mais le pire, c'est que Vivienne le traite comme un chien. Elle oublie, la pauvre, qu'il est journaliste et qu'on l'a chargé d'écrire une série d'articles sur l'érotisme. Il faut bien qu'il parle de ce qu'il connaît ou plutôt qu'il connaisse ce dont il parle!

A cette première aventure matrimoniale, qui s'intitule *Allegro vivace*, et qui finit mal, fait suite une seconde, *Largo cantabile*, qui finit encore mal, puis une troisième, *Presto capriccioso*, qui toujours finit mal. C'est la juste punition des coupables. Les épisodes surgissent et se renouvellent, mais peut-être pas tout à fait autant que le lecteur le désirerait, Pierre Ancenis s'étant déjà surpassé dans la première, qui est un chef-d'œuvre d'allant et de bonne humeur.

Quant à la Coda, sa mélancolie ne nous convainc guère. Nous connaissons trop bien Philibert, et nous savons qu'à la première occasion il remordra à l'hameçon pour se jeter, tel un jeune premier, dans la plus folle et la plus dévergondée des aventures.

P.-L. B.

(1) Messellier, Neuchâtel.

DE PASSAGE A GENEVE, André Pieyre de Mandiargues recevait dans le superbe bureau de son éditeur, Albert Skira. Magnifié par la légende et par la poésie, André Pieyre de Mandiargues paraît à première vue un peu terne. C'est un homme timide, anxieux, contracté, qui porte sur lui toute l'expérience d'une vie difficile et peut-être désespérée. Né en 1909, il a eu la chance, ou faut-il dire la malchance, d'être riche. Ce jeune homme farouche, irritable, misanthrope et solitaire a d'abord pensé ne rien faire, jusqu'au jour où il s'est découvert maniaque de la poésie. Il a aimé Breton, Eluard, et Paulhan l'a révélé à lui-même et au monde.

Alors, en 1947, s'est produit l'événement qui a illuminé toute sa vie: la rencontre de Bona. Née à Rome d'un père ferrarais et d'une mère vénitienne, Bona a surgi le 12 septembre 1926 à 9 heures 40, lorsque le soleil était dans la Vierge. Nièce du peintre italien Filippo de Pisis, elle a eu à six ans la révélation de la peinture.

Météore

A vingt et un ans, Bona arrivait à Paris avec son oncle pour y faire la connaissance d'André Pieyre de Mandiargues.



Bona: Portrait du peintre Toledo, acrylique, 1968.

Présentaient-ils ce que serait là, pour l'un comme pour l'autre, le tournant décisif de leur vie? C'est probable. Le poète avait retenu pour ses hôtes un logement à l'hôtel des Saints-Pères, hôtel au nom sournoisement ecclésiastique. Coup de foudre? Le mot est banal, mais il recouvre une réalité. Jamais encore André Pieyre de Mandiargues ne s'était senti comblé à ce point par la grâce et par la plénitude d'un visage comme il le fut par ce « dangereux météore ».

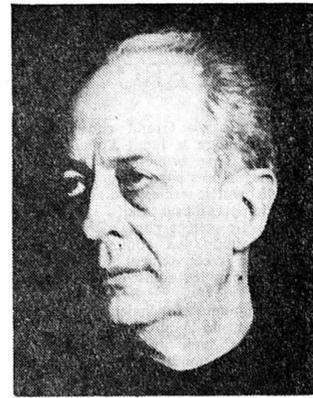
Qu'est-ce qui l'envoûta? Ce furent ces yeux, ces grands yeux surmontés d'un double arc au joli dessin, et dont les paupières ne cessaient d'abattre et de relever leur bordure de longs cils en un mouvement quasi autonome. Il y avait eu, comme le dit Le LEXIQUE SUCCINCT DE L'ÉROTISME figurant dans le catalogue de l'Exposition surréaliste de 1959, « court-circuit de deux regards étoilés en plein jour, miroir où l'on voit le reflet de son désir ».

Défi

Dès lors André Pieyre de Mandiargues et Bona ne menèrent plus qu'une seule vie. Et c'est la raison pour laquelle aujourd'hui le poète lui consacre ce beau



Bona de Mandiargues, Venise 1970



André Pieyre de Mandiargues

livre, BONA, L'AMOUR ET LA PEINTURE (1), qui s'inspire directement d'une toile du Titien, VENUS, L'AMOUR ET LA MUSIQUE. Que l'ami admire profondément la « peintresse », c'est dans l'ordre des choses, à ses yeux, Bona est le défi personifié, et c'est comme un fauve qu'elle se jette sur les visions qui servent de prétexte à sa peinture. L'art est une mise à mort; c'est un mystère sauvage, qui tient du tremblement de terre et de l'éruption volcanique.

Volcans et boucles d'oreilles

Pour nous, il en va un peu différemment. Bona, comme « peintresse », reste toujours l'élève docile de ses maîtres, son oncle de Pisis, les surréalistes, Jean Dubuffet. Elle s'est inspirée de l'Égypte, de l'Inde, du Mexique précolombien. Tout cela fait très moderne, assez trouble, un peu inquiétant, mais cela reste toujours très sage, très conscient, très voulu. Et c'est très bien ainsi. Bona prétend aimer particulièrement les volcans et les boucles d'oreilles. On a compris. Bona est femme avant tout.

La secrétaire des éditions Skira m'avait averti: « Vous allez voir André Pieyre de Mandiargues, mais vous ne verrez pas

Bona. C'est dommage. Je le regrette pour vous. » Déjà fort résigné; je m'étais fait une raison. Or, au moment où je quittais André Pieyre de Mandiargues, une porte s'ouvrit, et qui voit-je? Bona. Coquette et superbe, riante et triomphante, comme l'héroïne de PARTAGE DE MIDI. La femme dans la splendeur de son éclat, telle que me l'avait dite et décrite Mandiargues hardie, indomptable, et un peu comédienne.

Oserai-je dire qu'André Pieyre de Mandiargues n'avait pas l'air très content? Je me suis éclipsé, laissant ensemble ces deux êtres qui se sont une première fois mariés, qui ont divorcé, qui se sont remariés, et qui semblent aujourd'hui voués l'un à l'autre pour l'éternité. Ils ont eu une petite fille, Sibylle, née en 1967.

Signalons encore, puisque le poète m'a prié de le faire, qu'il publie ce printemps chez Gallimard deux autres livres: un volume de critique, *Troisième Belvédère*, et un recueil de huit récits *Mascarates*, dans lequel il a inséré LA MAREE, un petit conte érotique.

P.L.B.

1) Albert Skira.

Les « Souvenirs » de Khrouchtchev Cet ouvrage contesté constitue-t-il un événement?

Jamais, au cours de ces dernières années, un ouvrage a été aussi contesté que les « Souvenirs » de Khrouchtchev (1). Comme le souligne un expert des problèmes soviétiques, notre confrère Michel Tatu, l'impression de « cuisine » apparaît tout au long du texte. Les historiens ont relevé des erreurs. Le principal intéressé, M. Khrouchtchev a démenti publiquement avoir écrit ce livre. A Moscou, la « Pravda » accuse les Américains d'avoir utilisé un faux pour calomnier l'URSS. L'éditeur américain affirme détenir un manuscrit authentique.

Quoi qu'il en soit, les « souvenirs » de M. « K » — ou attribués à M. « K » — n'apportent rien de nouveau et ne constitueront jamais une « source » de recherche. Vraisemblablement, il s'agit d'un recueil de déclarations, de souvenirs, d'interviews et de confidences de l'ancien N° 1 du PCUS dont le mérite, après les fameuses révélations secrètes de Khrouchtchev, en 1956, au XXe Congrès est d'inviter l'opinion publique à ne pas permettre que les monstrueux crimes de Staline tombent dans l'oubli.

Les « souvenirs » de M. « K » sont destinés au grand public. Ils se lisent comme un roman de la série noire et ceci d'autant plus facilement qu'on y retrouve le style bon enfant du langage parlé et improvisé, si cher à M. « K ». C'est un argument de plus en faveur de ceux qui affirment l'authenticité de ce texte. M. « K » se révèle, en effet, tel qu'il est: un homme politique rusé, s'efforçant de se distancer de Staline, un communiste dogmatique, malgré certaines tendances à un libéralisme plutôt étouffé par des traits de caractère dictatoriaux, assez sympathiques par la révélation d'un esprit improvisé, plein de bon sens, néanmoins assez rustre.

M. « K » n'est pas Dubček. Il ne remet pas en cause le dogme du système qui a enfanté un monstre comme Staline. Certes, si ces « mémoires » sont authentiques — en tout cas les faits le sont — le lecteur constate que l'URSS, à l'ère des conquêtes spatiales, est resté un monde bien à part, un monde cruel, à la fois moderne et moyenâgeux, mais toujours secret et fermé, où la destinée de centaines de millions d'êtres humains — y compris ceux qui peuplent les Etats satellites — dépend uniquement de

l'humeur du moment des dirigeants du Kremlin et de la position de force de celui qui les coiffe provisoirement.

« Des bouchers »

Les « mémoires » de M. « K », ce sont avant tout des informations sur les relations entre les dirigeants du PCUS. M. Khrouchtchev, auteur de l'authenticité rapport secret sur les crimes de Staline, ne ménage pas ses mots. A l'en croire, Staline, Béria et leurs amis de la N.K.V.D. n'étaient que des bouchers portant la responsabilité de la mort de plus de onze millions de personnes, dont un million de membres du P.C. M. « K » affirme également que Staline et ses compagnons n'étaient que des ivrognes, improvisant leur politique au cours d'horribles beuveries.

C'est justement le drame de l'URSS. Tout le monde sait que Staline, aussi bien que M. « K », qu'aujourd'hui Brejnev, furent et sont des alcooliques décidant du sort de nations entières au gré de leur état d'esprit.

M. « K » est resté dans la mémoire de millions de braves gens, aussi bien dans les pays de l'Est que dans le monde occidental, comme le symbole d'un certain libéralisme. On n'oublie pas ses déclarations fracassantes, ses discours improvisés, son côté La Palisse. N'est-ce pas M. « K » qui a déclaré, lors d'un voyage à travers les Etats-Unis: — Aux Etats-Unis, un fermier moyen parvient, par son travail à nourrir toute sa famille, en URSS, un kolchozien ne parvient même pas à se nourrir tout seul! Déclaration d'autant plus méritoire, que peu de temps auparavant, M. « K » proclamait solennellement que l'URSS rattraperait et dépasserait les Etats-Unis en quelques années. Or, l'URSS, en plus de « 50 » ans de « communisme » a réussi à sa conquête de l'espace mais n'est pas parvenue à fournir à sa population les objets de consommations les plus élémentaires, sauf à Moscou et dans quelques grands centres urbains.

M. « K », dans ses « mémoires » ne ménage pas Malenkov. Il est vrai que cet ancien dirigeant n'était pas particulièrement sympathique. Mais c'est le premier qui a tenté de donner à l'URSS, dans le domaine de la politique, une

dimension d'après-guerre. M. « K », partisan de l'égalité entre nations ne dupe pas grand monde. Comme on le sait, au lendemain de l'invasion de la Tchécoslovaquie, il se rendit au local du comité central du PCUS, à Moscou pour y déclarer: — Peu importe que la Tchécoslovaquie soit ou non envahie. Mais je condamne votre attitude passive. Si vous considérez que c'était une erreur évacuez immédiatement ce pays, sinon, imposez de suite votre volonté ». M. « K », qu'il le veuille ou non, a été l'homme de la répression à Budapest, de même qu'il a un jour menacé des pirates représsailles Gomulka, à Varsovie, lors de l'éphémère « automne » polonais.

Les désirs et la réalité

Les « Souvenirs » de Khrouchtchev permettent de mieux comprendre l'état d'esprit des dirigeants soviétiques, voués à dominer une nation immense, par des mesures hâtives et improvisées, sous le couvert de doctrines périmées. M. « K » rêve d'un monde communiste uni, prospère et triomphant. C'est prendre ses désirs pour la réalité. Le « communisme », comme le disait un célèbre penseur polonais, ce n'est plus qu'un mythe encore valable dans le monde occidental, après des millions de braves gens dupés. Le philosophe yougoslave Djilas, auteur de « La Nouvelle Classe » a vu juste en affirmant qu'on ne trouve plus des « communistes » que dans le monde occidental.

Le destin de M. Khrouchtchev ne diffère pas de celui des hommes qui sont montés au pouvoir en recourant à la force la plus brutale pour s'y maintenir à tout prix sous le prétexte d'œuvrer au profit du bonheur de la classe ouvrière. En fait, leurs méthodes se rapprochent du fascisme. Tout le long des « mémoires », les peuples d'Union soviétique n'apparaissent que comme de simples pions maniés au gré des dictateurs qui disposent à chaque instant de la vie de chaque membre de la « communauté ». Il est possible que les services secrets soviétiques — du moins certains de leurs chefs — aient décidé le « passage » à l'Occident, des passages principaux des « mémoires » de M. « K » en vue d'in-



N. Krouchtchev

fluencer la lutte pour le pouvoir au Kremlin. Il n'en reste pas moins, que les « mémoires » soient authentiques ou non, que les dirigeants soviétiques actuels, même s'ils ne sont plus des « bouchers », n'ont pas renoncé à la politique de terreur et de promesses démagogiques, pour sauvegarder les privilèges de la nouvelle classe de bureaucrates qui a remplacé, à Moscou, le pouvoir de l'empire-tzariste.

Les « mémoires » de M. « K » peuvent rester dans le domaine de la contestation, mais le fait qu'en URSS, certains aspirent à la réhabilitation de Staline, prouve que la dépolitisation de l'opinion publique mondiale et son indifférence, risquent de la conduire, à moins d'une réaction salutaire, à des lendemains bien sombres.

Jaime PINTO

(1) Ed. Robert Laffont, Paris

Bibliographies

L'ARCHEOLOGIE FRANÇAISE DANS LE MONDE

Les travaux de l'archéologie mondiale sont maintenant à l'ordre du jour et ce qui était il y a quelques années encore une science hermétique est devenu l'actualité quotidienne. Partout dans le monde, des équipes d'archéologues français sont au travail. Que font-ils? Archéologie tente de répondre à cette question en présentant dans son dernier numéro les découvertes récentes, et pour la plupart inédites, des chercheurs de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, du Centre franco-égyptien de Karnak et de la Mission archéologique française en Ethiopie. Dans ce même pays Jean Chavaillon et son équipe mette au jour dans la vallée de l'Omô, les restes les plus anciens de l'homme: entre 2.1.1 et 2.5 millions d'années. Qu'en savons-nous? Vous le saurez en lisant *Archéologia*, No 38 (janvier-février 1971).

MAL DANS LE DOS? ÇA SE SOIGNE!

Mal dans le dos? Pourquoi? Douleurs rhumatismales, traumatismes, déviations, décalcification: les raisons sont multiples et la cause réelle souvent difficile à déterminer. La femme surtout est menacée. Le double travail familial et professionnel pèse lourdement sur les vertèbres, ces « amortisseurs » fragiles du squelette. Beaucoup se résignent à souffrir sans rien tenter pour atténuer ou supprimer le mal. Pourtant, des remèdes existent. Dans Guérir de février, tous les traitements médicaux concernant la colonne vertébrale sont rassemblés, notamment les ressources de la kinésithérapie qui, grâce aux massages et à une culture physique appropriée, peut — à elle seule — concourir à réduire les muscles du dos et à corriger les défauts de statique.



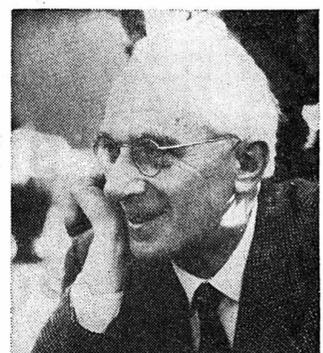
Jean Lacouture: un des meilleurs connaisseurs de l'Égypte et du nassérisme.

MICROMÉGAS IIC. (Edité par les Fabriques d'Assortiments Réunies, le Locle.) Réalisé par Fritz Reust, avec la collaboration de savants allemands et romands, ce cahier traite du temps mesuré par les plantes, les corps, les nerfs, etc. Quelques très belles illustrations, en noir et en couleurs.

Melvin Tumin. LA STRATIFICATION SOCIALE. Sociologie nouvelle, théories. (Duculot.) Etude des formes et des fonctions de l'inégalité à travers les classes et les stratifications sociales.

Georges Stempowski. LA TERRE BERNOISE. (Librairie Herbert Lang, Berne.) L'auteur de ce sympathique petit livre, Jerzy Stempowski, homme de lettres, est un émigré polonais de notre temps, mort à Berne en 1969. Dans la préface, Hans Zbinden le présente comme un esprit cultivé et curieux de tout, qui s'est particulièrement intéressé à sa terre d'adoption. Ce qui a séduit Jerzy Stempowski, c'est non seulement la ville de Berne, mais ses abords, la campagne avec ses arbres, ses routes, les fermes, les auberges, les paysans. En somme, dans ces sites traditionnels, ce Polonais s'est retrouvé chez lui; c'est pourquoi il les a si joliment célébrés.

György Kardos. LES SEPT JOURS D'ABRAHAM BOGATIR. Roman traduit du hongrois. (Éditions du Seuil.) La Palestine, été 1947. Un petit village de la région de Gazah. C'est l'époque où la résistance juive multiplie les attentats contre les Britanniques, qui répondent par des représailles policières, et c'est le début d'une guerre de libération nationale. Mais c'est aussi le commencement d'une lutte fratricide. Arabes et Juifs, qui jusque-là s'étaient entendus sur de « des Anglais, s'affrontent. Roman captivant et instructif, écrit par un témoin des événements.



Georges Stempowski: Quoique étranger, il fut un observateur extrêmement attentif de sa terre d'adoption, décelant des particularités qui échappent très souvent aux habitants eux-mêmes. Il fut même un des meilleurs connaisseurs de cette « terre bernoise » qui donna le titre à son livre.

Emilienne Moreau. LA GUERRE BUIS-SONNIÈRE. Une famille dans la Résistance. (Solar éditeur.) Emilienne à seize ans entre dans la clandestinité, puis elle se marie. Just, son mari, fait deux stages en prison, s'évade, retrouve Emilienne à Londres, rentre avec elle en France. Les enfants ont aussi leurs mésaventures. Roger, capturé, saute d'un train en marche. Raoul est embarqué pour Buchenwald. Guerre clandestine, faite de petites joies et de grandes peurs, de bravoure, de trahison. Histoire d'une famille où l'on vit et où l'on se bat « à la française », où l'on meurt parfois aussi.

Francis Ponge. LA FABRIQUE DU PRÉ. Les sentiers de la création. (Albert Skira éditeur.) Un livre amusant, plein d'idées sophistiquées sur le pré, surface verte préparée par la nature. Le pré, c'est aussi le lit, le divan, le tapis élastique, et bien sûr le tapis magique, source de tous les rêves possibles et impossibles. Illustrations et fac-similés.

Albert Cohen. LA DÉVIANCE. Sociologie nouvelle, théories. (Duculot.) Etude sociologique des comportements tels que la fourberie, la tricherie, la corruption, les pots-de-vin, etc.

Zofia Romanowicz. LE CHANDAIL BLEU. Roman traduit du polonais. (Éditions du Seuil.) Hiver 1940, en Pologne. Un groupe de femmes et de jeunes filles sont arrêtées. Entre deux interrogatoires, malgré les interdits, la maladie, la peur, les rapports humains renaissent. La prison n'est que l'éprouvette d'une terrible expérience que chacune eût vécu ailleurs moins cruellement. Ainsi, entre la lycéenne Mizia et l'un des gardes allemands se noue un amour insensé. La fine sensibilité du récit, sa pudeur, sa limpidité en font une aventure très vivante et très actuelle.

Sade. LA MARQUISE DE GANGE. Collection 10/18. (Union générale d'éditions, Paris.) Si l'assassinat de la marquise de Gange est objectivement assez atroce, il est impossible de ne pas sentir que l'âme de ses criminels beaux-frères, dans leur secret, devaient être bien plus encore. C'est là que réside l'intérêt psychologique et romanesque de cette affaire que Sade, génie luciférien, a revêtu de toutes les richesses de son imagination douloureuse, perverse et compliquée.

Jean Ouiris. ELÉGIES Océaniques 1970. ELÉGIES CREPUSCULAIRES 1971. (Réactions, 120 quai du Haut, Bienne.) Deux petits ouvrages où passent toutes les tempêtes de la poésie.

P.L.B.

ENFIN LE MINI-SOLEX!



Toutes les qualités du VELOSOLEX, encore plus pratique, encore plus maniable, encore plus dynamique. Passe partout, se case partout, s'emporte en vacances, en bateau, en camping. Le MINI-SOLEX c'est la deuxième voiture idéale pour les automobilistes qui veulent se «cyclomotoriser» sans histoires.

Livable en 4 coloris mode à un prix jeune pour les jeunes:

VELOSOLEX standard:

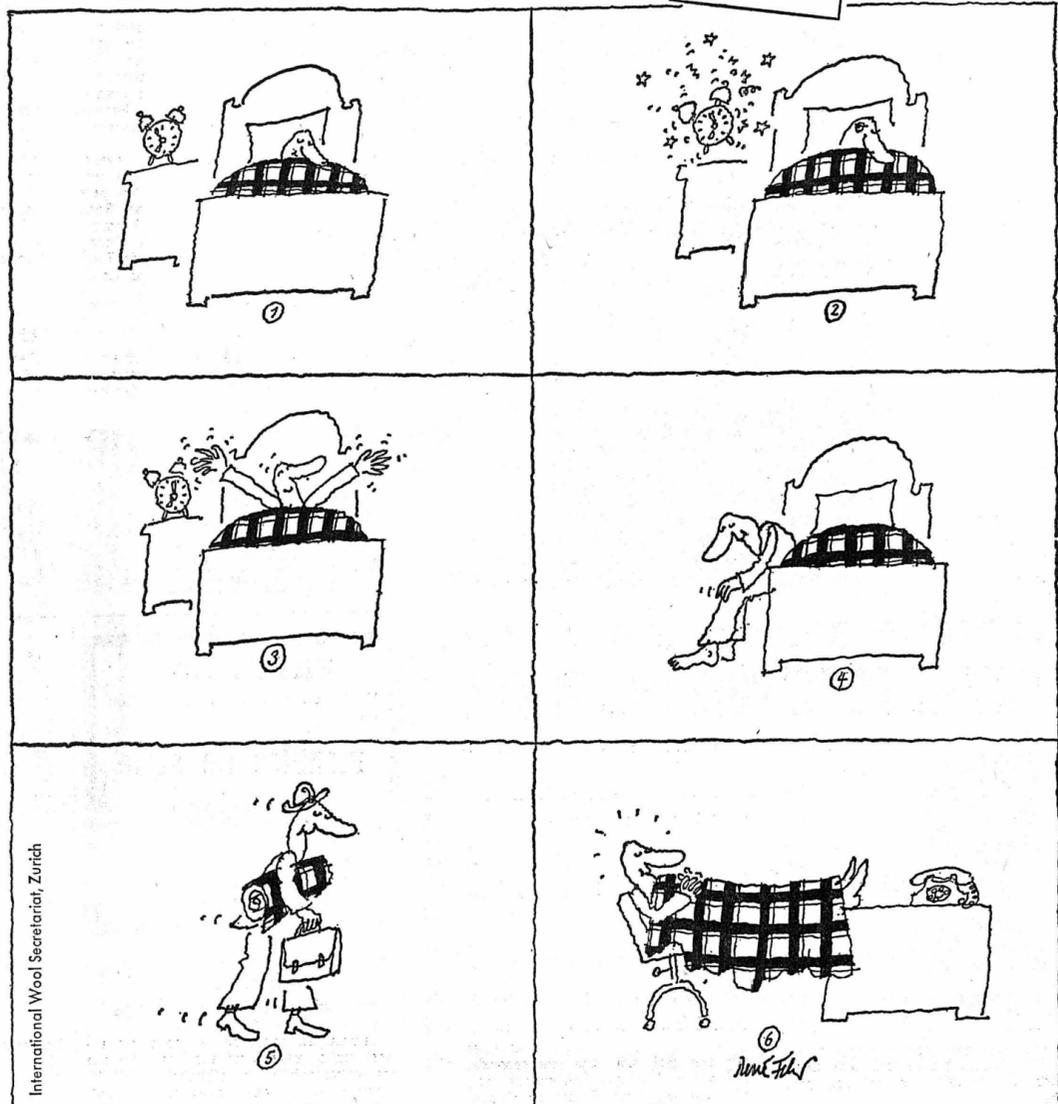
Fr. 538.—

Fr. 498.—

Essais gratuits et démonstrations chez les agents figurant sous VELOSOLEX dans l'annuaire professionnel B des téléphones. Agent général pour la Suisse: SOVEDI SA, 1211 Genève 26

Bienne: Estelli, Aarbergstrasse 13 - Boudry: Vuille - Colombier: Mayor - Fleurier: Balmer - Môtiers: Bielser - Neuchâtel: Jaques, 8, place des Halles - Saint-Blaise: Jaberg.

COUVERTURES DE LAINE



* de vraies couvertures de laine naturelle Woolmark pour bien dormir en toutes circonstances. Elles seules garantissent un équilibre naturel de la température (chaleur adaptée à celle du corps). Les couvertures Woolmark sont merveilleusement douces au toucher et ne ramassent pas la poussière, car elles n'ont pas de charge statique. Elles sont en vente en différentes grandeurs et en de nombreuses nuances extrêmement séduisantes.

du Dr Helbig
Anita

Le tout premier berceau de bébé

Soutiens-gorge et petites gaines-culottes modernes pour les futures mères



Corsica-nova

garnitures stériles pour soutiens-gorge de nourrices



6185 Soutiens-gorge de grossesse et de nourrices B+C, blanc et chair, 70-85 Fr. 29.90
1738 Slip-gaine pour futures mères, blanc et chair, 85-90 Fr. 39.90
5000 Un paquet pour une semaine de garnitures stériles Fr. 4.85

amourins
neuchâtel

Saucissons

Goûtez ceux de la BOUCHERIE-CHARCUTERIE

F. GUTMANN

Avenue du 1er-Mars

A partir de Fr. 50.— par mois

il vous est possible de louer, avec réserve d'achat, un petit piano neuf, moderne, qui trouvera tout naturellement sa place dans votre appartement.

Grand choix d'instruments de toutes marques.

hug
Musique Neuchâtel

Les étudiants et les écoliers modernes tapent leurs cours à la

machine à écrire

Reymond, fbg du Lac 11, à Neuchâtel, vous propose la machine suisse Hermès, à partir de Fr. 278.—

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Arrivage de **cabris frais** entiers ou au détail

Lehnherr frères
Place du Marché Tél. 25 30 92

Entreprise de nettoyages **Molliet**
Tél. 46 15 80

Nettoyage d'appartements, villas; bâtiments neufs, bureaux, magasins, vitrines.

LES ARTICLES **MULTI-PLIC** présentés à la TV sont en vente au CENTRE DE COUTURE BERNINA **L. CARRARD**
Epancheurs 9 — Neuchâtel

HARTMANN
Spécialiste pour
Stores à rouleaux
Portes de garages
Constr. métalliques
HARTMANN + CO SA
Service de réparations
NEUCHÂTEL 038 31 44 53

L'annonce
reflet vivant du marché

PRÊTS
sans caution de Fr. 500.— à 10,000.—
Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.
BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHÂTEL / (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21
Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom _____
Rue _____
Localité _____ FAN

GRANDE EXPOSITION - DÉMONSTRATIONS

DATSUN

29-30 avril - 1^{er}-2 mai 1971
tous les jours
de 10 heures à 22 heures

DANS LES LOCAUX DU GARAGE **Mario BARDO**
Sablons 47-51 — 2000 NEUCHÂTEL — Tél. (038) 2418 42

VOITURES D'ESSAI À DISPOSITION

LA GARANTIE!
12 mois ou 20,000 km
SEUL



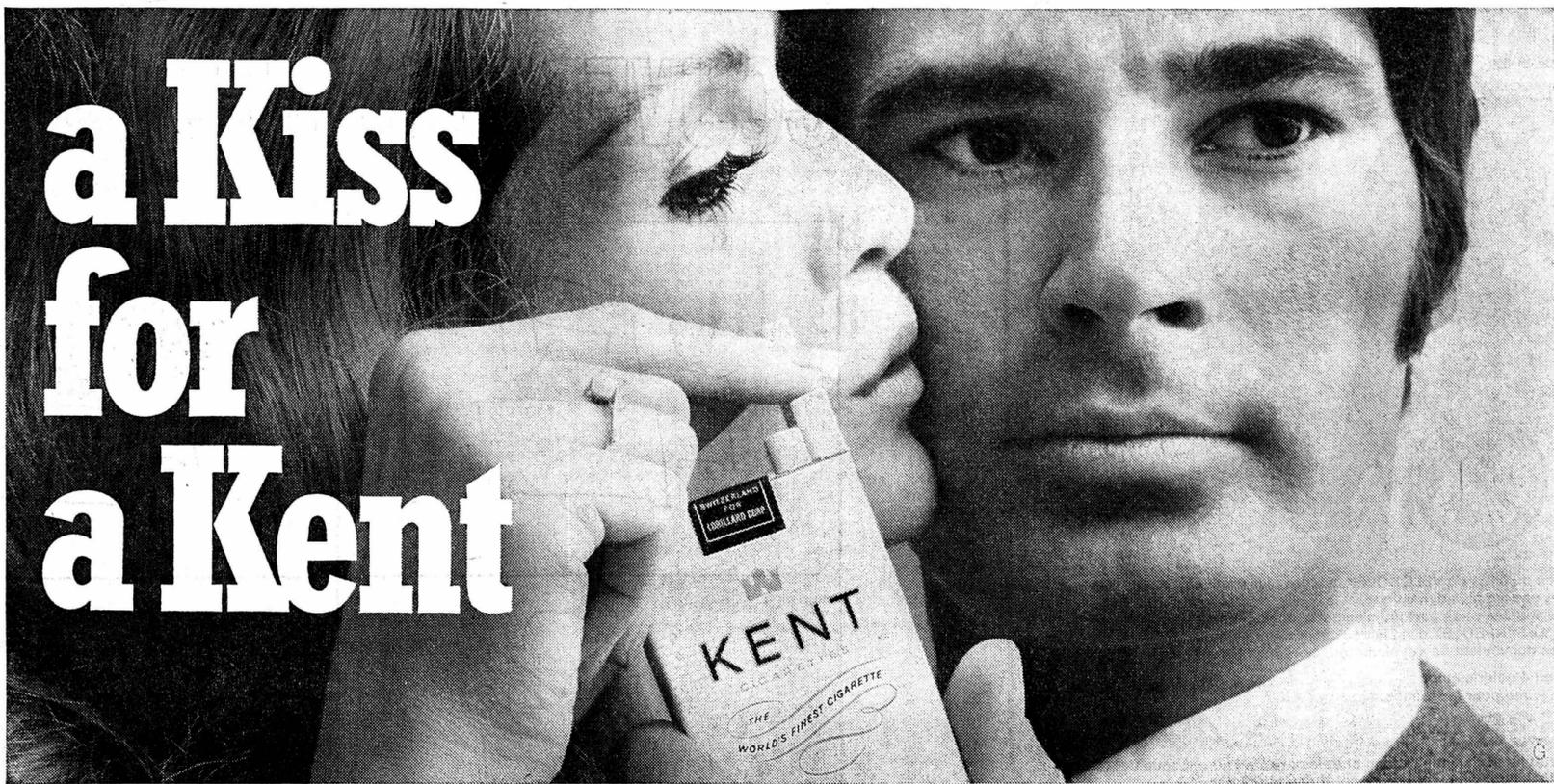
VOUS L'OFFRE

Nouveauté



NOS MODÈLES

- | | |
|--------------------|------------|
| 100 A | 1600 SSS |
| 1200 2 ou 4 portes | 1600 Combi |
| 1200 Combi | 1800 |
| 1200 Coupé | |
| 1400 | 2000 GT |
| 1600 | 240 Z |



a Kiss
for
a Kent

GARAGE DE LA CÔTE S.A. PESEUX

Distributeur officiel CHRYSLER - Tél. 31 23 85



CHRYSLER

SIMCA

SUNBEAM

Nouveau! Nous sommes à même d'exécuter tous vos travaux

d'AUTO-ÉLECTRICITÉ

pour

TOUTES LES MARQUES DE VOITURES

Un électricien automobile diplômé et spécialisé est à votre disposition.

VALANGIN

Vente en vue de réorganisation de

meubles de style et anciens

mercredi 28 et jeudi 29 avril, de 9 h à 20 heures.

R. Meier, ébéniste.
Tél. (038) 36 13 41 ou 36 14 67.

MENUISERIE

DECOPPET et Cie

Evoles 69 - Tél. 25 12 67

Astiquage



Le moment est venu de donner à votre voiture sa parure de printemps. Neige et glace n'étant plus qu'un mauvais souvenir, vous vous apercevrez peut-être, en l'examinant de près, que sa carrosserie est parsemée de taches de bitume, voire de quelques traces de rouille; cela arrive aux meilleures voitures... Et qu'elle est triste, avec sa peinture défraîchie par les rigueurs de l'hiver. Ne vous en faites pourtant pas

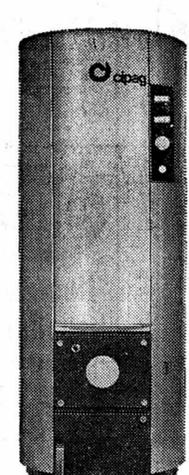
et passez à l'attaque! Une petite cure printanière lui fera retrouver sa splendeur passée. Pour vous faciliter cette tâche, plutôt ardue, il est vrai, nous avons composé, au BP auto-shop, un assortiment de polissage complet. Rien que des produits de qualité, bien sûr: polish, régénérateur de peinture, nettoie-chromes... Avec ça, toute votre voiture brillera de nouveau de mille feux.

Auto-polish BP: fr. 5.80

Auto-polish Dura C pour peinture mate: fr. 5.80 Etoupe de lustrage: fr. 1.95
Nettoie-chromes: fr. 3.50 Anti-bitume: fr. 4.90



C'est le printemps au BP auto-shop.



Mieux chauffé + eau chaude à profusion
avec la nouvelle chaudière combinée

cipag

- Confort et économie sans pareils
- Fonctionnement simple et pratique
- Service après-vente exemplaire

Installation par les spécialistes en chauffage.

Demander documentation à:

Cipag sa 1800 Vevey, tél. (021) 51 94 94
Fabrique de chaudières et de chauffe-eau

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

KOCHER'S HÔTEL Washington 6903 Lugano

Bonne maison bourgeoise, rénovée, situation tranquille, grand jardin et parc à autos, boxes, ascenseur. Cuisine très soignée. Forfait: Fr. 30.- à 35.-; avec bain et W.-C., Fr. 38.- à 40.-.
Famille Kocher. Tél. (091) 2 49 14.

GODET VINS
Auvernier



deux yeux... pour toute une vie!
Confiez vos ordonnances au maître opticien, Hôpital 17

Déménagements CHAPUIS

NEUCHÂTEL — Place de la Gare
Téléphone (038) 25 18 19

- DÉMÉNAGEMENTS dans toutes les directions
- GARDE-MEUBLES
- CAMIONNAGES

Chez nous c'est maintenant la grande fête de l'automobile!

Venez visiter notre «Auto-Salon». Outre notre sensationnelle nouveauté, la Sunbeam 1500 GT, toute de classe et de tempérament, nous présentons les nombreux autres modèles Chrysler/Simca/Sunbeam.

Tous plus intéressants les uns que les autres.

Et à la portée de tous les budgets (dès Fr. 6250.-).



Neuchâtel: A. Waldherr, 147, rue des Parcs, tél. (038) 24 19 55
Boudry: Ricardo-Voitures, route cantonale, tél. (038) 42 18 02
Fontaines: Garage de Fontaines, E. Benoit, tél. (038) 53 16 13
Le Landeron: J.-B. Ritter, tél. (038) 51 23 24
Pesieux: Garage de la Côte S. A., 15, rue de Neuchâtel, tél. (038) 31 23 85

FAN SPORTS



L'EXPRESS

football

Pour la première fois une équipe grecque en finale de la coupe d'Europe

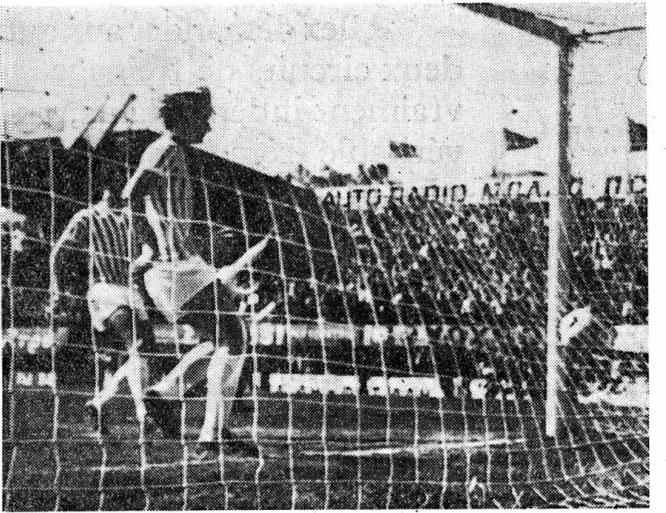
Panathinaïkos emmené par Puskas a réalisé un exploit extraordinaire...

PANATHINAÏKOS - ÉTOILE ROUGE BELGRADE 3-0 (1-0).
MARQUEURS : Antoniadis, 2me et 55me; Kamaras, 64me.
PANATHINAÏKOS ATHÈNES : Konstantinos Tomaros, Vlakos, Kamaras, Stibis, Grammos, Kapsis; Antoniadis, Domazos, Kalligeris, Fylakouris.
ÉTOILE ROUGE BELGRADE : Dujkovic; Doric, Klukowski, Burgisevic, Novkovic; Pavlovic, Jankovic; Karasi, Ostojic, Acimovic, Filipovic.
ARBITRE : M. Ortiz de Mendibil (Espagne).
NOTES : Match joué à Athènes, devant 26.000 spectateurs (le stade ne contient pas

plus de places). A la 57me minute, Athanassoulas entre pour Kalligeris. A la 86me, Fylakouris cède sa place à Chaziandreou.
DÉLIRE DANS LES RUES D'ATHÈNES
 Un véritable délire s'est emparé des Athéniens dès la fin du match retour comptant pour la finale de la coupe européenne de football. Des hurlements de joie ont retenti aussi bien dans le stade, où avait pris place à la tribune d'honneur, le vice-président du conseil et ministre de l'intérieur Stylianos Pattakos, ainsi que Mme Despina Papadopoulou (qui a embrassé les joueurs grecs)

que dans les rues où des grappes humaines s'étaient formées devant les magasins de vente de télévision qui retransmettaient le « match historique » en direct.
 C'est en effet la première fois qu'une équipe grecque est appelée à jouer la finale de la coupe d'Europe.
UN TRUC A PUSKAS
 Même une avance de 4-1, acquise au match aller, n'a pas suffi à l'Étoile Rouge de Belgrade, à Athènes, dans sa seconde demi-finale avec Panathinaïkos. La formation commandée par Ferenc Puskas a créé une sensation en étant le premier club grec à se qualifier pour la finale de la coupe des champions européens.

Le gardien yougoslave durant les vingt premières minutes. Au cours de cette période initiale, la défense serbe donnait des signes d'effolement.
RÉACTION INSUFFISANTE
 Après la pause, les Yougoslaves ont réagi et ont pris la direction des opérations. Mais ils ont alors été les victimes de « contres » meurtriers menés par Antoniadis et Kamaras. Avec deux buts, l'avant-centre Antoniadis porte son total à dix buts pour les matches de la coupe d'Europe et se trouve ainsi en tête des buteurs.
 Les meilleurs au sein de la formation victorieuse ont été Kamaras, Vlakos et Antoniadis alors qu'à l'Étoile Rouge, seul Filipovic se hissa à la hauteur des circonstances. Il faut remarquer toutefois que l'équipe de Belgrade était toujours privée de son célèbre international Dzajic, suspendu par l'UEFA.



LE PREMIER. — Antoniadis vient d'inscrire le premier des trois buts pour les Grecs. Les Yougoslaves Jankovic et Burgisevic (de gauche à droite) ne peuvent que regarder... la défaite se dessiner. (Téléphoto AP)

boxe

Championnat du monde des poids surwelers aujourd'hui à Madrid

Bossi devrait conserver son titre

Après les péripéties plutôt scabreuses qui avaient conduit au report de dernière heure, du championnat du monde des poids surwelers, lequel devait avoir lieu au Palais des sports de Madrid le 31 mars dernier, l'Italien Carmelo Bossi, 31 ans, champion du monde, mettra son titre en jeu ce soir, dans la même salle, face à l'Espagnol Jose Hernandez, 27 ans, champion d'Europe de la catégorie.
 Il y a trente-six ans qu'un champion du monde de boxe n'a pas eu lieu en Espagne. La dernière fois fut le 2 juin 1935, lorsque l'Espagnol Ignacio Ara tenta sans succès de conquérir le titre mondial des poids moyens que détenait le Français Marcel Thil.

Le Noir américain Freddy Little, part favori de ce combat. Mais Jose Hernandez, un Catalan sourd et muet, vainqueur l'an dernier de l'Allemand Gerhard Piskowsky à qui il arracha le titre européen, est un boxeur aux dents longues. Le champion d'Europe, qui est un fin styliste, devra aussi démontrer qu'il sait frapper, car Bossi est un boxeur puissant, très combatif et possédant une grande expérience du ring.
 Le match sera arbitré par un Français, M. Bernard Mascot, assisté de deux juges, MM. Herbert Tomser (Allemagne) et Rolf Neuhold (Suisse).
 Au cours de la même soirée, le champion d'Europe des poids légers, l'Espagnol Miguel Velazquez fera sa réapparition sur le ring et affrontera, en dix rounds, l'ancien champion olympique et d'Europe de la catégorie, le Finlandais Olli Maeki.

Atletico trahi par son gardien

Atletico Amsterdam - Atletico Madrid 3-0 (1-0).

MARQUEURS : Kaiser 8me, Suurbier 76me, Neekens 85me.
Ajax : Stuy; Suurbier, Vasovic, Hulshoff, Blankenberg; Rynders, Neekens; Muehrens; Swart, Cruyff, Kaizer.
Atletico Madrid : Rodri; Mojo, Jayo, Ovejero, Chique; Luis, Irureta, Eusebio; Ufarte, Salcedo, Alberto.
Arbitre : M. Shardinia (Italie).
NOTES : Stade Olympique d'Amsterdam. Nuit claire et fraîche, conditions idéales pour la pratique du football. 65.000 spectateurs, dont une vingtaine de milliers coiffés du chapeau rouge et blanc d'Ajax. Coups de coin : 6-3 (5-0).

Atletico trahi par son gardien

deux seules occasions de justifier sa présence. Son voisin d'en face, lui, aurait pu rester chez lui, que le résultat n'eût pas été modifié. Ajax ne s'embarassait pas de conceptions stratégiques sophistiquées : le principe était simple, tous autour du ballon, en arrière comme en avant. C'est simple, mais il faut pour cela une condition physique de débiteur. Les Madriliens, eux, à défaut de pouvoir tenir la vague s'évertuaient à la geler. Ce qui d'ailleurs leur réussissait parfaitement, puisque le seul but de la première partie était marqué sur une balle « arrêtée ».
UNE OREILLE
 Scénario à peine différent en seconde mi-temps avec cependant quelques actions dangereuses devant le but espagnol. Sur un coup franc tiré par Swart le poteau sautait Rodrig. Puis Swart, toujours lui, de la tête, en plongeant, obligeait le gardien espagnol à se surprendre. Ce fut la seule fois d'ailleurs. Alors qu'il portait déjà une certaine responsabilité sur le premier but, il offrait le deuxième but à l'arrière Surbir, en prolongant dans son but un tir « enfantin ». Ce n'était pas fini. Sur un centre aérien de Kaiser, il ratait com-

plètement sa sortie et Neekens n'avait aucune peine à assurer le résultat. Ajax peut élever un monument à la mémoire du gardien espagnol. Une fois n'est pas coutume, c'est de taureau hollandais qui recevra une oreille, celle du toréador espagnol.
 Mais une seule, sans doute celle que l'entraîneur Domingho tirera au portier Rodrig.
 Jean-Marie THEUBET

Autres demi-finales de la coupe d'Europe
Coupe des vainqueurs de coupe
 Manchester City - Chelsea Londres 0-1 (0-1). Chelsea est qualifié. Real Madrid - Eintracht 2-1 (1-0). Real Madrid est qualifié.
Coupe des villes de foire
 Leeds United - Liverpool 0-0. Leeds United est qualifié.
 Juventus - Cologne 2-0 (1-0). Juventus est qualifié.

BOSSI FAVORI

Bossi, qui avait conquis son titre le 9 juillet 1970 à Monza, en battant aux points

signe d'effolement

Les Grecs ont contrôlé le jeu dès le début. Après l'ouverture de la marque à la première minute, ils auraient pu battre encore à deux ou trois reprises

L'Allemand Peters aux Young Boys

Le FC Bienne annonce qu'il a donné son accord pour le transfert définitif de Hans-Otto Peters (29 ans) aux Young Boys. L'avant-centre allemand terminera cependant l'actuelle saison avec le club suisse.

cyclisme

Eddy Merckx dans le rôle du domestique

Basso remporte Milan - Vignola et réalise en même temps une belle moyenne générale

Marino Basso a, enfin renoué avec, le succès, en remportant la 6ème édition de Milan-Vignola au sprint, devant son compatriote Dino Zandegu et le Belge Patrick Sercu.
 Le routier sprinter du groupe Molteni, assez effacé dans les premières épreuves de la saison, s'était signalé dans Paris-Roubaix, en s'adjugeant la troisième place, derrière Roger Rosiers et H. van Springel.

sprint débuta un tour avant le passage final sous la banderole. L'équipeque Molteni bien commandée par un Merckx soucieux de faire gagner son « sprinter maison », prit la tête du peloton, assurant des relais très soutenus. A un kilomètre de la ligne, Bitossi tenta de surprendre les

sprinteurs, mais il fut débordé par Merckx, qui lança l'emballage aux 500 mètres, en faveur de Basso.
AUTORITAIRE
 L'Italien se dégagea avec autorité aux 200 mètres et résista au retour de Zandegu et Sercu, bien revenus sur la fin. A la décharge de Sercu, il faut toutefois signaler que le Belge souffrant de tendinite après Paris-Roubaix, ne put s'entraîner de toute la semaine et aborda Milan-Vignola en condition insuffisante. Bien placé dans la roue de Basso aux 200 mètres, Sercu fut d'ailleurs incapable de déborder l'Italien, ce qu'il aurait peut-être pu réussir dans d'autres conditions.

PARCOURS PARTICULIER

Milan-Vignola, course au parcours totalement plat, était particulièrement favorable aux sprinters et Basso en a profité pour remporter son premier succès de la saison. Mais le vélocité coureur vénitien fut remarquablement secondé par Eddy Merckx, qui se transforma pour une fois en « gregario » de luxe, et ammena parfaitement le sprint de son coéquipier.
 Cette épreuve courue sur un rythme très rapide, comme l'atteste l'exceptionnelle moyenne générale, n'a pratiquement pas eu d'histoire. L'allure et le parcours interdièrent toute tentative sérieuse d'échappée, et c'est un peloton très compact qui se présenta sur le circuit d'arrivée, avec quelques essais infructueux, de Tumellero et Zilioli, la préparation du

judo

Haenni qualifié pour les finales des championnats suisses
 Ayant eu lieu à Zurich, Fribourg et Delémont, les éliminatoires nationales des championnats suisses ont permis à de nombreux jeunes de se mettre en évidence. Sur 360 athlètes, 54 ont obtenu leur qualification pour les finales, qui se dérouleront à Wallisellen le 8 mai. Voici les qualifiés :
Catégorie élite : légers : Kohler (Lausanne), Trolliet (Lausanne), Maron (Berne), Preisig (Bâle), Wiler (Zurich) et Ruhstaller (Zurich).
Moyens : Arrigoni (Yverdon), Richoz (Marly) Lehmann (Bienna), D. Goldschmid (Allschwil), Linder (Zurich) et Mathys (Zurich).
Moyens : Piller (Galmiz), Vuille (Lausanne), A. Goldschmid (Allschwil), Inniger (Granges), Haenni (Zurich) et Kammer (Zurich).
Mi-lourds : Aeberhard (Genève), Witzland (Lausanne), Domont (Delémont), Gubler (Bâle), Zurkirchen (Zurich) et Falk (Zurich).
Ouverts : Aeberhard, Domont, Gubler, Zurkirchen, Falk et Pierre Paris (Lausanne).

classement

1. Marino Basso (It) les 245 km en 5 h 10' (moyenne : 47,400 km/h). 2. Patrick Sercu (Be). 3. Luigi Scarbozza (It).
 Albert van Vliebergh (Be) tout même temps et le peloton avec notamment Eddy Merckx, même temps. L'Italien Dino Zandegu a été pénalisé pour « poussette » et rétrogradé à la 25me place.

divers

Beau succès de la course « ski-voile » d'Estavayer

Après les deux manches d'un slalom géant qui se sont courues le 28 mars sur le circuit des Jeux du Moléson, les deux régates s'étaient déroulées dimanche, à Estavayer.

gymnastique

Avant le match triangulaire de Frauenfeld

Voici la liste des sélectionnés pour le match triangulaire Suisse-France-Espagne du 1er mai à Frauenfeld :
SUISSE : Meinrad Berchtold, Max Bruehwiler, Philippe Gaillie, Eddy Greutmann, Roland Huerzeler et Peter Rohner. Remplaçant : Michele Arnaboldi.
FRANCE : Christian Guiffroy, Eric Koloko, Jean-Pierre Miens, Bernard Cayre, Bernard Farjat, Georges Guelzec. Remplaçant : Jean-Marie Bienko.
ESPAGNE : José Gines, Alberto Lorens, Jean Quintana, Juan-José Ruiz Agustín Sandoval, Cecilio Ugarte. Remplaçant : Jesus Carballo.

athlétisme

LE MOMENT D'AGIR

Pendant dix ans, les Américains sont restés aveugles à tout ce qui se passait hors de leur immense pays. Ils n'ont même pas été ébranlés par la première défaite de leur sélection nationale, en 1965, en Union soviétique. Et s'il y en avait qui

FRANCE

Metz - Marseille 2-1. Reims - Nantes 0-0. Rennes - Sedan 0-0. Sochaux - Angers 0-0. Nice - Nancy 0-0. Bordeaux-Ajaccio 2-2. Bastia - Angoulême 3-1.
Classement : 1. Saint-Etienne 28-41. 2. Marseille 30-40. 3. Nantes 30-36. 4. Rennes 30-35. 5. Metz 29-34.

ANGLETERRE

Newcastle United - West Bromwich Albion 3-0. Tottenham Hotspur - Huddersfield Town 1-1. Wolverhampton Wanderers - Ipswich Town 0-0.
2me division :
 Hull City - Carlisle United 1-2. Oxford United - Luton Town 2-1. Watford - Swindon Town 1-2.

ALLEMAGNE

Championnat de la Bundesliga (match en retard) : Rotweiss Oberhausen - Borussia Mönchengladbach 0-2.

UNE DOSE DE COURAGE

Un fort vent d'ouest soufflait sur le beau plan d'eau d'Estavayer. Il fallait une bonne dose de courage, mais aussi de vastes connaissances de « régatiers » pour affronter les éléments déchaînés. Preuve en est que les trois équipages qui chavirèrent réussirent à « redresser » en quelques secondes et à continuer la course sans difficulté. Seule la série « Vaurien » était retenue à terre, le comité de course ne voulant pas prendre le risque d'une catastrophe, toujours possible.

CLASSEMENT FINAL

470 : 1. Nicolas Delamadeleine-Romanens (Fribourg) 3,2 points (gagne le challenge « J. Marro »); 2. Jean-Charles Marroy - Dom. Schmidt (Estavayer) 4 points; 3. Joseph Marro - Léon Marro (Bulle) 5,6 p.; 4. René Bovet - Alex Pythoud (Fribourg) 7,4 points.
Simoun 4,45 : 1. Dominique Grobéty - J. Gavillet (Payerne) et Pierre-Alain Bossy-A. Rothlisberger (Payerne) 16 points; 3. Alain Pilloud - Denis Cottier (Payerne) 17 points; 4. Roland et Madame Kurzen (Marly) 23 points.
420 : 1. André et Dominique Ruffieux (Villars-sur-Glâne) 3,2 points; 2. Gérard et René Thomas (Estavayer) 6 points; 3. Serge Cantaluppi - A. Desmeules (Payerne) 8,8 points.
Vaurien : 1. Georges et Christian Arquin (Fribourg) 0 point (gagne le challenge « Ruffieux »); 2. J.-F. Desmeules - E. Dreyfus (Granges-Marnand) 5,6 points; 3. J.M. Perriolaz - Elisabeth Aléna (Marly); 4. Kurt et Beat Nussbaumer (Estavayer) 14 points.
Vaubois : 1. Peter Stauffer - René Fankhauser (Payerne) 1,6 points; 2. Hermann Grundler - Ernest Bartlomé (Lucerne) 4,6 points; 3. Francis et Dominique Monnin 6,6 points; 4. Dominique et Jossette Rosset (Fribourg) 9,6 points; 5. Claude et Marie-Thérèse Rosset 9,8 points.
Cruisers : 1. Michel Desmeules - Francine Lecoulter (Granges-Marnand) 6,6 p.; 2. Jean-Claude et François Labastour (Fribourg) 6,6 p.; 3. Paul Arquin - Ch. Ruffieux (Fribourg) 8,7 points.

LA COUPE AMERICA 1973

Pas d'entente entre les « challengers »

Après douze heures de discussion au siège du « Royal Thames Yacht Club » à Londres, cinq des « challengers » de la coupe America n'ont pu se mettre d'accord pour désigner un « challenger » officiel au « New-York Yacht Club » détenteur du trophée, pour 1973.
 Les cinq prétendants étaient le « Royal Vancouver Y.C. », le « Cercle de Voile de Paris », la « Société nautique de Marseille », le « Royal Sydney Squadron » et le « Royal Thames Y.C. ». Le sixième, le « Royal Perth Y.C. », était absent.
 Les délégués se sont mis d'accord sur deux points : 1. Les éliminatoires se dérouleront à Newport (Rhode Island-E.U.) où se déroulera la coupe elle-même. 2. Une demande sera faite au « New-York Y.C. » afin de reporter l'épreuve à 1974, les échantillons d'aluminium désirés pour la fabrication de yachts de 12 mètres n'étant pas encore prêts.

Véritable cri d'alarme d'un commentateur

Les Américains sont-ils toujours les meilleurs ?

Aux Etats-Unis, on ne se faisait, en général, pas beaucoup de soucis. L'organisation et la tradition sportives des universités fournissent à l'équipe nationale tout le talent dont elle avait besoin pour dominer l'athlétisme mondial.
 Les athlètes européens progressent avec constance et persévérance. L'année passée, la sélection américaine s'est fait secouer aussi bien à Paris et à Stuttgart qu'à Leningrad. Ce n'était pas la meilleure équipe nationale qu'on aurait pu former. Mais il fut un temps où elle aurait néanmoins largement suffi à maîtriser la pétillante des Européens.
LE MOMENT D'AGIR
 Pendant dix ans, les Américains sont restés aveugles à tout ce qui se passait hors de leur immense pays. Ils n'ont même pas été ébranlés par la première défaite de leur sélection nationale, en 1965, en Union soviétique. Et s'il y en avait qui

commençaient tout de même à douter, les Jeux olympiques de Mexico les ont rassurés. Cependant, une voix s'éleva qui leur cria : « C'est le moment d'agir ».
 L'analyse d'un des plus avisés connaisseurs de l'athlétisme, directeur d'une revue spécialisée et commentateur de télévision est un réel cri d'alarme : « En tant qu'Américain, je ne suis pas du tout heureux qu'il en soit ainsi, mais je suis persuadé que les Jeux olympiques de Munich vont nous causer une terrible déception ».
EXEMPLE FRAPPANT
 Il tire son argumentation de la réalité de la compétition et, surtout, des enseignements de la saison 1970.
 Il prend comme exemple le saut à la perche. Depuis 1896, les Américains ont gagné tous les concours olympiques et, à part le court règne du Finlandais Nikula (62), ils ont toujours été en possession du record du monde depuis 1927. Or, en 1970, il y avait, dans la hiérarchie mondiale, cinq sauteurs européens classés devant le meilleur Américain : un Grec (Papanicolaou), un Allemand (Nordwig), un Français (Tracaneli), un Suédois (Isaksson), un Italien (Dionisi).
 Et le meilleur Américain n'était autre que Pennel, qui améliora quatre fois le record du monde dans le passé, mais qui est, maintenant, âgé de 30 ans !
TALENT GALVAUDE
 Cette analyse date du mois de janvier. Elle met en cause les méthodes de sélection : la passivité de la fédération qui ne fait aucun effort pour exploiter le talent dont elle dispose et qui le galvaude même régulièrement, dans les équipes de relais. Elle met en évidence les lacunes d'un système reposant exclusivement sur le travail des entraîneurs universitaires : « La saison se termine durant la troisième semaine de juin et, à partir de ce moment-là, les entraîneurs ne s'occupent plus de leurs athlètes. D'autre part, ils pensent toujours en fonction de leurs propres besoins. Ils portent leur attention sur le rendement de leur équipe en vue des compétitions universitaires et ils engagent leurs athlètes dans les courses et les concours où ils leur sont le plus utiles. »

Ceux qui crient à tout venant que les étudiants américains ont la vie belle font bien d'y aller voir d'un peu près : ils ont aussi leurs problèmes. Leur paradis n'est pas aussi merveilleux qu'on se l'imagine.
PREDICTIONS INFIRMÉES
 Je ne sais pas si cette analyse a été conçue dans le dessein de réveiller les dirigeants de la fédération et de provoquer une réaction salutaire en faveur de l'athlétisme. Mais, je remarque déjà que certaines prédictions pessimistes qu'elle expose sont infirmées par les résultats de la saison en salle.
escrie
Doublé soviétique au GP de Berne
 Le 7me Grand prix de Berne à l'épée s'est terminé par une double victoire soviétique, grâce à Sergei Paramonov et Alexei Nikantchikov. Lors de la poule finale de ce tournoi, le quatrième comptant pour la coupe du monde, le champion du monde Nikantchikov prit le dessus face à son compatriote Paramonov (6-5), mais il fut toutefois battu par l'Allemand de l'Ouest Muck et par un autre Soviétique, Mazalevski.
 Un seul Suisse est parvenu à se qualifier pour la poule finale; il s'agit de Christian Kauter. Il dut, malheureusement, se contenter de la dernière place, n'obtenant qu'une seule victoire aux dépens du numéro trois russe, Mozalevski. Peter Lettscher et Guy Evéquoz, pour leur part, avaient été éliminés lors des demi-finales. 200 épistes ont pris part à ce tournoi, dont voici les résultats :
 Poule finale : 1. Paramonov (URSS) 4 victoires. 2. Nikantchikov (URSS) 3. 3. Muck (All-O) 2 (20-23). 4. Mozalevski (URSS) 2 (21-20). 5. Hehn (All-O) 1 (24-18). 6. Kauter (S) 1 (25-18).

yachting

LA COUPE AMERICA 1973

Pas d'entente entre les « challengers »

Après douze heures de discussion au siège du « Royal Thames Yacht Club » à Londres, cinq des « challengers » de la coupe America n'ont pu se mettre d'accord pour désigner un « challenger » officiel au « New-York Yacht Club » détenteur du trophée, pour 1973.
 Les cinq prétendants étaient le « Royal Vancouver Y.C. », le « Cercle de Voile de Paris », la « Société nautique de Marseille », le « Royal Sydney Squadron » et le « Royal Thames Y.C. ». Le sixième, le « Royal Perth Y.C. », était absent.
 Les délégués se sont mis d'accord sur deux points : 1. Les éliminatoires se dérouleront à Newport (Rhode Island-E.U.) où se déroulera la coupe elle-même. 2. Une demande sera faite au « New-York Y.C. » afin de reporter l'épreuve à 1974, les échantillons d'aluminium désirés pour la fabrication de yachts de 12 mètres n'étant pas encore prêts.

bob

Les épreuves de bob supprimées au Colorado ?

Le Sénat de l'Etat du Colorado a recommandé à sa nouvelle commission olympique, partie intégrante du comité organisateur des jeux d'hiver de Denver, de s'efforcer d'obtenir la suppression des épreuves de « bobsleigh » du programme olympique de 1976.
 La recommandation, qui a été faite simultanément avec l'adoption de la création de ladite commission par 32 voix contre 1, a pour instigateur le sénateur John Birmingham, lequel a d'ailleurs indiqué que, dès l'an prochain, il recherchera l'interdiction pure et simple de la pratique de cette discipline sportive dans l'Etat.

escrie

Doublé soviétique au GP de Berne

Le 7me Grand prix de Berne à l'épée s'est terminé par une double victoire soviétique, grâce à Sergei Paramonov et Alexei Nikantchikov. Lors de la poule finale de ce tournoi, le quatrième comptant pour la coupe du monde, le champion du monde Nikantchikov prit le dessus face à son compatriote Paramonov (6-5), mais il fut toutefois battu par l'Allemand de l'Ouest Muck et par un autre Soviétique, Mazalevski.
 Un seul Suisse est parvenu à se qualifier pour la poule finale; il s'agit de Christian Kauter. Il dut, malheureusement, se contenter de la dernière place, n'obtenant qu'une seule victoire aux dépens du numéro trois russe, Mozalevski. Peter Lettscher et Guy Evéquoz, pour leur part, avaient été éliminés lors des demi-finales. 200 épistes ont pris part à ce tournoi, dont voici les résultats :
 Poule finale : 1. Paramonov (URSS) 4 victoires. 2. Nikantchikov (URSS) 3. 3. Muck (All-O) 2 (20-23). 4. Mozalevski (URSS) 2 (21-20). 5. Hehn (All-O) 1 (24-18). 6. Kauter (S) 1 (25-18).

bob

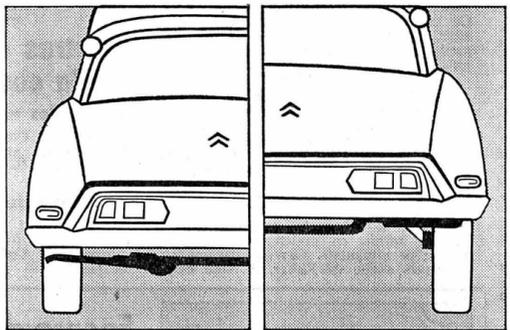
Les épreuves de bob supprimées au Colorado ?

Le Sénat de l'Etat du Colorado a recommandé à sa nouvelle commission olympique, partie intégrante du comité organisateur des jeux d'hiver de Denver, de s'efforcer d'obtenir la suppression des épreuves de « bobsleigh » du programme olympique de 1976.
 La recommandation, qui a été faite simultanément avec l'adoption de la création de ladite commission par 32 voix contre 1, a pour instigateur le sénateur John Birmingham, lequel a d'ailleurs indiqué que, dès l'an prochain, il recherchera l'interdiction pure et simple de la pratique de cette discipline sportive dans l'Etat.

Allez demander aux autres deux circuits de freinage vraiment indépendants, un véritable frein de parking à pied et un indicateur d'usure des plaquettes. Toutes les DS ont ça.



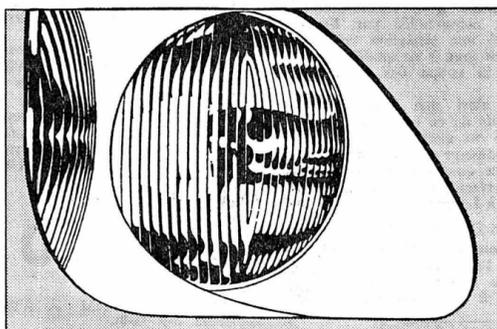
Dites que vous rêvez d'une voiture qui se monterait sur la pointe des pneus, pour les passages difficiles. Toutes les DS font ça.



Réclamez du confort pour vous et vos passagers et autre chose que des ressorts métalliques. Toutes les DS ont la fameuse suspension hydropneumatique.

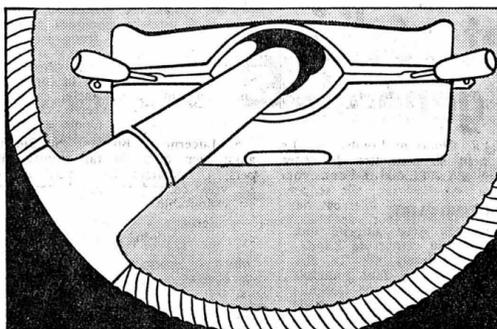
Soyez pointilleux sur la tenue de route. Toutes les DS sont à traction avant et ont une garde au sol constante quelle que soit leur charge.

Demandez à voir la nuit dans les virages. Toutes les DS ont des phares à iode directionnels.



Parlez sécurité et demandez un volant mono-branche, un indicateur des distances d'arrêts pour le freinage et un tableau de bord anti-reflets.

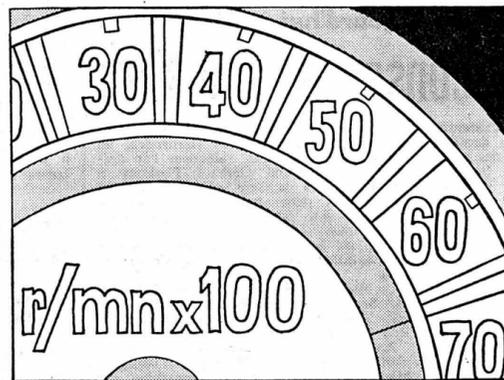
Toutes les DS vous offrent ça.



Déclarez-vous anti-corrosion. Toutes les DS ont leurs carrosseries traitées

à l'électrophorèse (trempage des éléments et de la caisse dans un bain électrolytique de peinture) et de plus, protégées au Tectyl.

Revendiquez aussi un lave-glacé électrique, de vrais sièges couchettes, une lunette arrière chauffante, un compte-tours électronique et une direction assistée. Toutes les DS en sont équipées.

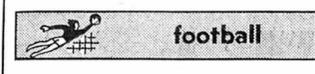


Chez nous, les options sont des choix. Nous vous laissons juger des peintures métallisées, des accoudoirs centraux, des appuie-têtes, du cuir ou du velours des fauteuils.

Nous vous livrons une DS, vous décidez de son style.

CITROËN^DS
Citroën préfère **TOTAL**

Nos équipements standard sont appelés chez les autres options ou impossibilités.



Le championnat sous la loupe

La vingt et unième journée s'annonce pimentée Lausanne au secours de Bâle? La farce serait bonne

Joyeusement, la calèche file bon train vers la ligne d'arrivée, guidée par les gretots de la gloire de Grasshoppers. Les deux meneurs de jeu bénéficient, cette fois, de l'avantage du terrain, comme deux des menacés, Lucerne et Fribourg, les deux autres étant en balade.

Grasshoppers - Lausanne (3-1)

On a prétendu souvent que devenait championne, l'équipe ayant gagné à la Pontaise. C'est le cas de Grasshoppers. Rappelons qu'au cours de ce match, pas moins de trois pénalités avaient été réussies!

Dimanche, Grasshoppers risque d'être très sérieusement accroché Lausanne étant en forme ascendante. De plus, la loi des grands nombres pourrait bien déployer ses effets. Lausanne au secours de Bâle? La farce serait bonne!

Bâle - La Chaux-de-Fonds (1-0)

Facile pour Bâle? Sûrement pas, lui-même étant mûr pour une défaite à Saint-Jacques. Sa chance est d'avoir Grasshoppers - Lausanne comme dopage et ce match ayant lieu dimanche, gageons que tout Bâle, qui aura joué la veille, se rendra au Hardturm pour encourager... Lausanne. Du vaudeville! A moins que La Chaux-de-Fonds n'ait réduit ce beau projet en cendres: elle en est capable.

Lucerne - Bienne (1-2)

Bienne sera-t-il une des bouées de sauvetage de Lucerne? Egaux avec quinze points, ces deux clubs se valent, mais l'avantage du terrain devrait être déterminant. Bienne, huit jours plus tard, recevra Fribourg et retrouvera ce qu'il aura perdu à l'Allmend, où sa victoire serait surprenante.

Fribourg - Lugano (1-1)

Pour s'en sortir, Fribourg devra se montrer irrespectueux au possible. Les gros bras? Connais pas. La bourse ou la vie, quoi! Ayant ramené un point du Cornaredo, pourquoi ne réussirait-il pas le même coup? Lugano est en perte de vitesse et vient, du reste, de perdre à Lucerne; ce même Lucerne venant de s'incliner à Fribourg. Espoirs? Chimères?

Bellinzona - Winterthur (1-2)

La deuxième victoire de Bellinzona est en vue. Il ne s'en portera pas mieux pour autant et Winterthur pas plus mal. L'affaire est donc bien emmanchée; il n'y a plus qu'à laisser glisser.

Servette - Zurich (0-1)

Du beau monde en goguette, turlututu! Ça s'encanaillie gentiment, plus tellement soucieux des apparences, même si les actions zuricoises (c'est le cas de

le dire) montent un peu. On ne sait pas exactement quelle est la place visée par Zurich, mais ça n'a pas d'importance. Servette n'en sachant pas davantage à son propre sujet. A-t-il même un désir de revanche?

Young Boys - Sion (3-1)

Le problème, pour Sion, est aussi de prendre des points n'importe où et à n'importe qui. Pour commencer, à l'ours. Lorsqu'on vient de partager au Cornaredo, pas raison de se gêner au Wankdorf, toutefois, Young-Boys a gagné les trois derniers matches: Fribourg, Lausanne, Zurich. Ça tempère un peu l'enthousiasme...

A. E.-M.



BALMER. — L'ailier droit de Bâle, qui bat ici le gardien Burgener, donnera certainement du fil à retordre à la défense chaux-de-fonnière. (Interpresse)

Ces chiffres vous intéressent

Classement après la vingtième journée		
	Matches	Buts
	J. G. N. P.	p. c. Pts
1. Grasshoppers	20 16 2	2 50 15 34
2. Bâle	20 12 6	2 53 24 30
3. Lugano	20 8 8	4 36 27 24
4. Lausanne	20 9 5	6 44 35 23
5. Zurich	20 9 5	6 34 33 23
6. Young Boys	20 8 5	7 34 30 21
7. La Chx-de-Fds	20 7 6	7 34 30 21
8. Winterthur	20 7 5	8 23 19 20
9. Servette	20 5 8	7 31 32 18
10. Sion	20 5 7	8 28 34 17
11. Lucerne	20 6 3	11 31 39 15
12. Bienne	20 3 9	8 23 31 15
13. Fribourg	20 4 5	11 24 53 13
14. Bellinzona	20 1 6	13 19 42 8

La saison dernière		
1. Zurich	19 11	4 4 38 22 26
2. Bâle	19 10	5 4 41 21 25
3. Lausanne	20 7	11 21 41 29 25
4. Grasshoppers	20 9	6 5 29 19 24
5. Lugano	20 8	7 5 34 27 23
6. Servette	20 7	8 5 41 30 22
7. Young Boys	20 8	5 7 36 32 21
8. Winterthur	20 8	4 8 33 32 20
9. Fribourg	19 7	3 9 21 17 17
10. Bienne	20 6	5 9 21 18 17
11. La Chx-de-Fds	18 6	2 10 24 10 14
12. Bellinzona	20 3	8 9 18 34 14
13. Saint-Gall	19 5	3 11 23 39 13
14. Wettingen	20 5	3 12 23 13 13

Notre classement		
Nous attribuons les points de la façon suivante pour établir notre classement:		
Victoire	=	2 points
Egalité	=	1 point
Défaite	=	0 point
Trois buts marqués et plus = 1 point supplémentaire.		
Aucun but marqué = 1 point en moins.		
Match nul 0-0 = moins 1 point.		
1. Grasshoppers	3-0	3 39
Bâle	2-2	1 39
3. Lausanne	2-2	1 27
4. Zurich	2-0	2 25
Lugano	1-1	1 25
6. La Chx-de-Fds	3-2	3 22
Young Boys	0-0	-1 22
8. Servette	2-3	— 17
9. Lucerne	2-3	— 17
Sion	1-1	1 15
11. Winterthur	0-0	-1 14
12. Bienne	0-3	-1 11
13. Fribourg	3-2	3 8
14. Bellinzona	0-2	-1 1

Autobuts		
Pour		
Bellinzona	1
Lausanne	2
Lugano	2
Sion	1
Contre		
Bâle	1
La Chaux-de-Fonds	1
Fribourg	1
Servette	1
Young Boys	2

Penalties		
Pour	Total	Réussis
Bâle	4	4
Bellinzona	2	2
Bienne	3	2
La Chaux-de-Fonds	2	2
Fribourg	1	1
Grasshoppers	3	3
Lausanne	5	5
Lucerne	3	2
Lugano	1	1
Servette	1	1
Sion	4	3
Winterthur	5	5
Zurich	4	3

Expulsés		
Zapico (Bienne)		
Tholen (Lucerne)		
Valentini Mathez (Sion)		
Pullica (Lugano)		

Douzième et 13me hommes		
Zurich	8	Grasshoppers 15
Grasshoppers	12	Zurich 16
Sion	14	Servette 17
Bâle	18	Lausanne 17
Winterthur	20	Lugano 18
Fribourg	21	Winterthur 19
Lugano	22	Bâle 20
Young Boys	22	Sion 20
Lausanne	23	Young Boys 20
Bellinzona	24	Bienne 21
Bienne	26	Chx-de-Fonds 22
Chx-de-Fonds	26	Fribourg 23
Lucerne	26	Lucerne 23
Servette	26	Bellinzona 24

Ligue B		
	Matches	Buts
	J. G. N. P.	p. c. Pts
1. Saint-Gall	20 14	4 2 47 19 32
2. Granges	20 15	- 5 42 15 30
3. Neuch. Xamax	20 10	3 7 33 24 23
4. Aarau	20 7	9 4 24 23 23
5. Carouge	20 8	6 36 34 22
6. Mendrisio	20 7	6 21 21 21
7. Monthey	20 8	4 8 34 30 20
8. Brühl	20 7	5 8 30 28 19
9. Chiasso	20 5	9 6 15 24 19
10. Wettingen	20 6	6 8 38 35 18
11. Vevey	20 6	4 10 28 36 16
12. Young Fellows	20 5	4 11 23 27 14
13. Urania	20 3	6 11 17 42 12
14. Martigny	20 3	5 12 13 38 11

EN LIGUE B, ON LUTTE CONTRE LA RELEGATION Derby romand samedi à la Maladière

Les deux futurs promus, Saint-Gall et Granges, étant rentrés victorieux de leur expédition respective, à Martigny et au Krontal saint-gallois, leurs prochains matches s'annoncent, à la fin de cette semaine, comme des formalités à liquider. Toutefois, ils devront prendre garde à l'excès de confiance. A l'Espenmoos, le prochain visiteur sera Aarau, (4me), qui n'est tout de même pas le premier venu, bien que Saint-Gall l'ait battu par 4 à 2 au premier tour. De leur côté, les Soleurois de Ballabiel recevront Monthey (7me) chez lequel ils durent s'incliner lors du match-aller, par 0-1.

Si l'on considère de quelle façon Neuchâtel Xamax (3me) a disposé, dimanche dernier, d'Etoile Carouge, on ne doute guère qu'il s'impose à son visiteur genevois de dimanche prochain, Urania (13me), qui se débat, une fois de plus (et pire que jamais), dans les affres de la relégation. Pourtant, au premier tour, Urania l'emporta, à Frontenex, par 3 à 1.

1. Sa tâche sera infiniment plus difficile cette fois-ci... La saison dernière, le match resta sans décision: 2-2.

CARTE VITALE

Pendant ce temps, Young Fellows (12me) ira jouer une carte extrêmement importante (peut-être même vitale!) en se déplaçant à Vevey (11me) où le club local est encore incertain de son avenir, lui aussi. Au premier tour, Vevey a gagné au Letziground Zuricois, par 2-1, et il est parfaitement capable de récidiver en Copet.

genevois. Les Stelliens peuvent donc livrer un excellent match devant Wettingen qui fut, autrefois, comme eux, une brillante école de football.

PAS SURPRENANT

Martigny (dernier du classement) aura la visite de Mendrisiostar (6me), qui n'a plus rien à perdre ni à espérer dans ce championnat. On ne qualifiera donc pas de «surprise» une victoire martignoise... si elle se produit. L'an dernier, le match resta nul (1-1). Cette saison, à l'aller, les Tessinois l'emportèrent chez eux de justesse: 1-0. Comme on le voit, tout ce monde-là se tient de près.

Complétant le programme de la 21me ronde, le match Chiasso (9me) - Bruhl (8me) est, lui aussi, à ranger au rayon des liquidations de fin de championnat.

A l'aller, 3-0 pour Bruhl. Saison dernière: 3-1 pour Chiasso.

SR.

PRONOSTICS SPORT-TOTO PRONOSTICS

1. Bâle - La Chaux-de-Fonds. — Le champion ne peut se permettre de céder un point. Quant à La Chaux-de-Fonds, qui évolue en pleine déconcentration, elle se présente comme une équipe véritablement dangereuse. Les Neuchâtelois sont capables de forcer leurs adversaires au partage. X 1 1.
2. Bellinzona - Winterthur. — Une victoire en vue pour les gars de Foni, Winterthur ayant relâché son attention. 1 1 1.
3. Fribourg - Lugano. — Fribourg a généralement de la réussite devant Lugano. Il lui faudrait, cependant, une certaine chance pour se tirer d'affaire. 2 2 X.
4. Grasshoppers - Lausanne. — Les Vaudois prendront-ils leur revanche? Leur tâche s'annonce difficile mais pas insurmontable. De toute manière, le chef de file aura du pain sur la planche. X X X.

5. Lucerne - Bienne. — Si Bienne joue aussi bien qu'il l'a fait contre Grasshoppers, il récoltera au moins un point. Il est vrai, cependant, que Lucerne, chez lui, est redoutable. 1 X X.
6. Servette - Zurich. — Rencontre sans grand intérêt (du point de vue de la compétition). Zurich peut s'imposer. 2 2 1.
7. Young Boys - Sion. — Les Séduinois n'auront pas la vie facile! Logiquement, les deux points devraient tomber dans les poches de leurs adversaires. 1 1 1.
8. Chiasso - Bruhl. — Match de liquidation. Joué au Tessin, il tournera à l'avantage du maître de céans. 1 1 1.
9. Martigny - Mendrisiostar. — Une petite chance s'offre à Martigny, Mendrisiostar étant sans soucis. Les Valaisans, en progrès, sauront-ils la saisir? 1 X 1.

10. Neuchâtel Xamax - Urania. — La «bête noire» des Neuchâtelois à la Maladière. Cette fois, cependant, il semble que les hommes de Garbani sauront prendre le dessus. 1 1 1.

11. Saint-Gall - Aarau. — Les Saint-Gallois peuvent jouer sans crainte, leur place en ligue A étant quasi assurée. Le voyage risque donc fort de ne rien rapporter aux Argoviens à qui nous accorderons, cependant, une petite chance. 1 1 X.

Vevey - Young Fellows. — Vevey aura de la peine à confirmer son succès du premier tour. X X 2.

13. Wettingen - Carouge. — Les Genevois sont capables de s'imposer, mais ils sauraient sans doute se contenter d'un point. X 1 X.

	1	x	2
1. Bâle - La Chaux-de-Fonds	8	1	1
2. Bellinzona - Winterthur	4	5	1
3. Fribourg - Lugano	4	5	1
4. Grasshoppers - Lausanne	6	2	2
5. Lucerne - Bienne	7	2	1
6. Servette - Zurich	4	4	2
7. Young Boys - Sion	8	1	1
8. Chiasso - Bruhl	7	2	1
9. Martigny - Mendrisiostar	3	4	3
10. Neuchâtel Xamax - Urania	6	2	2
11. Saint-Gall - Aarau	7	2	1
12. Vevey - Young Fellows	1	7	2
13. Wettingen - Carouge	4	1	5

Dispositions de la Ligue nationale en vue de la fin de saison

Le comité de la Ligue nationale a décidé que les matches de championnat des trois derniers tours, soit les 26 mai, 29-31 mai, 5-6 juin, (LN A), 22-23 mai, 29-31 mai, 5-6 juin, (LN B), qui peuvent encore avoir une influence décisive sur le déroulement de la compétition, devront tous commencer à la même heure.

Tout match d'appui éventuel, en ce qui concerne le titre de champion, la promotion ou la relégation, sera joué tout de suite après la fin du championnat, à partir de mercredi 9 juin 1971.

Le Tour d'Espagne commence aujourd'hui à Almeria

Luis Ocana favori malgré lui de la 16^{me} «Vuelta»

La ville andalouse d'Almeria sera le point de départ du 16me Tour d'Espagne cycliste. Celui-ci débutera aujourd'hui avec un prologue de cinq kilomètres contre la montre individuel et se terminera le 16 mai, à Madrid. Durant les 18 journées de l'épreuve, les 110 concurrents divisés

en onze équipes de dix coureurs chacune, dont cinq espagnoles, trois françaises, deux belges et une hollandaise, devront parcourir 3119 kilomètres à travers 18 provinces espagnoles sur les 17 étapes prévues. Cette année, la «Vuelta» comportera un plus grand secteur montagneux. Les concurrents devront affronter 31 cols (dont 11 de première catégorie, 8 de deuxième et 12 de troisième). La montée des cols bénéficiera d'une bonification, tandis que les étapes contre la montre ont été supprimées.

vice à l'équipe Bic; autrement, je ne serais pas venu». Ocana estime que, ce tour ne possédant aucune étape sélective contre la montre, il n'a pas d'attrait pour lui. Il a également précisé qu'il n'entend pas éprouver toutes ses énergies dans cette épreuve car ce qui l'intéresse vraiment, c'est le Tour de France. Selon certains milieux, il semble qu'Ocana ne se trouve pas au mieux de sa forme.

Les étrangers, hormis quelques exceptions, ne présentent pas de grandes vedettes. Les Français Poulidor et Pingon, vainqueurs en 1964 et 1969, et l'Allemand Wolfshohl (1965) comptent pourtant parmi les favoris devant les amateurs ibériques. Les absences de Merckx et Gimondi (il n'y a pas d'Italiens cette année)

ROUTES DIFFICILES

Le parcours présente également, cette année, de nombreuses modifications. Il perdra son caractère traditionnel et empruntera plutôt des routes secondaires et de montagne, rendant plus difficile l'épreuve et offrant des opportunités plus nombreuses pour la lutte individuelle.

Depuis Almeria, le Tour d'Espagne parcourra une bonne partie des routes du littoral méditerranéen jusqu'à Barcelone. Les concurrents suivront, ensuite, vers l'ouest et pénétreront dans les régions d'Aragon et de Navarre, d'où ils se rendront en Pays basque avant de descendre vers la vieille Castille avec Madrid comme fin de parcours.

L'Espagnol Luis Ocana, vainqueur de la «Vuelta» 1970, est présenté cette année, comme le grand favori. Ses derniers succès dans la montée d'Arrate et dans le Critérium européen de montagne à Barcelone, en mars dernier, puis sa récente victoire au Tour du Pays basque, font de lui le candidat le plus en vue.

PEU ENTHOUSIASTE

Cependant, le «Lévrier des Landes» n'est pas particulièrement enthousiaste cette année avec l'épreuve espagnole. «Le Tour d'Espagne 1971 manque d'intérêt pour moi», a-t-il déclaré notamment. «Je participe pour ne pas rendre un mauvais ser-



rendent la «Vuelta» plus ouverte. Les Espagnols ont donc les plus grandes probabilités de s'imposer.

LES ETAPES

29 avril, Almeria-Almeria 5 km contre la montre. — 20 avril: Almeria-Murcia 182 km. — 1er mai: Murcia-Calpe 215 kilomètres. — 2 mai: Calpe-Plage de Farnals 164 km. — 3 mai: Plage de Farnals-Benicassim 175 km. — 4 mai: Benicassim-Salou 172 km. — 5 mai: Salou-Barcelone 163 km. — 6 mai: Barcelone-Manresa 179 km. — 7 mai: Manresa-Jaca 246 km. — 8 mai: Jaca-Pampelune 167 km. — 9 mai: Pampelune-Saint-Sebastien 186 km. — 10 mai: Saint-Sebastien-Bilbao (2 secteurs) 159 km. — 11 mai: Bilbao-Vitoria 179 km. — 12 mai: Vitoria-Torrelavega 208 km. — 13 mai: Torrelavega-Burgos 192 km. — 14 mai: Burgos-Ségovie 189 km. — 15 mai: Ségovie-Avila 165 km. — 16 mai: Avila-Madrid (2 secteurs) 173 km.

Une place au soleil pour les «sans grade»

IV^e LIGUE NEUCHÂTELOISE

L'incertitude reste totale

A quatre journées de la fin du championnat l'incertitude règne toujours, car aucun chef de file n'est encore parvenu à prendre le large. Ainsi, les dernières rencontres seront-elles très importantes et la lutte demeure-t-elle passionnante.

Dans le groupe 1, Châtelard la et Gorgier dominent la situation; il ne sont, théoriquement, séparés que par deux points (Châtelard la compte un match de plus), aussi faudra-t-il vraisemblablement attendre la confrontation directe du 9 mai pour connaître l'éventuel champion. Il faudra peut-être avoir recours au match d'appui. Les autres équipes limitent leurs ambitions à jouer les trouble-fête ou à consolider leurs positions.

Groupe 2. — La situation est identique à celle du groupe 1, mais les nous trouvons Dombrosson seul en tête. Son poursuivant immédiat, Béroche la, attend avec impatience la venue prochaine des gens du Val-de-Ruz afin de tenter de les rejoindre au premier rang. Derrière ces deux équipes, l'écart avec le troisième est de dix points. Les matches restant ne sont plus que du remplissage.

DE LIGNIÈRES A TRAVERS

Le groupe 3 voit toujours Lignièrés en tête, et les hommes de l'entraîneur Stoppa entendent bien conserver cette place et connaître un meilleur sort que l'an dernier, lors des finales d'ascension. Marin Ib — qui suit à deux longueurs — reste à l'affût d'un faux pas du chef de file et demeure le seul candidat pouvant contrecarrer les plans du «leader».

Groupe 4. — Changement en tête où Buttes prend provisoirement le commandement avec un point d'avance sur Travers la, mais avec deux matches en plus. Ainsi la situation demeure-t-elle très favorable à Travers la, qui, cette année, espère bien réussir dans des finales, qui, par le passé, lui furent néfastes. Quant à Travers Ib, il poursuit sa série positive dans le but de se maintenir au troisième rang ce qui constituerait un magnifique résultat d'ensemble pour le club.

REBONDISSEMENT

Groupe 5. — Domination de La Chaux-de-Fonds II et de Deportivo, qui se trouvent sur la même ligne. La rencontre qui les opposera (le 9 mai) revêtira un caractère de finale car, vraisemblablement, ce jour-là nous connaîtrons le vainqueur du groupe. Ticino II et Le Parc II peuvent contredire nos pronostics, mais n'ont plus guère d'espoir quant au succès final, leur retard de trois et quatre points, respectivement, étant un handicap très lourd.

Groupe 6. — Rebondissement dans ce groupe où Floria Ila, qui, la semaine passée, avait tenu en échec les Geneveys-sur-Cofrane, vient de faire trébucher le «leader».

Coffrane. Ce magnifique succès relance l'intérêt et propulse les Geneveys-sur-Cofrane au premier rang, à égalité avec Coffrane. Floria, grâce à ce coup de maître n'a pas encore abdicqué car son retard n'est que d'un point, à condition qu'il gagne son match en retard. S.M.

cyclisme

MENUISERIE ALUMINIUM

- fenêtres
- façades
- murs-rideaux
- vitrages
- portes, devantures
- cloisons mobiles

MAX DONNER & CIE SA
30, PORTES-ROUGES
2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 25 01

Ateliers de Construction et Menuiserie métallique



Une préparation contre les hémorroïdes

Calme les douleurs - Combat les hémorroïdes

Des recherches scientifiques entreprises aux Etats-Unis ont permis d'élaborer une préparation d'une grande efficacité contre les hémorroïdes. Dans de nombreux cas faits sous contrôle médical, une amélioration très frappante a été constatée. Les douleurs ont été calmées instantanément. De plus les tissus dilatés se sont nettement resserres. Parmi les cas contrôlés, il y avait même des hémorroïdes de très longue date. Les résultats enregistrés ont été obtenus sans utilisation d'autres médicaments: ils

sont dus uniquement à l'effet curatif de la préparation. Ce nouveau médicament est en vente comme onguent (inclus applicateur) sous la dénomination de «

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu aux dates et lieux suivants :
Armes : infanterie et explosifs, avec lance-mines les jours soulignés.
Cartes nationales de la Suisse au 1:50.000, feuilles Nos 231, 232, 241, 242 et cartes au 1:25.000, feuilles Nos 1143, 1144, 1162, 1163, 1164 et 1182.
Lieux, dates et heures :

- Région : MÉTAIRIE DE DOMBRESSON** (coordonnées moyennes 568 900/218 900).
 Vendredi 14.5.71 de 0700 à 1200
 Samedi 15.5.71 de 0700 à 1600
 Mardi 18.5.71 de 0700 à 1800
 Mercredi 19.5.71 de 0700 à 2200
 Vendredi 21.5.71 de 0700 à 1800
 Samedi 22.5.71 de 0700 à 1300
- Région : LA BERGEONE** (Les Bugnenets) coordonnées moyennes 566 000/218 200).
 Mercredi 19.5.71 de 0700 à 1700
- Région : SOUS-LE-MONT** (Savagnier) (coordonnées moyennes 564 575/211 575).
 Mardi 18.5.71 de 0700 à 1800
 Mercredi 19.5.71 de 0700 à 0900 et de 1300 à 1600
- Région : COFFRANE** (carrière) (coordonnées moyennes 556 800/206 400).
 Vendredi 21.5.71 de 0700 à 1700
 Samedi 22.5.71 de 0700 à 1700
- Région : VALANGIN** (gravière) (coordonnées moyennes 559 200/207 200).
 Mardi 18.5.71 de 0700 à 1700
 Mercredi 19.5.71 de 0700 à 1700
- Région : GRANDE-BERTHIERE** (coordonnées moyennes 559 300/215 000).
 Lundi 10.5.71 de 1000 à 1200
 Mardi 11.5.71 de 0900 à 1600
 Mercredi 12.5.71 de 0700 à 1800
 Jeudi 13.5.71 de 0700 à 1800
 Vendredi 14.5.71 de 0700 à 1200
 Samedi 15.5.71 de 0700 à 1600
- Région : DERRIÈRE TÊTE-DE-RAN** (Saffrière) (coordonnées moyennes 556 100/213 200).
 Mardi 18.5.71 de 0700 à 1600
 Mercredi 19.5.71 de 0700 à 2200
 Vendredi 21.5.71 de 0800 à 1130
- Région : TÊTE-DE-RAN** (coordonnées moyennes 554 500/211 700).
 Mardi 18.5.71 de 0800 à 1600
 Mercredi 19.5.71 de 0800 à 1600
- Région : MONT-DAR** (coordonnées moyennes 554 500/211 200).
 Vendredi 14.5.71 de 1345 à 1700
 Samedi 15.5.71 de 0700 à 1700
 Mardi 18.5.71 de 0800 à 1600
 Mercredi 19.5.71 de 0800 à 2200
- Région : LES NEIGES** (coordonnées moyennes 554 200/210 400).
 Vendredi 14.5.71 de 1345 à 1700
 Samedi 15.5.71 de 0700 à 1700
 Mardi 18.5.71 de 0800 à 1630
- Région : COMBE-DES-CUGNETS** (coordonnées 553 400/210 100).
 Jeudi 13.5.71 de 1330 à 1830
 Vendredi 14.5.71 de 1330 à 1730
- Région : LE CRÊT - LA LOGE** (coordonnées moyennes 552 300/210 100).
 Vendredi 14.5.71 de 1045 à 1200
- Région : LES PRADIERES - MONT-RACINE** (coordonnées moyennes 553 500/208 700).
 Jeudi 13.5.71 de 1300 à 1800
 Vendredi 14.5.71 de 0700 à 1600
 Mardi 18.5.71 de 0700 à 2400
 Mercredi 19.5.71 de 0700 à 1800
 Vendredi 21.5.71 de 0730 à 1630
- Région : LA GRANDE ET LA PETITE-SAGNEULE** (coordonnées moyennes 551 500/207 000).
 Lundi 10.5.71 de 1000 à 1200
 Mardi 11.5.71 de 0700 à 1600
 Vendredi 14.5.71 de 0700 à 1200
 Samedi 15.5.71 de 0700 à 1630
- Région : COMBE-DES-FIES** (coordonnées moyennes 550 500/205 100).
 Mercredi 19.5.71 de 0800 à 1600
 Vendredi 21.5.71 de 0800 à 1600
- Région : LA SAGNE** (Stand) (coordonnées moyennes 552 340/209 920).
 Mercredi 19.5.71 de 0700 à 1630
- Région : GRAND-SOMMARTEL** (coordonnées moyennes 548 800/210 500 et 548 100/211 600).
 Mardi 18.5.71 de 1330 à 1700
- Région : ENTRE-DEUX-MONTS** (coordonnées moyennes 548 350/209 450).
 Mardi 18.5.71 de 0700 à 1800
 Mercredi 19.5.71 de 0700 à 1800
 Vendredi 21.5.71 de 0700 à 1800
 Samedi 22.5.71 de 0700 à 1800
- Région : LA VY-AU-LOUP** (coordonnées moyennes 545 250/210 175).
 Mardi 18.5.71 de 0700 à 1800
 Mercredi 19.5.71 de 0700 à 1800
 Vendredi 21.5.71 de 0700 à 1800
 Samedi 22.5.71 de 0700 à 1800
- Région : PRÉ-DE-LA-COMBOTTE** (coordonnées moyennes 546 375/212 875).
 Mardi 18.5.71 de 0700 à 1800
 Mercredi 19.5.71 de 0700 à 1800
 Vendredi 21.5.71 de 0700 à 1800
 Samedi 22.5.71 de 0700 à 1800
- Région : LES ENDROITS** (coordonnées moyennes 546 750/213 450).
 Mardi 18.5.71 de 0700 à 1800
 Mercredi 19.5.71 de 0700 à 1800
 Vendredi 21.5.71 de 0700 à 1800
 Samedi 22.5.71 de 0700 à 1800
- Région : LE GIGOT** (coordonnées moyennes 540 500/207 500).
 Mardi 18.5.71 de 0700 à 1800
 Mercredi 19.5.71 de 0700 à 1800
 Vendredi 21.5.71 de 0700 à 1800
 Samedi 22.5.71 de 0700 à 1800
- Région : LA LOCLE** (Ciblierie) (coordonnées 546 750/210 625).
 Mardi 18.5.71 de 0700 à 1800
- Région : CARRIERE DU CHATELARD** (coordonnées moyennes 545 020/212 950).
 Mercredi 19.5.71 de 1300 à 1800
- Région : LE VORPET N des Frères** (coordonnées moyennes 545 250/212 500).
 Vendredi 21.5.71 de 0700 à 1700
- Région : LA GRETTILLE S des Brenets** (coordonnées moyennes 544 200/212 500).
 Mardi 18.5.71 de 0800 à 1700
 Mercredi 19.5.71 de 0800 à 1700
 Vendredi 21.5.71 de 0800 à 1700
- Région : LES TREMBLES** (coordonnées moyennes 551 200/212 300).
 Mardi 18.5.71 de 0800 à 1630
- Région : LA COMBE-BOUDRY** (coordonnées moyennes 552 300/212 750).
 Mardi 18.5.71 de 0830 à 1630
- Région : LA BRÉVINE Rond-Bulsson** (coordonnées moyennes 535 100/203 000).
 Mercredi 19.5.71 de 0700 à 1600
 Jeudi 20.5.71 de 0700 à 1700
- Région : LA BRÉVINE - LES CUCHES** (coordonnées moyennes 535 900/204 000).
 Mardi 18.5.71 de 0700 à 1200
- Région : LA CHAUX-DU-MILIEU** (La Cornée) (coordonnées moyennes 545 100/207 100).
 Mardi 18.5.71 de 1330 à 1700
- Région : LES REPLANS - LA VY-POCHON** (coordonnées moyennes 530 000/197 400).
 Mardi 18.5.71 de 0800 à 1630
 Mercredi 19.5.71 de 0800 à 1630
- Région : MONTAGNE-GIROUD - LE CREUX-SARRASIN** (coordonnées moyennes 531 300/197 350).
 Mardi 18.5.71 de 0800 à 1630
 Mercredi 19.5.71 de 0800 à 1630
- Région : PETITE-ROBELLAZ - CRÊT-DE-LA-NEIGE - LES PREISETTES - LA GRANDSONNAZ** (coordonnées moyennes 532 800/191 700).
 Mardi 18.5.71 de 0900 à 1600
 Mercredi 19.5.71 de 0900 à 2300
- Région : LA DOUX** (Longeaigues) (coordonnées moyennes 531 100/192 850).
 Mardi 18.5.71 de 0700 à 1700
 Mercredi 19.5.71 de 0700 à 1700
- Région : LA FERRIERE** (carrière) (coordonnées moyennes 532 000/195 600).
 Lundi 17.5.71 de 0800 à 1800
 Mardi 18.5.71 de 0800 à 1800
 Mercredi 19.5.71 de 0800 à 1800
 Jeudi 20.5.71 de 0800 à 1800
- Région : LA BARONNE - pt 1463.2 - LE SOLIAT - CRÊT-AUX-MOINES - CRÊT-TENI** - pt 1289 (coordonnées moyennes 545 500/197 500 - 546 500/197 700).
 Vendredi 14.5.71 de 1400 à 2200
 Samedi 15.5.71 de 0730 à 1600
 Mardi 18.5.71 de 0730 à 2200
- Région : TRÉMALMONT** (coordonnées moyennes 536 800/198 650).
 Mardi 18.5.71 de 0730 à 2000
 Mercredi 19.5.71 de 0730 à 2200
- Région : BEVAIX** (coordonnées moyennes 553 600/198 200).
 Samedi 8.5.71 de 0700 à 1800
- Région : BEVAIX** (stand) (coordonnées moyennes 551 750/197 870).
 Samedi 15.5.71 de 0730 à 1200
 Mardi 18.5.71 de 0800 à 1200
- Région : NOIRAIGUE** (stand) (coordonnées moyennes 545 500/200 100).
 Mercredi 19.5.71 de 0700 à 1700
 Vendredi 21.5.71 de 0700 à 1700
- Région : FLEURIER** (stand) (coordonnées moyennes 534 400/194 400).
 Lundi 17.5.71 de 1400 à 1730
 Mardi 18.5.71 de 0730 à 1200
- Région : CORCELLES** (stand) (coordonnées moyennes 557 400/204 400).
 Samedi 22.5.71 de 0800 à 1200
- Région : TREYMONT** (coordonnées moyennes 550 500/201 040).
 Vendredi 21.5.71 de 0800 à 1130

Postes de commandement sur les emplacements de tir.
 No du tél. du poste de cdmt pendant les tirs : (038) 24 43 01.
 Limite verticale des projectiles : 3000 m s/m.
 Le public est instamment prié de se conformer aux avis de tir qui seront affichés dans les communes intéressées.
 En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser des projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant encore contenir des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser même après plusieurs années.
 Quiconque trouve un projectile non éclaté ou une partie de projectile pouvant contenir encore des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et de signaler à la troupe, au poste de destruction des ratés ou de gendarmier le plus proche. L'adresse du poste de destruction des ratés le plus proche peut être demandée par téléphone au No 11.
 La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du code pénal suisse est réservée.
 Poste de destruction des ratés :
 Cp Gardes-Fortifications 2, 2006 Neuchâtel, tél. (038) 24 43 00
 Le commandant des troupes : tél. (038) 24 43 00
 Lieu et date : Neuchâtel, le 21 avril 1971.

Mariage
 Agriculteur, 39 ans, protestant, sobre, bonne situation, propriétaire, désire faire la connaissance de dame ou demoiselle de 27 à 39 ans, aimant la campagne, en vue de fonder foyer heureux. Enfant accepté. Discrétion absolue. Réponse à toutes lettres. Ecrire sous chiffres P.G. 305718 Publicitas S.A. 1002 Lausanne.

L'IMPRIMERIE CENTRALE S. A.
 rue Saint-Maurice 4
 tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset

Sous les Arcades à Neuchâtel
UNE HEUREUSE TRANSFORMATION chez
Jankus
 [RABUS] OPTICIEN DIPLÔMÉ
 FBG. DE L'HÔPITAL 3 (SOUS LES ARCADES)
 2000 NEUCHÂTEL T.É.L. (038) 25 11 38

où tout a été judicieusement conçu pour faciliter la vente et exposer un choix incomparable d'articles spécialisés dans le domaine de l'optique

NOUVEAU...
 Un travail rapide et précis grâce à nos nouvelles machines d'atelier

3 CABINES
 • Test auto
 • Adaptation des verres de contact
 • Contrôle de la vue

NOTRE BAR A LUNETTES DE SOLEIL

Quelle malchance!
 Pas tout à fait, puisque vous vous adresserez à la

Carrosserie Paul Schœlly
 2068 HAUTERIVE/NEUCHÂTEL
 Tél. (038) 25 93 33

SALLE VALLIER CRESSIER (NE)

SAMEDI 1^{er} MAI 1971
GRAND BAL de la DEDICACE

2 orchestres.
 A la Grande salle, le sextet Frank Mazzel et sa chanteuse Tizziana
 Au Cellier, le duo de bar de Jean-Pierre Schuard.
 BARS - AMBIANCE

Nous reprenons...
 vos anciens meubles.
 Profitez de renouveler votre intérieur...

MEUBLES NUSSBAUM
 PESEUX 31 43 44 NEUCHÂTEL 31 50 88

RESTAURANT RICHELIEU NEUCHÂTEL
 Ruelle du Port Tél. 25 55 56
 Ouvert de 17 h à 1 h du matin

Asperges fraîches
Sauces mayonnaise et vinaigrette
 et avec jambon cru

Grand choix de mets à la carte
 Spécialités
 Menus de Fr. 8.50 à 15.—
 Repas de familles et d'affaires

hernie
 Les conceptions nouvelles
MYOPLASTIC-KLEBER
 sans ressort, ni pelote utilisent les fibres synthétiques et distensibles et s'adaptent à tous les cas (travail, repos, sport).
 Ce véritable muscle de secours qui maintient la hernie
-COMME AVEC LES MAINS-
 vous émerveillera. Essais et renseignements auprès de l'apporteur de l'INSTITUT HERNIAIRE DE LYON

Renseignements à :
NEUCHÂTEL : pharmacie TRIPET, rue du Seyon 8, mardi 4 mai, de 9-12 et de 14-17 heures, sur rendez-vous, téléphone 24 66 33.
LA CHAUX-DE-FONDS : Dr P.-A. Nussbaumer, pharmacie Centrale, avenue L.-Robert 57, mercredi 5 mai, de 9-12 et de 14-17 heures.
SAINT-IMIER : M. Voirol, pharmacie du Vallon, rue Francillon 4, vendredi 7 mai, de 9-12 et de 14-17 heures.

Miele
 Automate Miele 429

Les automates Miele ne sont pas particulièrement bon marché, mais spécialement bien conçus et construits.
 En vente chez :
Ch. WAAG
 NEUCHÂTEL
 Spécialiste MIELE depuis 40 ans
 Pierre-à-Mazel 4 et 6
 Tél. (038) 25 29 14

FAN
 Les occasions ne manquent pas, il suffit de les découvrir !
UNE PETITE ANNONCE
 fera certainement votre affaire si vous l'insérez dans la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Le plus grand choix...

FRUZZ Lady
 rouge, blanc ou noir Fr. 47.80

J. Kurth S.A.
 Seyon 3 NEUCHÂTEL

PETITES ANNONCES au tarif réduit de 30 c. le mot (minimum dix mots)
 à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

- A vendre**
 2 LITS JUMEAUX complets avec literie ; divan-couche avec matelas en crin ; buffet de cuisine, verni crème, pour chausseries. Tél. 31 32 79, le matin ou le soir.
 DIVAN-LIT en parfait état + couverture piquée et dessus de lit, bas prix. Tél. 24 53 57.
 HABITS D'HOMME, taille 52 ; manteaux ; linge ; souliers No 43 ; 2 fauteuils club à recouvrir, bas prix. Tél. 31 11 67.
 TABLE EN CHENE avec 3 rallonges ; machine à coudre Singer. Tél. 25 94 73.
 SALON, véritable occasion. Tél. (038) 41 28 17.
 BUREAU 128 x 72 cm, en bon état. Téléphone 25 80 18.
 4 PNEUS Weldcat Tubeless, 560-13 ; 4 pneus Goodyear, 145-15 ; cours d'anglais (disques et livres). Tél. 61 13 25.
 MACHINE A LAVER automatique, 3 kg de linge, état de neuf. Prix : 400 fr. ; remorque de vélo 50 fr. Tél. 25 23 51, jusqu'à 14 heures.
 5 PNEUS MICHELIN ZX radial, dimensions 5.50 SR 12. Tél. 25 42 17.
 BUFFET DE SERVICE noyer, armoires à glace, tables à rallonge, chaises, pupitre américain, bibliothèque vitrée, lavabo-commode, machine à coudre à pied. Cédés à bas prix. Tél. 25 23 51, jusqu'à 14 heures.
 VESTES, pantalon pour garçon de 11 à 12 ans, état de neuf. Tél. 25 80 18.
 MACHINE A TRICOTER double lit Passap, neuve, manque d'emploi ; table de salon moderne, neuve. Tél. 55 20 82, heures des repas.
 FRIGO A PETROLE Electrolux pour caravane ou chalet sans électricité, en bon état, 100 fr. Tél. 25 22 15.
 SOMMIER METALLIQUE, entourage bois clair, matelas à ressorts. Largeur 112 cm. Bon état. Tél. 25 38 69, heures des repas.
 CHAMBRE A COUCHER en bon état, ainsi qu'une machine à coudre avec meuble. Téléphoner aux heures des repas ou le soir après 18 h au 24 10 25.
 MANTEAU LONG, taille 38-40, neuf (modèle). Prix à convenir. Tél. (037) 71 28 53, le soir.
 VESTON, MANTEAU mi-saison pour garçon de 10-11 ans, en parfait état, 15 fr. pièce. Tél. 25 88 32.
 COMPLET HOMME, gris marenco, pure laine, taille 48 à 50, porté 3 fois, 100 fr. Tél. 24 29 91.
 BELLE CUISINIÈRE A GAZ, 3 feux, 70 fr. Tél. 24 67 63.
 AQUARIUM 50 litres, avec accessoires et poissons exotiques, 100 fr. Tél. 25 00 16.
 POUSSÉ-POUSSÉ Wisa Gloria en bon état, avec garniture. Tél. 41 35 86.
 PETIT LIT D'ENFANT, avec literie complète, 120 fr. ; lit 1 place, avec matelas, 200 fr. Tél. 24 29 91.
 PARABELLUM 7,65, modèle 06, colt 38 spécial, canon 3 pouces. Tél. 31 37 64.
 TABLE DE SALON, dessus mosaïque, phares à brouillard. Tél. 42 15 29, après 19 heures.
 GRAND PORTE-BAGAGES pour Renault 4. Tél. 25 88 96.
 CREUSE TORNADO chemises pour la campagne ; No 42 ; lavabo, buffet de service, petit meuble bibliothèque, tour de lit vert ; potence, broches, tasseaux, huit chiffres, chariot d'arrosage, 13 m tuyaux. Tél. (038) 53 23 93.

- MAGNIQUE DRESSOIR NOYER**, style moderne, parfait état, 600 fr. Tél. (037) 77 17 84.
LAVE-VAISSELLE AUTOMATIQUE Siemens, en parfait état, à vendre faute d'emploi, 850 fr. E. Rothen, Chavannes 19, Neuchâtel, de 12 à 14 h et dès 17 h 30.
Demandes à louer
 CHAMBRE pour monsieur seul. Tél. 25 11 55.
 UN APPARTEMENT 3 pièces, avec confort, région la Gare, la Coudre, pour fin juillet ou à convenir. Tél. 24 78 12, heures des repas.
 UN APPARTEMENT MEUBLE ou non meublé de 2 pièces, pour le 1^{er} septembre, à Neuchâtel. Lisbeth Wolf, Sonnenrain, 6024 Hildisrieden.
 DEMOISELLE CHERCHE, POUR LE 1^{er} JUIN, chambre indépendante, part cuisine et bains, Neuchâtel et environs. Tél. (031) 81 69 74, 12 h 15 - 13 heures.
 EMPLOYÉ TECHNIQUE cherche, à Neuchâtel (si possible, au centre), chambre indépendante. Tél. 31 59 94 (dès 17 h 30).
 DAME SEULE (certain âge) cherche appartement, 1 ou 2 pièces, avec ou sans confort. Tél. 24 00 54.
 APPARTEMENT de 2 ou 2 1/2 pièces, confort, quartier Fontaine-André, la Coudre. Tél. 33 48 82.
 CHAMBRE INDEPENDANTE pour demoiselle, pour le 1^{er} mai. Tél. 24 01 03.
 JEUNES MARIÉS cherchent appartement de 3 pièces, à Neuchâtel et environs, pour le mois de juillet. Tél. 41 18 47.
 GROUPEMENT SPORTIF cherche hangar, grange ou baraque, éventuellement terrain de 100 m² environ, autour de Neuchâtel. Adresser offres écrites à BZ 948 au bureau du journal.
 CHAMBRE POUR MONSIEUR, quartier Vauseyon. Tél. 25 68 74.
 JEUNE HOMME CHERCHE chambre indépendante, au centre. Tél. 25 14 44.
 JEUNE FILLE CHERCHE STUDIO meublé ou non, libre immédiatement ou pour date à convenir. Tél. 24 03 43, ou le soir 24 03 93.
Demandes d'emplois
 ETUDIANTE cherche travail pour le mois de juillet. Tél. 24 13 27.
 TRAVAIL A DOMICILE est cherché par jeune femme (ferait un apprentissage). Tél. 24 55 68, heures de bureau.
 JEUNE COIFFEUSE cherche place à Neuchâtel. Adresser offres écrites à EG 979 au bureau du journal.
 SECRETAIRE DIPLOMÉE de l'Ecole supérieure de commerce, ayant une année de pratique, cherche place à Neuchâtel, éventuellement chez un avocat. Date d'entrée : le 1^{er} octobre 1971. Adresser offres écrites à AB 960 au bureau du journal.
Divers
 DAME dans la cinquantaine, veuve, situation de bon milieu, aimerait connaître monsieur de situation analogue. Ecrire sous chiffres à FH 980 au bureau du journal.
 LA PERSONNE qui a pris possession d'un porte-monnaie, samedi 24 entre 10 h 30 et 11 h 30, au marché aux puces des Portes-Rouges, ou dans la cabine téléphonique, est priée de téléphoner au (038) 25 29 85 contre forte récompense ou de renvoyer les papiers très importants et les clés au restaurant du Simplon, fbg de la Gare 11, à Neuchâtel.

- A louer**
 2 CHAMBRES INDEPENDANTES, avec confort, F.-C.-de Marval. Tél. 25 88 73.
 CHAMBRE ET PENSION soignée pour étudiant. Tél. 25 51 84.
 CHAMBRE à demoiselle, part bain et cuisine. Tél. 25 34 47.
 LUGANO, Neuchâtelois offre chambre à 2 lits, 8 fr. par jour, par personne, à 10 minutes contre ville, par bus. Possibilité de cuisiner. Vue splendide. Tél. (031) 51 86 13.
 2 CHAMBRES meublées communicantes, avec balcon, part à la cuisine et à la salle de bains. Jardin. Tél. 24 37 20.
 CHAMBRE INDEPENDANTE meublée, avec lavabos et W.-C. ; possibilité de cuisiner. Pour visiter : Comba-Borel 8, 3^{me} étage, entre 12 h 30 et 14 heures.
 CORTAILLOD, APPARTEMENT 3 1/2 pièces, tout confort, pour le 24 juillet, 370 fr. charges comprises. Adresser offres écrites à AC 975 au bureau du journal.
 IMMEDIATEMENT A MARIN, chambres meublées, tout confort, à messieurs. Tél. (038) 33 12 21, pendant les heures de travail.
 STUDIO MEUBLE avec confort, près de la gare Peaseux-Corcelles, pour le 1^{er} juin. Adresser offres écrites à LM 971 au bureau du journal.
 CHAMBRE INDEPENDANTE meublée, au centre, chauffée, douches extérieures, à demoiselle ou dame. Libre le 1^{er} mai. Tél. (038) 24 32 24.
Offres d'emplois
 TRAVAIL A LA DEMI-JOURNÉE, après-midi, facile et propre, pour dame habile, dans petit atelier. Région la Coudre. Tél. 33 14 36.
 FEMME DE MENAGE est cherchée pour nettoyage, 1-2 h le soir, au centre. Téléphone 25 33 38.
 FEMME DE MENAGE de confiance pouvant travailler seule, quelques heures par semaine, bon salaire, Bevaix. Tél. 24 47 65.
 COUPLE AVEC ENFANT cherche femme de ménage 1 à 2 jours par semaine, quartier Maladière. Tél. 24 47 65.
 CONCIERGE-GARDIEN est cherché, du 15 mai au 15 septembre, pour surveillance des entrées et petits travaux dans club privé (plage). Convierait à personne seule et retraitée. Faire offres à case postale 927, 2001 Neuchâtel.
 QUELLE GENTILLE JEUNE FILLE garderait un petit garçon les samedis ? Téléphone 25 50 30 - 25 90 37.
 QUELLE GENTILLE DAME garderait un petit garçon de trois ans pendant la journée, centre de la ville ? Tél. 25 50 30 - 25 90 37.
 DISPOSITIFS AUTOMATIQUES seraient sortis à domicile, pour remontage, à personne capable. Tél. 24 28 34.
 DAME SEULE cherche, pour l'entretien de son ménage, personne de confiance, trois matins par semaine. Tél. 25 09 80.
 PERSONNE est cherchée comme aide de ménage. Bons gages, vie de famille. Tél. (038) 41 19 13.
Demandes à acheter
 CHIENNE TECKEL, poil long, pour la saillir. Tél. (038) 51 25 43, de 12 à 13 heures.
 VELO POUR GARÇON de 8 à 10 ans. Tél. 25 57 76.
 BANC ET CHAISES DE JARDIN. Téléphone (037) 77 17 84.

Madame * Mademoiselle * Madame

N'oubliez pas de soigner votre cou, support idéal de votre beauté

LE COU c'est le secret de votre harmonie mais plus que le visage, il réclame des soins constants, car le flétrissement du cou est extrêmement rapide.

Pourquoi ce flétrissement souvent prématuré ?

On a remarqué que ce flétrissement augmente avec le degré de civilisation et de sédentarité. C'est parce que nous avons totalement oublié les efforts musculaires, la contraction, la mobilité auxquels nous obligeait la vie primitive que notre cou, pris de paresse, vieillit rapidement.

Autre raison : la mauvaise statique de la colonne vertébrale. Comme la poitrine, le cou est sous l'entière dépendance du dos. Si l'on vous répète : tiens-toi droite... Ne vous fâchez pas, tenez-vous droite. Et vous aurez un joli cou.

Peut-on écrire, coudre, taper, travailler en regardant le ciel ? Non bien sûr, mais on peut donner à son cou en particulier 5 à 10 minutes tous les jours qui compenseront les mauvaises habitudes quotidiennes.

Pour retendre le cou, vous pouvez le

masser avec l'antiride de votre visage; mais, avec une crème spéciale, plus astringente, plus riche, plus concentrée, ce serait mieux. Le cou supporte très bien les produits forts.

Et puis, voici quelques conseils qui retarderont longtemps l'apparition de ces rides horizontales, analogues aux plis d'expression du visage (colliers de Vénus) ou verticales, à la naissance du décolleté, de chaque côté de la mâchoire, sous les oreilles.

Mangez des pommes crues. Non seulement elles sont excellentes pour vos dents et votre santé générale, mais l'effort que réclame leur mastication fait travailler en même temps les muscles de votre cou.

Dormez à plat. Si possible sans même un oreiller, surtout si vous travaillez dans un bureau, ou si vous faites beaucoup de travaux de couture. Dans la journée, vous avez la plupart du temps la tête baissée sur votre ouvrage. Cette attitude est néfaste aux muscles de votre cou.

Lisez en adoptant l'attitude correcte. C'est-à-dire en tenant votre livre à hauteur de vos yeux et non en le posant

sur une table pour vous pencher sur lui.

Quand vous marchez, quand vous mangez. Efforcez-vous de ne pas rentrer le cou dans vos épaules; ne laissez pas votre cou s'affaisser; redressez la colonne vertébrale.

Pendant votre toilette. Brossez le cou en rond avec une brosse demi-douce: ce soin entretient la tonicité des muscles et peut même la leur rendre s'ils l'ont un peu perdue. Vous pouvez aussi masser votre cou, mais sans le pétrir: effleurez seulement et tapotez légèrement avec vos deux mains bien à plat.

Le maquillage

Rien n'est plus vilain qu'un maquillage, surtout s'il est un peu bistré, qui s'arrête au ras des maxillaires. A l'inverse, lorsqu'on se maquille jusqu'au décolleté, on redoute de salir cols et bordures de robe.

La solution? Etaler le fond de teint puis passer une éponge imbibée d'eau froide, ou mieux un cube de glace. Ensuite appliquer un mouchoir de cellulose sans frotter. Celui-ci absorbe le « trop plein ».



LA MODE MASCULINE POUR LES BEAUX JOURS



Plein été avec ses maillots de bain (AGIP)



Veste cardigan en jersey.

APRES AVOIR SUBI l'influence de la Mode junior, il semble que les couturiers et tailleurs pour hommes fassent une sorte de néo-classicisme avec un point de mire: l'amélioration du conditionnement masculin. Au terme élégance se substituent ceux de fonctionnel et de confort.

Nouvelle silhouette — deux styles: la ligne marque la taille de très près ou au contraire s'en écarte. Dans les deux cas, les épaules sont assez étroites et hautes, et les basques bien appliquées sur les hanches.

Les vestes — la longueur reste inchangée, sauf pour le week-end où l'on voit resurgir des vestons très longs, style « caban » et le blouson.

Quelques détails techniques — revers courts et larges profondément crantés, poches plaquées géantes; surpiquées au col, aux poches et le long des bords; haute fente dorsale.

LE PANTALON

Il se rapproche de plus en plus du tuyau parfait: cuisse resserrée, bas élargi (26 centimètres) et absence de tous détails qui, en principe, entravent (plis d'aisance, poche portefeuille et revers). Une exception: les poches prises dans la couture sont abandonnées au profit des poches fendues de côté « à l'italienne ».

LES TISSUS ET LEURS COLORIS Allègement systématique: on commence à voir partout des costumes woolmark d'été ne dépassant pas 350 gram-

mes. En vedette: les serges, les gabardines poids-plume. Notons le succès du jersey qui remplace les draperies lourdes; quadrillages et rayures refont surface et les coloris sont en grande partie dominés par des teintes claires comme le beige sable ou chameau allant jusqu'au marron moyen, le bleu marine très clair et le gris.

Quelques accessoires:

Les cravates — toutes en soie pour l'été; les dessins sont multiples: impressions foulard, imprimés géométriques très stylisés, gros pois, rayures club de toutes tailles, quelques écossais fondus.

Les boutons de manchettes — deux tendances: dans la journée, ils sont en corne, en bois ou en cuivre et métal; le soir: guillochés ou or argent, perles baguées d'or, pierres de couleur, etc...

Les bracelets-montres — toute une gamme de classique en cuir (box, pécarri, autruche, etc...) et des bracelets réservés aux montres sport: rubans de cuir assez larges souvent mariés à des anneaux ou des plaques de métal.

Les ceintures — leur largeur: de 3 à 5 cm. Les matières: des cuirs lisses, des cuirs velours, des sangles élastiques à grain toilé; des écailles (lézard, crocodile, cobra) pour les classiques ceintures d'homme.

Les parapluies — une nouveauté: le parapluie automatique. La poignée de porc retient les branches et les libère par simple pression au moment d'ouvrir le parapluie.



Veste en gabardine bleu marine.



Le couturier Jacques Esterel a lancé les jupes pour Madame identiques aux vestes pour Monsieur.



Blouson en toile bleu.

Pour lui aussi des soins de beauté

IL NE FAUT PAS considérer les soins de beauté chez l'homme comme un acte de coquetterie poussée à l'extrême, ni comme une attitude se rapprochant du comportement féminin, mais plutôt comme un acte d'hygiène.

En effet, on ne peut considérer que le fait pour un homme de choisir un shampoing en fonction de l'état de ses cheveux ou de son cuir chevelu, soit un acte de beauté exagéré mais plutôt une réaction nécessaire à son état physiologique. Il va sans dire que dans ce cas précis les produits utilisés sont identiques pour les cheveux de l'homme que pour ceux de la femme. Nous vous conseillons donc tout particulièrement, dans la mesure du

possible, d'acheter des shampoings en dose familiale.

L'entretien de l'épiderme du visage d'un homme doit être considéré avec autant de sérieux que la peau d'une femme et même peut-être davantage. En effet, tous les jours, l'homme doit se raser ou bien avec un savon à barbe ou avec un appareil électrique. Dans les deux cas, nous ne saurions trop lui recommander d'employer un produit traitant et régénérateur après rasage.

L'usage des produits antiperspiration et désodorisants, doit également faire partie des règles d'hy-

giène de tout être humain sans distinction de sexe. Les mains de l'homme attendent les mêmes soins que celles d'une femme. Simplement, les hommes n'usent d'aucun artifice sur leurs ongles. Du reste, les manucures sont autant demandées dans les salons de coiffure pour hommes que pour femmes.

L'exposition et l'affrontement des intempéries demandent pour l'homme comme pour la femme les mêmes précautions. Le soleil, la montagne, la mer, le froid, la neige obligent à l'application et à l'utilisation de produits spécialement élaborés.

On ne peut vraiment dire que pour un homme le fait d'utiliser des produits cosmétiques puissent avoir un caractère quelconque de féminité.

PETIT ABC MASCULIN • PETIT ABC MASCULIN • PETIT ABC

VOICI quelques conseils pratiques qui vous permettront d'avoir toujours un aspect net et soigné.

Votre costume

Il doit être brossé et repassé assez souvent. En tout cas, ne le portez pas deux jours de suite, pour lui laisser

le temps de reprendre forme. Ainsi vos vêtements auront moins besoin d'être repassés, et il est certain que plus on repasse un tissu, plus il se froisse facilement. Le soir astreignez-vous à le suspendre à un cintre. Même le pli du pantalon se refait automatiquement dans ce cas. Il y a aussi le système bien connu qui consiste à le mettre sous le matelas...

Les cravates

Il arrive que l'on tache sa cravate, on ne s'en aperçoit pas forcément; jetez un coup d'œil sur la votre avant de la choisir. Si possible, attendez quelques jours avant de remettre la même afin que la froissure du nœud disparaisse. Ou bien faites-la repasser. Si vous remettez la même que la veille,

regardez-vous dans une glace et notez exactement au même endroit.

Vos souliers

Ils doivent être bien cirés et cela avant de les mettre, pour ne pas salir les chaussettes. L'âge de la chaussure n'a rien à voir avec la netteté.

POINTS DE BEAUTÉ

Les dents

Même si on fume beaucoup, elles doivent demeurer blanches. Il existe des dentifrices pour fumeurs qui enlèvent la nicotine et rafraîchissent la bouche. De temps en temps un détartrage chez le dentiste est nécessaire. Si on ne peut pas fumer sans avoir du tabac sur les dents, on utilisera les filtres. On

s'efforcera aussi de ne pas se couvrir de cendres.

Les cheveux

Les cheveux doivent être propres. Des cheveux propres sont ceux qui brillent et qui bougent dès qu'ils deviennent, un peu gras et lourds, bien entendu vous vous coiffez beaucoup plus facilement qu'avec des cheveux fous (comme ils le sont un peu après un shampoing) mais ils commencent alors à paraître moins soignés. Les cheveux doivent être lavés, même tous les jours si besoin est. S'ils sont courts, vous les lavez facilement sous la douche, s'ils sont plus longs, c'est moins aisé. Après le shampoing vous pouvez les vaporiser avec une laque, très légèrement.

La consommation des légumes en Suisse

EN 1970, la production suisse a mis sur le marché 26.000 wagons de dix tonnes de légumes, pour une valeur d'environ 130 millions de francs. Les importations ont porté sur 15.595 wagons de légumes frais et 1337 wagons de légumes en conserves.

La consommation totale de légumes a atteint, l'an passé, en Suisse, 42.932 wagons de dix tonnes, pour une valeur de

354.218.716 francs. C'est la première fois, depuis 1939, que l'on enregistre une consommation aussi forte de légumes en Suisse.

Si la consommation totale et le volume des importations enregistrent des chiffres records, en revanche, la récolte de légumes indigènes n'a pas atteint en 1970 les résultats de 1966 (28.800 wagons) et 1963 (28.700 wagons).

Estée Lauder

All-Day Throat Cream

Une formule toute nouvelle pour les soins du cou, d'une légèreté incroyable dont la composante spéciale, l'huile de cygne, fixe l'eau dans les tissus et en empêche le dessèchement. Une application généreuse le matin rafraîchit et adoucit. Instantanément absorbée, elle est aussi efficace le jour, sous le maquillage, que le soir en traitement de beauté.

KINDLER

Le modèle qui soulignera votre élégance

Vous le trouverez, Mesdames,



SOUS LES ARCADES
Accessoires dernier cri: foulards, écharpes, colliers et ceintures

Un bouquet pour... la princesse Margaret

LES grandes exclusivités romandes sont une des nombreuses spécialités du magazine féminin «Bouquet». Cette se-

maine, c'est une grande enquête sur la princesse Margaret qu'il vous propose. Françoise Laot a écrit un reportage inédit en ce sens qu'il ne se borne pas à relater les aventures plus ou moins spectaculaires vécues par la «fascinante princesse», mais qu'il nous la présente tout au long de sa vie qui sort de l'ordinaire, certes, mais qui reste quand même la vie d'une femme, comme vous et moi, avec ses peines et ses joies.

A part cette enquête passionnante, toutes les rubriques habituelles, plus une foule de textes et d'images. Savez-vous par exemple que le jeune Russe ne rêve pas des femmes mais... d'une voiture de sport ?

En lisant Bouquet aujourd'hui encore, vous pourrez aussi préparer pour dimanche un extraordinaire filet de bœuf en gelée... ou envisager un voyage en Camargue à Pâques.



CHAPELIER - CHEMISIER
RUE DES TERREAUX 1
NEUCHÂTEL

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DU PAIN

LA MOYENNE générale de la qualité du pain atteignait en 1969, 81,17 points; elle a passé à 85,63 points l'an dernier, sur l'ensemble des 41 sections de la boulangerie romande.

La production de 1146 boulangeries a été soumise à l'appréciation de la commission technique de l'Association roman-

de des patrons boulangers-pâtisseries. 86% de l'effectif de l'association ont joué, de leur plein gré, le jeu de la qualité (les séances d'appréciation de la qualité du pain ne sont pas obligatoires) en 1970. Cette participation est jugée excellente par le conseil technique de la boulangerie romande.

Vu pour vous

Une table ronde en éternit, résistant aux intempéries, pouvant accueillir huit personnes. Le centre est doté d'un grill au charbon de bois en acier inox et en aluminium qui ne demande aucun entretien.

Un lit spécial conçu pour les personnes âgées et les malades: le dossier et le niveau du lit sont ajustables grâce à un moteur électrique. La partie supportant les jambes peut elle aussi être inclinée. Il est donc possible de donner la forme la plus agréable à son occupant. Les personnes ayant des difficultés pour s'asseoir ou se lever peuvent se servir du niveau ajustable et sont ainsi à même de se lever et de se coucher sans aide. Des crochets de balançoires qui ne grincent pas... Ils s'adaptent à toutes les

balançoires et aux barres fixes de tous les genres. Se balancer deviendra donc un plaisir plus grand pour les enfants... et les voisins ne seront plus ennuyés par d'éternels grincements.

Une collection de montres pour dames d'un style nouveau. Les boîtes de formes «ellipse d'or» et «cercle d'or» sont intégrées dans un bracelet à éléments multiples, articulés et sertis de pierres précieuses. Ces pièces présentent une véritable synthèse de l'art de l'horlogerie et de la joaillerie.

La première montre «squelette» pour dames. Le mouvement, entièrement visible des deux côtés, est ajouré de telle façon que le fonctionnement de chacune des pièces qui le composent puisse être suivi.



mode
tapis

tél. 25 31 83



Prêt-à-porter
chapel
Couture

ST-HONORÉ 2 - NEUCHÂTEL - TÉL. 25 43 46

Pour les gourmands: riz aux abricots

150 g de riz long grain, 50 g de beurre, 40 g de raisins secs épépinés, 40 g d'abricots secs, 30 g d'amandes effilées, sucre en poudre, rhum blanc.

Lavez à l'eau, sous le robinet, le riz long grain. Egouttez et séchez.

Faites chauffer en cocotte le beurre, versez le riz très sec. Tournez à la spatule afin d'enrober chaque grain de ma-

tière grasse. Couvrez et laissez étuver, sans jaunir, pendant 3 minutes.

Faites bouillir 2 décilitres et demi d'eau avec une pincée de sel. A ébullition, versez sur le riz. Remuez. Couvrez et cuisez à petit feu pendant 5 minutes.

Nettoyez et lavez les raisins secs épépinés et les abricots secs (ces derniers coupés en dés), mis deux heures avant à macérer dans du rhum blanc.

Le riz cuit, ajoutez-y raisins et abricots avec leur jus de macération bouillant. Mélangez et cuisez encore 10 minutes. Retirez du feu. Incorporez délicatement des noisettes de beurre et les amandes effilées. Poudrez de sucre.

Le riz doit être bien sec, les grains détachés.



carita un grand nom
au service de la beauté

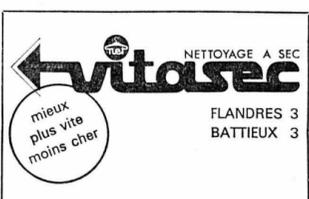


Institut de soins esthétiques

JESSICA

NEUCHÂTEL - Ø 25 12 29

PHARMACIE DE L'ORANGERIE



meux plus vite moins cher

NETTOYAGE A SEC
FLANDRES 3
BATTIEUX 3



Le spécialiste
conseille...
La jeunesse
aux
longs cheveux!

Les cheveux longs! le grand amour de la jeunesse d'aujourd'hui retient toute l'attention du spécialiste-biothéticien qui, toujours à l'avant-garde du progrès, fort de ses connaissances approfondies et de son expérience, est à même de conseiller, non seulement pour la coiffure à adopter, mais aussi, et surtout pour les soins que réclament les cheveux longs des jeunes gens et des jeunes filles.

Afin de parer aux inconvénients des cheveux cassants, fourchus et désordonnés, le biothéticien a mis au point un traitement spécialement étudié appelé:

« SPLISS CUT »

Ce traitement spécial, comprenant également l'élimination des «fourchettes», résout efficacement tous les problèmes qui se posent. Il n'est pratiqué que par le biothéticien.

Jeunes gens, jeunes filles, bénéficiez de son savoir, une belle chevelure en vaut la peine.
Paul SCHENK, biothéticien, Neuchâtel.



La spécialiste de la céramique
Neuchâtel Trésor 2

yogourt aux pruneaux



parfum nouveau

naturellement fait
naturellement frais

Yoplait

YOGOURTS DESSERTS ET FROMAGES FRAIS

playamar...

est la façon la plus ensoleillée de passer des vacances modernes.

BON GRATUIT

pour une documentation complète conforme à vos désirs et que nous vous ferons parvenir dans les 48 heures.

Je désire une documentation sur:

- Playamar - la manière la plus captivante de vivre en vacances
- véritables vacances balnéaires
- à Majorque, à Ibiza, en Tunisie, sur la Costa del Sol et en Grèce
- croisières romantiques promettant l'aventure

A envoyer à:

Wagons-Lits/Cook
Place Pury 1
2001 Neuchâtel
Tél. (038) 24 41 51

Nom: _____

Tel. _____

Rue: _____

Lieu: _____

Organisation mondiale de voyages



FIS 485-2-1

Sport

Ce n'est pas seulement la vitesse de pointe qui est décisive, mais aussi la reprise, la puissance du moteur et une bonne tenue de route. Fiat 850 Sport Coupé.



903 cm³. Puissance: 52 CV-DIN.
Suspension à roues indépendantes.
Freins avant à disque.
Vitesse 150 km/h.
Fr. 8350.-
Véhicule conforme aux nouvelles prescriptions suisses.



Forfait pour transport et livraison Fr. 40.-

Financement Sava - un moyen actuel. Fiat (Suisse) SA, 1211 Genève 13.

Madame * Mademoiselle * Madame

C'est dans les jardins que vous trouverez beauté et santé

Avec le printemps, la nature nous offre des vitamines par brassées. A condition de les connaître, naturellement. Aussi allons-nous passer en revue ces fruits et ces légumes qui vous donneront une jolie peau, reflet de votre santé. Sachez tout d'abord qu'il ne faut pas abuser de légumes crus, ils contiennent certes des vitamines, mais aussi de la cellulose, difficile à digérer. Faites-les donc cuire « à l'anglaise », c'est-à-dire de façon qu'ils soient croquants sous la dent.

Des vertus à bien connaître

L'ail est un désinfectant utilisé depuis la plus haute antiquité. Si vous avez

le courage de le croquer ou d'en frotter un quignon de pain comme on le fait dans le Languedoc, vous combattez les rhumatismes et favoriserez votre circulation sanguine.

L'ananas est très riche en vitamines A et B, il se digère facilement. Les Tahitiennes qui ne consomment que ce fruit n'engraissent pas.

Les asperges, elles, contiennent beaucoup d'eau et conviennent parfaitement aux régimes.

L'aubergine a les mêmes propriétés, à condition d'être mangée bouillie. Cuite à l'huile, elle guette votre ligne, car elle se transforme en véritable éponge. La carotte a une bonne réputation, no-

tamment celle de « rendre aimable ». Elle contient du carotène, comme l'abricot, elle est excellente pour le renouvellement des cellules, elle lutte contre l'anémie et même favoriserait le bronzage.

Le chou cru contient des vitamines C et B ainsi que de nombreux sels minéraux. Il est très bon pour la peau, pour les cheveux et les ongles. Il perd en revanche ses propriétés dès qu'il est cuit.

Le citron est très riche en vitamines C. Comme il est alcalisant, il vaut mieux l'utiliser en salade. Additionné d'eau chaude et pris le matin à jeun, il désintoxique.

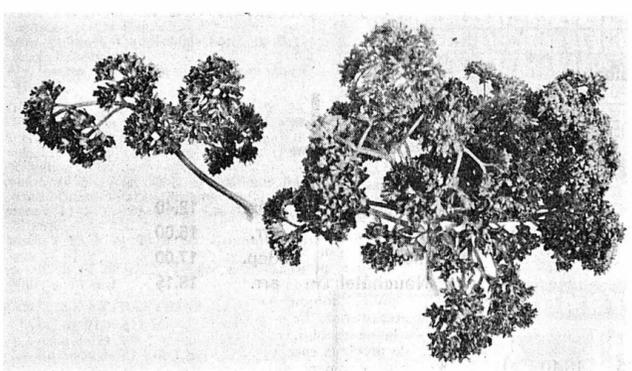
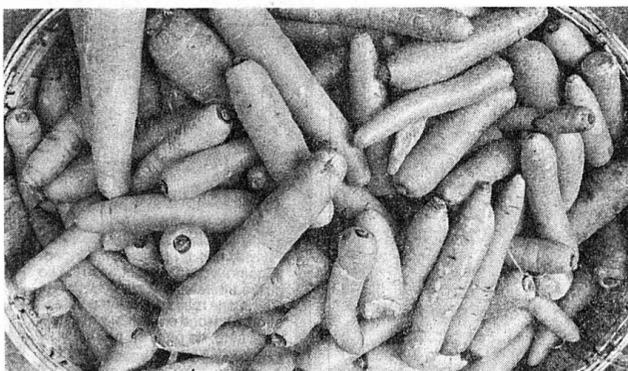
Le concombre a beaucoup de sels minéraux à son actif. Mais, pour le conserver, il ne faudrait ni l'éplucher, ni le faire dégorger.

Le laitue ne fait pas grossir. Crue, elle apporte ses vitamines, cuite elle est dépurative.

L'oignon est laxatif mangé cru. Cuit au four ou à la vapeur sans graisse, il est facile à digérer.

Le pêche est diurétique et laxative. Si vous suivez un régime, mettez-la à vos menus.

Le persil est à mettre... partout. Avec le cerfeuil, il apporte les vitamines C et A et beaucoup de fer. Coupé sur des tomates, il aide les enfants à grandir et vous garde en forme.



Tirez-vous le meilleur parti des produits surgelés?

BIEN SOUVENT on n'imagine pas combien les produits surgelés peuvent être succulents et l'on se contente fréquemment d'une qualité moyenne. Les produits surgelés représentent une importante économie de temps pour la maîtresse de maison, dans les cas urgents, pour les personnes qui travaillent, pour les célibataires, en un mot, tous ceux pour qui les minutes comptent. Les produits surgelés ne permettent pas seulement de réaliser une précieuse économie de temps, ce sont également des produits de qualité exceptionnelle. Seule une matière première de toute première classe, destinée spécifiquement à la surgélation, est surgelée, en son état optimal de maturité. De plus, la surgélation est la méthode de conservation qui préserve le mieux les aliments frais dans leur état initial qu'ils soient totalement ou partiellement apprêtés. Nous tenons à vous donner ici quelques conseils à observer lors de l'achat de produits surgelés. Vous aurez ainsi l'assurance d'acquiescer des produits de première qualité.

- * Ne s'approvisionner que dans un appareil dans lequel la marchandise est soigneusement rangée et non dans un congélateur rempli exagérément et péle-mêle.
- * Préter garde à la limite de remplissage indiquée à l'intérieur du meuble.
- * Les emballages ne doivent pas être endommagés car la marchandise peut se dessécher et perdre de son arôme.
- * En ce qui concerne la volaille, des taches bien marquées, grises jaunâtres, appelées brûlures de surgélation, sont le signe évident que cette dernière a subi une baisse de qualité.
- * Les petits pois, les maïs, certains autres légumes et les baies, doivent, lorsqu'ils ont été surgelés un à un, faire un certain bruit lorsqu'on agite le paquet.
- * Veiller que le thermomètre placé à l'intérieur du congélateur indique - 18 °C au minimum et - 20 °C lorsqu'il s'agit de glaces et de crèmes gla-

cées. De nombreux appareils sont réglés sur - 23 °C ce qui ne peut être qu'un avantage car le produit surgelé emmagasine ainsi une certaine réserve de froid.

* Lorsqu'on désire stocker à domicile des produits surgelés, il ne faut pas que plus d'une heure ne s'écoule entre l'achat et la remise au congélateur.

* Pour le transport, on emballera le produit dans du papier journal ou avec toute autre matière isolante.

* Pour tirer le meilleur parti des produits surgelés, il convient, lors du stockage à domicile, d'observer les durées de conservation mentionnées sur l'emballage. De même, on suivra les recommandations du fabricant lorsqu'on accommodera le produit. En suivant ces quelques règles, vous aurez la certitude de servir un mets réellement de toute première qualité. Il serait vraiment regrettable que vous contentiez de produits surgelés qui ont perdu une partie de leurs qualités.

Libérez-vous de toutes sortes de préjugés

Les envies

La plupart des femmes qui attendent des enfants ont des « envies ». Autrefois on croyait qu'une envie non satisfaite pouvait être néfaste pour bébé. En réalité, il n'en est rien. Une « envie » n'a pas seulement une origine psychique, elle dénote un besoin de l'organisme qu'il est bon de satisfaire dans la mesure du possible, sans avoir à craindre aucun inconvénient pour le bébé, si elle ne l'est pas. Toutefois ne prenez pas ces « envies » comme excuse pour manger beaucoup trop. Une prise anormale de poids présente pour la future maman de sérieux inconvénients au moment de l'accouchement.

Les fringales

Elles s'expliquent du fait que la nourriture absorbée par la mère sert également au futur enfant, mais elles doivent avoir une limite. Un régime équilibré et varié joint à un peu de volonté doit vous permettre de ne pas dépasser les dix kilos qu'il vous est permis de prendre pendant la grossesse.

Les nausées le matin

Pour les éviter ou pour en réduire l'importance prendre le petit déjeuner le matin au lit et rester ensuite de 10 à 20 minutes allongée avant de se lever.

Ne négligez pas votre élégance

De nombreuses maisons spécialisées vous proposent à des prix très étudiés de charmants modèles. Plus que jamais soyez attentive à votre maquillage. Essayez au maximum de vivre dans une ambiance sereine. Recherchez la beauté sous toutes ses formes, pour que votre enfant en ressentie les bienfaits dans les fibres les plus profondes de son être.

BOUTIQUE UNDERGROUND

MASCULIN + FÉMININ
Moulin 31, Neuchâtel ☎ 24 56 14

★ ★ ★
Faites peau neuve avec le printemps
JEANS
peau de pêche Fr. 39.-
bleu et rose, large en bas
Grand choix de robes mini à Fr. 59.-
Shorts de Fr. 29.- à Fr. 49.-
etc.

Le jargon de la couture

- Comme tous les métiers, la couture a son jargon bien particulier. Certains termes ont un sens précis. Voilà un petit lexique qui pourra vous être utile.
- Bager, c'est arrêter à grands points les plis d'un vêtement.
 - Boire, pour les couturières, signifie absorber une ampleur à la vapeur avec un fer chaud et une pattemouille.
 - Casser, c'est faire un pli au fer à repasser.
 - Couper à même est l'opération qui consiste à couper une pièce de vêtement qui ne fera qu'un avec un autre.
 - L'embu d'un vêtement ou d'une étoffe, c'est sa souplesse.
 - Goder c'est faire des faux plis en bombant.

- Un sifflet est l'intérieur d'un pli coupé en biseau afin de ne pas surcharger l'envers d'un vêtement.
- La souplesse est l'aisance obtenue en ajoutant quelques centimètres aux mesures réelles.
- Tricher signifie resserrer à la pattemouille un biais détendu.

Etre mince grâce à
Clarins
Madame J. Parret
Trésor 9 Neuchâtel ☎ 25 61 73

concessionnaire parapluie de
carven paris
biedermann neuchâtel



Une ruelle romantique dans un vieux quartier. Des fleurs aux fenêtres... et des oiseaux qui chantent sur les toits:

DAF 55 de luxe, 50 CV, 136 km/h Fr. 8450.—

Daf vous y mène automatiquement!

Daf est la voiture agile et maniable pour ceux qui apprécient avant tout, un intérieur spacieux et qui aiment se déplacer avec le maximum de plaisir, de confort et de sécurité.

Voilà pourquoi la Daf est si simple à conduire, et sa vitesse de pointe et de croisière si raisonnable.

A vrai dire, la Daf est sans vitesses, parce qu'elle est

équipée d'une transmission progressive automatique, appelée Variomatic. Une transmission unique en son genre. Que ce soit dans le trafic urbain ou sur la route d'un col, rouler Daf est toujours un plaisir: on accélère — on freine — et l'on jouit totalement de son excursion.

Nous sommes très fiers de notre Daf, ses conducteurs le sont aussi. Même s'ils ne le font pas toujours voir.



DAF 33: 3,8 CV; 34 ch (SAE); 750 cm³; 112 km/h Fr. 6650.—



DAF 33 combi: livrable également comme fourgonnette et pick-up dès Fr. 6750.—



DAF 44: 4,3 CV; 40 ch (SAE); 850 cm³; 123 km/h Fr. 7800.—
* DAF 55: 5,6 CV; 50 ch (SAE); 1100 cm³; 136 km/h Fr. 8450.—



DAF 44 et 55: livrable également comme break dès Fr. 8550.—



DAF 55 Coupé: 5,6 CV; 50 ch (SAE); 1100 cm³; 140 km/h Fr. 9250.—

* Nouveau modèle DAF 55 Marathon: 5,6 CV; 68 ch (SAE); 1100 cm³; 145 km/h; Fr. 9300.—

DAF
mieux qu'une auto —
une automatique!

Leasing — Paiement par acomptes — Echange **FRANZ** Automobilwerke Franz AG
Badenerstrasse 329, 8040 Zurich
051/523344 et
plus de 100 autres agences dans toute la Suisse

2000 Neuchâtel: M. et J.-J. Segessemann & Cie, Garage du Littoral, 51, Pierre-à-Mazel, tél. (038) 25 99 91

Camaflex

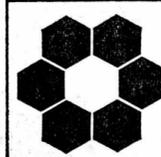
La perruque prête à porter

Paris

Perruques en cheveux naturels, à partir de **Fr. 29.—**
en cheveux synthétiques Dynel et Kanekalon,
à partir de **Fr. 59.—**

Pour être toujours bien coiffée, portez une perruque
« CAMAFLEX »

Dans notre BOUTIQUE au rez-de-chaussée



AU LOUVRE
La Nouveauté SA.

RIDEAUX

Confiez-nous la confection et la pose de vos RIDEAUX aux meilleures conditions: splendide et grand choix de tissus modernes et de style. Présentation à domicile de nos collections, le soir également.

Toujours les plus bas prix. Adressez-vous à la Maison

Benoit

Maillefer 25 - Neuchâtel - Tél. 25 34 69



Pour le printemps,
très belle collection

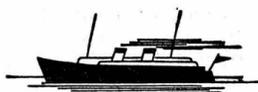
JUPES

Tissus mode
Coupes impeccables

JUTZELER

Hôpital 3 - Neuchâtel

A découper et conserver



Extrait de nos services touristiques au départ de **Neuchâtel**

Horaire du 1^{er} au 22 mai 1971

Lundis, mardis, vendredis:

Neuchâtel	dép.	12.15	18.10	} sans descendre de bateau, prix réduit
Cudrefin	dép.	12.40	19.00	
Portalban	dép.	13.05	18.37	
Neuchâtel	arr.	13.30	19.25	

Mercredis, jeudis, samedis:

Neuchâtel	dép.	12.15	14.45	18.10	} sans descendre de bateau, prix réduit	Neuchâtel	dép.	13.40
Cudrefin	dép.	12.40	15.10	19.00		Morat	arr.	15.00
Portalban	dép.	13.05	15.35	18.37		Morat	dép.	17.00
Neuchâtel	arr.	13.30	16.00	19.25		Neuchâtel	arr.	18.15

Dimanches, ainsi qu'à l'Ascension (20 mai):

Neuchâtel	dép.	9.30	12.15	14.00	15.15	16.00	16.45	18.10	} sans descendre de bateau, prix réduit
Cudrefin	dép.	10.20	12.40	14.25				19.00	
Portalban	dép.	9.55	13.05	14.50				18.37	
Neuchâtel	arr.	10.45	13.30	15.15	15.45	16.30	17.15	19.25	

Neuchâtel	dép.	13.30	Neuchâtel	dép.	9.40	13.40	Neuchâtel	dép.	8.30	14.00	Soleure	dép.	8.10	14.00
Estavayer	arr.	15.05	Morat	arr.	11.00	15.05	Bienne	arr.	10.25	16.20	Bienne	arr.	10.30	16.25
Estavayer	dép.	16.30	Morat	dép.	11.15	17.00	Bienne	dép.	10.40	16.35	Bienne	dép.	10.35	16.30
Neuchâtel	arr.	18.00	Neuchâtel	arr.	12.30	18.25	Soleure	arr.	12.45	18.40	Neuchâtel	arr.	12.30	18.55

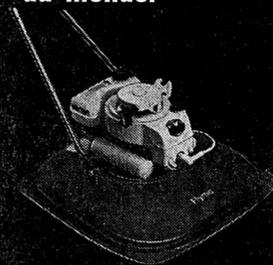
Pour l'ensemble de nos services, consultez notre horaire-affiche, l'horaire officiel des CFF et les horaires régionaux.

Nous sommes à votre disposition pour l'organisation de croisières spéciales sur les trois lacs jurassiens, à l'occasion d'assemblées, de mariages, de sorties de personnel, etc.

SOCIÉTÉ DE NAVIGATION SUR LES
LACS DE NEUCHÂTEL ET MORAT S. A.
La direction

Flymo

La seule tondeuse à coussin d'air du monde.



Flymo, une tondeuse de conceptions nouvelles, extraordinaire. Elle glisse littéralement sur un coussin d'air. Sans roues. Sans traces. Sans effort. Elle tond en planant: en avant, en arrière, de côté, en rond.

Les bonnes tondeuses à gazon portent ce signe



J'ai la conviction profonde que la FLYMO est aujourd'hui la meilleure machine existant sur le marché des tondeuses électriques.

Demandez une démonstration sur votre terrain.

TOSALLI

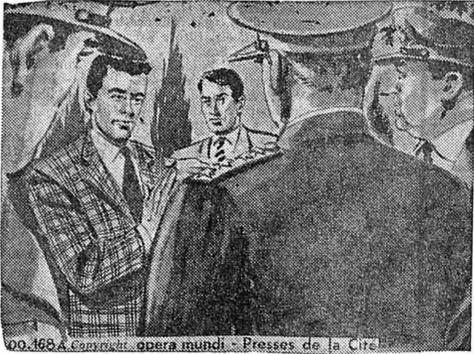
COLOMBIER ☎ 41 23 12

ISS 117 Cimbres sur le Bosphore

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RESUME: Le capitaine Akilas attend Grégory au Kultur Park d'Izmir. La police a tendu un piège.

La curée



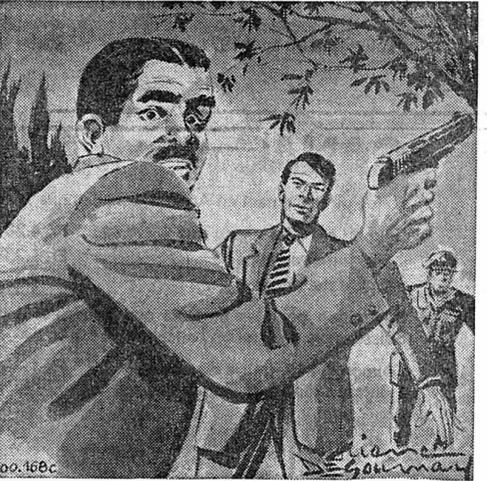
00.168 A. Courriel opera mundi. Presses de la Cité

La nuit était tombée sur Izmir dès 6 heures. Un policier s'approcha de Hayri. « Tout est en place, monsieur le commissaire, dit-il à mi-voix. Un civil est entré il y a dix minutes dans le parc. Il vient de pénétrer dans la cour intérieure. Mes hommes gardent toutes les allées. » Hubert regarda le cadran lumineux de son chronomètre. Il était 6 h 27. « Je pense que Maris peut y aller, » proposait-il au colonel Nader. « Soyez aussi près que possible, » insista Grégory. « C'est notre affaire, » répliqua Hubert. « J'insiste, car je tiens à ma peau. On ne peut pas savoir ce qu'il fera quand il s'apercevra que... » — « Faites ce qu'on vous a demandé, dit Hubert avec agacement. Nous nous chargerons du reste. » « O.K., colonel ! »

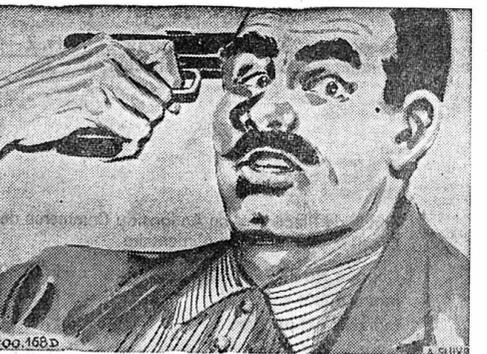


00.168 B

Il partit, et les autres le suivirent en silence à une vingtaine de mètres. Hubert sortit de sa gaine son Smith & Wesson, ôta le cran de sûreté et fit glisser une balle dans le canon. Si cela avait été en son pouvoir, il eût arrêté l'affaire pour la reprendre d'une autre manière. Mais Nader n'aurait pas compris. A vingt pas devant lui allait Grégory, la tête levée pour se guider sur la tranche de ciel que découpait les arbres bordant l'allée. Il fut bientôt dans la cour, et siffla l'hymne national grec. Un silence total l'entourait, souligné plutôt que rompu par le doux murmure des jets d'eau. Un léger bruit se fit entendre. « Vous êtes à l'heure, » dit Akilas à voix basse en mettant le Minox dans la main de Grégory.



Au même instant, les deux hommes furent inondés par la lumière crue d'un projecteur. « Les mains en l'air ! » cria le commissaire Hayri d'une voix tonnante. « Rendez-vous sans histoires, Akilas ordonna le colonel Nader. Déjà Hubert était aux côtés de Grégory. « Donnez-moi ça, » dit-il. Grégory lui remit le Minox. Un coup de feu retentit. Akilas avait visé le projecteur, dont le verre et l'ampoule électrique volèrent en éclats. Il y eût des cris : « Arrêtez-le ! » Puis des jurons, et partout des éclats de lumière provenant de lampes de poche. « Par ici ! » hurla un policier. Akilas courait, exigeant le maximum de ses muscles et de ses poumons, sans savoir où sa course allait le mener.



Un pavillon se dressa soudain devant lui. Il s'y rua sans réfléchir. « Il faut l'avoir vivant ! » ordonnait une belle voix grave, celle du colonel Nader. Visez les jambes ! Akilas sentait sa raison lui échapper. Ainsi, c'était ce chef qu'il aimait et qu'il respectait qui lui avait tendu ce traquenard ? Il hurla à son adresse des injures obscènes, tout en grimpa sur la terrasse. « Tirez ! Mais tirez donc ! » braila-t-il en brandissant son Muser. Une balle siffla tout près de lui. « Mon colonel ! » appela-t-il avant de porter à sa tempe le canon de son arme. Il pressa sur la détente, et ce fut comme si sa tête éclatait. Basculant en avant, il alla s'écraser aux pieds du colonel Nader.

(Copyright Opera Mundi)

Demain: Le film

POUR VOUS MADAME

Un menu

Potage aux pâtes
Choux braisés
Lard et saucisses
Pommes de terre nature
Poires hérissons

Le plat du jour :

Poires hérissons

Cuire des moitiés de poires pelées dans un sirop. Quand elles sont tendres, les égoutter soigneusement et les mettre dans un compotier avec une partie du sirop. Préparer à part une crème au chocolat assez épaisse que l'on verse sur les poires après les avoir piquées d'amandes effilées.

Paillasson

Dépaillassez au moins une fois par semaine votre paillasson, lavez-le deux ou trois fois par année à l'eau chaude additionnée de détergent et d'une cuillerée à soupe d'ammoniaque par demi-litre d'eau. Frottez énergiquement à la brosse, faites sécher le paillasson debout dans un courant d'air. Terminez en le frottant avec un chiffon imbibé d'ammoniaque et laissez sécher.

Liège

Pour nettoyer le liège, utiliser du savon de Marseille, une brosse et de l'eau chaude. Bien frotter la surface à nettoyer. Rincer à l'eau chaude, essuyer et laisser sécher. Passer de temps en temps un chiffon imbibé d'huile de vaseline sur toute la surface, cette huile assurera une couche protectrice qui rendra le liège plus facile à nettoyer.

Minceur

Voici quelques conseils données aux personnes un peu rondettes qui désirent paraître minces...

— La première règle, c'est d'être honnête avec soi-même. Si vous faites un 44, n'hésitez pas à le dire franchement à la vendeuse qui s'occupe de vous. A moins de trouver un vêtement qui vous aille parfaitement, prenez une taille au-dessus. Rien n'est plus laid à voir qu'une femme grassouillette boudinée dans des vêtements trop étroits.

Attention au choix des couleurs. Même les mannequins ont parfois du mal à paraître à leur avantage en rouge, en jaune ou en bleu vif. Optez toujours pour des teintes douces. La rose sied merveilleusement aux teints pâles mais est désastreux avec un teint coloré.

Harmonisez vos accessoires avec votre habillement. Pour paraître mince, un assortiment parfait est essentiel, alors que les accessoires dépareillés attirent l'attention sur l'habillement, donc sur la silhouette. Choisissez de préférence des accessoires plus foncés que les vêtements.

Le bruit

La lutte contre le bruit est menée de front sur tout le globe. C'est un des ennemis les plus redoutables de l'organisation humaine.

Au Kenya même, qui pourrait passer pour une zone tranquille, le bruit des avions amenant les safaris fait fuir les éléphants dans les coins les plus reculés...

A méditer

L'ardeur et la patience sont nécessaires pour avancer sur le chemin de la fortune.

MEILHAC

HOROSCOPE

Naissances: Les enfants de ce jour seront intelligents, sérieux, réfléchis, bienveillants mais parfois indolents et passionnés.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé: Soins à donner aux dents. Amour: Evitez l'excès d'impulsivité. Affaires: Ne soyez pas trop pressé d'aboutir.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé: Evitez les efforts physiques trop prolongés. Amour: Faites preuve de patience. Affaires: Agissez au mieux.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé: Evitez de prendre froid. Amour: Ne vous découragez pas, le bonheur est proche. Affaires: Vous ne pourrez obtenir un résultat immédiat.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé: Estomac à ménager. Amour: Soyez d'une franchise totale. Affaires: Evitez toute mollesse.

LION (23/7 - 23/8)

Santé: Cœur à ménager. Amour: Ayez plus de confiance en vous. Affaires: Concentrez vos efforts sur le but choisi.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé: Intestins à ménager. Amour: Soyez aussi franc que possible. Affaires: Beaucoup de minutie sera nécessaire.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé: Tisanes à conseiller. Amour: Montrez de la patience et de la douceur. Affaires: Nécessité de ménager certaines personnes.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé: Récupérez les efforts accomplis. Amour: Laissez dormir les vieilles querelles. Affaires: Il faut garder tout votre sang-froid.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé: Respirez de façon intensive. Amour: Ne perdez point confiance en vos amis. Affaires: Ne vous arrêtez pas avant le succès.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé: Méfiez-vous du froid si vous sortez la nuit. Amour: Créez une ambiance plus chaude. Affaires: Evitez les risques inutiles.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé: Tendances aux rhumatismes. Amour: Vos bons sentiments finiront par porter leurs fruits. Affaires: Soyez ouvert aux nouveautés.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé: Vie trop sédentaire. Amour: Efforcez-vous d'être plus expansif. Affaires: Lutez avec énergie, vous en serez récompensé.

MOTS CROISES

Problème No 389

Grid for crossword puzzle with numbers 1-10 indicating starting positions.

HORIZONTALEMENT

1. Tenir, échanger des propos d'une galanterie délicate et recherchée. 2. Il se termine par une pelle. — Lettre grecque. 3. Soutien. — Monceau. 4. Informateur anonyme. — Fruit qu'on mange blet. 5. Celui d'Ariane fut précieux à Thésée. — Piège. 6. Queue-de-pie. — Début du nom d'un affluent de la Durance. — On voudrait en être cousu. 7. Privation de sortie. 8. Adverbe. — Il se dégonfle quand il est pressé. — Rivière de France. 9. Prévenant ministre. — Tenu à l'œil. 10. Son martyre a inspiré d'Annunzio.

VERTICALEMENT

1. Possessif. — Les bons nous sont d'un bon secours. 2. Le temps qu'on a devant soi. — Elle n'est pas toujours d'un abord facile. 3. Se montre favorable. — Vaste plan d'eau. — Fleuve. 4. Etat d'un plateau. — Imite. 5. Elles rencontrent bien des traverses. — Conjonction. 6. Durée d'une révolution. — Voix de tête. 7. Il vous rend blanc comme neige. — Lettre grecque. 8. Divisions de l'ancienne Attique. — Joviale. 9. Lettre grecque. — Dialecte grec. 10. Qui a retrouvé son calme.

Solution du No 388

Solved crossword puzzle grid with words filled in.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Auditoire de l'Institut de physique: 16 h 15. Soutenance de thèse de doctorat par M. E. Saurer.

EXPOSITIONS. — Galerie de la Tour de Diesse: Exposition Aurèle Barraud. Galerie des Arts: Peintures de Édouard et Gil Henriot. Musée cantonal d'archéologie (hôtel du Peyrou): Exposition.

TPN, centre de culture: Exposition Boris Vian.

CINÉMAS. — Studio: 15 h et 20 h 30, L'Assassinat de Sister George. 18 ans. Bio: 18 h 40, Ce merveilleux automne. 18 ans. 20 h 45, Le Voyou. 16 ans. (Prolongation).

Apollo: 14 h 30 et 20 h, Il était une fois dans l'Ouest. 16 ans. (Prolongation).

Palace: 15 h et 20 h 30, Les Libertines. 20 ans.

Arcades: 15 h et 20 h 30, Cromwell. 16 ans.

Rex: 15 h et 20 h 30, Tendre et sensuelle Valérie. 18 ans.

DANSE ET ATTRACTIONS

L'ABC de 21 h à 2 h. L'Escale de 21 h à 2 h. La Rotonde de 21 h à 2 h.

DANCINGS

Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h. Spot bar jusqu'à 2 h. Big Ben bar jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h): J. Armand, rue de l'Hôpital. De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition. En cas d'absence de votre médecin, veuillez téléphoner au poste de police No 17. Service des urgences médicales de midi à minuit.

Service d'urgence des pharmacies: Région Boudry-La Côte, J.-D. Bonhôte, Boudry, tél. 42 18 12. Fermé le jeudi après-midi.

COLOMBIER

Cinéma Lux: 20 h 15: Les Grandes Vacances.

LE LANDERON

Cinéma du Château: Relâche.

PESEUX

Cinéma de la Côte: 20 h 30: Le Pistonné. Galerie 2016: Carlos Aioe.

MARIN

Au Cafignon: Eugène Favre.

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

- 14.00 Le chagrin et la pitié
16.00 Vroum
17.00 Le Cinq à six des jeunes
18.00 Téléjournal
18.05 Vie et métier
18.30 (C) Courrier romand
19.00 (C) Plum-Plum
19.05 En effeuillant la rose
19.40 Téléjournal
20.05 (C) Carrefour
20.25 Temps présent
21.40 Concert
22.00 (C) Aux frontières du possible
22.50 Téléjournal

FRANCE II

- 14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
15.10 (C) Les Secrets de la mer Rouge
19.00 Actualités régionales
19.20 (C) Colorix
19.30 (C) 24 heures sur la II
20.00 Journal
20.30 (C) Arsène Lupin
21.30 (C) Match sur la 2
22.30 (C) Jouez sur deux tableaux
23.15 (C) A propos
23.30 (C) 24 heures dernière

SVIZZERA ITALIANA

- 18.10 (C) Per i piccoli
19.05 Telegiornale
19.15 Incontri
19.50 (C) Documentario della serie Diario di viaggio
20.20 Telegiornale
20.40 Il punto
21.30 Una cliente difficile
22.20 (C) Annie, the women in the life of a man
23.10 Telegiornale

ALLEMAGNE I

- 15.45, téléjournal. 15.50, magazine olympique. 16.40, foire de Hanovre 1971. 17.10, Party chez Paul. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Kora Terry. 22 h, pour ou contre. 23 h, téléjournal, météo.

ALLEMAGNE II

- 17.05, La Petite Maison. 17.30, informations, météo. 17.35, Skat et musique. 18.05, plaque tournante. 18.40, La Jeune Fille de la péniche. 19.10, pluie aveuglante. 19.45, informations, météo. 20.15, programme de cirque. 21.15, bilan économique. 22 h, Scherzo. 22.25, informations, météo.

SUISSE ALÉMANIQUE

- 15.45 Da capo
17.00 La maison des jouets
18.15 Télévision éducative
18.44 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 L'antenne
19.25 Tractandum de la semaine
20.00 Téléjournal
20.20 (C) Que fait-il ?
21.05 Contact
21.50 Téléjournal
22.00 Entr'acte

FRANCE I

- 12.30 Midl chez vous
13.00 Télé-midi
13.30 Cours de la Bourse
14.33 Télévision scolaire
15.45 Emissions pour la jeunesse
18.30 Dernière heure
18.35 Vivre au présent
18.45 Pour les petits...
19.00 Actualités régionales
19.25 Rien que la vérité
19.45 Télé-soir
20.15 Un soir chez Norris
20.30 Au théâtre ce soir
22.10 Volume
23.00 Télé-nuit

CONSULTEZ CHAQUE JOUR FAN MAGAZINE ou L'EXPRESS MAGAZINE, suppléments hebdomadaires de la FAN et de L'EXPRESS. Guides indispensables du téléspectateur, FAN MAGAZINE et L'EXPRESS MAGAZINE vous renseignent sur les émissions à ne pas manquer et vous apportent les commentaires et illustrations nécessaires à une utilisation rationnelle des programmes de télévision.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous, informations 6.32, 6 villes en villages. 6.35, 7.25, 8.10, la route ce matin et le concours roulez sur l'or. 6.50, le bonjour de Colette Jean. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 8 h, informations, revue de presse. 9 h, informations. 9.05, la clef des chants. 10 h, informations. 10.05, cent mille notes de musique. 11 h, informations. 12 h, le journal de midi, informations. 12.05, aujourd'hui, on cause, on cause, un an déjà. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, le carnet de route. 13 h, variétés-magazine. 14 h, informations. 14.05, réclames. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi. 16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures. Rébecca. 17 h, informations. 17.05, tous les jeunes, bonjour les enfants. 18 h, le journal du soir, informations. 18.05, sur les scènes de Suisse. 18.30, le micro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 71. 20 h, le défi. 20.30, Lulu, opéra, texte d'après F. Wedekind, musique de A. Berg, à l'entracte, concours lyrique d'Ami Châtelain. 21.50, informations. 23.40, miroir-dernière. 23.45, hymne national.

Second programme

10 h, œuvres de Dvorak. 10.15, radioscolaire. 10.45, œuvres de Dvorak. 11 h, l'unité radiophonique internationale. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h,

Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 18.55, Bonsoir les enfants. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations, cette semaine en pays fribourgeois. 20.14, on cause, on cause. 20.15, légèrement votre. 20.30, Jeunes auteurs. 21 h, carte blanche. 22 h, au pays du blues et du gospel.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 7.10, auto-radio. 8.30, concert. 9 h, à travers Berne, cette ville inconnue. 10.05, fanfare des Cadets de Zoug. 10.20, radioscolaire. 10.50, chansons populaires. 11.05, l'orchestre de la radio. 12 h, orchestre de Beromunster. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, à propos d'un service spécial de la Swissair. 14.30, musique populaire roumaine. 15.05, Von Haus zu Haus, divertissement et musique. 16 h, In Sachen Deutsch, zwischen zwei Muttersprachen. 16.30, thé-concert. 17.30, pour les jeunes. 18 h, informations, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, actualités. 20 h, divertissement populaire. 20.45, magie de l'opérette. 21.30, Hôtel Urban 1935-1971, documentaire. 22.15, informations, allocation du président de la Confédération au banquet de la presse étrangère. 22.30, jazz au Japon. 23.30, divertissement populaire.

De tout pour faire un monde

Le livret scolaire, reflet de l'affection paternelle et maternelle. Les détritux réutilisables. Une usine de « conversion » des détritux domestiques va être construite dans l'Ohio, à Franklin. Caractéristique essentielle: les produits de récupération vont permettre rapidement de récupérer les investissements de la construction. Les résidus métalliques sont séparés automatiquement et dirigés vers les industries de récupération. Quant aux produits organiques, ceux qui peuvent servir par exemple à l'industrie du papier sont triés, les autres sont brûlés dans un four spécial qui ne produit pas de pollution et fournit des cendres utilisables comme engrais. C'est le premier essai de mise en place d'une usine de ce genre où toutes les opérations, automatisées, permettent de se débarrasser des détritux de toute une cité. Capacité d'absorption de l'usine de Franklin: 500 tonnes par jour.

HENRY



SUPERMAN





Reprise de commerce

Nous avons la fidèle clientèle de la maison

Primeurs Jordan S.A. de Neuchâtel

que nous reprenons le commerce précité dès le 1er mai 1971.

Toutes commandes nous seront adressées à notre dépôt central de Boudevilliers, pendant les heures de bureau :

8 h - 12 h et 14 h 30 - 19 h

Fruits-Import

PRIMEURS EN GROS

BODEVILLIERS

(S. à r. l.)

Tél. 36 15 25

Marché de Neuchâtel : mardi, jeudi, samedi 6 h - 12 h. Tél. (038) 25 05 60

Qui désire des vacances paisibles ?

Dans pays breton retiré, merveilleusement sauvage,

La Maison Familiale Suisse

est prête à vous accueillir. - Plougrescant, Côtes-du-Nord
Tout au bord de l'océan

Deux séjours de 24 jours

4 juillet au 28 - 26 juillet au 20 août

Voyages organisés en car 220 fr. aller et retour

Prix de pension pour adulte, 28 fr. par jour, tout compris

Prix de pension pour enfants, en colonie, 450 fr.,
pension et voyage compris

Renseignements : Mme Louis Secretan, tél. (039) 23 28 86
les Allées 34, 2300 la Chaux-de-Fonds



Neuchâtel-Gare
Tél. 25 37 39
ou 25 79 01



HUITIÈME PRINTEMPS
MUSICAL DE NEUCHÂTEL

5-17 mai 1971

- 5 mai — Collégiale :
Œuvres de Joseph Boulogne, Chevalier de Saint-Georges - J.-S. Bach et Don Clément Jacob OSB, par l'Orchestre de chambre de Neuchâtel, dir. Ettore Brero.
 - 7 mai — Château de Boudry :
Œuvres de Purcell - C.-M. von Weber - Monteverdi - Schumann - Fauré - Massenet - W.-T. Walton - R. Gerhard - D. Shostakovich par le **BENVENUTO DUO**.
 - 10 mai — Salle des conférences :
Œuvres de Charpentier, Vivaldi, Marcello, J.-Ch. Bach, A. Roussel, par **LES MUSI-CIENS DE PARIS**.
 - 12 mai — Hôtel DuPeyrou :
Œuvres de Rosenmüller, G.-F. Haendel, J.-F. Zbinden, Vivaldi, J.-G. Janitsch, par l'**ENSEMBLE BAROQUE DE WINTERTHOUR**.
 - 14 mai — Château de Boudry :
Œuvres de Haydn, Schumann et Brahms, par le **TRIO FISCHER**.
 - 16 et 17 mai — Temple du bas :
La « Missa Solemnis » de Beethoven, par la **SOCIÉTÉ CHORALE DE NEUCHÂTEL, l'ORCHESTRE DE LA SUISSE ROMANDE**, dir. François PANTILLON, avec le concours de solistes.
- Les cinq premiers concerts débutent à 20 h 30, les deux derniers à 20 heures.
Location : agences Hug et Strübin - Bons de réduction Migros

Intrag S.A.

Gestion d'Investment Trusts



Paiement des coupons au 30 avril 1971

L'Intrag S.A. informe les porteurs de parts que la mise en paiement des coupons des Fonds suivants a lieu dès le 30 avril 1971.

CANAC

Fonds de Placement en Actions Canadiennes

Coupon No 17, **revenu net** Fr. 4.20
moins impôt anticipé Fr. 1.26
montant net par part Fr. 2.94

Répartition pour les porteurs non domiciliés en Suisse, avec déclaration bancaire: Fr. 4.20.

Coupon No 18, **gains de cours** Fr. 1.—
montant exonéré de l'impôt anticipé

SAFIT

South Africa Trust Fund

Coupon No 28, **revenu net** Fr. 7.—
moins impôt anticipé Fr. 2.10
montant net par part Fr. 4.90

Répartition pour les porteurs non domiciliés en Suisse, avec déclaration bancaire: Fr. 7.—.

Coupon No 29, **gains de cours** Fr. 2.—
montant exonéré de l'impôt anticipé

DENAC

Fonds de Placement en Actions du Commerce de Détail et de l'Industrie Alimentaire

Coupon No 9 Fr. 2.30
moins impôt anticipé Fr. —.69
montant net par part Fr. 1.61

Répartition pour les porteurs non domiciliés en Suisse, avec déclaration bancaire: Fr. 2.10.

Encaissez vos coupons aux domiciles de souscription et de paiement;



UNION DE BANQUES SUISSES

siège et succursales

Lombard, Odier & Cie, Genève
La Roche & Co., Bâle
Chollet, Roguin & Cie, Lausanne

EN SOUVENIR DU GÉNÉRAL HENRI GUISAN

2 œuvres inédites perpétuent le souvenir du Général Henri Guisan. Un dessin traité au fusain du Général à cheval, sur une carte double A 5 à laquelle est jointe une magnifique vignette-timbre en or battu, rehaussée de couleur émail.



Carte 210 x 145 mm

Timbre 40 x 60 en or battu

Constituez-vous une collection merveilleuse avec nos timbres en or battu. Chaque sujet aura un tirage limité, celui-là est le 3^{me} paru à ce jour. Découpez et remplissez immédiatement le bulletin de commande ci-dessous. (Ecrire en lettres majuscules.)

— A découper et envoyer sous pli —
à **GOLDPRESS - Case 405 - 1000 Lausanne 17**

Je soussigné sousscrits exemplaire(s) au prix de Fr. 19.50 pièce + port et rembourse.

Nom : _____ Prénom : _____
Rue : _____ No : _____
No postal : _____ Lieu : _____



Nos prochains voyages :

un superbe voyage de PRINTEMPS :
CHATEAUX DE LA LOIRE

NORMANDIE-PARIS
du 16 au 22 mai Fr. 525.— (7 j.)

PENTECÔTE 1971

CENTOVALLI - LUGANO
Tessin - Grisons
Tunnel du San-Bernardino
29 - 31 mai 3 jours
Fr. 185.— par personne tout compris

LES ILES BORROMÉES

Col du Simplon - Stresa
Tunnel du Grand-Saint-Bernard
29 - 30 mai 2 jours
Fr. 135.— par personne tout compris

En Italie, à la meilleure saison :

RIMINI, PISE, FLORENCE
du 6 au 12 juin Fr. 450.— (7 j.)

Renseignements et inscriptions :

AUTOCARS FISCHER
MARIN - NEUCHÂTEL Tél. 33 25 21

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

VOTRE AVENIR!

cours « INTRODUCTION A L'INFORMATIQUE »

destiné à toute personne désirant être informée sur le développement de l'informatique.

Ce cours est une introduction à la logique et à la technique de programmation. Le fonctionnement de l'ordinateur, la logique du déroulement d'un programme et la technique d'écriture d'un programme sont expliqués indépendamment d'un langage de programmation ou d'un type d'ordinateur déterminé. A l'aide d'exercices, le participant se familiarise avec la logique du déroulement d'un programme.

7 leçons de 2 heures : Fr. 50.—

Début du cours : mercredi 12 mai, de 20 h 00 à 22 h 00.

Bulletin d'inscription à envoyer à :

ÉCOLE-CLUB MIGROS

11, rue de l'Hôpital - 2000 NEUCHÂTEL - Tél. 25 83 48

Nom : _____ Prénom : _____

Rue : _____ c/o : _____

Localité : _____ Tél. : _____

s'inscrit pour le cours d'INFORMATIQUE.

Gasthof Kreuz Finsterhennen

vous recommande

asperges fraîches

avec de la mayonnaise ou avec de la sauce hollandaise

Jambon de campagne

Gasthof zum Kreuz
W. Maroff-Gutknecht
2577 Finsterhennen
Tél. (032) 86 17 44/45

VOYAGES
WITTWER
PENTECÔTE
Champagne-Bourgogne
3 jours 29-31 mai Fr. 200.—
ENGADINE - TESSIN
3 jours 29-31 mai Fr. 185.—
APPENZEL - MAINAU
2 jours 30-31 mai Fr. 120.—
PROGRAMMES - INSCRIPTIONS :
AUTOCARS WITTWER
Neuchâtel, Saint-Honoré, ☎ 25 82 82

NOS BEAUX VOYAGES Dimanche 9 mai 1971 FÊTE DES MÈRES COURSE SURPRISE

Train spécial - bateau spécial
Dîner - Jeux - Danse
Prix du voyage tout compris: Fr. 53.—
avec abonnement 1/2 tarif: Fr. 48.—

Dimanche 16 mai 1971 Emmental- Remontée de l'Aar

Train - char à pont - bateau
Fr. 31.— avec abt. 1/2 Fr. 25.—

Ascension Jeudi 20 mai 1971 Genève - Salève - Lac d'Annecy

Fr. 35.— avec abt. 1/2 Fr. 30.—

Renseignements et inscriptions :
aux bureaux de renseignements CFF
(gare et ville) ainsi qu'aux guichets
des gares voisines.

Billets d'excursions
Délivrés chaque jour du 1er mai
au 31 octobre 1971.
Réductions supplémentaires pour fa-
milles.

Destination	Prix des Neuchâtel :	
	1 ^{re} cl.	2 ^{me} cl.
Aigle - Bex	20.—	30.—
Lucerne	24.—	36.—
Vevey - Montreux	17.—	25.—
Evian - les Bains	17.—	26.—
Peltre-Scheidegg	39.—	—
Grindelwald ou Lauterbrunnen	26.—	—
Schnyge Platte	32.—	—
Kandersteg	24.—	—
Hohtenn - Ausserberg	27.—	—

Possibilité d'obtenir des billets complémentaires à prix réduits sur présentation du billet spécial.

TOUT COMPRIS EN CHEMIN DE FER

Toutes les gares CFF vendent des arrangements balnéaires complets pour la Méditerranée et l'Adriatique, ainsi que des forfaits pour Paris.
Brochures, informations et inscriptions à tous les guichets CFF.

air taxi
JURAZUR
DÉPLACEMENTS en avion-taxi ?
Informez-vous !
Tél. (038) 24 71 31

INDESIT
FRIGO 140 litres ★★
à partir de 298.—
Autres modèles
ELECTROLUX - FRIGIDAIRE
BOSCH - BAUKNECHT
Cretegny
COMPTOIR MÉNAGER
F.B.G. DU LAC 43 - NEUCHÂTEL
☎ 25 69 21

Gonset

0606.43.71.1



Un pull bien tricoté, tel que les aiment les femmes. Courts, chinés, gansés, voilà les vedettes de ce printemps.

Pullover à manches courtes, Acryl, ras du cou, ouverture devant, dessin à côtes, blanc, jaune, orange, beige, vert, 38 à 44

13.90

seulement



pour la famille, le litre Seven-Up avantageux. Seven-Up est si pur, si léger, si fin... Un fin goût de citron, le plus vendu dans le monde

« Seven-Up » and « 7UP » are the registered trademarks of The Seven-Up Company, St. Louis, Missouri, USA

ECONOMIE ET FINANCES

11.954 entreprises industrielles occupaient l'an dernier en Suisse, 879,889 personnes

BERNE. — Le Bureau fédéral de statistique communique que le relevé de 1970 s'est étendu à 11.954 entreprises industrielles occupant 879.889 personnes. Ainsi le nombre des exploitations industrielles soumises aux prescriptions spéciales de la loi sur le travail est de 254 unités inférieur à celui du même mois de l'année précédente. Quant à l'effectif global des personnes occupées, il a diminué de 2500. Cette réduction tient pour une bonne part à des modifications dans la portée de l'enquête. Elle est due essentiellement à la main-d'œuvre suisse (-2600), le total des travailleurs étrangers n'ayant pour ainsi dire pas changé.

Quelque 315.000 personnes ou un peu plus du tiers des personnes actives étaient de nationalité étrangère en septembre 1970, ce groupe comptait 108 personnes de plus qu'en automne 1969. Au cours de l'année, l'effectif des étrangers s'est donc stabilisé dans les entreprises industrielles assujetties à la loi. A l'époque du relevé, près de 61.000 travailleurs étrangers étaient au bénéfice d'un permis d'établissement, 217.000 avaient une autorisation de séjour et 38.000 étaient des frontaliers.

C'est l'industrie des machines qui occupe le plus de personnes (267.000). Viennent ensuite la métallurgie (121.000) et l'horlogerie (73.000). Ces trois bran-

ches réunissent de la sorte près de la moitié des travailleurs atteints par cette statistique. On trouve également des effectifs considérables dans la chimie (65.000), dans l'industrie de l'habillement et de la lingerie (63.000) ainsi que dans celle des textiles (60.000).

En 1970 les 258.641 femmes qui exerçaient leur activité principale dans l'industrie représentaient 29 pour cent de la main-d'œuvre de ce secteur économique. Elles étaient occupées avant tout dans l'industrie des machines (49.000), dans celle de l'habillement et de la lingerie (46.000), dans l'horlogerie (36.000) et dans les textiles (30.000).

Le personnel des différents groupes économiques n'a pas subi de profondes modifications. On note une diminution de 3400 travailleurs dans la branche « fabrication de vêtements, lingerie, chaussures et literie » et de 3300 dans l'industrie textile. En revanche, une légère augmentation (+600) se manifeste dans les arts graphiques. L'industrie des machines comptait également 2600 personnes de plus qu'en 1969, bien que de nouveaux « ateliers de réparations » aient été radiés du registre, parce qu'ils ne remplissaient plus les conditions requises pour être soumis à la loi sur le travail. Le plus fort accroissement d'effectif (3200 personnes) s'est produit dans l'industrie chimique.

La banque européenne de l'investissement : moyens d'action accrus

HAMBURG. — Les six pays du Marché commun ont décidé d'accroître les possibilités de prêts de la Banque européenne d'investissement, en augmentant de 50 pour cent le capital autorisé pour le porter à 1500 millions de dollars (8200 millions de f.f.).

Le montant total des prêts de la banque, qui est limité à deux fois et demi le capital autorisé, représente actuellement environ 1800 millions de dollars (9900 millions de f.f.).

L'Allemagne fédérale et la France souscrivent chacune 30 pour cent du capital, et l'Italie 24 pour cent.

Le montant du capital versé a été d'autre part porté de 250 à 300 millions de dollars, la différence étant payable en deux versements en 1973 et 1974.

Ces décisions ont été prises par les ministres des finances des pays de la communauté. Au cours de leurs travaux, qui dureront deux jours, ils doivent notamment examiner l'avenir de la livre sterling, si la Grande-Bretagne se joint au Marché commun. (AP)

Conserves « Hero », Lenzbourg : pas de fusion en vue

LENZBOURG. — La fabrique de conserves « Hero » S.A., à Lenzbourg, va maintenir son indépendance. C'est ce qu'a déclaré le président du conseil d'administration, M. Alfred Schaefer, de Zollikon (Zh), au cours de l'assemblée générale de la société qui s'est déroulée à Lenzbourg. Dans les conditions actuelles, des fusions n'apporteraient guère d'avantages du point de vue de la production et de la technologie, aussi la fabrique maintiendra-t-elle son autonomie. La direction du groupe Hero pense qu'une étroite collaboration avec d'autres fabricants est cependant possible, sans que des fusions ne soient opérées.

Les 459 actionnaires présents, représentant 18.078 voix, ont approuvé une augmentation du capital-actions de 21 millions à 24 millions de francs par l'émission de 5000 actions au porteur, d'une valeur nominale de 600 francs l'une.

Le bénéfice net de 3.818.812 francs a permis l'attribution d'un dividende légèrement supérieur, de 85 francs par action. (ATS)

NEUCHÂTEL

	27 avril	28 avril
Banque nationale	590.- o	590.- o
Crédit foncier neuchât.	690.- d	700.-
La Neuchâteloise as. g.	1575.- d	1525.- o
Gardy	175.- d	170.- d
Cortaillod	4700.-	4650.- d
Cossonay	2250.- d	2250.- d
Chaux et ciments	620.- o	620.- o
Dubied	1725.- d	1725.- d
Ciment Portland	3750.- o	3750.- o
Interfood port.	6000.- d	5950.- d
Interfood nom.	1125.- d	1125.- d
Tramways Neuchâtel	465.- d	465.- d
Navigation Ntel priv.	65.- d	65.- d
Girard - Perregaux	950.- d	950.- d
Paillard port.	415.- d	415.- d
Paillard nom.	115.- d	115.- d

LAUSANNE

Banque cant. vaudoise	1030.-	1020.-
Crédit foncier vaudois	765.-	775.-
Innovation	370.-	365.-
Ateliers constr. Vevey	580.- o	580.- o
La Suisse-Vie ass.	2875.-	2850.-
Zyma	3650.-	3650.-

GENÈVE

Grand Passage	540.-	560.-
Charmilles port.	1220.-	1225.-
Charmilles nom.	230.- d	230.- d
Physique port.	600.-	580.-
Physique nom.	475.-	460.-
AKZO	105.50	105.-
Philips	57.50	57.75
Royal Dutch	180.-	180.-
Monte-Edison	5.40	5.30
Olivetti priv.	16.30	16.20
Allumettes B.	95.-	98.-
S. K. F. B.	305.-	305.- d

BALE

Pirelli internat.	222.-	223.-
Bâloise-Holding	188.- d	189.-
Ciba - Geigy port.	2825.-	2845.-
Ciba - Geigy nom.	1825.-	1825.-
Ciba - Geigy bon.	2560.-	2550.-
Sandoz	4405.-	4400.-
Hoffmann-L. R. 1/10	18825.-	19000.-

ZURICH

Swissair nom.	630.-	640.-
Swissair port.	745.-	770.-
Union banques suisses	4005.-	4015.-
Société banque suisse	3370.-	3385.-
Crédit suisse	3420.-	3425.-
Banque pop. suisse	2080.-	2080.-
Bally	1345.-	1345.-
Electro Watt	2490.-	2470.-
Motor Columbus	1500.-	1545.-
Italo-Suisse	262.-	262.-
Réassurances Zurich	2105.-	2120.-
Winterthur ass. nom.	950.-	1395.-
Zurich ass.	4450.-	4405.-
Alu. Suisse port.	2710.-	2725.-
Alu. Suisse nom.	1235.-	1270.-
Brown Boveri	1485.-	1485.-
Saurer	1630.-	1630.-
Fischer	1565.-	1590.-
Landis & Gyr	1680.-	1680.-
Lonza	2170.-	2190.-
Nestlé port.	3475.-	3520.-
Nestlé nom.	2400.-	2450.-
Sulzer	3800.-	3900.-
Oursina port.	1445.-	1490.-
Oursina nom.	1440.-	1480.-
Alcan	95.-	96.50
Am. Tel. & Tél.	210.-	218.-
Canadian Pacific	294.-	297.-
Du Pont	614.-	618.-
Eastman Kodak	352.-	359.50
Ford Motor	289.-	289.50
General Electric	519.-	524.-
General Motors	376.-	388.-
I. B. M.	1524.-	1538.-
International Nickel	178.50	177.-
Kennecott	161.50	160.50
Litton	131.50	133.-
Std Oil New-Jersey	348.-	345.-

PARIS

	27 avril	28 avril
Union Carbide	211.-	210.-
U. S. Steel	146.-	152.50
Machines Bull	69.25	70.-
Italo-Argentina Cia	27.75	27.75
Sodec	128.-	128.-
A. E. G.	205.50	212.-
Farben. Bayer	160.50	165.-
Farbw. Hoechst	200.-	204.-
Mannesmann	176.-	179.-
Siemens	227.-	232.50

LONDRES

Anglo American	307.50	303.-
Brit. Am. Tobacco	325.50	321.50
Brit. Petroleum	464.50	477.50
De Beers	222.-	223.-
Electr. & Musical	182.-	182.-
Imp. Chemical	263.-	262.-
Imp. Tobacco	77.50	79.-
Roal Tinto	250.-	249.-
Rolls Royce	134.-	138.-
Rio Tinto	227.50	212.50
Roan C.M.	372.-	378.-
Shell Transp.	872.50	882.50
Western Hold.	196.-	191.-

FRANCFORT

A.E.G.	172.50	178.-
Audi NSU	160.50	162.-
Bad. Anilin	146.50	151.-
B.M.W.	210.-	217.-
Daimler	349.-	357.-
Deutsche Bank	335.-	338.50
Dresdner Bank	256.-	259.-
Farben. Bayer	133.70	138.-
Höchst. Farben	167.50	169.50
Karstadt	369.-	370.-
Kaufhof	268.-	273.-
Mannesmann	148.50	150.-
Siemens	191.50	194.50
Volkswagen	187.-	191.-

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK

	27 avril	28 avril
Allied Chemical	29-5/8	30-1/4
Allumin. Americ.	67	66-1/2
Am. Smelting	27-1/2	27
Am. Tel. & Tel.	48-1/8	48-1/8
Anacosta	22-5/8	22-7/8
Boeing	23-5/8	23-3/4
Bristol & Myers	69-3/4	69-1/2
Burroughs	134-1/8	137-3/8
Canadian Pacific	74-5/8	75.-
Caterp. Tractor	52-7/8	53-1/4
Chrysler	32-3/8	32.-
Coca-Cola	97-5/8	97-1/2
Colgate Palmolive	47-1/2	46-1/2
Control Data	75	75-1/2
C.P.C. int.	38-3/8	38-3/4
Dow Chemical	96-1/2	97
Du Pont	143-1/4	144-3/4
Eastman Kodak	85-3/8	85
Ford Motors	67	67
General Electric	122-1/2	124
General Foods	39-3/8	38-1/2
General Motors	88	89-5/8
Gillette	43-5/8	44-1/4
Goodyear	33-3/4	32-3/4
Gulf Oil	32-5/8	32-7/8
I.B.M.	358	361-1/4
Int. Nickel	41	40

INDICES DOW JONES

industrielles	947.09	950.81
chemins de fer	230.48	232.79
services publics	121.77	121.71
volume	21.270.000	24.820.000

Cours communiqués par Emmanuel Deetjen S.A., Lausanne

La tendance

NEW-YORK (AP). — Une hausse a été enregistrée, mercredi, à la clôture de la Bourse de New-York où l'activité a été inhabituellement forte.

Société des pétroles d'Aquitaine (SNPA) : emprunt en francs suisses

La Société nationale des pétroles d'Aquitaine, Courbevoie, a l'intention d'émettre un emprunt (6 1/2 % 1971-86) de 60 millions de francs suisses. Le consortium habituel de banques suisses prendra ferme cet emprunt et l'offrira en souscription publique durant la période du 30 avril au 5 mai 1971, au prix de 99 % net. En vue d'amortissements, la débitrice s'engage à effectuer, à partir de 1981, sur le marché, des rachats annuels, chacun jusqu'à concurrence de 10 millions de francs suisses, pour autant que le cours ne dépasse pas 100 %. L'emprunt doit être entièrement remboursé jusqu'au 15 mai 1986 au plus tard. La société a toutefois aussi la latitude de rembourser l'emprunt en totalité dans les années 1975 à 1980 avec des primes décroissantes, et ensuite au pair. Le produit de l'emprunt est destiné au financement du programme d'expansion de la SNPA. La SNPA, qui est contrôlée à raison de 51 % par l'entreprise étatique ERAP a réalisé en 1970 un chiffre d'affaires de 1181 millions de francs. Au cours des cinq derniers exercices, tant les ventes que le bénéfice net ont pu être accrus dans une forte mesure. Le bénéfice net de 1970 s'est monté à Fr. 304 millions, ce qui représente une progression de 8,5 % comparativement à 1969.

Billets de banque étrangers

Cours du 27 avril 1971		
	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	10.25	10.55
U.S.A. (1 \$)	4.27	4.33
Canada (1 \$ can.)	4.20	4.30
Allemagne (100 DM)	117.-	120.-
Autriche (100 sch.)	16.50	16.80
Belgique (100 fr.)	8.55	8.85
Espagne (100 ptas)	6.-	6.25
France (100 fr.)	77.-	79.50
Danemark (100 cr. d.)	56.-	59.-
Hollande (100 fl.)	118.-	121.-
Italie (100 li.)	—	66 1/2
Norvège (100 cr. n.)	59.-	62.-
Suède (100 cr. s.)	82.-	85.-

Pièces d'or		
	16 avril	23 avril
Suisse (20 fr.)	46.-	50.-
France (20 fr.)	45.-	49.-
Angleterre (1 £)	40.-	44.-
U.S.A. (20 \$)	270.-	290.-
Lingots (1kg)	5375.-	5460.-

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

Indice suisse des actions

Moyenne 1966 = 100		
	16 avril	23 avril
Industries	171.2	167.9
Banques	197.4	196.8
Sociétés financières	137.8	137.3
Sociétés d'assurances	131.9	131.4
Entreprises diverses	116.7	115.4
Indice total	167.9	165.8

Emprunts de la Confédération
Valeur boursière pour-cent de la valeur nominale
Rendement (d'après l'échéance)

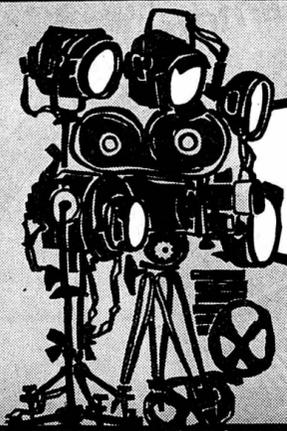
95,76	95,82
5,34	5,33

Georg Fischer S. A., Schaffhouse : augmentation du capital

SCHAFFHOUSE. — Le « groupe Georg Fischer » annonce dans son rapport annuel un chiffre d'affaires de 1042 milliards en francs pour 1970 (651 millions en 1969). La société « Georg Fischer, Schaffhouse », qui comprend la maison mère de la filiale « Singen », a obtenu pour sa part un chiffre d'affaires de 519 millions (411 millions) et un produit net de 15,6 millions (contre 10,2 millions). (contre 10,2 millions). Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale qui se tiendra le 21 mai prochain de distribuer un dividende brut de 60 francs (contre 50 fr. par action au porteur et 12 francs (contre 10 fr.) par action nominative. En outre, à l'occasion du 75me anniversaire de l'entreprise, une prime de 10 fr. par action au porteur et de 2 fr. par action nominative sera concédée. 900.000 fr. iront à la réserve générale (contre 450.000 fr. et un million (contre 750.000 fr.) aux institutions de prévoyance. En vue de renforcer les fonds proposés du groupe, le conseil propose en outre de porter le capital-actions de 95 à 120 millions. Les nouvelles actions au porteur et nominatives seront offertes aux actionnaires à raison d'une nouvelle contre 4 anciennes, au prix d'émission de 900 francs pour les actions au porteur (500 fr. nominal) et de 180 fr. pour les actions nominatives (100 fr. nominal). (ATS)

en V.O l'érotisme dans le monde

REFLEX



DÉS AUJOURD'HUI * PARLÉ FRANÇAIS * SEXYSCOPE * DÈS 18 ANS

Tendre et sensuelle **VALÉRIE**

Danièle OUMET franchit une nouvelle étape de la RÉVOLUTION SEXUELLE

C'EST UN SPECTACLE OSÉ ET RÉSERVÉ QU'AUX ESPRITS MURS QUI NE SERONT PAS CHOQUÉS, A L'EXCEPTION DE TOUS LES CITOYENS MOYENS ! Cour. cass. TF 14.07.61. SPECTATEURS PRÉVENUS : DIRECTION RÉFUTE TOUTE RESPONSABILITÉ !

★ bio

27, faubourg du Lac
Téléphone 25 88 88

4^{me} SEMAINE

Tous les soirs à 20 h 45
Samedi : matinée à 14 heures

LE GRAND SUCCÈS DE LELOUCH

Dès 16 ans

JEAN-LOUIS TRINTIGNANT

LE VOYOU



Jeudi - vendredi - lundi - mardi - mercredi à 18 h 40
Gina LOLLOBRIGIDA - Gabriele FERZETTI - André LAURENCE dans un film de MAURO BOLOGNINI, d'après le roman de Ercole PATTI :

CE MERVEILLEUX AUTOMNE

Parlé en français
En couleurs

L'aventure érotique d'une femme belle, enjôleuse, passionnée !

ARCADES
25 78 78

Tous les soirs 20 h 30
Jeudi - Lundi - Mercredi 15 heures
Samedi - Dimanche 14 h 45

Le programme débute immédiatement par le film

SCOPE-COULEUR

16 ANS

UNE ÉVOCATION HISTORIQUE SPECTACULAIRE...

DEUX GRANDS DU CINÉMA PERSONNIFIANT
DEUX GÉANTS DE L'HISTOIRE

ALEC GUINNESS - RICHARD HARRIS

Charles 1er, roi d'Angleterre - Olivier Cromwell

CROMWELL

10 ANS DE PRÉPARATION, 1 AN DE TOURNAGE,
6000 FIGURANTS

UNE TECHNIQUE PRODIGIEUSE AU SERVICE
D'UNE MISE EN SCÈNE IMPRESSIONNANTE !

UN HOMME AU DESTIN HORS SÉRIE,
METTANT L'AMOUR DE SON PAYS
AU-DESSUS DE SES INTÉRÊTS PERSONNELS

GÉNIAL, ILLUMINÉ, PURITAIN, RIGIDE,
CAPABLE DE FOURBERIE ET DE GRANDEUR
CROMWELL A MARQUÉ SON TEMPS
D'UNE EMPREINTE EXTRAORDINAIRE



STUDIO
25 30 00

Tous les soirs 20 h 30
Jeudi - Mercredi 15 heures
Samedi - Dimanche 14 h 45

Le programme débute par le film

18 ANS

SCOPE-COULEUR



UN FILM DE ROBERT ALDRICH

Un sujet délicat, traité de main de maître

La double vie d'une femme crucifiée par un amour maudit

BERYL REID - SUSANNE YORK - CAROL BROWN

dans

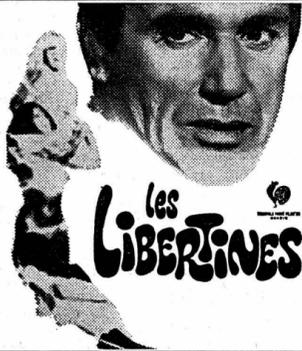
L'ASSASSINAT DE SISTER GEORGE

(THE KILLING OF SISTER GEORGE)

BERYL REID, véritable Orson Welles féminin, truculente, cynique, d'une présence exceptionnelle

PALACE

TÉL. 25 56 66



EN COULEURS

ROBERT HOSSEIN et MARISA MELL

DANS

LES LIBERTINES

UN SUJET RÉSERVÉ

Une maison de repos pour névrosées... Une atmosphère d'où s'exhale une violente et trouble insatisfaction sexuelle... Une ambiance propice aux folies qui conduisent aux scandales... puis aux meurtres.
Car un homme recherché par la police se cache dans cette maison.

Tous les soirs à 20 h 30

Jeudi, mercredi, matinée à 15 h
Samedi, dimanche 14 h 45 - 17 h 30

DÈS 20 ANS RÉVOLUS

APOLLO

☎ 25 21 12

ATTENTION

Tous les jours à 14 h 30 et 20 heures

Pas d'actualité 16 ANS

Vu l'énorme succès
une 2^{me} semaine s'impose mais...
...pour la dernière fois à Neuchâtel

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST

Le monument cinématographique qui bat tous les records d'affluence !



Samedi 17 h 30
Dimanche 17 h 30
Sabato Domenica

LE MANS

SCORCIATOIA PER L'INFERNO
(Piste de l'enfer)

Velocità - Ansia - Motore ruggente

COLOR PARIATO ITALIANO 16 ans
sous-titres français-allemand

15 aine commerciale de Neuchâtel

Du 25 mai au 5 juin 1971



DROIT AU BUT

Un bon texte publicitaire

d'autant plus s'il paraît au bon moment dans le plus important tirage du canton.

FÉUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL



La maison du TROUSSEAU
M. HUGUENIN

1er-Mars 14 NEUCHÂTEL - rez-de-chaussée - Tél. (038) 25 51 55

OUVERT tous les jours et le soir sur rendez-vous



ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

SUITE Transformation du système d'éducation

Le département de l'intérieur a donc soumis au comité de la conférence des chefs de départements cantonaux de l'instruction publique, fonctionnant à titre d'expert, un avant-projet d'article constitutionnel. Aujourd'hui, cet avant-projet est donc rendu public. Il va entrer dans la procédure de consultation. Le projet définitif devrait faire retirer l'initiative PAB d'ailleurs formulée de manière assez vague.

SOLIDARITÉ CONFÉDÉRATION-CANTONS

Dans l'idée du département de l'intérieur, le nouvel article constitutionnel doit refléter une nouvelle conception sur le partage des compétences entre la Confédération et les cantons. La Confédération et les cantons doivent se sentir solidement responsables. Pourtant, le principe reste posé: la responsabilité principale, dans le domaine de l'éducation, doit continuer à incomber aux cantons.

A peine le département de l'intérieur émet-il ces principes, qu'il se rend compte combien ces principes peuvent engendrer de confusion. C'est pourquoi il ajoute que cette compétence prioritaire des cantons et cette solidarité entre Confédération et cantons ne signifie pas qu'une délimitation claire des divers degrés de compétence soit superflue.

Ainsi, l'enseignement populaire et préscolaire est l'affaire des cantons, sous réserve des subventions fédérales.

L'enseignement secondaire, bien que restant en principe aux cantons, voit déjà la possibilité pour la Confédération d'établir des principes directeurs. L'enseignement supérieur aussi, avec en outre la possibilité pour la Confédération de créer ou de reprendre des établissements d'instruction supérieure. Cette dernière phrase signifie que la Confédération peut reprendre

des établissements comme l'Ecole polytechnique de Lausanne, ce qu'elle a fait il y a peu, mais aussi qu'elle pourra, au fur et à mesure des besoins, reprendre telle ou telle université, par exemple.

LA HAUTE SURVEILLANCE

En vérité, les compétences de la Confédération seront moins anodines qu'il y paraît. Elle exercera effectivement la haute surveillance sur l'ensemble de l'enseignement en Suisse, conçu désormais de manière beaucoup plus globale. Certes, elle favorisera la voie des concordats. Mais elle le fera à condition qu'ils aillent dans le sens de la philosophie générale qu'elle indique et contrôle. Elle stipule que l'instruction doit permettre d'acquiescer une formation conforme aux aptitudes de chacun, propre à assurer un développement harmonieux de sa personnalité et à préparer aux responsabilités politiques et sociales.

Elle stipule aussi que l'école primaire doit être placée sous le contrôle exclusif de l'Etat. Non seulement la Confédération sur la coordination globale de l'enseignement, mais aussi pour la formation continue des adultes.

De plus, la Confédération stipule que l'enseignement est obligatoire pendant neuf ans au moins, et gratuit au moins durant cette période. Aucune atteinte à la liberté

de conscience et de croyance ne doit être portée.

LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE CONSACRÉE

Depuis longtemps, maintenant, la Confédération encourage la recherche scientifique. Désormais, elle l'encouragera en vertu d'une disposition constitutionnelle, elle le lui permettant, sous toutes les formes (dès que l'intérêt général du pays le demande). Cet intérêt n'est pas défini. On ne fait pas de différence, artificielle, entre recherche fondamentale et recherche appliquée.

La Confédération aide par le truchement du fonds national. Elle peut aussi encourager directement telle ou telle recherche. Elle peut encore, et c'est mentionné dans le projet, créer ses propres centres de recherche. C'est d'une formulation aussi souple que complète qu'il s'agit, formulation ouvrant les plus larges perspectives. Là aussi, la Confédération se réserve, pour l'avenir, des possibilités de compétences grandissantes.

M. TSCHUDI PRÉCISE...

Lors d'une courte conférence de presse, M. Tschudi précisa quelques points. Tout d'abord, formellement, l'initiative P.A.B. sur la coordination scolaire n'étant pas vraiment formulée, le projet du Conseil fédéral ne sera pas un contreprojet. Ce-

pendant, devant un projet qui sera infiniment plus élaboré, on peut penser que l'initiative sera retirée.

M. Tschudi a repris la notion de fédéralisme coopératif pour mettre en relief la solidarité Confédération-cantons qui est à promouvoir en ce domaine. Néanmoins, il faut s'attendre à une intervention grandissante de la Confédération, avec toutes les conséquences financières que cela impliquera.

On remarque donc que la compétence prévue pour la Confédération est différenciée, suivant la catégorie d'enseignement (primaire, secondaire, supérieur), mais qu'elle devient cependant globale en tant que haute surveillance. Ce sont les limites des capacités financières des cantons qui déterminent, en définitive, le degré d'intervention de la Confédération.

M. Tschudi souligne que son département a voulu proposer des articles donnant une ligne générale indiscutable, mais restant suffisamment flexibles pour laisser l'évolution ouverte, pour ne fermer aucune porte.

Certes, tout cela n'est qu'un avant-projet qui peut subir maintes modifications. Tel préambule pourra disparaître, telle précision être ajoutée. M. Tschudi assure que le résultat de la consultation des cantons, partis et organisations intéressées serait analysé très sérieusement. Il conclut pourtant en espérant que l'on pourrait conserver l'équilibre recherché par cet avant-projet.

REACTION DU COMITÉ D'INITIATIVE POUR LA COORDINATION SCOLAIRE

Le bureau du comité national d'initiative pour la coordination scolaire a salué, dans un communiqué, les efforts entrepris par les autorités fédérales pour résoudre au niveau du droit constitutionnel les problèmes de la coordination et de la réforme scolaire.

Le comité d'initiative relève que le nouveau texte est, pour une large part, fondé sur le concordat intercantonal sur la coordination scolaire. Il estime cependant que le succès des efforts consentis par le gouvernement restera hypothétique aussi longtemps que des cantons aussi importants que Berne et Zurich ne se seront pas prononcés sur leur éventuelle adhésion à ce concordat et que celui-ci ne sera pas entré en vigueur. C'est pour cette raison qu'il ne saurait être question, selon le communiqué, d'envisager le retrait de l'initiative populaire pour la coordination scolaire déposée le 1er octobre 1969 et portant 88,000 signatures. (ATS)

Les buvettes modestes ne suffisent plus Pas d'alcool, mais de vrais relais sur les routes nationales, dit Berne

BERNE (ATS). — Le conseil fédéral a soumis aux Chambres fédérales un message concernant des modifications de la loi fédérale sur les routes nationales. Il s'agit de réviser le texte des dispositions concernant les installations annexes en vue de créer la base légale permettant d'aménager les stations-service, kiosques et buvettes en bordure des routes nationales d'une façon plus large et plus rationnelle.

Les dispositions actuelles de la loi fédérale sur les routes nationales concernant l'aménagement des installations annexes en bordure des autoroutes et semi-autoroutes et, en particulier, des lieux de restauration sont trop restrictives dans la pratique.

Des buvettes modestement aménagées, soit sous forme de simples bars à café, ne suffisent pas. Le voyageur s'attend à trouver aussi dans notre pays des relais d'autoroutes qui satisfont à des exigences nettement plus élevées. Afin d'atteindre ce but, il a fallu souvent interpréter extensivement les textes de la loi. Par conséquent

une révision des dispositions y relatives de la loi sur les routes nationales s'impose.

INTERDIRE LA VENTE D'ALCOOL

La définition des installations annexes, dans la nouvelle législation, doit être élargie de façon à permettre la création de tous les établissements de la restauration et de l'hôtellerie susceptibles de satisfaire aux exigences des usagers de la route. Toutefois, le Conseil fédéral est de l'avis que pour des raisons de sécurité de la route la vente de boissons alcooliques doit rester interdite dans les relais d'autoroutes.

Augmentation du prix des pneus

ZURICH (ATS). — La spirale des prix et des salaires dans les fabrications de pneus ne cessant de s'accroître, les grands marques se sont vues obligées de compenser partiellement l'augmentation des frais et des salaires par une adaptation des prix, et cela dès le mois de mai. C'est ce qu'annonce le service de presse de la société anonyme Goodyear suisse. Ainsi, le coût des pneus diagonaux et des pneus radiaux pour voitures augmentera respectivement de 5% et de 8%. Les pneus pour les voitures de livraison, fourgonnettes et tracteurs devront également être adaptés. En revanche, les pneus pour camions et cars demeureront inchangés, ainsi que les chambres à air. Le service de presse Goodyear précise, d'autre part, que les pneus pour voitures sont toujours meilleur marché qu'en 1966.

VAUD

Une société financière de Lausanne en difficultés

LAUSANNE (ATS). — La « Société continentale de gestion financière S.A. » (dite aussi « Fribgest »), à Lausanne, a déposé mardi une demande de sursis concordataire. Selon certains milieux financiers, le total des créances serait d'environ 250 à 300 millions de francs, dont il convient de déduire les actifs pour établir le découvert. Celui-ci n'est pas encore connu. Les créanciers sont des banques et non des particuliers.

Le capital de la société est de 28 millions de francs. Le principal actionnaire est constitué par l'entreprise américaine « Continental Grains » et sa filiale « Finagrains », compagnie commerciale à Genève, dont la participation globale a passé de 35 à 44% à la suite d'une augmentation du capital en 1970.

La Banque de l'Indochine, à Paris, qui se considère comme actionnaire minoritaire (39% des actions) mais est un gros créancier de la société, a publié à Lausanne un communiqué affirmant qu'elle a été tenue dans l'ignorance de la situation réelle de l'affaire. Elle s'est retirée du conseil d'administration de « Fribgest » en mars 1971.

PRÉCISONS

A ce propos le groupe Continental Grain Company de New-York communique notamment:

« Nous sommes informés que la Société continentale de gestion financière S.A. à Lausanne a déposé le 27 avril 1971 une demande de sursis concordataire auprès du tribunal de district de Lausanne.

C'est à la suite d'une expertise réclamée par les deux principaux actionnaires au début 1971 qu'il est apparu que les actifs essentiellement immobiliers de la société ne couvriraient pas le passif, contrairement aux informations fournies jusqu'alors par les bilans et comptes de pertes et profits présentés aux actionnaires.

Devant cette situation, le conseil d'administration de la société a décidé, en date du 22 avril dernier, de suspendre toutes les opérations de la société et de présenter une demande de sursis concordataire pour préserver au maximum les intérêts des tiers et, durant cette période, de permettre un examen précis des actifs et

l'étude des méthodes les plus appropriées à leur réalisation.

Le groupe Continental Grain considère que le principal souci des actionnaires à ce stade devrait être d'aider la société à trouver la solution la plus favorable à ses créanciers. Ceux-ci sont essentiellement des établissements bancaires et financiers. Dès fin 1967, le groupe Continental Grain n'était qu'un actionnaire minoritaire ayant vendu la majorité du capital de l'affaire à un groupe de banques et d'institutions financières. Dès ce moment le groupe Continental Grain n'a plus exercé d'influence sur la direction de la société devenue indépendante, ni sur ses opérations.

Nouveau conseiller national vaudois

(c) Pour remplacer M. Pierre Freymond, récemment décédé, le Conseil d'Etat vaudois a proclamé élu au Conseil national, mercredi, M. Maurice Cossy, de Saint-Saphorin (Lavaux), premier suppléant de la liste du parti radical démocratique du canton de Vaud. M. Cossy, qui prêtera serment lors de la prochaine session des Chambres fédérales, est âgé de 51 ans. Viticulteur, il a été syndic de Saint-Saphorin de 1949 à 1968.

VALAIS

Encore et toujours le « Petit Livre rouge »...

(c) Le journal valaisain « Valais demain », organe officiel des démocrates-chrétiens vient de s'en prendre vertement au « petit livre rouge des écoliers et lycéens ».

« C'est faire trop d'honneur à cette fièvre humorale remuée par des muséaux en quête de latrines à fouiller, que d'en parler dans les colonnes des journaux qui se respectent. Il faut pourtant situer l'ordure si on veut en éloigner ou en circonscrire les effluves de pestilence. « C'est un rien cochon » avait dit à l'époque le brave Français au sujet du livre sur le mariage du trop fameux Léon Blum. Aujourd'hui, le même Français gros sel dirait du « petit livre rouge » en question: « C'est du super-cochon ».

Après avoir multiplié les citations de ce qu'il qualifie « un cloaque d'immondices », le « Valais demain » conclut par ces mots son article intitulé « coups de bâton à placer »: « Quand se lèvent-ils enfin, et le sens commun et la bonne volonté de tout homme pour bastonner ceux qui écrivent de telles insanités, tout comme ceux qui les éditent? »

Signature de l'accord international sur le blé

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral a chargé l'ambassadeur de Suisse à Washington de signer l'accord international sur le blé de 1971, sous réserve de sa ratification ultérieure par les Chambres fédérales. Le nouvel accord, à la conclusion duquel notre pays a collaboré et qui se substituera à celui de 1967 arrivant à échéance vers le milieu de cette année, aura une durée de validité de trois ans. Il comprend, comme le précédent, deux conventions relatives, l'une au commerce international du blé, l'autre à l'aide alimentaire.

Le Conseil fédéral adressera aux Chambres, pour leur session de juin, un message concernant la ratification de l'accord.

La Chambre suisse de commerce et le futur régime financier

BERNE (ATS). — Réunie à Berne sous la présidence de M. Etienne Junod, de Bâle, la Chambre suisse de commerce a approuvé le nouveau projet de régime financier de la Confédération, ainsi que le nouvel article constitutionnel relatif à la protection de l'environnement, qui seront soumis au peuple le 6 juin prochain.

Ce nouveau régime, estime la Chambre de commerce, tient compte dans une large mesure des objections qui avaient été formulées contre le projet rejeté le 15 novembre de l'année passée. Une période transitoire devra nécessairement intervenir.

D'autre part, le moment ne semble pas encore venu d'introduire chez nous une réforme du système fiscal. La Chambre suisse de commerce est d'avis, enfin, que les dispositions du nouveau projet relatives à l'impôt sur le chiffre d'affaires ne sont pas encore suffisamment flexibles. Depuis longtemps déjà, la Chambre avait préconisé des dispositions particulièrement souples en matière d'impôts de consommation. En revanche, elle pense qu'il eût mieux valu, en ce qui concerne l'impôt fédéral direct, renoncer à une possibilité d'adaptation par la voie de la simple législation.

Nouvelle répartition des programmes de télévision

BERNE (ATS). — La télédiffusion introduit le 4 mai prochain, une nouvelle répartition de ses programmes pour mieux permettre à l'abonné de faire son choix dans un genre défini. A cet égard, la principale innovation sera la mise en service de deux lignes « spécialisées »: l'une consacrée uniquement à la musique classique et l'autre à la musique légère, comportant des programmes suisses et étrangers. La ligne « Europe » subsiste, offrant une sélection plus rigoureuse de programmes informatifs et parés diffusés par des studios étrangers. Enfin, les trois émetteurs nationaux continueront d'offrir un choix d'émissions tirées de leur premier ou de leur deuxième programme.

Thant remercie la Suisse de son aide pour l'Ecole internationale de Genève

GENÈVE (ATS). — La pose de la première pierre d'un nouveau bâtiment de l'Ecole internationale de Genève s'est déroulée, mercredi après-midi, en présence de M. Thant, secrétaire général des Nations unies, et de M. Jean Humbert, représentant de la Suisse auprès des organisations internationales à Genève.

SUISSE ALÉMANIQUE

Agression à main armée dans une banque zuricoise

ZURICH (ATS). — Un vol à main armée a eu lieu mercredi, en début d'après-midi, dans la succursale de Fehraltorf de la banque cantonale zuricoise. L'administrateur de cette banque a essayé d'empêcher les voleurs de fuir en tirant des coups de feu, mais ceux-ci ont disparu sans avoir été blessés. On ne connaît pas encore le montant du vol.

Gros vol de fourrures à Berne

BERNE (ATS). — Dans la nuit de mardi à mercredi, un ou plusieurs inconnus ont pénétré dans un magasin de fourrures à Berne, après avoir scié la grille de sécurité. Ils se sont emparés d'un grand nombre de manteaux pour une valeur totale de 600.000 francs.

APRÈS LE SUJET FINANCIER, L'AFFAIRE DE DROGUE L'accusé tente de mener son monde en bateau devant la Cour correctionnelle de Genève...

De notre correspondant:

L'audience de la Cour correctionnelle a repris mercredi matin, cette fois pour évoquer l'affaire de drogue, le sujet financier ayant été épuisé mardi soir. Les choses deviennent beaucoup plus sérieuses pour André Hirsch, non seulement parce que les faits sont plus récents, mais parce que le trafic de stupéfiants a plutôt mauvaise presse actuellement.

Le défilé des témoins a repris et les débats de la matinée furent aussi monotones que la veille.

SUR UN TON TRANQUILLE

L'accusé a toutefois mis involontairement la salle en joie par les outrances qu'il débita au cours de son interrogatoire. Manifestement, André Hirsch tente, sans succès, de mener son monde en bateau. C'est notamment le cas quand il affirme sans sourire qu'il avait envisagé d'interrompre le trafic d'héroïne dans des boîtes de conserves pour s'adonner à l'exportation de véritables conserves. Cette remarque a provoqué une franche réaction d'indignité, mais Hirsch ne plaisantait pas, hélas. C'est sur un ton de tranquille assurance qu'il émet les pires énormités. Pour s'expliquer sur une affaire de faux passeports, dont il usait largement, il affirma avec un profond accent de vérité:

« En France, on trouve des passeports partout. On peut même en acheter dans les pharmacies. »

Les pharmaciens français apprécieront... Ceux qui assistent à ce procès en arrivent à se demander si André Hirsch jouit encore de toute sa faculté d'appréciation ou s'il simule un quelconque trouble en vue d'atténuer ses responsabilités. M. Pagan, le substitut du procureur général, qui guide l'accusation, a dû intervenir pour rappeler les aveux faits par André Hirsch lors de l'instruction, à l'époque où il se tenait pour coupable et non pas, com-

Le Tribunal fédéral s'occupe de Fernand Muller et de sa femme

Vers une révision de la jurisprudence?

LAUSANNE (ATS). — Fernand Muller-Gilliers, le masseur qui s'était barricadé à Zurich avec un otage, occupe actuellement, en commun avec sa femme, la Cour de droit public du Tribunal fédéral. Son cas pourrait donner lieu à une révision de la jurisprudence actuelle.

L'on sait par les déclarations faites soit par Muller, soit par le chef du département de justice du canton de Zurich, que Mme Muller-Gilliers a demandé que l'autorité paternelle concernant l'une de ses fillettes, qui est d'origine illégitime, lui soit transférée. Actuellement, cette fillette a un tuteur. Les autorités zuricoises tendent à maintenir cette tutelle, craignant une influence néfaste de Muller sur sa femme.

Le procès traitant de cette question est arrivé devant le Tribunal fédéral avant même qu'éclate, à Zurich l'affaire du Fort Chabrol de la Minervastrasse. Ce n'est que par pur hasard que le tribunal s'était proposé depuis des semaines de traiter ce cas le 28 avril.

Jusqu'à présent, le Tribunal fédéral a nié aux mères illégitimes la possibilité de recourir devant la Cour de droit public pour savoir si la tutelle était constitutionnelle. Le motif de cette jurisprudence réside dans le fait que la loi ne confère

à ces mères aucun droit à la puissance paternelle. Or, la 2me Cour civile du Tribunal fédéral a décidé, en 1969, d'entrer en matière là où une mère illégitime s'adresse à lui avec un recours en nullité de droit civil. Ce recours est destiné à faire revoir la même question sous l'angle du droit civil.

NOUVEAU RAPPORT

Cela aidant, la Cour de droit public a saisi cette occasion de réexaminer sa propre jurisprudence, fixée par un arrêt de 1961. Une pareille révision de cette jurisprudence était préconisée depuis quelque temps déjà.

A l'unanimité, la Cour a donc décidé d'entendre un nouveau rapport à ce sujet. On peut s'attendre à ce qu'un arrêt survenne dans quelques semaines. Si la décision incidente du Tribunal fédéral ne signifie pas nécessairement que les époux Muller aboutiront finalement avec leur recours, et si cette nouvelle attitude de la Cour n'a nullement été engendrée par les événements de la Minervastrasse, on ne peut, en revanche, exclure la possibilité que les droits de la personnalité des mères illégitimes se trouveront mieux protégés à l'avenir.

Les exigences médicales pour les conducteurs de véhicules

BERNE (ATS). — Le Conseil fédéral, communique le département fédéral de justice et police, a pris un arrêté concernant les exigences médicales requises des conducteurs de véhicules ainsi que l'examen médical. Cet arrêté donne force de loi aux exigences médicales qui n'avaient, auparavant, qu'un caractère de directives.

Édictées après consultation de l'Association des médecins suisses, elles ne se différencient que peu des anciennes directives: l'acuité visuelle minimale requise pour les conducteurs de cars, ainsi que pour les moniteurs de conduite et les chauffeurs de camions et de taxis est légèrement augmentée et, dans les exigences auditives, on utilise comme test non plus la voix des chaises mais la voix de conversation à des distances un peu plus longues. Selon la

tendance internationale, on a introduit l'examen médical obligatoire pour les candidats au permis de conduire des camions, ainsi que les contrôles médicaux subséquents pour les moniteurs de conduite, les chauffeurs professionnels et les titulaires de permis âgés de plus de 75 ans.

Un examen médical doit également être ordonné après une grave maladie ou si le conducteur a été grièvement blessé dans un accident. L'examen médical est fait par les médecins-conseils et les instituts spécialisés désignés par les cantons. Enfin, l'arrêté détermine les indications que doivent contenir les formulaires nécessaires pour demander un permis de conduire et pour l'examen médical. Les cantons ont toutefois la faculté de choisir pour ces formulaires la présentation qui leur convient.

APRÈS LE SUJET FINANCIER, L'AFFAIRE DE DROGUE L'accusé tente de mener son monde en bateau devant la Cour correctionnelle de Genève...

De notre correspondant:

L'audience de la Cour correctionnelle a repris mercredi matin, cette fois pour évoquer l'affaire de drogue, le sujet financier ayant été épuisé mardi soir. Les choses deviennent beaucoup plus sérieuses pour André Hirsch, non seulement parce que les faits sont plus récents, mais parce que le trafic de stupéfiants a plutôt mauvaise presse actuellement.

Le défilé des témoins a repris et les débats de la matinée furent aussi monotones que la veille.

ON CROIT RÉVER

L'héroïne? Il ne connaît pas... Il n'en a jamais vu, ni acheté, ni vendu... On

Genève aura son onzième siège au Conseil national

De notre correspondant de Berne par Interim:

Depuis que le dernier recensement s'est achevé, en décembre dernier, un « suspens » régnait au sujet de la répartition des sièges, par cantons, au Conseil national. Ce « suspens » touchait particulièrement Genève.

En effet, au parti de l'idée que Genève, qui occupe dix sièges sur deux cents, allait en obtenir un onzième au vu de l'accroissement spectaculaire de sa population résidente: laquelle est le critère. Mais, après une première analyse des résultats, le bruit semblait se confirmer que Genève n'aurait pas de siège supplémentaire. A Genève même pourtant, on s'aperçut que des immeubles entiers n'avaient pas été recensés. On compléta donc. Le « suspens » remonta. Enfin, dans les couloirs du Palais fédéral, on apprenait que l'affaire se jouait avec Bâle-Ville. Si Genève gagnait un siège, Bâle-Ville en perdait un.

Hier après-midi, on savait tout. Genève gagnait son onzième siège, le Tessin son huitième, l'Argovie son quatorzième. Bâle-Campagne en gagnait deux et passait à sept. Le fait est dû à l'émigration des travailleurs de l'industrie chimique qui, plus en plus, habitent à Bâle-Campagne.

LES PERDANTS

En revanche, Bâle-Ville perd un siège et passe à sept. Glaris en perd un et n'en a plus qu'un. Saint-Gall en perd un et passe à douze. Berne en perd deux et passe à trente et un.

Le dénouement va profiter, sans doute, aux libéraux. Tandis qu'à Bâle-Ville, leur siège n'est pas menacé, qu'ils peuvent même espérer une percée à Bâle-Campagne, le second siège genevois pouvait l'être

croit rêver en attendant ce trafiquant profer de tels propos.

L'inconscience de son client rend malaisée la tâche de son défenseur.

L'interrogatoire d'André Hirsch fut vraiment un étrange moment, qui créa parfois un sentiment de gêne. L'accusé — et son défenseur — devront trouver d'autres arguments que ces dénégations, s'ils veulent prétendre influencer favorablement la Cour. Le défenseur a provoqué un certain « suspens » en révélant que les autorités suisses n'arrêtaient pas Robert Mori lorsque celui-ci fut surpris en train d'exporter 48 kg d'héroïne, alors que ces autorités détenaient un mandat d'arrêt international contre ce personnage...

Voilà qui ne manque pas d'être troublant. Mais peut-être préférerait-on laisser Mori aller se « faire prendre ailleurs » où les « tarifs » sont plus élevés. D'ailleurs, à ce procès, ce n'est pas de Mori mais bien de Hirsch qu'il est question, et ces opérations de diversion font long feu.

En cas de statu quo. Il aurait suffi que les chrétiens-sociaux regagnent leur second à leurs dépens, et que les indépendants puissent conserver le leur. Or, les chrétiens-sociaux pourront passer à deux sans en prendre à personne.

En revanche, ce sont peut-être les radicaux qui, après leur avance aux élections municipales et la perte de vitesse des indépendants, peuvent espérer gagner un troisième siège en éliminant M. Gehrig. A moins, ce qui est plus probable, que les « Vigilants » réussissent à envoyer l'un des leurs rejoindre sous la coupole fédérale M. Schwarzenbach. Mais on peut en douter.

PAS D'ASSEMBLÉE DE L'ONU A GENÈVE EN 1972

Dans la seconde partie de sa séance, mercredi après-midi, le Conseil fédéral a évoqué le problème de l'inflation, le résultat de la procédure de consultation engagée au sujet de l'article constitutionnel sur le logement, et il a été renseigné sur les résultats de la visite que le secrétaire général des Nations unies, M. Thant, a rendu lundi au président de la Confédération, M. Rudolf Gnani, et au chef du département politique fédéral, M. Pierre Graber. Ainsi que l'a annoncé le chancelier de la Confédération, M. Huber, M. Thant a fait part aux représentants du gouvernement suisse de la décision prise par l'ONU de ne pas réunir à Genève, en 1972, l'assemblée générale de l'organisation, cela à cause des frais qu'occasionnerait ce déplacement, et compte tenu du fait qu'il ne semble pas y avoir, l'an prochain, encore, assez de lits d'hôtels pour une telle manifestation.

«Grève sauvage» de 150 ouvriers espagnols sur un chantier du BIT

(c) Le mouvement de grève amorcé mardi sur le chantier du Bureau international du travail a pris une ampleur considérable au cours de la journée de mercredi.

La totalité des ouvriers — 150 Espagnols presque exclusivement — a cessé le travail. Motif de cette démonstration de bras croisés: les Espagnols assurent que leurs salaires sont au-dessous des normes prévues, ce que conteste l'entreprise qui les emploie.

Les Espagnols protestent contre les prix des repas à la cantine. Or, dit-on, ils ont dépassé jamais 5 francs, viande, légumes, fruits, dessert et café compris. Ce qui fait monter l'addition, précèdent, ce sont les « petits cognacs » dont

les ouvriers en question ne peuvent pas se passer.

Mercredi après-midi, les ouvriers se sont réunis en une assemblée extraordinaire et ont désigné une commission chargée de les représenter dans les discussions avec les employeurs. Mais ceux-ci n'ont pas voulu « discuter » que lorsque la grève sauvage (car c'est bien de cela qu'il s'agit) aura pris fin. Quant au syndicat, il s'efforce de trouver une solution au conflit.

PALLADIUM
10, SAINT-MAURICE, NEUCHÂTEL

Solitaires, rivères, anneaux de diamants
Choix et complétude

Parrains, marraines...
... un petit collier ou un bracelet ou un timbale, ou un lien de serviette ou encore un hochet, avec le nom gravé de votre filleul, serait un cadeau très apprécié

Camant
TEL. 29.92.61 ST. HONORÉ 3 - NEUCHÂTEL

Chaban-Delmas : priorité des priorités à l'industrialisation dans le sixième plan

PARIS (AP). — Donner « la priorité des priorités » à l'industrialisation de façon à assurer l'indépendance économique de la France, et en atténuant les inconvénients que les changements causeront à une partie de la population, ce sont les objectifs du VIe plan — dont le projet a été approuvé mercredi matin par le conseil des ministres — tels qu'ils ont été présentés dans la soirée par M. Jacques Chaban-Delmas au cours d'une interview télévisée avec Mme Jacqueline Baudrier.

OBJECTIFS ET MOYENS
Après avoir expliqué « l'extrême importance » du plan pour les Français, le premier ministre en a exposé les objectifs : « Il faut distinguer entre les objectifs et les moyens pour les atteindre. Il y a deux objectifs essentiels. Le premier c'est l'indépendance de la France, car de nos jours, dans le monde où nous vivons, l'indépendance se gagne à chaque instant. Et elle se défend non seulement par des moyens militaires, mais tout autant, et peut-être davantage, par l'expansion économique. Le second objectif, c'est d'assurer l'amélioration constante des conditions de vie des Français. Voilà les deux objectifs essentiels. Pour les moyens, alors, effectivement, l'industrialisation est bien la priorité des

priorités. C'est elle qui permet d'abord de fournir un grand nombre d'emplois.

PAS D'INDUSTRIALISATION SAUVAGE

Mme Baudrier ayant fait observer que le patronat aurait souhaité « une industrialisation à la japonaise », soit un taux de croissance beaucoup plus important que celui que se fixe le VIe plan, le premier ministre a répondu : « On peut toujours faire davantage. Et on le pourrait en l'espèce si on faisait honneur à un grand nombre d'inconvénients, et même d'inconvénients majeurs, pour toute une partie de nos concitoyens. On pourrait, en effet, viser un taux de croissance encore plus élevé si on acceptait une mutation plus rapide de l'agriculture, c'est-à-dire un exode rural accéléré, si on acceptait la fermeture d'un grand nombre de petites entreprises de toutes natures : commerciales, artisanales ou autres, si on admettait une mobilité plus grande de l'emploi, c'est-à-dire qu'un très grand nombre de travailleurs doivent changer non seulement d'emplois, mais même de profession et de région. En fait, on risquerait de basculer dans ce qu'on appelle, à juste titre, l'industrialisation sauvage, et, précisément, le gouvernement a écarté cette solution. »

« Nous ne voulons pas des mutilés de l'expansion, et nous voulons, dans la mesure où l'expansion crée des changements, des transformations, nous voulons avoir la possibilité de venir précisément en aide à ceux qui seront touchés. »

LES PLUS DÉFAVORISÉS

Évoquant ensuite l'aide aux plus défavorisés, et notamment les personnes âgées « qui doivent bénéficier, selon le gouvernement, d'une priorité absolue », le premier ministre a poursuivi :

« Le plan prévoit précisément pour les personnes âgées, non seulement des nouveaux accroissements, de nouvelles augmentations du minimum-vieillesse, mais de nouveaux paliers en hausse et non seulement, ces augmentations, mais aussi des orientations en ce qui concerne l'âge de la retraite pour permettre à des personnes usées prématurément par leurs travaux, de prendre leur retraite avant 65 ans, et à ce sujet d'ailleurs, je crois que nous serons bien inspirés également, en permettant à ceux qui le voudraient de prendre leur retraite plus tard. »

HEUREUX

Enfin, Mme Baudrier lui ayant demandé s'il était encore « un premier ministre heureux », dans un climat « que certains ob-

servateurs qualifient de morose », le premier ministre a conclu :

« Écoutez, si le climat est morose, j'espère qu'il va s'éclaircir. Car, il suffirait d'aller se promener un peu à l'étranger pour constater que si nous avons quelques soucis, nous n'avons pas à être moroses, ni désespérés, ni particulièrement inquiets. Il faut tout de même qu'on le sache et qu'on le dise. Quant à être heureux, je suis surtout un premier ministre en pleine action, et ce que je peux vous dire, c'est ceci : si en dépit de tous les dangers et des risques dont nous avons parlé tout à l'heure, intérieurs et extérieurs, le plan se réalise convenablement, alors notre société aura franchi un pas important dans le sens non seulement de sa modernisation, mais de l'amélioration des conditions d'existence de nos concitoyens, et d'abord des plus défavorisés. Eh bien ! à ce moment-là assurément, je serai un premier ministre heureux. »

Un amiral américain



CHULA-VISTA (Californie) (AP). — Lorsque Samuel Gravelly s'engagea dans la marine il y a près de 30 ans, « on ne laissait rien faire aux Noirs, sinon les corvées » a déclaré la femme du premier officier de marine noir à accéder au grade d'amiral. Le Pentagone a confirmé que le capitaine Gravelly allait être nommé contre-amiral, par le président Nixon. Le Sénat doit donner son accord sur la nomination. (Téléphoto AP)

D'autre part, la Maison-Blanche a annoncé mercredi la désignation d'un Noir, M. James Johnson, au poste de secrétaire adjoint de la marine. Il sera notamment chargé des services de recrutement.



UNE IMAGE DE CHINE...

Le rideau de bambou semble se soulever peu à peu. Voici en tout cas une photo de la Foire commerciale et industrielle de Canton. Pendant ce temps plusieurs diplomates britanniques étaient

autorisés à visiter le palais impérial de Pékin. Ils ont pu admirer, comme les pongistes anglais il y a une dizaine de jours, les salles des palais, les décorations et les jardins de la Cité interdite.

Crise israélo-américaine à propos de la réouverture du canal de Suez ?

JERUSALEM (AP). — Selon le journal « Haaretz », le premier ministre israélien, Mme Golda Meir, et le ministre des affaires étrangères, M. Abba Eban devaient avoir un entretien avec l'ambassadeur américain Barbour, pour informer ce dernier que les contre-propositions américaines pour un règlement provisoire avec l'Égypte « sont insuffisantes ».

Selon le journal, Washington a rejeté la demande israélienne de liberté de navigation sur le canal de Suez dans le cadre d'un arrangement intérimaire. Pour Washington, si la liberté de navigation sur le canal doit faire partie d'un règlement définitif, elle n'est pas nécessaire dans un arrangement partiel.

Selon « Haaretz », Israël demande qu'un accord partiel soit distinct de la négociation Jarring. Washington aurait rejeté cette

condition, insistant sur ce que tout arrangement se fasse dans le cadre de la mission Jarring.

POLÉMIQUE

Toujours selon le journal, Washington rejeterait la demande d'Israël qui veut avoir le droit de garder un très grand nombre de travailleurs égyptiens dans la zone du canal après son évacuation, afin de s'assurer que des soldats soviétiques ne traversent pas le canal.

Washington concéderait qu'aucune unité importante, égyptienne ou soviétique, ne doit franchir la voie d'eau, mais estimerait que des effectifs égyptiens symboliques devraient pouvoir se rendre sur la rive orientale pour protéger les techniciens égyptiens.

Sans demander de garanties particulières contre un franchissement égyptien ou soviétique, Israël réclame un soutien amé-

ricain immédiat au cas où l'accord partiel serait violé. Israël aurait également demandé au président Nixon de réaffirmer sa position exprimée en 1970 selon laquelle un retrait israélien n'est pas nécessaire, même sur des lignes provisoires, tant qu'un accord final n'est pas conclu.

SANCTIONS

Dix membres de commandos palestiniens, âgés de dix-huit à vingt-quatre ans, qui avaient pénétré en Israël à partir du territoire syrien, ont été condamnés mardi à la prison à vie par le tribunal militaire de Kounaïra.

Ils appartiennent au Front populaire (commandement général de Ahmed Djibril) et au Front démocratique pour la libération de la Palestine.

L'optimisme règne à Londres avant le face à face du onze mai avec les Six

BRUXELLES (AP). — L'optimisme règne du côté britannique sur l'évolution des négociations relatives à l'entrée de la Grande-Bretagne à la C.E.E., au vu des résultats des entretiens bilatéraux qui se sont succédés ces dernières semaines à Bruxelles.

Selon un haut fonctionnaire britannique

Les hommes aussi



L'Angleterre qui a lancé le short féminin vient au cours d'une foire qui a eu lieu à Londres de lancer aussi le short pour « gentlemen ». Et voici ce que cela donne dans une rue de la capitale britannique. (Téléphoto AP)

on peut s'attendre que des progrès importants soient réalisés à la conférence qui réunira le 11 dans la capitale belge, M. Rippon, ministre d'Etat, chargé de la négociation, et les ministres des affaires étrangères des Six.

Des solutions seraient près d'être apportées à des problèmes épineux, tels que les exportations de produits laitiers de la Nouvelle-Zélande, celles des producteurs de sucre des pays du Commonwealth, ainsi que la contribution de la Grande-Bretagne au budget de la C.E.E. et le rôle de la livre sterling comme devise de réserve internationale.

CONCESSIONS

La Grande-Bretagne serait disposée à réduire ce rôle à condition que des garanties soient accordées aux détenteurs de stocks de sterling et que les mesures soient prévues pour remplacer la perte de liquidités internationales qui s'en suivra toutes questions à régler par les ministres des finances.

Faux d'essence...

ROME (DPA). — A partir d'aujourd'hui, les propriétaires des stations d'essence situées le long des côtes de l'Adriatique, de Ravenna à Rimini, Pesaro et Ancone, n'accepteront plus de bons d'essence en paiement.

Selon un de leurs porte-parole, les propriétaires des stations d'essence sont en effet victimes d'un important trafic de faux. Les autorités devront donc veiller à ce que les possesseurs de bons d'essence puissent être mieux identifiés.

D'après le même informateur, il n'existerait plus, désormais, de divergences de vues importantes entre la France et la Grande-Bretagne quant à l'avenir d'une Europe unifiée politiquement.

Des progrès ont été, par ailleurs, réalisés en ce qui concerne l'intégration progressive de l'industrie et de l'agriculture de la Grande-Bretagne dans le Marché commun.

Pour ce qui est de la période de transition à prévoir pour que la Grande-Bretagne aligne son économie sur celle des Six, la C.E.E. a proposé qu'elle soit de quatre ans et demi, tandis que Londres voudrait qu'elle s'étale sur un peu plus de cinq années.

La santé de la reine Elisabeth

LONDRES (AP). — Sur le conseil de ses médecins, la reine Elisabeth va observer un repos total de trois jours au château de Sandringham pour se remettre d'un gros rhume qu'elle traîne depuis quelque temps et se préparer au voyage épuisant de dix jours en Colombie britannique qu'elle entreprendra lundi avec le prince Philippe et la princesse Anne.

Cerepos forcés a aussitôt fait naître des rumeurs concernant l'état de santé de la souveraine, qui vient d'avoir 45 ans. « Sa santé a été un sujet d'inquiétude de temps à autre pour ses conseillers et sa famille et l'opportunité de son voyage épuisant de dix jours au Canada peut être mise en question », écrivait le journal « Evening Standard ».

Le porte-parole du palais de Buckingham a immédiatement fait la mise au point suivante : « Les inquiétudes au sujet de la santé de la reine ne sont pas fondées. Elle souffre seulement d'un gros rhume qui a été long à soigner, comme cela a été le cas pour des millions d'autres personnes de ce pays ces derniers mois. »

De l'avis de nombreux observateurs, la démarche du président ivoirien tient à sa crainte de voir un jour le communisme gagner l'Afrique.

Les déclarations du président Houphouët-Boigny en faveur d'une ouverture rapide et concrète du dialogue avec l'Afrique du Sud, ont été accueillies avec une vive satisfaction dans les milieux gouvernementaux du Cap.

Une date pour l'Afrique : vers des entretiens entre des dirigeants noirs et sud-africains

ABIDJAN (AP). — Le président Houphouët-Boigny a accepté en principe d'être reçu, avec les autres dirigeants africains, par M. Vorster, le premier ministre d'Afrique du Sud, sur un pied d'égalité absolue.

Sans dire que la Côte-d'Ivoire prendrait l'initiative d'ouvrir le dialogue unilatéralement, il a fait remarquer qu'après de si « longues années de silence — silence méprisant — un dirigeant sud-africain a fait une ouverture. Saïssissons cette offre. M. Vorster a promis de nous recevoir sur un pied d'égalité absolue ».

« Tous ceux qui agissent dans un esprit de paix et pour le bien de l'Afrique, considéreront, je le crois fermement, que notre réponse à l'invitation du premier ministre

d'Afrique du Sud est un acte de foi et de courage ».

C'est à l'automne dernier que le président Houphouët-Boigny avait lancé l'idée d'un dialogue pacifique avec l'Afrique du Sud afin d'assouplir sa politique d'apartheid. La récente réponse positive du premier sud-africain a provoqué une tempête en Afrique noire, les gouvernements attaquant plus ou moins violemment cette idée.

A PETITS PAS

Le président a déclaré qu'il consulterait dans le cadre de l'O.U.A. d'autres chefs africains qui pensent un peu comme lui, avant de faire un geste aussi spectaculaire que l'établissement de relations diplomatiques avec Pretoria.

« Des contacts directs et discrets — au lieu de la diplomatie par communiqués radio — devront précéder toute conversation officielle. Si ces contacts sont encourageants — et alors seulement — nous pourrions envisager l'établissement de relations diplomatiques. Ce sera long, long. Nous devons nous armer de patience. »

De l'avis de nombreux observateurs, la démarche du président ivoirien tient à sa crainte de voir un jour le communisme gagner l'Afrique.

Les déclarations du président Houphouët-Boigny en faveur d'une ouverture rapide et concrète du dialogue avec l'Afrique du Sud, ont été accueillies avec une vive satisfaction dans les milieux gouvernementaux du Cap.

POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR AUTOUR DU MONDE POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR

EUROPE

L'OR A PARIS
PARIS (AP). — La barre d'or fin de 12 kg 500 a atteint son cours le plus élevé mercredi à Paris depuis le 17 novembre 1969, avec 8009 fr. f. le kilo. Le cours avait atteint 7011 fr. f. en novembre 1969.

Entretien Thant-Jarring à Genève
GENÈVE (AP). — M. Thant, secrétaire général des Nations unies, s'est entretenu mercredi à Genève avec son envoyé spécial au Proche-Orient, l'ambassadeur Gunnar Jarring.

Il n'est pas question, selon des sources diplomatiques, que M. Jarring retourne dans les pays du Proche-Orient avant la visite que doit y faire la semaine prochaine M. Rogers, secrétaire d'Etat américain.

Mystérieuse affaire à Orly
PARIS (AP). — La police de l'aéroport d'Orly a dû intervenir énergiquement, mercredi, pour empêcher l'embarquement dans un avion en partance pour Shanghai d'un conseiller technique chinois, M. Chung shi-jung arrivé d'Alger et auquel avait été administré des doses massives de calmants.

Un fonctionnaire de l'ambassade de Chine présent sur les lieux a accusé les autorités françaises d'enlèvement d'un ressortissant chinois.

Selon la police, le conseiller technique chinois qui travaillait comme coopérant à Alger d'où il était arrivé sous bonne escorte au début de la semaine, aurait tenté de faire défection soir avant son départ d'Algerie, soit durant son transit à Paris.

Un prêtre intente un procès à son évêque
VELLETRI (Rome) (AFP). — « L'Osservatore romano », organe du Vatican, publie une déclaration de la congrégation pour le clergé sur un procès sans précédent intenté par un prêtre à son évêque.

Le 11 mars dernier, don Antonio Marcato assignait Mgr Raffaele Maccario, évêque d'Albano (Latium), devant le tribunal civil pour lui avoir refusé une paroisse où il aurait pu vivre comme il faut. Il disait avoir attendu pendant sept ans, faisait minutieusement ses comptes de vivres, de couvert et de soins médicaux et parvenait à un total de 10 millions de lires de dommages et intérêts.

La première audience de ce procès, qui intéresse toute l'Italie, a eu lieu mardi devant le tribunal civil de Velletri (Latium).

Mer du Nord - Méditerranée
PARIS (AFP). — Un nouvel acte de foi dans la liaison fluviale mer du Nord-Méditerranée a été prononcé par les promoteurs de cet ambitieux projet à l'issue de leur assemblée générale qui s'est tenue à Paris sous la présidence de M. Sudreau.

Trois exposés et un colloque ont permis de mettre à jour les arguments en faveur du projet. Après avoir écouté M. Heinz Fuchs parler du canal Rhin-Main-Danube (qui doit être terminé en 1981), M. Roche-rou qui a souligné la dimension européenne du port de Fos, futur « europort » de la région, et M. Terrel, affirmant que « la canalisation de la Moselle a sauvé la Lorraine », M. Sudreau a fait la synthèse de ces exposés. Selon l'ancien ministre « avant la réalisation du canal Rhin-Main-Danube, le projet mer du Nord-Méditerranée doit être considéré dans une optique élargie à la dimension européenne. »

Radio-Europe libre en Turquie ?
Radio-Europe libre, fondée durant la guerre froide à Munich, par des institutions américaines, diffuse des programmes très écoutés dans toutes les langues des pays de l'Est. A la suite du rapprochement entre la RFA et l'URSS, le chancelier Brandt s'est engagé à interdire officiellement la présence de cette station sur le territoire de l'Allemagne occidentale. De source digne de foi, on apprend qu'à la suite du refus de la Hollande, Radio-Europe libre sera accueillie en Turquie, à Ankara ou à Istanbul. (L.)

Vote de la loi Debré
PARIS (AFP). — Calme et sérénité ont présidé au débat sans surprise de l'Assemblée nationale qui a adopté par 376 voix contre 92, le projet de loi d'aide à l'enseignement privé. Si la « querelle de la laïcité » n'a pas remué les foules françaises au cours de ces dernières semaines, malgré la grève lundi d'une partie du personnel enseignant, elle a à pas non plus agité les passions d'un hémicycle pourtant exceptionnellement garni en députés, public et journalistes.

AMÉRIQUE

Plus de quarantaine pour les astronautes américains
WASHINGTON (AFP). — La NASA a supprimé la quarantaine pour les astronautes au retour de la Lune.

M. George Low, administrateur intérimaire de l'agence spatiale, a pris lui-même cette décision qui sera certainement accueillie avec une grande satisfaction par tous les astronautes candidats au débarquement sur la Lune. Pierres et poussières de Lune, a-t-il dit, « ne présentent aucun danger ».

Catastrophe aérienne au Brésil
RIO-DE-JANEIRO (AP). — Un « DC-60 » de l'Armée de l'air brésilienne, ayant à son bord 73 passagers, a pris feu et a explosé à l'atterrissage à Manaus, capitale de l'Etat d'Amazonie, causant la mort de 27 personnes.

Intempéries au Brésil : 100 morts
RIO-DE-JANEIRO (AP). — Le bilan de la vague de froid et des pluies torréfiennes qui se sont abattues dans le nord-est du Brésil a atteint mercredi plus de 100 morts, dont 72 dans la seule ville de Salvador, une centaine de blessés et des milliers de sans-abris.

ASIE

La bataille pour l'Everest
KATMANDOU (AFP). — Une équipe dirigée par l'alpiniste suisse Michel Vacher tentera l'ascension du sommet de l'Everest, si l'expédition internationale conduite par l'Allemand Hiebelier repart à la conquête du plus haut sommet du monde, après son premier échec par la voie est.

Les membres de l'expédition envisageaient de reprendre le chemin du sommet dans les prochaines heures par la route du col sud, après les obsèques de l'Indien Bahuguna, mort d'épuisement.

Variole au Pakistan occidental : 100 morts
KARACHI (AFP). — Une centaine de personnes, des enfants pour la plupart, sont mortes de la variole au cours des dix derniers jours à Karachi.

Le ministre précise que, au total, près de 300 personnes touchées par l'épidémie ont été admises dans les hôpitaux. Enfin, il indique que plus de 700.000 habitants de la ville ont été vaccinés.

PROCHE-ORIENT

Des ennuis pour un Suisse



Entre deux policiers israéliens, voici Ernest Zwahlen accusé du meurtre d'une étudiante israélienne Miriam Eisenberg, âgée de 27 ans. Ernest Zwahlen arrive ici devant le tribunal de Tel-Aviv

(Téléphoto AP)

UN FAIT PAR JOUR

Anniversaire

Une main pieuse a peut-être, l'autre matin, porté les fleurs de la reconnaissance au petit cimetière britannique de Moreton, dans le Dorset. Oui, je me prends à rêver que Hussein de Jordanie qui vient de fêter les 50 ans de son royaume, aura eu le goût ou le temps de penser un moment « à la chère mémoire » de Lawrence sans lequel, bien sûr, le petit roi n'aurait jamais régné.

Il fut un temps où l'on s'attendait presque chaque jour à apprendre que le dernier des Hachémites avait été assassiné. Comme l'avaient été son grand-père Abdallah qui ambitionnait de devenir le « porte-avions » de l'Angleterre, comme devait l'être son cousin Fayçal. Mais non, le petit roi est toujours là, vivant, parce que très probablement indispensable, si irremplaçable d'ailleurs qu'après être né dans le « mur d'acclamations » déclenché par l'Intelligence Service, il se prépare à recevoir, en la personne de M. Rogers, le représentant d'un pays qui, jadis, fit tout honneur, pour le chasser de son trône. C'est cela — aussi — la politique.

En fait, Hussein triche quand même un brin. Quand l'Angleterre, au sommet de sa puissance, explora les ruines de l'empire ottoman, c'est le territoire de Transjordanie qui fut confié à son grand-père. Et encore n'était-ce pas en 1921 ! Et il ne s'agissait que d'une des petites pièces du gigantesque puzzle diplomatique et stratégique imaginé dès 1915, par les stratèges du Colonial Office. Le drame fut que Lawrence et ses agents échafaudèrent toute la politique de l'Angleterre sur cette partie du monde et sur le destin de la dynastie hachémite. C'est à cette famille exclusivement qu'ils avaient, en pleine guerre, promis le partage de toutes les terres situées entre l'Égypte et une ligne Mossoul, Bagdad, Bassorah. Le malheur voulut que les États-Unis ébauchant leur politique arabe avaient fait choix d'un autre champion : Ibn Séoud d'Arabie. Pour l'Angleterre, le nouveau venu n'était qu'un « chef de brigandage ». L'insulte était grande. Mais les Américains renvoyant la balle considéraient que Hussein, roi du Hedjaz et souverain de la Mecque, était un « vieillard cupide et rusé ». Cela bien sûr mettait les deux adversaires sur le même plan et explique pourquoi quelques balles sifflèrent plus tard aux oreilles de notre Hussein d'aujourd'hui. Elles ne venaient pas forcément de terroristes palestiniens en colère. C'est cela, encore, la politique.

Où en est aujourd'hui le souverain ? On donne en fait l'Angleterre ? Les colonnes du temps se sont effondrées sous les coups du pétrole-dollar. Et dans ses cauchemars, Hussein se souvient peut-être parfois de cette journée d'août 1951 où le lamentable Atlee, premier ministre travailliste de Grande-Bretagne recevant l'émir Fayçal d'Arabie, le pria de ne pas verser de larmes si, tout à fait par hasard, l'Irak (par une impardonnable erreur) venait à envahir la Jordanie... Il est vrai qu'en 1958, Hussein purifié de toute rancune tomba dans les bras de Noury Saïd pour sceller le pacte de l'Union arabe. Chat sur un toit brûlant, Hussein a dû, presque au jour le jour, imaginer les moyens de durer. En rompant certaines alliances pourtant scellées sous serment, en se déconvoquant des amis dans des nuées de vipères. C'est peut-être pour cela que le destin tragique des Hachémites s'est arrêté sur les marches du palais. Ainsi en 1955, il adhéra au pacte de Bagdad et sourit à l'Angleterre. Un an plus tard, il passa les Anglais de son royaume et chassa des accords avec l'Égypte. Le voici, en 1956, « leader » de l'agitation anti-occidentale repoussant avec mépris les livres qui lui étaient pourtant offerts. Il est vrai que, dans l'intervalle, il avait reçu des dollars... Mais en avril 1957, c'est au tour des Soviétiques, d'être chassés et Hussein qui reçoit de plus en plus de dollars, éprouve à nouveau le besoin de jouer avec quelques paquets de sterling qui ne lui seront pas refusés. Hussein joue le même jeu avec les Palestiniens. Tantôt chasseur, tantôt chassé. Un jour de plus, c'est un jour de gagné. C'est toute la vie du petit roi qui ne veut pas mourir. Il suffit pour l'instant que Hussein ait comme premier ministre un homme qui renseigne jadis autant qu'il le put les Américains sur les secrets des conférences arabes. Il suffit que face aux Palestiniens qui campent devant son trône, il ait ce que son vieil ennemi d'Arabie appelait « la baraka ». Pour combien de temps encore ? L. GRANGER